

LES ILLUSTRATIONS

ET LES CÉLÉBRITÉS

DU XIXE SIÈCLE



DIXIÈME SÉRIE

LES ILLUSTRATIONS

ET LES CÉLÉBRITÉS

DU XIXE SIÈCLE

DIXIÈME SÉRIE

Le général Daumesnil, *par le général Ambert.* — Proudhon, *par J. M. de Baudoncourt.* — Marie-Christine de Savoie, *par Jacques de la Faye.* — Le vicomte de Narbonne Lara, *par Victor Jeanroy.* — Le maréchal Davout, *par Marcel Poullin.* — Jean-Baptiste Isabey, *par C. de Beaulieu.* — Le Cardinal Morlot, *par J. Guillermin.* — Francis Garnier, *par le colonel F. A. Protche.* — Le vice-amiral Bouet-Willaumez, *par H. Dupré-Lassalle.* — Gustave Doré, *par C. de Beaulieu.* — Le général Pajol, *par le général Ambert.* — Pie VIII, *par Dom Piolin.*

PARIS
LIBRAIRIE BLOUD ET BARRAL
4, RUE MADAME, ET RUE DE RENNES, 59

LE GÉNÉRAL DAUMESNIL

(1777-1832)



I

Les célébrités guerrières ont des physionomies très variées. Les unes, telles que nous apparaissent les Soult et les Suchet, personnifient la grande guerre et les conquêtes ; les autres rappellent les brillantes actions, le courage admirable, comme Murat et Lasalle ; la science et la piété attirent les regards sur Drouot, tandis que Gouvion Saint-Cyr est l'égal de Louvois pour les créations militaires.

Daumesnil a sa place à part dans les grandes armées du premier Empire. Il y représente, au début, le soldat intrépide, cavalier accomplissant les prouesses aussi bien que les gentilshommes de la maison du roi Louis XIV.

Au plus fort de la guerre, ayant rang de colonel, il est mutilé sur le champ de bataille un

jour de victoire. Son cœur reste le même, aussi bouillant; son esprit conserve sa verdeur, et le corps n'est pas affaibli.

Mais en présence d'autres devoirs, l'âme se recueille, et le caractère s'élève à une hauteur qui honore l'armée française.

Enfant du Midi, Daumesnil en eut la gaieté, l'entrain et l'intrépidité. Il naquit à Périgueux, en 1777, non loin de ce pays du Quercy où grandissaient deux enfants : Murat, le futur roi de Naples ; et Bessières, qui devait porter le bâton de maréchal de France.

Le père de Pierre Daumesnil, ancien capitaine de cavalerie, avait déposé l'épée pour exercer le commerce, et le fils allait terminer ses études lorsqu'un artilleur, affectant de mépriser ses quinze ans, l'insulta fort grossièrement. Pierre Daumesnil demanda réparation par les armes, et le soldat se prit à rire. Mais, fort maltraité par l'écolier, l'artilleur se présenta, deux fleurets sous le bras. Suivi de quatre témoins, on gagna la campagne, et, malgré son adresse, le soldat reçut une blessure mortelle.

L'émoi fut grand dans la ville de Périgueux, et les amis de Daumesnil jugèrent prudent de le faire partir pour Toulouse. Le plus sage, pour éviter les poursuites, était de s'abriter sous le drapeau. C'est ce que fit Pierre Daumesnil, qui s'engagea dans le 22e régiment de chasseurs à cheval. Ce régiment faisait partie de l'armée des Pyrénées-Orientales.

Donc, en 1791, Pierre Daumesnil, âgé de quinze ans, était cavalier et partait pour l'Espagne. Peu de temps après, il fut blessé dans une escarmouche. Cette blessure, à la jambe, prit un tel caractère de gravité que les chirurgiens voulurent l'amputation. D'hôpital en hôpital, Daumesnil fut évacué sur le dépôt de son régiment, en France. Singulière destinée de cet homme qui est menacé de l'amputation de la jambe en 1792, et qui perd cette même jambe à Wagram (1812). Il reçut, dans sa carrière, vingt-trois blessures, et la dernière est la même que la première.

Revenu à la santé, le jeune cavalier partit pour l'Italie. Le général Bonaparte organisa une compagnie de guides, choisis dans tous les corps de cavalerie parmi les plus braves et les plus dévoués. Daumesnil fut admis dans ce corps d'élite.

Si les états de services du général ne le confirmaient on croirait à peine à tant de prouesses. C'était le beau temps des cavaliers intrépides. On abordait l'ennemi et, corps à corps, on se disputait un canon ou un drapeau ; on sauvait la vie à son général ; on s'illustrait dans les plus humbles rangs. En Italie, Daumesnil enleva six drapeaux le sabre à la main. Dans une même affaire, il en prit deux. Lorsqu'il présenta le premier au général Bonaparte, celui-ci, distrait par des ordres à donner, n'adressa pas un mot au jeune soldat, et parut ne pas le voir. Lorsqu'il revint présenter le second drapeau, le cavalier

en détacha la cravate. Ce second drapeau était le magnifique étendard des volontaires de Vienne, donné par l'impératrice d'Autriche, qui l'avait brodé de sa main, et orné de la riche cravate enlevée par Daumesnil. Le général Bonaparte, après avoir admiré la conquête de son cavalier-guide, lui dit :

« — Eh bien ! où est donc la cravate ?

« — Mon général, répondit Daumesnil, la voilà ; mais vous ne m'aviez pas complimenté du premier pris au commencement de la bataille, et j'ai pensé...

« — C'est bien, mon brave, je ne t'oublierai pas. »

Les historiens ont donné souvent le récit de cette journée où le général Bonaparte franchit le pont d'Arcole. Nos troupes avaient d'abord été repoussées et, pour les ramener, le général en chef se précipita en avant. Au milieu de cette mêlée Bonaparte fut renversé et tomba dans le fleuve. Peut-être allait-il périr, car les chutes étaient nombreuses, cachées par la fumée, et par les débris entraînés sur les flots. Un bruit effroyable empêchait d'entendre les cris, et le général en chef était dans le plus grand danger. Deux soldats s'élancèrent du pont dans les eaux, et se portèrent au secours du général ; ces deux soldats étaient deux guides : Daumesnil et Musy. Ils sauvèrent Bonaparte.

De longues années après, l'impératrice Joséphine, ayant appris de l'empereur Napoléon ce

détail de la journée d'Arcole, accorda par reconnaissance une pension sur sa cassette aux deux guides de l'armée d'Italie.

Daumesnil et Musy étaient frères d'armes, comme disaient les anciens. Une intime amitié les unissait et souvent ils répétaient : Nous serons abattus par le même boulet. Après de longues campagnes, ils tombèrent ensemble à Wagram, Musy pour ne plus se relever et Daumesnil avec une jambe de moins.

Daumesnil avait souvent gagné les galons de sous-officier au plus fort des batailles, mais il les perdait aussi facilement dans les loisirs de la ville où les plaisirs et les querelles l'entraînèrent plus loin qu'il ne fallait. Ces détails ne méritent pas qu'on s'y arrête, tant les erreurs étaient passagères.

II

Bonaparte, en prenant le commandement de l'armée d'Egypte, ne voulut pas se séparer de ses guides. Un jour le général en chef au centre d'un carré vit les mamelucks charger ses grenadiers avec une audace qui ébranlait les courages. L'impétuosité des cavaliers d'Egypte semblait surtout étonner nos fantassins. Ils revenaient sans cesse à la charge, renversant les vieux grenadiers, entamant le carré et semblant invincibles. Le général impatienté se retourna vers les guides en rang derrière lui.

« — Daumesnil, dit-il, prends mon pistolet, et va m'abattre ce mameluck. »

Armé du pistolet de Bonaparte, Daumesnil sortit du carré et se précipita au milieu d'une nuée d'Arabes. Ecartant à coups de sabre ceux qui se trouvaient devant lui, il rejoignit le terrible mameluck, et devant l'un des fronts du carré les deux cavaliers en vinrent aux mains. Ce fut un combat homérique sous les yeux du général Bonaparte et de son armée. Les jambes des chevaux semblaient se confondre, les naseaux fumants étaient rouges de sang, de larges blessures déchiraient leurs flancs, et les cavaliers, magnifiques tous deux, représentaient en quelque sorte, l'un la vieille Europe, l'autre le fabuleux Orient. Enfin le mameluck tomba, et d'un bond à travers une grêle de balles, le sabre rouge de sang, Daumesnil pénétra dans le carré, et, remettant le pistolet à Bonaparte, il dit :

« — Voilà, mon général, c'est fait. »

A la journée d'Aboukir, Daumesnil rapporta l'étendard du capitaine *Pacha* au général en chef qui ne dit que ces mots : *Quel homme !*

Pour mieux voir la position de l'ennemi, Bonaparte était debout sur une pièce de canon. Les guides à pied, à la tête de leurs chevaux, se tenaient près de leur général. Daumesnil remarque que cette pièce de canon est le point de mire d'une batterie ennemie. Il saute sur la pièce, prend à bras le corps le général en chef et le dépose à terre en disant :

« — Excusez, mon général. »

A l'instant même un capitaine d'artillerie remplace le général Bonaparte sur la pièce. Un boulet siffle et tue le capitaine.

Bonaparte jette un coup d'œil sur Daumesnil qui se borne à porter la main droite, la paume en avant, à la visière de sa coiffure.

A Saint-Jean-d'Acre, Daumesnil reçut l'un des premiers sabres d'honneur donnés à l'armée.

A son retour d'Egypte le général Bonaparte ramena en France les guides intrépides qui devinrent la garde des consuls, commandés par le général Bessières.

Il prit Daumesnil en affection et le fit arriver au grade d'adjudant. Suivre notre héros dans sa carrière, désormais sans tache, serait faire le récit de nos combats. En traversant Marengo, Austerlitz, Eylau, Friedland, Eckmühl, Madrid, Daumesnil couvert de blessures devient colonel aux chasseurs de la garde. Il porte le même uniforme que l'empereur Napoléon, il marche sur ses pas et toute la grande armée connaît son nom.

Il a dépassé la trentième année de deux ans seulement, mais ce n'est plus l'insouciant cavalier d'Egypte et d'Italie. Il comprend qu'au milieu de ses joies le métier a des heures sérieuses. L'Empereur lui confie des missions importantes, et le colonel s'y distingue.

A Wagram il reçoit sa vingt-troisième blessure. Un boulet lui enlève la jambe.

L'Empereur, ne pouvant se séparer de Daumesnil, lui confie le gouvernement de Vincennes.

En 1814, il sauve un matériel de plusieurs millions. L'année suivante, l'ennemi entoura la citadelle et le général Daumesnil fut sommé de capituler :

« — Rendez-moi ma jambe, je vous rendrai la place » fut sa réponse.

Blücher (1) fit offrir à Daumesnil un million de francs pour prix d'une capitulation ; cette fois le gouverneur répondit :

« — Mon refus servira de dot à mes enfants. »

Lorsqu'il n'était encore que simple cavalier aux guides, Daumesnil avait fait prisonnier, en Italie, M. de Frimont, émigré français. Le gentilhomme offrit sa montre à Daumesnil qui se prit à rire et lui dit :

« — Je vous en donnerai, des montres ! »

Dans la matinée de ce jour, les guides avaient enlevé un convoi à l'arrière-garde autrichienne, et pour sa part de prise Daumesnil avait eu une caisse de bijouterie renfermant toute la boutique d'un horloger. Il donna une magnifique montre à son prisonnier.

Le gouverneur de Vincennes vit arriver à la citadelle, en 1814, le feld-maréchal comte de Frimont, l'un des principaux chefs de l'armée autrichienne, qui venait remercier l'ancien guide de son généreux procédé. Le comte pria

(1) Général prussien (1742-1819) ; entra à Paris en 1814.

le général d'accepter une belle paire de chevaux.

Le gouvernement de la Restauration oublia Daumesnil qui vécut dans l'obscurité jusqu'en 1830.

III

Le désintéressement était l'une des vertus de Daumesnil. En Italie, il poursuivait l'ennemi à la tête d'un détachement dont le chef, lieutenant de chasseurs, venait d'être blessé mortellement. Afin d'entraver la poursuite, les Autrichiens avaient renversé sur la route des fourgons contenant le trésor d'une division. Les caisses défoncées laissaient l'or et les billets de banque rouler sur le chemin. Daumesnil, qui exerçait le commandement de la troupe, vit une certaine hésitation parmi ses cavaliers. Ces gens, quels que fussent leurs beaux sentiments, partageaient sans la connaître l'opinion du grand Frédéric qui a dit en ses écrits, que quelques sacs d'écus répandus sur la route arrêtent infailliblement une poursuite. Le détachement fit halte instinctivement et les chasseurs crièrent à leur chef :

« — Vous ne voyez donc pas, maréchal des logis ?

« — Je vois, mes amis, mais l'ennemi est près, ne nous arrêtons pas aux éclaboussures. En avant ! et au galop ! »

L'or ne les arrêta pas.

Après avoir été amputé de la jambe droite par

le docteur Larrey, sur le champ de bataille même, Daumesnil fut transporté à Vienne au palais Esterhazy. On le plaça dans la même chambre que son compagnon d'armes Corbineau, amputé de la jambe gauche à Wagram par le même docteur.

L'Empereur envoya demander des nouvelles des deux blessés. Daumesnil avait conservé pour quelques heures la jambe amputée, et, après l'avoir entourée de linges, dessiné à l'extrémité une figure d'enfant, petite bouche, grands yeux, et nez retroussé. Lorsque Berthier se présenta de la part de Napoléon, Daumesnil, berçant sa jambe, dit au Prince :

« — Vous remercierez Sa Majesté, et lui direz que la mère et l'enfant se portent bien. »

Au milieu des souffrances et des douleurs morales que devait faire naître une carrière brisée, Daumesnil conservait sa gaieté. Son courage était au-dessus des épreuves les plus cruelles. Sans doute Corbineau était un brave, et cependant il se laissait aller à un sombre désespoir. Daumesnil le soutenait par ses propos de soldat, tantôt fiers, tantôt gais et parfois philosophiques et même religieux, car il disait à Corbineau :

« — Que la volonté de Dieu soit faite, mon camarade ! »

Le docteur Larrey n'avait jamais vu, disait-il, cette trempe de caractère.

Une grande fête fut célébrée à Vienne, à la

suite de la victoire de Wagram. Ce jour-là, les illuminations, les théâtres, les bals attirèrent jusqu'aux infirmiers. Corbineau et Daumesnil se trouvèrent seuls dans le grand hôtel d'Esterhazy. Les deux blessés sommeillaient. Cependant Daumesnil crut entendre vaguement un léger bruit, semblable à celui que produiraient des gouttes d'eau tombant à terre. Il peut à peine se soulever sur son séant, mais demande à son compagnon ce qui produit ce bruit. Corbineau ne répond pas. Daumesnil fait un effort et l'appareil de sa blessure menace de se déranger ; une hémorrhagie peut se produire et amener la mort. D'ailleurs, le blessé est sans forces. Mais il a deviné que le sang de Corbineau s'écoule, il voit même de son lit le parquet déjà inondé. Il appelle encore, mais en vain.

Alors, par un effort surhumain, il se laisse glisser hors de son lit et s'arrête un instant pour ne pas s'évanouir. Puis, aidé de ses bras et de sa jambe gauche, il se traîne jusqu'auprès de la couche de son ami, et le voit pâle, sanglant, respirant à peine.

Corbineau va mourir, car il perd tout son sang ; il faut que Daumesnil se dévoue pour le sauver ou mourir avec lui. Il jette un coup d'œil vers la porte, qui est loin, mais il faut aller jusque-là, et même au delà. Daumesnil se traîne encore ; au moyen d'une chaise, il ouvre cette porte et se trouve au sommet d'un grand escalier. De ses mains, il s'accroche à la rampe, ser-

rant entre ses dents l'appareil de sa blessure. De marche en marche, torturé par la douleur, il parvient au rez-de-chaussée, et, réunissant ce qui lui reste de forces, il appelle au secours. Les bruits du dehors couvrent sa voix ; enfin, épuisé, il va s'évanouir et mourir. Un passant l'a entendu ; on vient, on le relève, il fait signe de monter et pendant le transport perd tout à fait connaissance. Plusieurs chirurgiens accourent et Corbineau reprend le premier ses sens. L'évanouissement de Daumesnil dura longtemps et donna de sérieuses inquiétudes. Lorsqu'il fut revenu à lui, sa gaîté se réveilla, et sa première parole à Corbineau fut celle-ci :

« — Savez-vous, mon général, que j'ai été voir la fête ? »

Nous avons dit que Daumesnil avait obtenu un sabre d'honneur. On sait que les armes d'honneur furent remplacées par la décoration de la Légion d'honneur. Daumesnil reçut donc la croix à la première promotion. Il aimait à se rappeler cette journée. Après la distribution, chaque légionnaire put circuler dans les rues, le ruban rouge sur la poitrine soutenant l'étoile d'argent. Une foule énorme escortait chacun de ces braves qui aux yeux de tous étaient des héros. Pendant plusieurs semaines, on saluait cette croix dont la vue seule exaltait le patriotisme. Le peuple comprenait qu'il était anobli par la guerre, il se sentait grand et fier.

Pendant sa première année de service, Dau-

mesnil, presqu'enfant, guerroyait sur la frontière d'Espagne. Un arrêté des représentants du peuple condamnait à mort tout émigré pris les armes à la main. Daumesnil, simple chasseur, fit deux prisonniers, qui affectèrent de ne parler qu'espagnol ; mais le jeune homme ne s'y laissa pas tromper. Tout soldat qui cherchait à sauver un émigré était traduit devant un conseil de guerre et fatalement condamné à la peine capitale. Daumesnil dit à ses prisonniers :

« — Je ne veux pas votre mort, au contraire, je désire vous sauver ; mais vous comprendrez, mes amis, que je n'ai pas le goût d'être fusillé. Faites comme moi, engagez-vous dans nos rangs, à cette condition je vous laisserai partir. Vous irez dans quelque buisson jeter vos armes et uniformes, et reviendrez aujourd'hui même vêtus en bourgeois. Vous entrerez au régiment et servirez votre pays, au lieu de le combattre. Si vous ne reveniez pas, je serais fusillé comme traître. »

Ces deux jeunes gens étaient dignes de confiance. Ils revinrent, entrèrent au service de la France et devinrent amis de Daumesnil. L'un parvint au grade de colonel et mourut à Paris en 1833 ; l'autre, chef de bataillon, fut tué à la Bérézina.

IV

Rappelé au commandement de Vincennes par le roi Louis-Philippe, Daumesnil prouva toute la noblesse de son caractère.

On sait que les ministres du roi Charles X furent emprisonnés au fort de Vincennes en attendant leur jugement. Ils étaient donc sous la garde du général Daumesnil.

La populace de Paris, toujours cruelle, se réunissait autour du fort, séditieuse, menaçante, demandant à grands cris les têtes des anciens ministres. Le nouveau gouvernement était effrayé non sans raison, et, comme toujours, les bons citoyens tremblaient devant les mauvais.

Dans un moment où l'émeute était en fureur, Daumesnil s'avance seul et de sa voix de commandement militaire prononce ces paroles :

— « Vous demandez la tête des accusés ? Vous ne savez donc pas que ces têtes n'appartiennent qu'à la loi ? Vous ne les aurez qu'avec ma vie. »

Une voix s'élève de la foule, sans doute celle de quelqu'ancien soldat, et l'on entend le cri de : *Vive la jambe de bois!* La foule, toujours impressionnée par le courage, répète : *Vive la jambe de bois!* Elle se disperse et les anciens ministres échappent à un assassinat.

Parmi les canons placés sur les remparts de Vincennes il s'en trouvait de fort anciens. Un

jour que Daumesnil accompagnait quelques visiteurs, l'un d'eux, apercevant une pièce du temps de Louis XIV portant la devise *Nec pluribus impar* avec trois fleurs de lys en écusson, s'écria :

« — Général, comment ne faites-vous pas effacer les fleurs de lys ?

« — Je m'en garderai bien, répondit Daumesnil au capitaine de la garde nationale, je respecte trop les canons qui ont fait la conquête de la Flandre et de la Franche-Comté. »

Alfred de Vigny, poète et ancien capitaine d'infanterie, a eu raison de dire que les armées renferment dans leur sein une nature d'hommes que le pays connaît mal et ne traite pas bien. Ces hommes sont plus nombreux qu'on ne pense, et Daumesnil les personnifie. Les circonstances seules mettent ces hommes en vue, et sans le gouvernement de Vincennes Daumesnil serait presqu'inconnu. Il était modeste, se tenait à l'écart, et jamais on ne le vit parmi les solliciteurs.

Le général Daumesnil était bien plus le protecteur des anciens ministres que leur gardien. On pourrait en citer vingt exemples, deux nous paraissent suffire.

La femme de l'un des ministres se présente pour la visite qu'elle faisait chaque jour à son mari, qui descendait dans un salon servant de parloir. Le général refuse de faire descendre le prisonnier et de laisser pénétrer sa femme dans sa cellule. L'un des illustres avocats de Paris,

défenseur du ministre, étonné de la rigueur de Daumesnil, exprime son étonnement en termes un peu vifs :

« — Venez avec moi », lui dit Daumesnil.

Ils gravissent l'escalier tortueux qui conduit aux cellules où sont enfermés les ministres. Aucune parole n'est prononcée, et l'avocat suit le gouverneur, croyant se rendre auprès du prisonnier.

Devant la porte, un factionnaire de la garde nationale est immobile, appuyé sur son fusil chargé. Le visage de cet homme, appartenant à la race africaine, est bouleversé. Son corps tremble, en proie à une fièvre ardente, son regard est égaré et ses lèvres murmurent des mots inintelligibles. L'avocat est frappé de ce trouble, dont il ne se rend pas compte. Le général et son compagnon montent à l'étage supérieur, entrent dans une chambre, où Daumesnil dit à l'avocat :

« — Ce garde national a subi une condamnation terrible, il en accuse le ministre et l'attend. D'un coup de fusil, il lui brisera la tête dès qu'il paraîtra. Sa femme n'est pas à l'abri de la vengeance. Je ne puis faire arrêter le garde national, mais dès demain je l'éloignerai de la place de Vincennes. Maintenant descendons. »

L'avocat tendit les deux mains au général et lui dit :

« — Vous êtes un brave homme ! »

Le gouvernement du roi Louis-Philippe redoutait, non sans raison, le transport des ministres

de Vincennes à la Chambre des pairs, où ils devaient être jugés. On profita d'une nuit obscure pour improviser ce transport ; les ministres, non prévenus et plongés dans le sommeil, se hâtèrent de se précipiter dans les voitures; mais l'un d'eux, M. de Chantelauze, malade depuis plusieurs jours, était hors d'état de se mouvoir. Des difficultés s'élevèrent, car l'ordre était de conduire *tous* les ministres. Daumesnil dit au représentant du gouvernement :

« — Je me charge de conduire M. de Chantelauze. »

En effet, deux jours après, dans sa propre voiture, le général traversa tout Paris sans avoir même averti la préfecture de police.

Le général était en redingote bourgeoise comme un paisible propriétaire, sans armes et seulement appuyé sur sa canne de jonc. Il était déjà en voiture dans la cour de la forteresse, lorsqu'il s'élança vers son logis en criant :

« — Un édredon pour le pauvre malade ! »

Et lui-même plaça l'édredon sous les membres endoloris de l'ancien ministre, dont une foule de misérables demandait la tête.

Le 24 mai 1815, Napoléon dictait une proclamation. Ce jour-là même, il avait mandé Daumesnil pour affaires de service. L'Empereur se laissa aller à interroger le général sur différents sujets. Daumesnil répondit avec sa franchise et son esprit, et prit congé de Sa Majesté.

A peine fut-il sorti, que l'Empereur dit à l'aide de camp qui écrivait sa proclamation :

« — Ajoutez ceci :

« S'il est des hommes nés dans les hautes classes de la société qui aient déshonoré le nom français, l'amour de la patrie et le sentiment de l'honneur national se sont conservés tout entiers dans le peuple des villes, les habitants des campagnes et les soldats de l'armée. »

Etait-ce la vue de Daumesnil qui avait inspiré à l'Empereur cette pensée si vraie ?

Daumesnil était un peu l'enfant gâté de Napoléon, qui le traitait en véritable ami. Ainsi, celui qui, à la fin de sa vie, connut l'existence fort modeste de l'officier en retraite, avait, sous l'Empire : 3.000 francs de rente sur la cassette de l'Empereur; 2.000 francs sur la cassette de l'impératrice Joséphine; 4.000 francs de dotation en Hanovre; 8.000 francs de dotation à Rome; 18.000 francs d'une action des Petites-Affiches (don de l'Empereur); 25.000 francs de traitement de général gouverneur de Vincennes. Total : 60.000 francs.

Un jour, tout lui fut retiré. Un commis calcula ce que valait une amputation sur le champ de bataille, et une lettre, brutale en sa forme, annonça au général que sa pension était liquidée, et que le Trésor lui servirait quatre ou cinq mille francs.

Il se contenta de ce peu qui lui restait.

Les ministres de Charles X furent reconnais-

sants envers le gouverneur de Vincennes, qui avait été si plein d'attentions et de bontés pour eux. Ils devinrent ses amis. Au milieu d'une foule de lettres de ces anciens ministres au général, nous en prendrons deux seulement au hasard, qui serviront à compléter le portrait de Daumesnil.

M. le comte de Peyronnet lui écrivait le 3 août 1831 :

« Général,

« Il m'a été rapporté hier que vous gardiez encore quelque souvenir de moi, et que vous continuiez à prendre intérêt au malheur dont je suis frappé. Je vous remercie du fond du cœur de ces sentiments, car l'estime d'un homme de votre trempe est ce que je connais au monde de plus précieux et de plus flatteur. J'espère que ma famille, à qui je l'avais vivement recommandé, n'aura pas omis de vous témoigner sa reconnaissance et la mienne ; mais il m'est fort agréable de vous en renouveler l'expression.

« Le séjour de Ham, quoique fort triste, est cependant un peu moins tumultueux et un peu plus favorable à l'étude que celui de Vincennes. C'est un avantage pour ceux qui aiment les livres et qui savent y trouver des distractions et des consolations. Mais tout cela n'efface point le regret que j'éprouve de n'être plus dans un lieu dont vous avez le commandement.

« Agréez, général, l'assurance des sentiments les plus affectueux et du dévouement le plus absolu.

« DE PEYRONNET. »

Le comte de Guernon-Ranville adressait aussi de Ham au général Daumesnil, le 23 janvier 1831, la lettre suivante :

« Mon général,

« Je profite du retour de mon fils à Paris pour vous renouveler mon sincère remerciement des témoignages d'intérêt que vous m'avez donnés dans ces derniers temps.

« Je n'ai point d'espoir prochain d'une amélioration quelconque dans ma position ; mais lorsque sera venu le moment de solliciter d'être rendu au grand air, fût-ce même sur le sol étranger, je n'oublierai pas vos bienveillantes promesses.

« Nous sommes ici à peu près aussi bien qu'on peut l'être dans les fers. Mais malgré les bons procédés du brave commandant et tous les soins qu'il se donne pour adoucir notre captivité, je sens chaque jour plus vivement que la nature ne m'a pas fait pour vivre en cage, et qu'après tout il vaudrait encore mieux être privé de l'existence que de la liberté.....

« On nous assurait dernièrement que vous étiez chargé de je ne sais quelle inspection qui vous amènerait dans cette bicoque que les bons Picards nomment, sans rire, un *château fort*. Vos anciens hôtes auraient été charmés d'une circonstance qui leur aurait procuré le plaisir de vous voir et de vous exprimer combien ils ont été profondément touchés de la loyauté et des égards avec lesquels vous avez rempli envers eux vos pénibles devoirs. Je n'ai pas besoin de vous assurer que personne plus que moi n'aurait apprécié cet avantage.

« Si l'hommage d'un pauvre prisonnier n'est pas entièrement indigne des dames, j'ose mettre le mien aux pieds des nobles châtelaines de Vincennes. »

Le général Daumesnil a laissé un fils et deux filles.

Nommé Baron de l'Empire par Napoléon Ier pendant la guerre, Daumesnil devint général de division sous le gouvernement de Louis-Philippe. Il avait rapporté des batailles la décoration d'officier de la Légion d'honneur et mourut sans être commandeur.

Il fut victime du choléra le 17 août 1832, à l'âge de cinquante-six ans.

Avons-nous besoin d'ajouter qu'il mourut pauvre ?

Aussi le gouvernement du Roi pensa-t-il qu'il serait juste d'accorder une pension spéciale à la veuve et aux enfants du général Daumesnil. Le 1er juin 1833, la Chambre des députés refusa cette pension.

Combien, parmi ces législateurs, étaient en droit de dire : Je n'ai voulu ni me rendre, ni me vendre ?

Après la mort du général Daumesnil, la France s'est souvenue de lui. Des statues s'élèvent à Vincennes et à Périgueux, représentant le héros à la jambe de bois. Sa veuve a été nommée, par Napoléon III, surintendante de la maison impériale de la Légion d'honneur. Des rues, des boulevards portent son nom, son image est populaire ; et tandis que des maréchaux de France, des ambassadeurs, des ministres sont oubliés, le cavalier Daumesnil prend place dans l'histoire.

Général AMBERT.

PROUDHON

(1809-1865)

I

L'acte de naissance de Pierre-Joseph Proudhon, que nous avons sous les yeux, nous apprend que le fameux sophiste est né le 15 janvier 1809, dans la 6e section de la ville de Besançon. Les érudits ne sont pas d'accord au sujet de ce quartier, mais les vignerons de l'époque affirment qu'il s'agit du Petit-Battant.

Le père du nouveau-né est qualifié dans l'acte *commis négociant,* ce qui veut dire garçon brasseur et tonnelier au faubourg de la Mouillère.

La brasserie ayant été rasée en 1814 par ordre du génie militaire, Proudhon père se fixa au n° 37 du Petit-Battant et y fit de la tonnellerie le reste de ses jours.

Le tonnelier était un peu *bambocheur,* comme le voulait sa profession; il gérait assez mal ses

affaires, mais il avait une excellente femme qui multiplia les efforts pour élever cinq enfants, dont Pierre-Joseph était l'aîné.

Un auteur, cherchant plus tard à expliquer la verve endiablée et la logique infernale de Proudhon, demanda si cet homme avait été exorcisé. Il l'a été, comme le prouve son acte de baptême dressé le 17 janvier 1809 par l'abbé Dumain, vicaire de Sainte-Madeleine de Besançon.

Lorsque Joseph eut neuf à dix ans, on l'envoyait passer l'été chez son grand-père maternel, à Burgille-les-Marnay, sur les bords de l'Ognon, où il aimait à garder le bétail et à lutter avec les petits paysans dans les belles prairies de la vallée.

Doué d'une facilité remarquable et animé d'un désir extraordinaire d'apprendre, il pensa, vers l'âge de douze ans, à étudier. L'ancien maître de la brasserie où travaillait son père, M. Renaud, qui instruisait alors lui-même ses enfants, donna au jeune caviste quelques leçons de latin, et obtint pour lui, sans trop de peine, l'autorisation de suivre, en qualité d'externe, les cours du collège royal. En 1822, il entrait en sixième et se faisait remarquer pour son opiniâtreté au travail.

Le besoin qu'on avait de lui à la maison pour faire des commissions, chercher des cercles de tonneau, lui fit quelquefois manquer les classes, et aux jours de congé il travaillait près de son père pour épargner une journée de manœuvre.

Les livres classiques étaient rares et chers, ses parents ne pouvaient lui en acheter; n'ayant point de dictionnaire, il empruntait ceux des voisins, laissant en blanc les mots qu'il ne savait pas, sauf à combler les lacunes en s'embusquant près de la porte du collège pour demander les livres ou les mots à ses camarades de classe, qui n'étaient pas toujours d'humeur à le bien renseigner.

Ces détails sont attestés par ses contemporains. Proudhon les raconte lui-même dans des pages amères ; il conçut dès lors contre la société cette haine brutale et incurable qui fit le tourment et le malheur de sa vie.

Il sut de bonne heure que la bibliothèque de la ville était ouverte même pour les écoliers de quatorze ou quinze ans, et dès cet âge il allait s'y installer, demandant jusqu'à sept ou huit volumes différents par séance. Un jour, l'excellent bibliothécaire, M. Weiss, dont le nom était connu et respecté dans toute la France, voyant tant de volumes amoncelés devant lui, demanda: « Mais, « mon petit ami, que voulez-vous faire de tous « ces livres ? »

Proudhon répondit sans hésiter : « Qu'est-ce « que cela vous fait ? « C'est ainsi qu'il préludait aux aménités de sa future polémique.

Cet étudiant bourru remporta des succès que ses camarades lui pardonnaient à cause de son travail opiniâtre et de son sans-façon démocratique.

Ses professeurs, ayant remarqué en lui un orgueil immense, ne craignirent pas de le rabattre quelquefois. Dans une classe où il était question d'Evangile et de Christianisme, l'élève de troisième se mit à grommeler d'une façon peu respectueuse : « Il paraît, dit tout haut le profes-
« seur, que la supériorité de Jésus-Christ sur
« Pierre-Joseph Proudhon vous gêne considéra-
« blement ; c'est dommage qu'on ne puisse y
« remédier. »

Ce Titan en herbe n'était pourtant point le prêtrophobe que l'on connut plus tard ; il fréquentait même la cure de sa paroisse et allait régulièrement y demander des livres pour s'instruire. Ce fut un vicaire de Sainte-Madeleine, M. l'abbé Perrin, aujourd'hui encore (1885) vicaire général de Besançon, qui lui prêta l'*Essai sur l'indifférence*, de Lamennais. Proudhon prétend que la lecture de ce livre acheva de lui faire perdre la foi. Nous n'en croyons rien, car jamais Proudhon n'eut de foi solide qu'en lui-même.

Si minces que fussent les dépenses d'un externat gratuit, elles étaient trop considérables pour la famille du tonnelier, qui, se trouvant dans l'impossibilité de continuer des études improductives, dit à son fils en 1828 : « Pierre, il
« me semble que tu dois être assez savant
« comme cela, il faut apprendre un état ou pro-
« fiter de ta science pour te tirer d'affaire. »

Pierre avait eu des prix, il était fort en orthographe, en style, et ne connaissait point mal le

latin; il se mit à corriger des épreuves d'imprimerie chez les frères Gauthier et Cie. Quand il n'y avait pas assez d'ouvrage pour occuper les correcteurs, il faisait son apprentissage de typographe. Il égayait l'atelier par ses boutades et quittait de temps à autre sa place pour adresser des questions originales à ses camarades. En ce moment, il ne manquait pas de passer la main dans ses cheveux. Cette habitude, qu'il conserva toujours, remplaça pour lui le peigne classique des anciens et des modernes.

La grande imprimerie de Besançon semblait alors destinée à répandre sur la France entière les trésors de la science sacrée, trop négligée depuis la Révolution. Les œuvres de plusieurs Pères de l'Eglise, les belles éditions de Bossuet, Bourdaloue, Massillon, encore recherchées par les amateurs, l'*Histoire du peuple de Dieu* par Berruyer, la *Vie des Saints* de Godescard, le *Dictionnaire* de Bergier, la *Biographie universelle* de Feller, les *Œuvres de saint Liguori*, le *Conférencier d'Angers*, et une foule d'autres ouvrages polémiques, philosophiques et religieux sortaient alors de ses presses et employaient cinq ou six correcteurs à la fois.

Proudhon devint rapidement un des plus habiles, et son emploi le mit en relations avec les savants professeurs qui annotaient ces grands ouvrages. C'est ainsi qu'il connut l'illustre professeur Gousset, mort cardinal archevêque de Reims; le chanoine philosophe Doney, plus tard

évêque de Montauban; l'abbé Dartois, qui s'occupait de linguistique, les abbés Gaume, Busson et Brocard, érudits dont la renommée dépassa de beaucoup les limites de leur province, et plusieurs autres. L'abbé Brocard l'appréciait même si fort que, quand les frères Gauthier imprimèrent leur belle bible in-quarto, il les décida à ne point employer d'autre correcteur que Proudhon, et c'est ainsi qu'une des bibles les plus correctes doit sa perfection à l'un des plus fougueux adversaires de la révélation.

Ce fut en corrigeant ces nombreux ouvrages que Proudhon, toujours désireux de s'instruire, apprit un peu de droit, assez d'histoire et beaucoup de théologie. On peut même dire qu'aucun écrivain laïque de notre siècle n'a mieux connu l'Ecriture sainte et n'en a fait de plus fréquentes citations.

Ce sont ces rapports avec les ecclésiastiques bisontins et les connaissances théologiques dont il a fait preuve, qui ont donné lieu à plusieurs de voir en lui un ancien séminariste. Il ne l'a jamais été.

Dans les œuvres polémiques et apologétiques dont il surveillait l'impression et pour lesquelles il fournit même des notes, il était plus frappé par les objections que par les réponses. A force d'avoir lu et relu les erreurs des hérétiques et des impies, il finit par se les approprier et sa tête devint comme un répertoire général de toutes les erreurs soutenues par les sectes philosophi-

ques ou religieuses, depuis les Ebionites et les Manichéens jusqu'à nos jours.

En 1829, Proudhon avait connu à l'imprimerie l'utopiste Fourier, qui éditait alors son livre : *Le nouveau monde industriel.*

L'esprit inquiet et aigri du jeune correcteur, qui dès son enfance trouvait la société mal organisée, ne pouvait manquer de bien accueillir les rêveries du phalanstérien. La semence jetée par Fourier tombait dans une terre bien préparée et capable de rendre au centuple.

La révolution de 1830 amena un temps d'arrêt dans les travaux d'impression : les pamphlets étaient plus à la mode que les écrits religieux dont s'occupait l'imprimerie bisontine. Proudhon devenu bon ouvrier typographe voulut faire son tour de France. Au mois de septembre 1830 il se dirigeait avec son livret d'ouvrier sur Neuchâtel, Lyon, Marseille, Draguignan, pour remonter vers Paris où l'appelait son ami Fallot, qu'il dut soigner pendant le choléra de 1832.

Bien que le livret de Proudhon constate ses aptitudes et ne renferme que des témoignages de satisfaction, son titulaire trouva la société encore plus mal organisée ailleurs que dans son pays natal, car il revint bientôt à Besançon, où nous le trouvons dès 1833 installé en qualité de prote et travaillant de la façon la plus sérieuse.

Ayant connu personnellement bon nombre de ceux qui l'employaient alors ou travaillèrent avec lui, nous savons quelle était sa manière

d'être et d'agir pendant ces années qui furent, à tout prendre, les meilleures de sa vie.

Aimant à discuter, il saisissait toutes les occasions d'aborder les questions de philosophie et de théologie traitées dans les livres qu'il corrigeait. Le dimanche, quand il pouvait rencontrer quelqu'ecclésiastique de sa connaissance, il lui faisait toutes sortes d'objections et de difficultés, il exposait des théories singulières et s'animait si fort que les promeneurs s'arrêtaient pour le regarder. Quand il était assis sur une chaise ou dans un fauteuil, il lui arrivait de lever les talons de ses souliers jusqu'à la hauteur de son visage. Cette licence tout américaine indiquait d'ordinaire qu'il avait trouvé un argument décisif, et démontré sa thèse sans réplique possible. Le bon et spirituel abbé Brocard, qui lui pardonnait beaucoup à cause de sa franchise et de son originalité, fut un des premiers à deviner l'ambition qui rongeait ce cœur d'ouvrier se croyant né pour de grandes choses. « Proudhon, disait-il, « est de la race d'Erostrate ; il serait capable de « mettre le feu à l'univers pour faire parler de « lui; mais quel bon correcteur ! quel excellent « prote ! »

L'impression de la grande bible in-quarto conduisit Proudhon à comparer la Vulgate avec des traductions interlinéaires d'après l'hébreu, qu'il apprit sans maître. Ces premières notions l'amenèrent à faire des études de linguistique comparée et le premier ouvrage qu'il publia fut

un travail de linguistique. En 1836 il fut assez longtemps malade et employa le temps de sa convalescence à réunir ses observations et ses notes. MM. Gauthier rééditaient l'ouvrage du savant apologiste franc-comtois, Bergier : *Les éléments primitifs des langues.* Proudhon com pléta la thèse de l'ancien curé de Flangebouche en y ajoutant un *Essai de grammaire générale.* Il s'était naturellement placé au point de vue de l'auteur qui, adoptant la tradition biblique, concluait à l'unité de langage.

Huit ans plus tard, il déclara « être bien re venu de cette idée » et écrivit à un ami : « Je « regarde cet Essai qui est de ma première façon « comme apocryphe et je le désavoue. » C'est peut-être parce que cet ouvrage est un des plus raisonnables qui soit sorti de sa plume.

Au moment où ce premier essai achevait de s'imprimer, la maison Gauthier fit faillite et tout fut arrêté par la liquidation de cette grande entreprise, qui périt faute d'ordre et de direction. Les principaux ouvriers essayèrent de sauver quelques épaves de ce désastre en s'associant pour exploiter le brevet d'imprimeur sous la raison Lambert, Proudhon et Maurice, ou Lambert et Cie.

On devait essayer l'exploitation d'un nouveau procédé typographique destiné à faire la fortune de la nouvelle société, mais l'invention ne réussit guère et, dès le mois d'avril 1838, Lambert qui était la cheville ouvrière de l'exploitation dispa-

raissait, laissant à Proudhon des affaires fort embarrassées, et la liquidation ne dura pas moins de cinq années, en sorte que Proudhon se trouva imprimeur malgré lui.

Disons de suite que, dans ce nouveau désastre, l'ancien correcteur rencontra de grandes sympathies et trouva beaucoup de bonne volonté chez ses amis. N'ayant aucun goût pour la direction d'une imprimerie, il voulait suivre la carrière des lettres; mais il fallait vivre. On imagina de l'aider en lui accordant la pension Suard qui allait justement se trouver vacante. Cette pension consistait en une rente annuelle de quinze cents francs, accordée par l'Académie de Besançon pour trois ans, à un jeune bachelier pauvre, ne pouvant compléter ses études et donnant de belles espérances pour l'avenir. Proudhon était pauvre, mais il n'était pas bachelier ; on le reçut aussitôt et le 3 juin 1838 il écrivait : « J'ai passé « le pont aux ânes, je suis bachelier. »

Dans le mémoire qu'il rédigea pour demander la pension, il parlait de sa « candidature ouvrière et de l'affranchissement de ses frères. » M. Pérennès, son protecteur, lui conseilla de retrancher cet alinéa, comme ayant une trop forte odeur de socialisme et de révolution. Il suivit ce conseil sans trop de peine, car lorsqu'il s'agissait de ses intérêts, le candidat sacrifiait assez facilement ses théories.

Proudhon dit qu'il y eut sept concurrents pour obtenir cette pension. Le rapport n'en mentionne

que trois et la commission composée de dix membres fut unanime à présenter le nouveau bachelier. Il avait donc les plus grandes chances de réussir; mais si l'affaire n'eût dû se décider promptement, il aurait perdu sa cause parce qu'il la gâtait.

En effet, il écrivait, le 22 août 1838, la veille de l'élection : « Tout ce qu'il y a de dévots, de têtes « bigotes et de prêtres dans l'Académie est opposé « à mon élection. Je compte pour moi ce qu'il y « a de plus distingué et de plus influent; les *croû-* « *tons* seuls sont contre. Si j'étais aussi suspect « de républicanisme que je le suis d'indépendance « religieuse, je ne réunirais pas trois suffrages. » Or, en ce moment, il n'y avait parmi les votants qu'un seul prêtre, l'abbé Doney, qui était favorable à Proudhon. C'étaient les cléricaux qui avaient fait naître et soutenu sa candidature, son mémoire les avait attendris, sa misère les avait touchés; ce sont des choses que Proudhon dans son orgueil ne pardonna jamais, et plus d'une fois dans la suite il traita les académiciens bisontins « d'imbéciles et de niais » : c'est la reconnaissance démocratique.

Son élection fut proclamée le 24 août, à la séance solennelle. Le rapporteur fit valoir les succès classiques du candidat, ses annotations sur diverses œuvres des Pères de l'Eglise, sa lutte courageuse contre la misère, sa piété filiale envers ses parents, qu'il n'abandonna jamais. En même temps, il lui conseilla de se défier de

la fougue de ses idées et de suivre les avis de M. Droz, de l'Académie française, qui serait chargé de le diriger à Paris.

Le bon professeur Pérennès perdait bien son temps. Proudhon se sentait le pied dans l'étrier, et tout en remerciant « les croûtons » qui l'avaient élu, il exprimait ainsi ses vrais sentiments en écrivant à son ami Ackermann (16 septembre 1838) :

« Vos lettres me rafraîchissent le sang et me « raniment à la foi républicaine. Vous êtes à « Paris ; vous trouvez encore de l'esprit, des « lumières dans cette capitale ; moi, je vis au « milieu d'un troupeau de moutons. J'ai reçu les « compliments de plus de deux cents personnes ; « on me dit que j'ai maintenant la presque cer- « titude d'égaler, sinon peut-être de *surpasser*, « les Jouffroy, les Pouillet, etc. Personne ne « vient me dire : « Proudhon, tu te dois avant « tout à la cause des pauvres, à l'affranchisse- « ment des petits, à l'instruction du peuple. « Poursuis ta route de réformateur ; crois aux « destinées qui te sont promises, mais ne va pas « préférer, au martyre glorieux d'un apôtre, les « jouissances et les chaînes dorées des esclaves. « Toi, enfant du peuple, *filius fabri*, comme on « le disait autrefois de Jésus-Christ, tu abdique- « rais ta conscience, tu apostasierais ta foi pour « être heureux à la manière de ceux-ci et de « ceux-là ! Tes frères ont les yeux ouverts sur « toi ; souffre et meurs, s'il le faut, mais dis la

« vérité.... » Je ne m'avise plus de laisser échap-
« per un seul mot de mes pensées ; j'ai acquis
« la certitude que ma profession de foi me fait
« considérer comme un cerveau frappé, ou tout
« au moins exalté. Je fais rire par ici, mais je
« ne convaincs personne. »

Cette manie de rappeler sans cesse son humble origine et de la reprocher à la société ne quitta jamais Proudhon. Il fut, dès lors, un grand révolutionnaire, parce qu'il était un mécontent perpétuel ; et l'Académie de Besançon s'aperçut bien vite qu'en le protégeant elle couvait un œuf de serpent.

En partant pour Paris avec de pareilles dispositions, le titulaire de la pension Suard devait y faire plus de socialisme que de littérature. Il travaille beaucoup, et de façon orthodoxe ; il donne même des articles à l'*Encyclopédie catholique* (lettre A), concourt pour le prix Volney et n'obtient qu'une mention honorable, parce qu'il « emploie une méthode hasardée et ne tient pas compte des recommandations de l'Institut dans son mémoire intitulé : *Recherches sur les Catégories grammaticales et sur quelques Origines de la langue française.* » Ce jugement de l'Institut (2 mai 1839) justifiait d'avance celui que l'Académie de Besançon allait porter sur une œuvre nouvelle de son pensionnaire.

Le jour même où elle adoptait Proudhon, cette docte Société avait mis au concours les questions suivantes : *De l'utilité de l'observation du di-*

manche considérée sous les rapports de l'hygiène publique, de la morale, des relations de famille et de cité.

Neuf concurrents envoyèrent leur manuscrit : cinq furent écartés comme insuffisants, et les quatre autres se disputèrent le prix. La question était surtout philosophique. On avait choisi pour rapporteur un philosophe émérite, le chanoine Doney ; voici ce qu'il dit du mémoire nº 7, ayant pour épigraphe : *De Sion exibit lex* (la loi viendra de Sion) :

« Le mémoire nº 7 est certainement celui qui « annonce dans son auteur le talent le plus dis- « tingué, ou plutôt, nous devons reconnaître « qu'il révèle en lui un talent vraiment supérieur. « Incomparable quand il s'agit de rechercher « et de découvrir les raisons philosophiques des « choses, il s'élève à une hauteur qui a étonné « tous les membres de votre Commission, et, il « faut le dire, son style répond à l'élévation des « pensées. Il est toujours clair, naturel, coulant, « rapide, plein d'originalité, et tout empreint de « cette chaleur qui naît d'un ardent amour du « bien et de la vérité. Pourquoi faut-il que, au « lieu de se borner à suivre pas à pas le sujet « proposé par l'Académie, il se soit jeté dans des « théories qui y étaient étrangères, en abordant « des questions, soit de philosophie spéculative, « soit de morale et de politique pratique, ou la « droiture des intentions, le zèle du bien, la « grandeur et l'élévation des pensées ne sau-

« raient justifier la témérité des solutions ? »

Après lui avoir signalé les opinions singulières dont son mémoire abonde, le rapporteur ajoute :

« Nous devons dire pourtant que nous l'avons « trouvé parfait, sous le rapport des principes « religieux autant que sous le rapport général « du talent et de la pensée, et nous pouvons lui « prédire qu'un jour il occupera, dans la philo- « sophie de la religion et de l'histoire, un rang « des plus distingués, s'il veut bien rester dans « la sphère de la science spéculative. et laisser « à d'autres les questions d'économie politique et « d'organisation sociale, pour la solution des- « quelles notre siècle ne manque pas de docteurs « prompts à décider et à trancher sur les pro- « blèmes les plus difficiles et les moins com- « pris (1). »

On ne dira certes pas que le futur évêque de Montauban maltraitait l'auteur du n° 7, qui se trouva être Proudhon. Nous avons cité ce passage pour montrer combien le pensionnaire fut ingrat envers ce clergé de Besançon qui voulait le tirer de sa misère, car à ce moment il était dans la misère, sous le poids des charges et des ennuis d'une liquidation qui dura encore trois années, et sa pension était presque toujours mangée d'avance.

Proudhon n'eut que la médaille de bronze,

(1) Séance publique du 24 août 1839.

mais il avait obtenu ce qu'il voulait surtout. Il avait attiré l'attention, et « son discours avait fait jaser plus que les autres »; les opinions singulières qu'on lui reprochait étaient l'essence même de la doctrine qu'il prétendait exposer prochainement. A côté de pages qu'aurait pu signer un Père de l'Eglise, s'en trouvaient d'autres sur les fondements de l'ordre dans la société, sur l'égalité et la justice, qui auraient pu donner l'éveil au parquet. Proudhon ne se le dissimulait point, et en publiant lui-même aussitôt son manuscrit (octobre 1839), il disait : « Je serai peut-« être craint, mais je défie qu'on me poursuive « pour les effroyables choses que j'ai à dire. « J'imprimerai deux cents exemplaires pour les « béotiens du pays, après quoi nous aviserons « aux moyens de faire mieux et d'imprimer pour « des Français. »

Tels furent les débuts de Proudhon et son entrée dans la carrière littéraire.

II

Ce « mieux » qui devait, selon l'idée de son auteur, produire un effet terrible et ébranler le monde, fut son premier mémoire sur la propriété. Il était bien à l'aise pour en parler : « J'étais « pauvre l'année dernière, écrit-il à un ami, « cette année (1840) je suis indigent : j'aurai « 250 francs pour vivre du 20 mars au 20 sep-« tembre. Quand le lion a faim, il rugit... Il faut

« que je tue dans un duel à outrance l'inégalité
« et la propriété. Ou je m'aveugle, ou elle ne se
« relèvera jamais du coup qui lui sera bientôt
« porté. Voici le titre de mon nouvel ouvrage :
« *Qu'est-ce que la propriété? c'est le vol; ou*
« *Théorie de l'égalité politique, civile et indus*
« *trielle*. Je le dédierai à l'Académie de Besan
« çon. Ce titre est effrayant, mais il n'y aura pas
« moyen de mordre sur moi. Tu verras bientôt
« le public dans la consternation... Je prouverai
« ma thèse par *raison mathématique,* ce qui est
« autrement concluant que des preuves morales
« ou métaphysiques. Prie Dieu que j'aie un
« libraire ; c'est peut-être le salut de la nation. »

Si Proudhon brille par la conviction, il faut avouer qu'il ne brille guère ici par la modestie ; et quand il reproche à la société de méconnaître l'oculiste qui va lui ouvrir les yeux, la société pourrait fort bien lui dire : Docteur, guérissez-vous d'abord.

Ce terrible petit volume de deux cent cinquante pages, qui devait produire l'effet de la dynamite sur la société vermoulue, eut grand'peine à trouver un éditeur. Il parut en juin 1840 ; la société resta non seulement sur ses bases, mais ne se douta pas même du danger qu'elle venait de courir.

La dédicace qui en fut faite à l'Académie de Besançon n'était qu'une provocation audacieuse, puisque l'auteur y disait : « Pourquoi ne l'avouerais-je pas, messieurs? j'ai ambitionné vos

« suffrages et recherché le titre de votre pen-
« sionnaire en haine de tout ce qui existe, et
« avec des projets de destruction; j'achèverai ce
« cours d'études dans un esprit de philosophie
« calme et résignée. » C'était dire : Vous n'êtes qu'au début, et je ne continuerai la série de mes discours que pour vous vexer.

Plusieurs biographes ont jeté la pierre à l'Académie de Besançon et répété que, supportant impatiemment l'outrage, elle coupa les vivres à l'insulteur en lui retirant sa pension. Elle avait le droit de le faire, et il en fut question, au moins dans le public ; mais l'Académie prit une mesure bien plus rude pour l'orgueil de Proudhon, elle eut pitié de lui, en lui conservant un secours sans lequel il n'avait plus qu'à partir pour l'Amérique ou la Russie, comme il le reconnaît dans sa correspondance.

Le titulaire a pu se gaudir des débats suscités par sa dédicace provocatrice; ils aboutirent à cette délibération, prise le 24 août 1840 : « 1° L'Aca démie doit à la justice, à l'exemple et à sa propre dignité de repousser par un désaveu public les doctrines contenues dans l'ouvrage : *Qu'est-ce que la propriété ?* ouvrage publié sans son aveu et lui attribuant des principes entièrement opposés aux principes de chacun de ses membres ; 2° si le pensionnaire fait une seconde édition, il lui sera enjoint d'en faire disparaître la dédicace ; 3° ce jugement sera consigné dans ses recueils imprimés. »

Ce fut toute la punition infligée. Proudhon prétend que dans cette affaire les dévots, les littérateurs et les avocats (!) furent contre lui. Il reconnaît cependant que l'abbé Brocard figura parmi ses plus chauds défenseurs. A ce moment même où il ne pouvait plus payer ses ports de lettres et faisait à pied le voyage de Besançon à Paris (406 kilomètres), le chanoine Pessière aidait à la liquidation de l'imprimerie, en admettant le fils de son associé Lambert parmi les enfants de chœur de la métropole. Voilà comment les dévots le persécutaient (octobre 1840).

Ses meilleurs amis lui avaient reproché les formes acerbes qu'affectait son langage. Il répondit qu'il se sentait assez fort désormais pour être moins rude et se passer « de la mitraille déclamatoire », trop fort pour avoir besoin de gros mots.

Un moment pourtant, Proudhon ne fut pas sans inquiétude et pensa que ce premier mémoire serait poursuivi. L'Académie des sciences morales et politiques avait fait comme celle de Besançon, repoussé l'hommage de son livre ; mais M. Blanqui, chargé du rapport, tout en blâmant l'exagération de la doctrine et la crudité des expressions, traita l'auteur en savant et sa réfutation bienveillante épargna des poursuites au terrible ouvrage. Proudhon s'en montra reconnaissant et Blanqui fut à peu près le seul des économistes qu'il épargna dans la suite.

C'est à ce protecteur inattendu qu'il adressa

son second mémoire, intitulé : *Lettre à M. Blanqui*. Cet écrit de cent vingt pages, développant et expliquant le premier, parut en avril 1841, malgré l'engagement signé par Proudhon de ne rien publier avant la fin de l'année scolaire.

Cette nouvelle incartade faillit le faire poursuivre par les tribunaux, car il déclarait une guerre ouverte aux bourgeois. Toujours prudent et sentant le danger, il chercha un protecteur dans la personne du ministre Duchatel, qui ne lui répondit pas, et il écrivait : « Je passerai à « force de science et de métaphysique, de pré« cautions et de bon sens. »

Voilà pourquoi il protestait de ses bonnes intentions, déclarant ne pas vouloir mettre tout sens dessus dessous, mais convertir le monde à ses idées et prendre la propriété, non par la tête, mais par la queue, c'est-à-dire par le bénéfice et l'intérêt, pour ramener sur la terre l'égalité qui fut toujours son rêve.

Un phalanstérien ayant attaqué son livre et sa théorie de la propriété, Proudhon répondit par son *Avertissement aux propriétaires*, ou lettre à M. Considérant.

Ici sa polémique dépasse toute mesure. Laissant un instant les bourgeois, il tombe à bras raccourci sur les « capacités, » comme on disait alors, sur les hommes de talent et de génie, les journalistes, écrivains et autres personnages dépassant le niveau de l'égalité qu'il voudrait établir. Il annonce « qu'un jour viendra où l'im-

« mense majorité des humains, sans être iden-
« tiques, seront équivalents de capacités comme
« ils seront égaux par le salaire. »

Cette fois, le parquet s'émut, saisit la brochure et invita Proudhon à comparaître quelques jours après devant les assises du Doubs pour avoir : 1° attaqué la propriété ; 2° excité à la haine du gouvernement et de plusieurs classes de citoyens ; 3° offensé la religion. L'accusé comparut le 3 février 1842, et lut pour sa défense un mémoire sarcastique tendant à montrer au jury que ce farouche anarchiste faisait de la pure philosophie, n'en voulait ni aux rois ni aux prêtres, ni aux académiciens ; que le jury n'entendant rien aux questions métaphysiques, était trop éclairé pour condamner une doctrine inaccessible à d'honnêtes bourgeois ; et les honnêtes bourgeois le crurent sur parole en votant son acquittement.

Cette comédie si heureusement terminée ne laissa pas de l'impressionner beaucoup, et il reconnut dans ses lettres qu'il valait mieux avoir des démêlés avec l'Académie de Besançon qu'avec les assises du Doubs.

Malgré ses succès en cour d'assises, l'ancien pensionnaire Suard n'était toujours pas heureux ; son imprimerie, dont il avait repris la direction, marchait péniblement et ne trouva d'acquéreur qu'en 1843. Ses amis s'occupaient de lui obtenir à la mairie un emploi de 2.400 francs ; on pensait aussi à lui confier les archives de la préfecture, et un moment il se croit sûr de réussir, parce

que l'archevêque, Mgr Mathieu, appuie sa demande. En attendant, il travaille à un livre nouveau dont la publication produira grand effet ; on n'osera pas le destituer de peur de scandale, et il aura la gloire d'être le réformiste le plus avancé de l'époque, en même temps que le protégé de l'archevêque et du préfet, l'employé du gouvernement de Louis-Philippe. Si on le destitue, cela le pose en martyr et lui donne du renom ; si on ne le destitue pas, « il sera plus fort que qui que ce soit en France. »

Par ces calculs renouvelés de Perrette la laitière, et peut-être plus naïfs que machiavéliques, Proudhon croyait jouer ses protecteurs ; il ne joua que lui-même.

Le P. de Ravignan étant venu prêcher l'Avent de 1842 à Besançon, l'imprimeur de la rue des Chambrettes trouva que le jésuite n'entendait rien à la prédication ; il annonça que si le dominicain Lacordaire osait venir prêcher le Carême suivant, comme le bruit en courait, tous ses discours seraient critiqués et relevés dans un écrit hebdomadaire par lui Proudhon, qui prétendait bien amuser le public bisontin.

C'est ainsi qu'il songeait à remercier l'archevêque de sa bienveillante intervention en sa faveur.

Proudhon eut autre chose à faire. Son imprimerie était en vente depuis près de cinq ans, il trouva enfin preneur le 4 février 1843 ; il s'en débarrassa en faveur de M. Bintot, mais avec

7.000 francs de déficit. Il ne fut admis ni à la préfecture, ni à la mairie, et se demanda pour quoi. Le public bisontin n'eut qu'une voix pour dire : « C'est parce que vous êtes trop mauvais « coucheur. »

« Repoussé de la préfecture et de la mairie, « suspect au parquet, hostile au clergé, redouté « de la bourgeoisie, sans profession, sans avoir « et sans crédit, voilà, dit-il, où je suis arrivé à « trente-quatre ans. »

Le tableau n'est pas flatté, mais il est vrai. Il ne lui restait plus qu'à partir pour Paris, afin d'y continuer sur un théâtre mieux disposé la carrière de pamphlétaire et de révolté qui se dessinait de plus en plus comme devant être la sienne. Après avoir dit tout le mal possible des journalistes, il voulait entrer dans leur corporation « afin de faire enrager bien des gens. »

Cette louable disposition devait aboutir seulement quelques années plus tard. Il venait de publier le plus faible de ses ouvrages : *Création de l'ordre dans l'humanite*, ou *Principes d'organisation politique* (Besançon, in-12, 1843), quand un ancien camarade de collège lui offrit un emploi dans sa maison de commerce de Lyon. Les houilles, les transports sur le Rhône et la Saône formaient les bases de ce commerce, sur lequel Proudhon a laissé de pittoresques détails. Il surveilla d'abord les remorqueurs, puis fut chargé du contentieux, rédigea des mémoires, suivit les procès et les fit souvent gagner à ses patrons. Il

se plaint de « la vie brute et matérielle » qu'il mène ; mais l'activité qu'il est obligé de déployer sur les quais, les voyages qu'il fait fréquemment à Dijon, à Paris, Besançon et Mulhouse pour soutenir les procès de la compagnie ne l'empêchent pas d'étudier et d'écrire.

Il plaide contre les chemins de fer pour les bateaux, se lance dans la philosophie allemande, étudie les différents systèmes d'économie politique et les problèmes sociaux qu'il veut résoudre d'une manière définitive, et c'est dans ce but qu'il a publié le *Système des contradictions économiques*, ou *Philosophie de la misère* (2 vol. in-8°, 1846), un de ses plus remarquables ouvrages.

C'est dans ce volumineux traité que Proudhon complète ses premiers mémoires établissant que la propriété c'est le vol, par cette autre proposition : *Dieu c'est le mal.* L'étrange philosophie qu'il professe est un mélange de catholicisme, de manichéisme et de socialisme n'appartenant qu'à lui et constituant ce qu'on appelle la doctrine proudhonienne. Il fait preuve d'une logique vigoureuse et qui serait écrasante pour tous ses adversaires, si elle ne s'appuyait sur des principes faux.

Selon sa coutume, il avait pris pour devise une parole de l'Ecriture : *Destruam et ædificabo.* Il exécuta fort bien la première partie du programme et détruisit tout, mais il ne put rien réédifier. Les socialistes qu'il malmenait fort lui gardèrent rancune et se levèrent contre lui ; en

Allemagne, Karl Marx, le futur fondateur de l'*Internationale*, le réfuta longuement, et le grand penseur de l'Espagne catholique, Donoso Cortès, lui fit l'honneur de le traiter comme un des rationalistes les plus savants de l'époque, tout en portant sur lui des jugements dictés par le bon sens et ratifiés par l'histoire. Après avoir rendu hommage à sa science théologique, qui est la raison de sa supériorité sur tous les autres socialistes et ennemis de la révélation, montré la méthode sophistique qu'emploie le philosophe de Besançon pour dénaturer les mots et tromper ses adversaires, le grand publiciste porte ce jugement, que son contradicteur se chargea bientôt de justifier : « On trouve chez lui des pages que « pourraient signer tous les partisans de l'ordre ; « elles sont à l'adresse de tous les hommes turbulents ; on en trouve d'autres que pourraient « revendiquer les plus fanatiques démocrates : « elles sont dirigées contre les amis de l'ordre. « Dans quelques-unes il fait parade de l'athéisme « le plus immonde ; en les écrivant il a en vue « les catholiques ; d'autres pourraient être « avouées par le catholique le plus fervent, elles « sont destinées aux oreilles des matérialistes « et des impies. Le bonheur suprême de cet « homme est de forcer tout le monde à lever la « main contre lui, et de la lever, lui, contre tout « le monde. Quand il déclare son ennemi qui-« conque voudrait le gouverner, il ne révèle que « la moitié de son secret ; on le saurait tout en

« tier s'il déclarait son ennemi quiconque le sui-
« vrait et lui obéirait. Que le monde se fasse un
« jour proudhonien, M. Proudhon, par contraste,
« cessera de l'être ; M. Proudhon se pendra au
« premier arbre venu... Si l'on me demandait
« quel est le trait saillant de sa physionomie
« morale, je répondrais que c'est le mépris des
« hommes... Ce qu'il dit parfois est si étrange,
« et il le dit d'une si étrange manière que l'esprit
« demeure en suspens, ne sachant si c'est un
« homme qui parle ou si c'est un démon, s'il
« parle sérieusement ou s'il se moque. »

Après avoir écrit un ouvrage pareil, Proudhon ne pouvait plus aller qu'à Paris. « Quiconque me « parle de Dieu en veut à ma liberté ou à ma « bourse. Dieu, retire-toi ; tu n'es que le bour- « reau de ma raison, le spectre de ma con- « science », s'était-il écrié, et ce blasphème semble être le résumé de ses *Contradictions*. Aussi ne doit-on pas s'étonner que le batelier philosophe n'ait pas pu supporter de maître.

Quoique très absorbant, son emploi était lucratif et honorable, mais Proudhon désirait autre chose et frémissait sous le joug. Quand son père meurt (30 mars 1846), il exprime le regret de n'avoir pu lui donner la satisfaction de le voir occuper une place plus brillante. C'est sans doute pour arriver plus sûrement et plus vite à cette position désirée, qu'étant près de sa mère malade à Burgille-les-Marnay, il vient à Besançon se faire affilier à la Franc-Maçonnerie pour laquelle

il n'avait guère plus d'estime que pour le Phalanstère (8 janvier 1847). A cette époque déjà, on ne dédaignait pas l'appui des Loges pour parvenir.

Cette précaution prise, il se créa des difficultés avec ses patrons pendant l'été et leur signifia brusquement son départ au mois d'octobre suivant. « Je veux être maître à mon tour, écri-« vait-il, ne fût-ce que d'une hutte de sauvage, « d'une ligne et d'un hameçon. » L'île dans laquelle ce nouveau Robinson désirait se retirer s'appelait Paris ; le joug de ses maîtres de Lyon lui pesait ; il voulut aller à Paris pour tenter la fortune.

Sur la fin de l'automne, il vient faire ses adieux à Besançon, et c'est là que nous l'avons vu et entendu le jour même de son départ. Son filleul, l'ex-enfant de chœur, Alexandre Lambert, qui venait de passer brillamment ses examens du baccalauréat, dit à deux de ses camarades :

« — Voulez-vous voir Proudhon, mon parrain ?

« — Mais volontiers, c'est un personnage rare. »

Nous partons tous trois pour le n° 99 de la rue Battant, où il était descendu chez un ami, et, tandis qu'il entretient son filleul, nous le regardons avec curiosité. Il était vêtu d'un pantalon gris brun, d'une longue houppelande verte avec un chapeau de feutre à forme basse comme en portaient les bateliers du canal Monsieur, et chaussé de gros souliers à clous. C'est bien le

costume qui l'avait fait prendre pour un fumiste par Joseph Garnier, membre de l'Institut. Il détourna son filleul d'aller à Paris pour le moment, lui promettant de l'aider plus tard quand il aurait lui-même une position, et il termina en l'embrassant avec ces mots en guise d'adieu : « Alexandre, sous peu il y aura une révolution « et je deviendrai ministre ou j'aurai la tête cas- « sée. » Il nous salua et la voiture partit aussitôt. Quatre mois après, la révolution de février (1848) éclatait et le filleul allait rejoindre le parrain pour écrire des articles furibonds dans les journaux avancés.

Proudhon, qui voulait être journaliste et faire surtout ce qu'il appelait une révolution économique, devait travailler à un nouveau journal appelé *Le Peuple*. Les idées que devait soutenir cette feuille parurent trop avancées au gouvernement de Louis-Philippe que Proudhon appelait « le dernier roi des Français » ; elle ne put s'épanouir qu'après la révolution.

A ce moment, Proudhon était en proie au chagrin et au découragement ; il venait de perdre sa mère qu'il aimait beaucoup et voyait avec tristesse approcher la République que personne, à son avis, n'était prêt à recevoir.

C'est dans ces dispositions qu'il écrivit un ouvrage destiné à faire suite au *Système des contradictions*, il l'appela *Solution du problème social*, et deux livraisons seulement avaient paru lorsque la liberté de la presse, décrétée par le gou-

vernement provisoire, vint lui mettre à la main cette plume de journaliste que depuis si longtemps il désirait manier.

Comme bien d'autres, il fut surpris par la soudaineté de la chute royale et vexé de voir arriver au pouvoir les hommes du *National,* qu'il détestait cordialement. Pendant un mois, il sembla se recueillir, et, le 1er avril 1848, il débutait comme rédacteur dans le *Représentant du peuple,* journal fondé par un obscur écrivain nommé Fauvety, qui trouvait dans Proudhon un vrai trésor.

La violence et l'originalité de ses articles attira si bien l'attention, qu'au bout d'un mois Proudhon était cité comme le plus terrible des apôtres de la démocratie. Sa renommée grandissait à Paris, tandis qu'elle achevait de se ruiner à Besançon. Ses amis l'ayant proposé pour la députation du Doubs, il obtint 1.270 voix dans sa ville natale et 200 dans le reste du département. Le dernier élu en avait 22.000. Presque toutes les feuilles du temps ont reproduit l'article sauvage dans lequel il apprécie les élections du 23 avril 1848 et déclare qu'elles sont l'œuvre des prêtres, des bourgeois, des politiques, l'immolation des prolétaires et des ouvriers. La fameuse « colère du peuple » dont il menace les vainqueurs était comme la préface des effroyables journées qui ensanglantèrent Paris au mois de juin; mais ces violences mettent le journaliste en relief et les Parisiens, qui ne le connaissaient pas six semaines auparavant, raffolent de lui. Au

15 mai, on parle de le faire membre du nouveau gouvernement, avec Blanqui et Barbès; aux élections complémentaires du 4 juin, il est élu représentant de la Seine immédiatement après M. Thiers et avant M. Victor Hugo.

Arrivé si vite à la législation, Proudhon pouvait bien espérer devenir ministre dans un temps où les ministres duraient quelques semaines; mais il n'était pas assez souple pour s'astreindre à suivre un parti et se montra égal à lui-même en faisant aussitôt bande à part et se posant en chef de secte.

Il avait sa philosophie à lui, sa politique à lui. On propose l'abolition de la peine de mort : il vote contre avec la droite; et, si on eût demandé l'abolition de la propriété, il eût voté pour, avec ses plus grands ennemis.

Pierre Leroux, élu en même temps que lui, ayant fait le premier discours franchement socialiste prononcé devant l'Assemblée, Proudhon ne voulut pas rester en arrière et le dépassa en excentricité par la proposition dont il prit l'initiative. On accusait les socialistes de n'être point pratiques; le nouveau représentant voulut l'être en demandant que l'Etat s'emparât du tiers des fermages, des loyers, des rentes et intérêts du capital afin d'arriver à la gratuité du crédit et de consolider à jamais la République.

M. Thiers, chargé d'examiner cette proposition et de faire le rapport, démontra sans trop de peine que ce projet, au lieu de faire gagner

quinze cents millions à l'Etat et autant aux débiteurs, amènerait une perturbation générale qui conduirait à de nouvelles journées de juin. Proudhon, selon son habitude, déclara d'un air candide que M. Thiers ne l'avait pas compris et demanda huit jours pour préparer sa démonstration. Le développement eut lieu le 31 juillet 1848. Proudhon avait une tenue fort correcte ce jour-là, et les Parisiens entassés dans les tribunes, en voyant leur député, s'écrièrent : « Mais c'est un bourgeois ! » Pendant trois heures « le bourgeois », sans s'intimider, développa ses paradoxes et ses doctrines socialistes au milieu des interruptions, des apostrophes, des murmures et des rires de l'Assemblée qui trouva ses propositions odieuses, ne voulut pas même les discuter parce qu'elles étaient « contraires aux principes de la morale et faisaient appel aux plus mauvaises passions. » Sur les 692 votants, Proudhon n'obtint qu'un seul suffrage, celui de l'ouvrier Greppo. L'effet qu'il voulait obtenir était produit : il passa pour un grand ami du peuple, pour le vrai représentant des faubourgs de Paris.

Chose assez surprenante, l'*Univers* fut le seul journal qui prit la défense de Proudhon et blâma l'Assemblée de l'avoir traité avec tant de dédain alors qu'il représentait 77.000 électeurs et ne faisait après tout que tirer les conséquences des doctrines professées depuis trois siècles par les hérétiques et les philosophes, et appliquées par

plusieurs gouvernements. Si la propriété laïque est sacrée, si c'est un crime d'y toucher, com ment se fait-il que vous fassiez si bon marché de la propriété religieuse, que vous applaudissiez la confiscation des biens d'église décrétée par les révolutions ? Son origine n'est-elle pas la même et sur quoi vous appuyer pour admettre l'une et repousser l'autre ? Ces arguments embarrassaient fort les économistes, et les politiques qui, comme M. Thiers, n'avaient pas toujours eu sur la propriété des idées absolues, se trouvaient très gênés par la logique impitoyable de ce rêveur qu'ils affectaient de mépriser.

Le journal de Proudhon avait causé un préjudice immense au *National*, dont la coterie recueillait tout le bénéfice de la Révolution. Dans l'espace de deux mois, le *Représentant du peuple* en vint à tirer 70.000 exemplaires, chiffre énorme pour le temps ; sa violence le fit saisir après les journées de juin et supprimer le 21 août 1848.

Après son échec du 31 juillet, Proudhon ne pouvait plus affronter la tribune ; il s'occupa exclusivement de journalisme et de polémique. Le cautionnement exigé par la nouvelle loi sur la presse le gênait pour fonder un journal à lui ; il reparaît cependant, le 23 novembre 1848, à la tête du *Peuple,* vote contre la Constitution, attaque tous les candidats à la présidence de la République, maltraite le traître Ledru-Rollin, se rallie au martyr Raspail, qui obtint 36.000 voix sur huit millions d'électeurs, et finit l'année

sous les malédictions des socialistes et communistes qui le traitent d'athée, de mystique et de jésuite.

Dès lors commencent entre lui et les écoles rivales une guerre à mort et un échange de lettres plus mordantes l'une que l'autre. Cette lutte, propre à éclairer le public autant qu'à l'amuser, projette des lueurs sinistres sur l'état de la société et donne peut-être raison à Proudhon qui persiste à dire : « On ne me comprend pas ; je « suis venu cent ans trop tôt. »

« Monsieur Proudhon, lui écrit Considérant, « vous avez dépassé à notre égard toutes les « bornes, vous et les vôtres. Eh bien, recevez-en « nos remerciements profonds. Vous vous appe- « lez *destruction*, vous n'êtes qu'un *bourreau.* »

« Monsieur Considérant, répond Proudhon, « vous avez usé et abusé de la crédulité du peu- « ple, vous et votre parti ; vous êtes morts ; le « 24 février vous a tués. Va, pauvre âme, tu n'es « plus qu'une ombre ; je vais réciter pour toi le « *De profundis* et je donnerai quinze sous pour « te faire dire une messe. »

Les socialistes crurent jouer un excellent tour à Proudhon en lui rappelant son passé. Le 26 mars, on voyait sur les murs de la capitale une immense affiche jaune portant ces mots : « Candidature du citoyen Proudhon. *Aux électeurs catholiques.* » Suivait une déclaration énergique contre les *apostats,* signée P.-J. Proudhon. La rédaction du *Peuple* s'inscrivit en faux le soir

même, déclarant que Proudhon, étranger à cette affiche, ferait rechercher et poursuivre l'auteur et l'éditeur. On s'amusa beaucoup de l'aventure, car Proudhon reconnut le lendemain que cette page contre les apostats avait été écrite par lui pour l'*Encyclopédie catholique* dix ans auparavant. Il rejeta l'affiche sur la police et les Jésuites.

A ce moment, il lui arrivait une mésaventure plus sérieuse et dont les suites furent autrement graves. Depuis la fin de janvier 1849, le philosophe était sorti des nuages de la spéculation pour essayer ses principes sur le terrain mouvant de la pratique. Persuadé que le travail et la circulation donnent seuls de la valeur aux choses, il entreprit de fonder une banque populaire au capital de cinq millions, divisé en actions de cinq francs, pour être à la portée de toutes les bourses. Il paraît de bonne foi comme toujours, il jure « devant Dieu et devant les hommes, sur l'Evangile et sur la Constitution », qu'il entreprend cette œuvre pour le salut du peuple et qu'elle est une question de vie ou de mort pour lui et pour ses principes ; il publie ses statuts et prend pour titre et raison sociale : *Banque populaire;* Proudhon et Cie. Cette entreprise, modeste d'abord, devait servir de type et grandir au point d'arriver à l'abolition de l'intérêt, à la circulation gratuite des valeurs et, un jour, à la suppression du capital.

Certains ont prétendu que Proudhon reçut des

sommes considérables, mais M. Eugène Pelletan qui devait être bien informé accuse une maigre recette de 17.000 francs.

Au moment même où l'affaire se montait, le nouveau banquier lui portait un coup mortel. Ayant publié un violent article contre la responsabilité du Président de la République, il vit son journal saisi de nouveau et le ministre de la justice réclama des poursuites contre lui. Proudhon avait si peu de regret, que le lendemain il reprit sur le même ton. L'Assemblée nationale, dans sa séance du 14 février, autorisait les poursuites et renvoyait l'auteur devant le jury de la Seine qui lui octroya du premier coup trois ans de prison et 3.000 francs d'amende (28 mars 1849).

S'il se sauva en Suisse, comme le prétendent ses biographes, il le fit du moins honnêtement, car il avait demandé un congé d'un mois à l'Assemblée, en avait appelé à la cour de cassation des sévères décisions du jury, et c'est à Genève ou à Bruxelles qu'il alla préparer son plaidoyer. Il n'emportait avec lui qu'un coup de poing reçu de M. Félix Pyat dans les couloirs, et demanda du temps aux actionnaires pour rembourser les 17.933 francs déjà versés. Devant tant de bonne foi, toute poursuite judiciaire fut arrêtée, mais le journaliste avait tué le banquier, et l'école socialiste triompha bruyamment de cet insuccès.

Un mois plus tard, le mandat de l'Assemblée constituante expirait. Proudhon, bien qu'il obtînt 103.000 suffrages à Paris, ne fut pas réélu,

tandis que ses adversaires, Leroux, Pyat et Considérant, se virent continuer leur mandat. La lutte entre son journal et les principaux organes du communisme était extrêmement vive, on en jugera par cette appréciation tirée de la *République démocratique et sociale* du 3 juin 1849

« Pour l'honneur de l'humanité et de la presse,
« nous aimons à penser que la raison du citoyen
« Proudhon a succombé aux coups qui l'ont
« frappé successivement depuis moins de trois
« mois. Sa condamnation, la ruine de la Banque
« du peuple, sa non-réélection, la perspective de
« l'exil et de la prison, il n'en fallait pas tant
« pour ébranler le cerveau d'un homme qui n'a
« jamais vécu que d'orgueil et d'envie et qui est
« plus ambitieux à lui seul que toute la compa-
« gnie de Jésus dont il suit fidèlement les pra-
« tiques. »

Ces divers échecs et ces injures prodiguées par des frères ne produisirent point sur Proudhon des effets aussi fâcheux, et, le jour même où paraissait cet article, il avait pris le parti original de se constituer prisonnier. Il se faisait écrouer à la Conciergerie pour purger sa condamnation de trois ans.

Il s'était dit qu'au milieu des agitations et des émeutes sans cesse renaissantes à cette époque troublée, un homme politique et en vue était beaucoup plus tranquille sous les verrous d'une prison que dans un bureau de journal ou sur les sommets de la montagne législative. Logé,

nourri et chauffé par l'Etat, le prisonnier politique peut s'accorder les aises de la vie; on lui donne des livres, il peut écrire, avoir des relations et même soigner sa clientèle dans les journaux. Que lui faut-il de plus? Il inspire grand intérêt; pour peu qu'il soit notable, on le considère comme un martyr; en cas de révolution, il ne risque pas d'être tué sur une barricade; si son parti triomphe il est sûr de devenir ministre. Un an plus tôt, Proudhon aurait certainement fait partie du gouvernement provisoire. Il n'avait donc nullement perdu la tête comme ses adversaires l'en accusaient, il arrivait même en prison au bon moment, car huit jours plus tard l'échauffourée du 13 juin était fatale à Ledru-Rollin, Considérant et autres. L'imprimerie du *Peuple* était saccagée et le journal succombait. A tout prendre, Proudhon était plus heureux que Régulus, et les journalistes eurent tort d'être surpris de son retour.

Dégoûté de la vie législative, il refusa toute candidature et se remit à l'étude des questions qui l'avaient passionné. Les lignes suivantes, qu'il adressait à un vieil ami quelques années plus tard, montrent qu'il n'avait point mal calculé.

« L'acharnement déployé contre ma personne « m'exaltant jusqu'à la frénésie, fit de moi ce « que l'on a vu depuis...

« ...Cette vie ne pouvait durer : la cour d'as- « sises m'envoya, avec l'autorisation de l'As-

« semblée, en prison pour trois ans. En me trai-
« tant avec cette rigueur, les juges me sauvèrent
« la vie. Depuis près de cinq ans que fut pro-
« noncée ma condamnation, j'ai beaucoup tra-
« vaillé, beaucoup vu, beaucoup appris; je n'ai
« pas changé sans doute, mais je suis devenu
« tout ce que je puis être; et j'espère encore que
« l'avenir prouvera aux amis et aux ennemis
« que je vaux mieux que ma réputation, et qu'il
« y a véritablement en moi quelque chose. »

Il se faisait illusion, car ses ouvrages, dans l'avenir, ne seront guère moins violents que ceux du passé. Son journal, devenu la *Voix du peuple* (1er octobre 1849) puis le *Peuple de* 1850 (15 juin-13 octobre 1850), succomba sous le poids des amendes, et les quatre journaux tués sous lui le ruinèrent quatre fois.

Durant sa captivité il publia : *Les Confessions d'un révolutionnaire* (in-12, 1849) ; *Idées révolutionnaires* (in-12, 1849); *Gratuité du crédit*, résumé des discussions avec Frédéric Bastiat (in-18, 1850), et *La Révolution sociale démontrée par le coup d'Etat du 2 Décembre* (in-18, 1852). Ces ouvrages se vendirent assez bien, mais la faillite de l'éditeur lui fit perdre trois mille francs sur son bénéfice.

C'est au milieu de ses plus violents débats avec Pierre Leroux et Louis Blanc, vers la fin de 1849, que Proudhon songea pour la première fois à se marier. On aurait pu croire que quelque miss anglaise, séduite par les excentricités de ce

bouledogue du socialisme, comme l'appelait son compatriote Devoille, viendrait lui offrir sa main, son cœur et sa fortune; mais il n'en fut rien. Proudhon fit un mariage d'inclination, il épousa une femme sans fortune, mais qui lui plaisait. On le laissa sortir de prison pour publier ses bans, puis pour se marier (janvier 1850), et voici la manière naïve et franche dont il raconte son mariage à un ami. « J'ai épousé, à quarante ans, « une jeune et pauvre ouvrière, non par passion, « tu conçois sans peine de quelle nature sont « mes passions; mais par sympathie pour sa « position, par estime de sa personne, parce « que, ma mère morte, je me trouvais sans « famille; parce que, le croiras-tu! ..... j'avais « la fantaisie du ménage et de la paternité. Je « n'ai pas fait d'autres réflexions... Depuis quatre « ans, ajoute-t-il (5 mars 1854), la reconnaissance « de ma femme m'a valu trois petites filles « blondes et vermeilles que leur mère a nour- « ries et élevées elle-même, et dont l'existence « remplit aujourd'hui presque toute mon âme... « La paternité a comblé en moi un vide im- « mense, elle m'a donné un lest qui me man- « quait, un ressort que je ne me suis jamais « connu. Je regrette de n'avoir pas été, en 48, « père de famille au moins depuis cinq ou six « ans. »

Il est probable que tout le monde y aurait gagné, et si Proudhon avait toujours écrit d'une manière aussi sensée, il aurait fait oublier bien

des écarts. Ajoutons, pour compléter ce tableau, qu'il voulut donner à sa fille aînée le nom de Catherine, dont ses amis se moquaient : c'était le nom de sa mère.

C'est à la fin de 1850 que Proudhon intenta à un libraire de Besançon un procès singulier, qui fit du bruit et mérite d'être raconté. Nous avons dit que l'*Essai de Grammaire générale* imprimé en 1837 n'avait pu voir le jour. Les feuilles, renfermées dans des caisses, étaient restées au siège de la société. Fatigué de voir ces caisses encombrer son grenier depuis treize ans, le propriétaire exigea leur disparition.

« — Que faut-il en faire ? » demanda l'associé au pensionnaire de Sainte-Pélagie.

« — Vendez-les, dit Proudhon, et tirez-en le « parti que vous pourrez. »

On les vendit au papetier Renaud à raison de quarante francs les cent kilos ; celui-ci les céda pour cinquante francs au bouquiniste Baudot qui vendait vingt-cinq centimes l'exemplaire en feuilles, aux élèves du grand séminaire. Un libraire ecclésiastique racheta le reste de l'édition pour soixante-quinze francs les cent kilos, fit brocher les feuilles, y ajouta une couverture imprimée et mit les volumes en circulation. Les éditeurs Gaume, de Paris, lui en prirent cent exemplaires et le reste s'écoulait paisiblement en Franche-Comté, quand un jour l'avocat Oudet, défenseur des causes démocratiques, arriva suivi d'un huissier, pour opérer la saisie de ces

exemplaires dont Proudhon réclamait la propriété. Le libraire tient bon, un procès s'engage et le tribunal de commerce de Besançon, pour soutenir la propriété littéraire, qui n'était pas en cause, condamne l'acheteur Turbergue : 1° à rendre au prix d'achat les volumes restants ; 2° à payer à raison de quatre francs le kilogramme les exemplaires déjà vendus. (22 mars 1851.) Turbergue en appela, soutint qu'on lui avait vendu ces vieux papiers sans restriction aucune et produisit l'avis de la chambre de librairie de Paris déclarant que quand un ouvrage doit être mis au pilon, comme Proudhon prétendait vouloir y mettre son *Essai*, le vendeur a soin d'indiquer sa volonté en dénaturant l'œuvre, supprimant des feuilles, etc. Le fait d'y ajouter une couverture n'est point un vol littéraire ni une entreprise contraire au droit de l'auteur.

Le vrai motif de l'ardeur que mit Proudhon à revendiquer ses prétendus droits était celui-ci. Ce premier ouvrage, écrit selon les principes chrétiens de l'exégèse biblique, tranchait trop avec ses œuvres d'alors qui avaient pour but unique de glorifier la libre-pensée et la révolution. Ses adversaires triomphants lui faisaient un crime de cette œuvre et s'écriaient à l'envi : « Voyez ce Proudhon qui se donne pour l'apôtre « et le défenseur incorruptible de la révolution, « ce n'est qu'un défroqué et un transfuge, il « était jadis le plus vigoureux soutien du parti « prêtre. »

D'autres ajoutaient : « Vous entendez ce fou-« gueux ennemi des bourgeois. Il proclame que « la propriété c'est le vol, et le voilà qui se fait « payer sa prose à raison de quatre francs le « kilogramme ! »

Ces quolibets exaspéraient Proudhon, d'autant plus que la chose traînait en longueur, et son premier soin en sortant de prison (4 juin 1852) fut de venir prendre l'air à Burgille-les-Marnay chez son frère, puis d'aller trouver le libraire incriminé pour lui proposer un arrangement au nom de leurs anciennes relations qui avaient été fort bonnes. Proudhon, n'étant pas sans inquiétude sur l'issue du procès, se montra disposé à faire des concessions.

« — Il est vrai, répondit Turbergue, que nous « avons été fort bien ensemble, mais alors vous « étiez raisonnable. Vous m'avez attaqué injuste-« ment et m'avez choisi de préférence aux autres « pour démontrer que ma propriété est un vol ; « ne trouvez pas mauvais que je défende mon « honneur et que j'aille jusqu'au bout. »

Proudhon, qui ne s'est jamais vanté de cette démarche, se retira fort désappointé, et l'arrêt rendu au mois de décembre suivant le débouta de ses demandes et proclama la bonne foi de Turbergue et des acheteurs précédents.

Les étudiants externes en théologie, qui avaient fait naître le procès en achetant les premiers exemplaires, assistaient à la séance, et Proudhon rentré à Paris ne manqua pas d'accuser

l'archevêque et le clergé d'avoir gagné les juges qui s'étaient prononcés à l'unanimité contre lui. Le public s'amusa de l'aventure qui fut extrêmement sensible au condamné. Il se mit à invectiver de plus belle contre ceux qu'il regardait comme ses persécuteurs, et noua vers cette époque des relations avec le César déclassé Jérôme Napoléon, qu'il comptait parmi les serviteurs éminents de la révolution. Le prince Napoléon, qui ne s'étonnait pourtant pas facilement, l'arrêta un jour au milieu d'une discussion sur les réformes à faire dans la société :

« — Mais quelle société rêvez-vous donc ? » demanda-t-il.

« — Prince, répondit Proudhon avec son « accent sarcastique, je rêve une société où je « serai guillotiné comme conservateur. »

Le gouvernement impérial avait accordé une certaine liberté à Proudhon ; on le laissait sortir de prison une fois par semaine pour dîner avec sa femme, ses amis et collaborateurs de la *Voix du peuple ;* mais cela n'empêchait pas ses écrits d'être surveillés d'assez près. Cette impuissance l'humiliait fort et la terreur qui s'attachait à son nom le gênait même pour gagner sa vie. Il ne voit que contre-révolution, aristocrates et jésuites partout, accuse l'Empereur de leur être vendu et attend Henri V qu'il trouve seul logique et conséquent avec les principes par lui représentés. On dirait qu'il étouffe parce que la révolution semble un instant comprimée, et voici

comment il expose sa situation pendant les deux premières années de l'Empire :

« Maintenant la carrière littéraire m'est à peu « près entièrement fermée. Aucun imprimeur, « aucun libraire, à Paris, n'oserait se charger « d'éditer ou de vendre rien de moi. Tout écrit « signé de mon nom a dû disparaître des étalages « et des catalogues... Il me restait en dernier « lieu un libraire avec qui j'avais un traité pour « un ouvrage historique de haute importance; ce « libraire a été ruiné et il vient de liquider. Pour « le moment, je m'occupe, tout en suivant mes « études, de quelques travaux de rédaction pour « des intérêts privés qui veulent bien utiliser « mes services et qui, encore, ont grand soin de « dissimuler le ministère suspect qu'ils ont le « courage d'employer. J'ai essayé de solliciter « un emploi quelconque dans les affaires, par- « tout je me suis vu écarté avec effroi; il semble « que la société, convaincue sérieusement que je « suis son plus grand ennemi, m'excommunie. « *Terra et aqua interdictus sum !* »

Il rend cette justice à la police, qu'elle le laisse tranquille, parce qu'elle le sait aussi dédaigneux des jacobins que des légitimistes, et sans danger pour la rue. Pourvu que la révolution continue il sera content, voilà toute sa préoccupation. En attendant ces jours meilleurs, il cherche un terrain moins brûlant que celui de la politique révolutionnaire et déclare que « le haro univer- « sel des calomnies religieuses, bourgeoises,

« dynastiques, républicaines auxquelles il est « en butte l'avertissent de garder le silence. »

Il condamne la guerre de Crimée (1854-1855), l'alliance avec l'Angleterre ; la politique impériale lui déplaît dans son ensemble et dans ses détails ; mais comme le séjour de Sainte-Pélagie n'a plus d'attrait, il est prudent et ne publie que le *Manuel des opérations de la Bourse* (in-18, 1856), sans nom d'auteur. C'est une critique acerbe de l'agiotage, de la spéculation et des manieurs d'argent qui commençaient à tenir une grande place dans l'Etat. Disons à l'honneur de Proudhon que son indignation était sincère ; il condamna par sa conduite comme par ses écrits les scandaleux tripotages qui ont si bien prospéré depuis.

Vers ce moment, il commença celui de ses ouvrages qui fit le plus de bruit et donna le plus de scandale. Il l'intitula : *De la justice dans l'Eglise et dans la Révolution ; nouveaux principes de philosophie pratique* (3 vol. in-12).

Par une ironie d'un goût douteux, il dédia ce livre à l'éminent cardinal Matthieu, archevêque de Besançon, son ancien protecteur. Voici à quelle occasion il fit cette dédicace insultante. Un biographe parisien, E. de Mirecourt, frappé des citations bibliques dont les écrits du publiciste comtois sont émaillées, crut, comme bien d'autres, que Proudhon était un séminariste en rupture de ban. Pour éclaircir la question il s'adressa directement au chef du diocèse, et le

cardinal répondit de sa main par une lettre extrêmement modérée et bienveillante (28 mars 1855), disant que « les excès du malheureux « Proudhon envers Dieu et les hommes ne dis- « pensent pas d'être juste à son égard. » Le cardinal ajoutait en post-scriptum :

« Le fond de son caractère est l'irritation et « l'aigreur contre la société de laquelle il s'est « cru banni par la détresse de sa famille.

« Ayant pu par la force de son esprit faire « des études tronquées d'un côté, profondes de « l'autre, il s'est dressé à lui-même un piédestal, « sur lequel il voudrait recevoir les hommages « de l'univers au préjudice de Dieu qui est pour « lui un *rival.*

« Proudhon n'est donc pas un athée, c'est un « ennemi de Dieu. »

En écrivant ces lignes, l'archevêque de Besançon ne faisait que répéter ce qui était connu et de notoriété publique dans sa ville épiscopale, et Proudhon ne pouvait s'en formaliser, puisqu'il s'était dans divers écrits proclamé l'ennemi juré et personnel de Dieu.

Chacun savait qu'au jour de son initiation maçonnique à la Loge *Sincérité, parfaite union et constante amitié*, l'Orient de Besançon, avant de lui donner la lumière, lui avait demandé : Qu'est-ce que l'homme doit à Dieu ? Le candidat répondit hardiment : *La guerre !*

Ce n'est donc point la qualification d'ennemi de Dieu qui le blessa dans cette lettre dont il

obtint une copie. Son ancien évêque, en l'appréciant, avait fait preuve d'impartialité chrétienne, il l'avait traité avec charité et le plaignait : c'est ce que l'orgueil de Proudhon ne pardonnait jamais. Il se vengea de cette bienveillance en dédiant au cardinal une réponse qui l'occupa trois ans et ne comptait pas moins de dix-sept cents pages. Dans cet ouvrage étrange il prend à partie le prélat, l'interpelle à chaque instant sur les questions les plus diverses et essaie d'en faire le souffre-douleurs de cette philosophie qu'il croit pratique et qui est simplement radicale et impie. Ce nouvel ouvrage de Proudhon est le troisième terme de sa série. *La Propriété c'est le vol, Dieu c'est le mal,* voilà les deux premiers. *La morale et la religion sont incompatibles,* voilà le troisième. Après avoir posé en principe que la société ancienne est réduite en poussière, que le doute a tout envahi, qu'il n'y a plus ni foi religieuse, ni foi politique, ni foi morale, il examine si la société moderne est bien assise sur la base qui lui convient essentiellement, la justice.

On croyait généralement qu'il n'existe qu'une justice et qu'il ne peut y en avoir plusieurs. Proudhon n'est pas de cet avis, il en reconnaît deux et expose en grand détail les deux systèmes qui se partagent le monde : l'ancienne justice divine, ou la justice selon la révélation, placée en Dieu, venant de Dieu, imposée par lui et subie plus ou moins par les nations ; la nouvelle — qu'il préfère de beaucoup — est la jus-

tice selon la révolution, faculté immanente ou innée dans l'homme, ne dépendant que de lui et y résidant comme le beau, le bien, le vrai et l'utile y résident, en sorte que l'homme est l'égal de Dieu ou peu s'en faut.

Proudhon cite solennellement ces deux justices si différentes au tribunal de sa logique et arrive à prouver d'abord que hors de l'Eglise catholique il n'y a ni Dieu, ni théologie, ni religion, ni foi. Mais il ajoute aussitôt que l'Eglise est en opposition constante avec la justice, qu'elle en est la négation parce qu'elle la place hors de nous. La justice, pour Proudhon, c'est l'égalité et l'indépendance. La croix est le plus grand obstacle au bonnet phrygien ; pour arriver à cette égalité et cette justice indépendantes il faut nous débarrasser de la sanction divine, de l'idée de Dieu et de l'Eglise, qui en est le meilleur et le suprême représentant sur la terre. L'Etat ou les princes, qui prétendent diriger toute chose, doivent aussi être mis de côté ; ils gênent l'égalité et la justice, il faut les remplacer par le pouvoir social, qu'il appelle l'anarchie, c'est-à-dire l'absence de tout pouvoir personnel. Pour lui, l'anarchie est l'idéal, la perfection du gouvernement. Il faut se passer des princes, il ne faut pas discuter avec l'Eglise, mais la supprimer.

Tel est le fond de cette métaphysique brutale qui a fait la renommée de Proudhon et l'a rendu cher aux révoltés de notre époque. Au milieu de

digressions sans nombre et de souvenirs amers on s'aperçoit que l'ouvrage entier est la préface de l'hymne à Satan, devenu aujourd'hui le chant populaire de la Révolution.

Si Proudhon n'eût attaqué que l'Eglise, la justice divine et la vérité, il est probable que son livre eût bénéficié de la tolérance excessive dont le gouvernement commençait à couvrir les productions de ce genre. Mais il disait du mal de l'Empereur et des institutions impériales. La *Justice* fut saisie huit jours après son apparition, déférée aux tribunaux, et son auteur condamné à trois ans de prison et 4.000 francs d'amende. L'auteur recueillit tous les bénéfices de ce grand scandale, et voici comment il en raconte les suites à un de ses amis : « Le succès du livre « dépasse à la fois nos espérances et l'attente du « public, il me fait une position incomparable et « me place bien au-dessus d'un procès et de « toutes ses conséquences. Je suis définitivement « un de ces écrivains dont la parole s'impose, et « si, par le talent, je n'égale pas, il s'en faut, les « Lamartine, les Thiers, etc., par la position je « puis me regarder comme leur égal... Les exem« plaires de mon livre se sont vendus, depuis la « saisie, jusqu'à cent vingt et deux cents francs ; « on n'en avait saisi que cinq cents sur six mille « cinq cents. — Hier j'ai dû en faire envoyer dix « pour le prince Napoléon, c'est-à-dire pour son « entourage. »

En adressant son ouvrage au Prince, Proudhon

l'accompagna d'une lettre où nous lisons cette phrase étonnante :

« Pardonnez, Prince, à ma vanité d'auteur de « le dire : ce sera un honneur pour le règne de « Napoléon III que, sous un régime aussi sévère « et avec un tel délabrement des consciences, il ait « pu se produire un pareil ouvrage, ou plutôt se « poser une question aussi formidable... Que cet « envoi d'un livre plein d'audace, plus audacieux « mille fois par le fond que par la forme, vous soit « un nouveau gage de mes sentiments. » (21 avril 1858.)

Proudhon, qui visait surtout au bruit et au scandale, avait cette fois atteint le but. Il croyait dépasser Orsini dont les bombes venaient d'éclater (1). Orsini fut exécuté, et Proudhon, simplement condamné, se hâta de gagner la Belgique pour y jouir de son succès, qui fut à peu près le dernier, car les ouvrages qu'il fit paraître dans la suite furent beaucoup moins remarqués du public.

Retiré dans un faubourg de Bruxelles avec sa femme et ses trois enfants, Proudhon y vécut fort simplement pendant quatre années ; sa nourriture différait peu de celle des paysans franc-comtois, et quand ses amis dînaient avec lui dans l'intimité, il ne leur offrait guère que de la soupe aux choux, du petit salé et une omelette. Sur ce point, il se montrait supérieur à beaucoup

(1) 14 janvier 1858.

de philosophes ou démocrates contemporains. Il trouvait dans la compagnie de ses enfants un remède aux maux de tête dont il souffrit depuis 1857 jusqu'à la fin de sa carrière, et ne laissa pas, pendant son temps d'exil, de travailler beaucoup et de donner son avis sur les principales questions qui étaient alors débattues. C'est à Bruxelles qu'il composa ses trois livres : *La guerre et la paix, recherches sur le principe et la constitution du droit des gens* (1860, 2 volumes in-18) ; sa *Théorie de l'impôt* (1861, in-18), et *Les majorats littéraires* (1862).

Dans ces différents ouvrages, Proudhon se montre fidèle au principe de contradiction qui semble avoir été l'âme de sa vie. Ainsi, tous les démocrates et démagogues acclamaient l'unité de l'Italie, et étaient en cela d'accord avec le gouvernement impérial, qui avait tout fait pour cette ingrate nation. Proudhon combat et condamne cette unité dangereuse, et semble se souvenir, cette fois, qu'il est Français avant d'être révolutionnaire et socialiste.

La question de l'*impôt* avait été mise au concours par une société savante de Lausanne. Proudhon la traita selon sa manière originale : après avoir critiqué tous les impôts existants et montré ce qu'ils ont de vexatoire, il conclut qu'il faut les conserver. Un autoritaire n'aurait pas raisonné autrement.

Tandis que tout le monde, en France, se montrait sympathique à la Pologne tentant son der-

nier soulèvement contre la Russie, Proudhon condamna les Polonais pour soutenir les Russes, dont il semble approuver les rigueurs.

Ce sont ces contradictions perpétuelles qui ont fait de Proudhon un homme à part et l'ont empêché de former une école. Il n'a pas eu de disciples, parce qu'il n'avait pas de doctrine arrêée ; mais il a laissé une nombreuse école, parce qu'il a critiqué et combattu toutes les lois divines et humaines. Les révoltés de tous les genres ont été heureux de s'abriter derrière les arguments de ce maître sophiste qui n'a rien respecté, soutenu toutes les erreurs et justifié toutes les passions.

Il est curieux de voir avec quel cynisme il déclare avoir passé par toutes les opinions. Dès 1841, il répond à ceux qui lui reprochent d'avoir été fouriériste : « Ce que mes ex-confrères ne sa-
« vent pas et qui vous étonnera sans doute, c'est
« que j'ai été bien d'autres choses : tour à tour
« protestant, papiste, arien et semi-arien, mani-
« chéen gnostique, adamite même et préadamite,
« que sais-je ? pélagien, socinien, anti-trinitaire,
« néo-chrétien : voilà pour la religion ; idéaliste,
« panthéiste, platonicien, cartésien, éclectique,
« monarchique, aristocrate, constitutionnel, ba-
« bouviste et communiste : voilà pour la philoso-
« phie politique ; j'ai parcouru toute une ency-
« clopédie de systèmes... De mes opinions pas-
« sées, je n'ai conservé absolument rien ; j'ai
« acquis quelques connaissances, je ne crois plus,
« je sais ou j'ignore. »

Comment former des disciples et faire école quand on a les idées si changeantes ! Le volage économiste nous explique ces changements par la succession des idées qui se pressent dans son cerveau ; il suit les inspirations du moment et n'a pas d'autre règle. « Je ne me relis jamais, « écrit-il à l'époque où nous sommes arrivés « (1863), parce qu'une fois ma pensée sortie de « ma tête et couchée par écrit, elle me répugne à « voir ; relire ce que j'ai publié est pour moi « comme si, suivant une comparaison de la Bible, « je revenais à mon vomissement ; en second « lieu, je tiens avant tout à écrire dans la fran- « chise de mon sentiment et la fraîcheur de mon « idée ; je me méfie d'un auteur qui a la préten- « tion d'être, à vingt-cinq ans de distance, iden- « tique à lui-même et adéquat à sa propre pensée. « C'est une manière d'imposer au lecteur qui « m'est odieuse et ne révèle que mensonge et « orgueil. »

Certes, Proudhon a de la franchise, et, sous prétexte d'en user, il en abuse pour écrire des choses comme rarement homme vivant osa en écrire. Le rouge monte au front quand on lit ses immondes diatribes contre Dieu, l'Eglise, les personnes et les institutions les plus respectables.

Sa franchise ne dépasse-t-elle pas les bornes, quand, parlant de sa jeunesse de berger sur les bords de l'Ognon, il s'écrie : « Quel plaisir autre- « fois de me rouler dans les hautes herbes que « j'aurais voulu brouter comme mes vaches ! »

Quand il disait ses impressions au jour de la Fête-Dieu :

« Un jour de Fête-Dieu, c'était procession dans « mon village. La jeunesse de qualité, poudrée, « frisée, revêtue d'aubes éblouissantes, ceinte « de ceintures d'argent et d'or, balançait l'en- « censoir.

« Moi, humble enfant du peuple, je portais le « réchaud.

« A quoi pensais-je de m'imaginer que les « chrétiens fussent égaux devant le Saint- « Sacrement ? »

A quoi tiennent les destinées ! Si Pierre-Joseph eût balancé l'encensoir, il eût trouvé la religion admirable et la fête superbe. Le curé avait cru faire pour le mieux en confiant le réchaud au neveu de l'oncle Brutus, maréchal-ferrant du village — car Proudhon avait un oncle appelé Brutus — qui répétait cette maxime, à ce qu'assure son neveu : « La religion est aussi nécessaire à « l'homme que le pain ; elle lui est aussi perni- « cieuse que le poison. » On voit que le naïf enfant de chœur profita de la leçon.

Connaissant ses goûts pour les hautes herbes et l'encens, il n'est pas étonnant que ses amis l'aient encensé outre mesure et que ses ennemis l'aient envoyé paître.

Après sa franchise, ses amis louent la pureté de ses mœurs et sa probité. Nous ne les nierons point, car enfin un philosophe ne peut pas tout avoir ; mais quand on lit les pages révoltantes

dans lesquelles il outrage les femmes et foule aux pieds toute pudeur, on est forcé de se demander si vraiment il respectait sa femme, et s'il aimait sa mère autant qu'il a prétendu les respecter et les aimer.

L'inspiration à jet continu n'est pas sans inconvénient, et le désir de produire de l'effet en lançant de gros mots ou d'effrayants blasphèmes ne justifie nullement les théories successives adoptées par cet étrange philosophe.

De même qu'il admettait, comme les Manichéens, deux principes, l'un bon et l'autre mauvais, il faut admettre en lui deux hommes bien distincts et bien tranchés. L'un, le Proudhon paradoxal, hasarde sur toutes choses les propositions les plus hardies et les plus extravagantes. On dirait qu'il a horreur de toutes les opinions reçues et qu'il doit en prendre sans faute le contre-pied. C'est le Proudhon paradoxal qui a lancé ces belles maximes : *La propriété, c'est le vol; Dieu, c'est le mal; la justice et la conscience, c'est moi*, et mille autres de cet acabit. Le Proudhon sensé et honnête des anciens jours montre plus de calme et de réserve; il laisse d'abord son camarade le sophiste émettre ses paradoxes et ses énormités, puis, doucement et peu à peu, il démolit l'échafaudage de mensonges et de blasphèmes élevé avec autant d'ardeur que d'audace. Le premier démontre avec bonheur la supériorité du Coran sur l'Evangile, de l'adultère sur le mariage chrétien, des aventurières grec-

ques accompagnant la retraite des Dix-Mille sur les sœurs de charité soignant nos soldats en Crimée.

Il est toujours prêt à faire cette vilaine besogne quand l'idée lui passe par la tête ; et parce qu'il humilie quelqu'un ou insulte quelque chose, il croit glorifier la révolution.

Demandez au second son sentiment sur les joies de la famille, le bonheur des champs, le trésor d'une bonne conscience, il écrira de ravissantes idylles et alignera des pages superbes ; vous ne reconnaîtrez plus le féroce qui voulait tout renverser et regrette de ne pouvoir « brouter l'herbe tendre. »

Pour donner un seul exemple de l'esprit de contradiction qui l'anime partout, nous l'empruntons à la littérature.

Après avoir porté aux nues le chansonnier Béranger et déclaré très sérieusement que trente ou quarante chansons d'un tel poète suffiraient à lui assurer la prééminence sur Horace, Pindare et David, il change brusquement de ton et traite ainsi son héros : « Que Béranger ait passé « les vingt dernières années de sa longue exis- « tence à rimer une centaine de chansons *au- « dessous du médiocre*, il en avait parfaitement « le droit, et nous sommes des sots de les lire. « Qu'il s'en vienne ressasser, quand l'histoire est « ouverte, la postérité saisie, l'opposition éteinte, « de *stupides calomnies* contre les Bourbons, et « se croire pour cela un grand citoyen, c'est une

« infirmité d'esprit à porter au compte de la vieil-
« lesse. — Qu'il demande pardon au lecteur des
« grivoiseries de son jeune temps, je ne le trouve
« pas de mauvais exemple. Qu'il implore le Dieu
« des bonnes gens... après l'avoir si drôlement
« chansonné, on n'en peut rien conclure, sinon
« que Béranger, tout révolutionnaire et esprit
« fort qu'il se croyait, entendait aussi peu la ré-
« volution que la philosophie.

« Pour le style et les mœurs, c'est simplement
« un disciple de Voltaire et de Parny. Aucune
« qualité propre ne le distingue, si ce n'est peut-
« être la *fatigue* et l'*obscurité trop fréquente* de
« ses vers. Ses plaisanteries sont, en général,
« puisées à deux sources suspectes, *l'obscénité* et
« *l'impiété.* » (*De la Justice*, t. III, p. 282.)

O Pindare, ô David, vous voilà bien vengés, par celui-là même qui ose se proclamer le Père de la justice !

Si vous demandez à Proudhon ce qu'il est en réalité, ce qu'il veut et ce qu'il désire, il répond fièrement : « Je suis sans-culotte ! » et voici la définition qu'il en donne : « Le sans-culotte, cette
« étrange création de la Révolution, que Robes-
« pierre a guillotiné et qu'on n'a pas revu depuis,
« était, comme votre serviteur, pauvre, mécon-
« tent de l'état social, jamais rassasié de liberté.
« Il adorait de tout son cœur et de toute son âme
« la raison, affirmait la moralité propre de
« l'homme, l'immanence de la justice... Je suis
« donc sans-culotte : il y a longtemps qu'en cher-

« chant une tradition dans l'histoire, je m'en suis « aperçu. Je suis héritier de Clootz, de Momoro, « de Chaumette, d'Hébert, de Marat, car il faut « les nommer tous, et je n'ai pas le droit de « choisir mes aïeux. »

Proudhon oublie Saint-Just qui affirmait aussi l'immanence de la justice, mais cette justice était la guillotine.

Or, qui croirait que ce fougueux sans-culotte aurait été fier d'être reçu par le comte de Chambord et qu'il écrivit un fort beau Mémoire pour démontrer que la famille de sa femme avait rendu des services aux Bourbons et que M. Piégard son beau-père méritait d'être soutenu et pensionné par Henri V ?

En cherchant bien, on trouverait que cet esprit de contradiction n'a fait de tort qu'à son propriétaire, et explique le peu de crédit dont notre grand logicien a joui de son vivant.

Il faut qu'il argumente et que le public subisse ses idées à mesure qu'elles se présentent. Un jour il s'écrie : Que le prêtre n'approche pas de mon enfant ou je le tue ! Le lendemain il affirmera que l'Eglise est aujourd'hui la seule garantie de la morale et que le prêtre est un éducateur sans pareil pour la jeunesse. Il conseille à la démocratie d'entrer au Corps législatif afin d'y lutter contre le gouvernement ; et quand son ami Darimon est sur le point de franchir le seuil du Palais-Bourbon, il lui dit : N'entre pas, ou tu te parjures. Il veut la presse libre mais avec une commission

de censure. Il vante la souveraineté du peuple, mais, par prudence, il supprime le suffrage universel, veut que la nation vote par catégorie, que les électeurs soient censitaires, et que ce vote collectif soit encore soumis à une commission de surveillance; il affirme que la propriété est morte, qu'il l'a tuée, et quinze jours après il fait du code civil le Dieu de la liberté et du progrès, il se montre tellement propriétaire « que les filles des conservateurs iront planter des rosiers sur sa tombe. »

Au génie de la contradiction Proudhon joignait le génie de la haine. Nul mieux que lui n'a réalisé la prophétie faite sur Ismaël, père des Arabes : Sa main sera levée contre tous et la main de tous sera levée contre lui.

Il frappe à tort et à travers, les amis ne sont pas plus épargnés que les ennemis, et en somme il n'a pas dit moins de mal des libres-penseurs que des chrétiens. On en a fait un grand humanitaire, mais pour lui l'humanité se réduit à peu de chose. Il ne veut pas la voir dans « ces masses « brutales de bipèdes toujours prêts à crier : « Vive le roi ! ou Vive la ligue ! L'humanité, c'est « cette *élite* qui constitue le ferment des siècles « et fait lever toute la pâte. Il y a neuf cents « millions d'individus à face humaine sur la « croûte terrestre. Je doute que l'humanité se « compose de plus de quatre-vingt-dix mille. Un « homme sur dix mille têtes, la proportion n'est-« elle pas encore trop forte? »

Voilà certes une appréciation très flatteuse pour la démocratie et pour les masses. La suivante l'est encore davantage. Sur cent citoyens, Proudhon estime qu'il y a quatre-vingt-dix-sept coquins — il a fait le compte; — aussi trouve-t-il que l'anarchie, fort bonne en théorie, serait dangereuse dans la pratique, et il conclut à la nécessité des gendarmes.

Pour se venger des électeurs qui n'écoutent pas ses avis, il écrit en 1863 son libelle : *De la capacité politique des classes ouvrières*, et il démontre que les classes ouvrières n'ont aucune capacité électorale parce qu'elles votent contre le gouvernement. Ce tribun qui aime tant le peuple frappe sur lui dès qu'il fait de l'opposition ; il affirme que l'opposition est maladroite et coupable et que le gouvernement a raison contre elle en toute occasion et sur toute question ! L'ouvrage ne parut qu'après la mort de l'auteur; eût il paru de son vivant, que la démocratie le lui aurait pardonné. Cette tolérance pour une idole aussi sévère scandalisait Victor Hugo qui dit alors à Bruxelles : « Il faut que Proudhon ait dans sa « poche de la peau de crapaud séché. Il frappe « l'ennemi, il frappe l'ami, l'ami de préférence à « l'ennemi, et à chaque coup qu'il porte à la « démocratie, la démocratie frotte sa blessure et « répond : Bien touché ! » Si le peuple est comme la femme de la comédie, s'il aime à être battu, c'est son affaire; mais Proudhon ne l'a pas ménagé, et en supposant que le parti républicain

représente le peuple, Proudhon ne s'est pas gêné pour écrire : « Le parti républicain a été, « comme toujours,... stupide, depuis deux ou trois mois. » N'avait-il pas sa peau magique sur l'estomac?

Notre réformateur a du reste pris soin de dire nettement ce qu'il pense des choses les plus estimées de nos temps démocratiques.

« Qu'est-ce que la centralisation ? C'est Paris « qui, avec ses administrations, ses compagnies, « ses plaisirs, son parasitisme, absorbe et dévore « la France.

« Le parlementarisme ? Il a trahi tous les par- « tis, plaidé toutes les causes ; il a donné le spec- « tacle des plus honteuses palinodies.

« La philosophie ? Elle a déserté le culte de la « raison et de la *matière* pour se vautrer dans le « spiritualisme, négation de la justice.

« L'économie politique ? Elle s'est faite la com- « plaisante du privilège, elle a toujours été du « côté du plus fort.

« La littérature ? Fille de la Révolution par « Voltaire, Jean-Jacques Rousseau et Volney, « elle a renié sa mère. Tour à tour classique ou « romantique, religieuse ou licencieuse, elle est « morte à l'heure qu'il est.

« La démocratie ? Elle méconnaît son origine « et bafoue tous les Pères et les Docteurs de la « Révolution. En 1848, elle s'est trouvée sans « vertu et sans souffle. Le socialisme est devenu « la *bancocratie*. Voilà la société moderne. Est-ce

« là une existence? Ne serait-ce pas plutôt une « expiation? »

Hélas! oui, c'est une expiation. La société moderne expie les doctrines fatales du XVIII[e] siècle, de la Révolution d'où elle est sortie et qui l'a baptisée dans le sang; elle expie ses erreurs, elle expie ses crimes contre Dieu et contre elle-même; mais en lui faisant ces sanglants reproches, vous la trahissez, vous vous tournez contre elle, et cependant vous vous dites fils dévoué de la Révolution. Que va penser le peuple?

Le philosophe bisontin avait pris pour devise ces mots bibliques : *Destruam et ædificabo*. Le programme ne manquait pas de prétention puisqu'il s'agissait de détruire l'ancien ordre de choses pour le remplacer par un nouveau.

Certes, il s'est acharné à la destruction puisqu'il a voulu détruire la propriété, l'autorité, la religion, la morale et la justice divines.

En somme, qu'a-t-il détruit? Rien absolument, puisque la propriété reste debout, l'autorité s'exerce, la religion subsiste, la morale et la conscience ont conservé leurs droits. Il a fait du bruit, soulevé de mauvaises passions, excité le prolétaire contre le bourgeois, effrayé les propriétaires, soufflé dans le cœur des ouvriers le mécontentement et la haine qui dévoraient le sien, mais c'est tout. Quant à édifier quelque chose, il n'a essayé que l'organisation du crédit dans sa banque d'échange; la triste fin de l'aven-

ture dit assez quelle a été son impuissance, il serait cruel d'insister.

Proudhon passe pour un novateur prime-sautier et très original ; mais quand on y regarde de près, on est obligé de reconnaître qu'il n'eut pas le mérite de l'invention. Ses théories sont renouvelées des Grecs ou des Romains, elles sont l'exagération et la contrefaçon des erreurs cultivées par les hérétiques anciens et modernes.

Cinquante ans avant lui un constitutionnel avait dit en pleine tribune : La propriété c'est le vol ; ce qui n'a point empêché plus tard de restituer un traitement à la place des biens d'Eglise confisqués et de voter un milliard d'indemnité aux victimes de la Révolution. La raison collective dont Proudhon veut faire la règle de l'univers avait été appelée par M. Cousin « la raison impersonnelle. » Déjà M. Michelet avait parlé de remplacer l'Eglise par la justice plus ou mois immanente.

Quand notre philosophe se flatte d'avoir inventé la femme ménagère ne sortant pas de la maison, on peut le renvoyer aux Chinois qui depuis des siècles font à leurs femmes des pieds ridicules pour les retenir au logis, ou mieux encore aux livres de Salomon, que l'ancien prote savait par cœur et où il avait pu lire le tableau de la femme réjouissant le cœur de son époux par ses vertus domestiques.

Il a célébré la gratuité du prêt, mais l'Eglise l'a recommandée bien avant lui et cette gratuité

est inscrite dans l'Evangile. Son utopie de l'équivalence des services mettant sur la même ligne les services d'un ambassadeur et les journées d'un valet de chambre était déjà sortie du cerveau d'un économiste anglais avant de hanter le sien. Les Adamites avaient donné de la débauche une théorie qui ressemblait fort à la sienne, et les Manichéens revendiquent la priorité pour avoir les premiers acclamé le mauvais principe et répété dans leurs assemblées le blasphème dont il croit avoir le monopole : Dieu c'est le mal !

Pas une de ses thèses qui n'ait été soutenue par quelque hérétique et réfutée d'avance par quelque ancien docteur.

Proudhon avait un grand talent sans doute, personne ne le conteste et chacun s'accorde à dire qu'il aurait pu rendre service à la société s'il en avait fait un meilleur usage ; mais ce talent était mal équilibré. La confiance inouïe qu'il avait en lui-même lui fut fatale et le porta souvent à défendre avec acharnement les plus mauvaises causes et à paraître beaucoup plus méchant qu'il ne l'était en réalité.

Dès le mois de décembre 1860, le gouvernement impérial avait accordé une amnistie qui permettait à Proudhon de revenir à Paris. Le réfugié refusa d'en profiter et resta dans son faubourg d'Ixelles jusqu'en 1862. Il s'y trouvait bien et conservait des relations fréquentes avec Paris. Sainte-Beuve, Michelet, Juliette Lamber lui envoyaient leurs livres. Les éditeurs Garnier et

Boussard voulant le tirer de l'économie politique qui lui était fatale, essayèrent de l'amener sur le terrain purement littéraire. La réussite eût été certaine. Ils lui demandèrent un travail sur Voltaire, Diderot et l'esprit du XVIIIe siècle, une série d'études sur les célébrités du XIXe siècle : aucun de ces projets ne fut exécuté. Un moment même, le rigoureux polémiste eut la généreuse pensée de protester contre la littérature obscène qui se mettait à refleurir. « Si personne ne se charge de « nettoyer cette pourriture, écrit-il, je suis décidé « à prendre sur moi la chose. » Il ne fit rien pourtant, et suivit sa voie en se lançant dans toutes les questions politiques alors débattues. « Je ne peux rien donner au public tant que mon « *Droit des gens* n'aura pas vu le jour. » Ce fut sa réponse aux éditeurs.

Ce grand ouvrage le préoccupa pendant ses dernières années. *La guerre et la paix* en furent le premier fragment.

Rentré en France vers la fin de 1862, il choisit sa demeure à Passy au milieu de la verdure et des fleurs ; c'est là qu'il écrivit d'autres fragments intitulés : *Les Démocrates assermentés et les réfractaires* (1863) ; *Du principe fédératif et de la nécessité de reconstituer le parti de la Révolution ; Si les traités de* 1815 *ont cessé d'exister. Actes du futur Congrès* (1863). Les démocrates trouvèrent qu'il avait beaucoup baissé parce qu'il aurait voulu la fédération italienne et non l'unité de l'Italie, et parce qu'il parlait d'une ma-

nière raisonnable sur les questions relatives à la révision des anciens traités. Le fragment intitulé *France et Rhin* ne parut qu'après sa mort (1867).

L'infatigable travailleur ne fit rien paraître pendant l'année 1864. En parlant d'un poète lyrique allemand mort quelques années auparavant d'une maladie de la moelle épinière, Proudhon n'avait pas craint d'écrire : « Henri Heine « est mort comme il avait vécu... Sa place est au « charnier des filles repenties, il ferait honte à « la Salpêtrière. »

Proudhon mourut de la même maladie, avec cette différence que Heine, né juif, mourut presque croyant, tandis que le grand démolisseur mourut comme il avait vécu. Cet homme avait trop blasphémé pendant sa vie pour obtenir à la dernière heure la grâce du repentir et de la miséricorde. Il rendit le dernier soupir à Passy, le 26 janvier 1865, et fut enterré civilement.

En février 1870 ses restes furent transférés au cimetière Montparnasse. C'est là qu'ils reposent en attendant le Panthéon. Proudhon laissait des manuscrits qui parurent l'année même de sa mort, ce sont : *De la capacité politique des classes ouvrières* et *Du principe de l'art et de sa destination sociale* (1865).

Ses travaux d'exégèse : *Les Evangiles annotés ; Les Actes des Apôtres ; Les Epîtres et l'Apocalypse annotés* parurent en 1866 et 67. Il fallait que ces ouvrages fussent bien mauvais, puisque le gouvernement qui protégeait la *Vie de Jésus*

de M. Renan et les romans de la famille du *Maudit* les fit saisir, et le premier valut même une année de prison à son éditeur.

La *Correspondance de Proudhon*, publiée en 15 volumes in-8° de 1874 à 1876, ne modifie guère sa physionomie générale, quoiqu'elle le montre sous un jour plus favorable que le reste de ses œuvres. Terrible, amer et sans retenue dans ses luttes philosophiques et dans les débats qui doivent passer sous les yeux du public, il se montre parfois plein de clairvoyance, d'abandon et de simplicité dans ses lettres intimes. Nous en avons cité quelques passages qui peuvent donner une idée de son genre. Très clair quand il raconte, il a un fort bon style quand il fait de l'histoire et quand il discute ; mais dès qu'il aborde une question de philosophie il fait de la métaphysique, il s'embrouille, fatigue son lecteur à force de vouloir l'élever, il se perd dans les brouillards, et ses raisonnements imités de l'allemand aboutissent souvent à des paradoxes qui révoltent le bon sens, quand ils ne font pas hausser les épaules du lecteur. On rendra toujours hommage à sa force de déduction et à son impitoyable logique ; malgré cela, il fut et restera toujours isolé à cause de la variation et de la fausseté de ses principes.

« Aimez-vous les uns les autres, disait Voltaire aux encyclopédistes, car si vous ne vous aimez pas, qui diable vous aimera ? »

En dehors de sa mère, de sa femme, de sa fille et

de quelques amis, Proudhon n'a aimé personne et il a blessé tout le monde; voilà pourquoi sa figure est peu sympathique et son nom inspire de l'effroi.

Les républicains lui reprochent d'avoir, par ses exagérations et ses violences, fourni la matière première du spectre rouge, et d'avoir fléchi devant la police et les princes pour ménager ses intérêts; les bourgeois lui reprocheront toujours d'avoir ameuté ceux qui ne possèdent pas contre ceux qui possèdent, et les chrétiens voient en lui un des plus prodigieux blasphémateurs qui se soit levé à travers les siècles.

Cela explique peut-être pourquoi Proudhon n'a pas encore de statue, tandis que le moindre souteneur de la démocratie voit ses traits coulés en bronze ou taillés dans le marbre sur nos places publiques.

On a songé pourtant à lui rendre cet hommage dans sa ville natale, et les radicaux bisontins, se voyant maîtres du pouvoir, ont dit, en 1880 : « C'est une honte pour notre cité de n'avoir point encore élevé une statue au plus terrible de ses enfants. » Un comité, formé pour recevoir les souscriptions, a lancé de bruyantes réclames, et la polémique locale, intervenant dans l'affaire, donna un regain de célébrité à l'économiste prôné par la loge *Parfaite-Union,* dont il était le plus illustre membre. Un journaliste facétieux promit le concours des conservateurs, si on voulait graver sur les côtés du piédestal les inscriptions suivantes, tirées des œuvres de Proudhon :

1° La démocratie, c'est l'envie; 2° Les républicains sont des blagueurs; 3° Sur cent citoyens, comptez quatre-vingt-dix-sept coquins.

La proposition ne fut point acceptée, et la souscription fut si maigre, qu'il fallut ajourner le projet. En 1885, on a tenté de le reprendre, et le succès a encore été moindre.

Faut-il en conclure que le souvenir de Proudhon veut aller en diminuant et finira par se perdre? Non, assurément.

Malgré son peu de popularité, Proudhon restera toujours une des figures caractéristiques de la Révolution. Plus instruit et plus logique que la plupart des révolutionnaires modernes, il a épuisé la série des blasphèmes et des injures que l'homme peut vomir contre Dieu, la société et l'Eglise; il est probable qu'il ne sera point dépassé, parce qu'il ne peut guère l'être.

Ses œuvres sont une mine féconde dans laquelle les violents de l'avenir iront toujours puiser. Ils n'inventeront pas d'énormités nouvelles, car après Proudhon, résumé complet des hérétiques ou révolutionnaires passés et futurs, on ne peut plus rien inventer, il ne reste de possible que la destruction.

Proudhon semble, d'ailleurs, l'avoir vu très clairement, quand il écrit à un ami, le 8 février 1858 : « Nous finirons par une extermination ré« ciproque; il y a bientôt dix ans que j'ai pro-

« phétisé le mardi gras révolutionnaire ; or, il « faut que les prophéties s'accomplissent, disait « Nostradamus. »

Deux ans après, il adressait encore à son confident, Charles Beslay, ces lignes découragées (3 mai 1860) : « J'ai vécu, j'ai travaillé, je puis le « dire, quarante ans, dans la pensée de la liberté « et de la justice ; j'ai pris la plume pour les ser- « vir, et je n'aurai servi qu'à hâter la servitude « générale et la confusion. »

Combien de révolutionnaires ont dû laisser échapper un pareil aveu dans le secret de leur conscience !

Proudhon avait raison de prévoir les excès résultant de l'application de ses principes ; s'il eût vécu seulement six années de plus, il aurait vu à l'œuvre la sinistre Commune de Paris, qui l'eût peut-être fusillé comme un vil réactionnaire.

En vain, le peintre Courbet, dans une proclamation emphatique, annonça » la résurrection du peuple dont Proudhon avait été le Christ », le peuple fusilla du moins sans pitié l'avocat Chaudey, ami et compatriote du publiciste de Besançon.

C'est ainsi qu'il comprenait les leçons de « son Christ » et affirmait sa propre résurrection.

Celui qui sème le vent récoltera la tempête, dit la sagesse des nations. Les semailles faites par Pierre-Joseph Proudhon ne produiront jamais autre chose que des révolutions et des désordres. Ne nous étonnons pas de voir les rêveurs

de réforme démocratique et sociale le choisir pour patron, ils n'en sauraient trouver un plus mauvais; et si jamais Satan, évoqué avec tant d'éloquence par l'ancien imprimeur, vient à bout de régner sur le monde, c'est Proudhon qu'il choisira pour premier ministre.

J. M. de Baudoncourt.

MARIE-CHRISTINE DE SAVOIE

REINE DES DEUX-SICILES

(1812-1836)



La femme qui va être le sujet de cette étude rapide est morte à vingt-quatre ans. Cette vie si courte pourrait se résumer dans le mot de l'Ecriture : *Elle a passé en faisant le bien.* Mais en ce temps de défaillance morale où même les meilleurs sont ébranlés, il est bon de s'arrêter parfois en face de vies droites et vraiment chrétiennes, de ces vies toutes faites de dévouement, d'abnégation et d'amour du devoir, sans arrière-pensée personnelle.

Cela repose des lâchetés et des mesquineries contre lesquelles nous nous blessons si souvent, et cela fortifie pour les luttes de chaque jour. D'ailleurs Marie-Christine de Savoie, par le fait même de sa naissance et de son mariage, a été mêlée à plusieurs évènements religieux et politi-



ques de l'Italie contemporaine, et l'étude de sa vie, en dehors de tout sentiment moral, offre un très réel intérêt historique.

Marie-Christine est née le 14 novembre 1812 à Cagliari. Son père, Victor-Emmanuel Ier, était un des fils de ce Victor-Amédée, le plus ardent ennemi de la Révolution. C'était à Turin que le comte de Provence et le comte d'Artois étaient venus résider en quittant la France, et quand la République envoya un ambassadeur au roi de Sardaigne, il refusa de le recevoir. D'étroites alliances rattachaient la Maison de Savoie aux Bourbons. Madame Clotilde, la sœur de Louis XVI, avait épousé le fils aîné de Victor-Amédée, Charles-Emmanuel.

Naturellement la Savoie fut la première victime de l'invasion française. Tout la désignait pour cela. Elle était un foyer de réaction, un asile d'émigrés, et ses frontières étaient limitrophes des nôtres. Victor-Amédée, malgré son énergie et son courage, dut céder devant la force et en 1796 il signa le traité de Paris, qui lui enlevait la plupart de ses possessions. Il ne survécut que cinq mois à ce désastre, laissant à Charles-Emmanuel un trône bien chancelant ; en effet ce dernier fut complètement dépossédé de ses états italiens et obligé de se réfugier en Sardaigne. Accablé d'ennui et de tristesse il abdiqua en 1809 en faveur de son frère (1).

(1) Il mourut en 1819 à Rome. Il était entré dans la compagnie de Jésus.

Victor-Emmanuel essaya de reconquérir ses états; mais après quelques petits succès la fortune lui fut de nouveau défavorable, et sans la protection de l'escadre anglaise il n'aurait pu rentrer en Sardaigne. Il avait épousé une princesse autrichienne, Marie-Thérèse, fille de l'archiduc Ferdinand et de la dernière descendante de la maison d'Este.

De ce mariage sont nés un fils qui mourut en bas âge, et quatre filles : Marie-Béatrix, Marie-Thérèse, Marie-Anne et enfin Marie-Christine. La petite princesse fut baptisée dès le lendemain de sa naissance. Elle eut pour parrain et marraine le duc et la duchesse de Gênes et reçut les noms de Marie-Christine-Caroline-Joséphine-Gaëtane-Ephèse. La duchesse de Gênes était une Bourbon de Naples, et cette parenté spirituelle fut le premier anneau des relations qui devaient vingt ans plus tard aboutir au mariage de Marie-Christine avec Ferdinand II.

En 1812, la situation des princes italiens était des plus précaires. Leurs états étaient devenus en grande partie l'apanage des parents ou des généraux de Napoléon; et le roi Victor-Emmanuel s'estimait heureux d'avoir pu conserver le petit royaume de Sardaigne. La correspondance de Joseph de Maistre (1) nous initie parfaitement à toutes les inquiétudes et aux difficultés de ce malheureux roi à la merci d'un caprice impérial.

(1) Il était ambassadeur du roi de Sardaigne auprès de la cour de Russie.

Quant à la Reine, sa grande piété s'accommodait à merveille de la vie austère et simple que lui imposait la politique et qui lui permettait de se consacrer entièrement à la petite Marie-Christine, dont sa prescience maternelle lui laissait deviner la nature d'élite.

Les événements de 1814 rendirent le Piémont et la Savoie à Victor-Emmanuel, et les traités de 1815 ajoutèrent à ses possessions le duché de Gênes et quelques annexes. Mais ce changement de fortune ne modifia guère les habitudes patriarcales de la cour et Marie-Christine continua à grandir dans une atmosphère de piété et d'intelligente tendresse.

Sa femme de chambre, Rosa Borsarelli, a retracé ce paisible intérieur royal, où chacun était pénétré du devoir à remplir et de l'exemple à donner. Dans un tel milieu l'enfant se développa rapidement, et à cinq ans elle faisait l'admiration de tous ceux qui l'approchaient, non seulement par sa gentillesse et sa grâce, mais aussi par la précocité de sa piété et de sa raison. Jamais on n'eut à reprendre chez Marie-Christine ces tendances mauvaises qui s'éveillent si tôt chez la plupart des enfants : elle allait au bien sans effort, comme ces jolis ruisseaux qui courent d'une vallée à l'autre sur un lit de sable fin et dont la limpidité reflète le ciel bleu.

Prier, obéir, travailler, chercher à faire plaisir à tous ceux qui l'entouraient lui semblait naturel, et Rosa Borsarelli cite d'elle des traits

charmants qui font comprendre l'affection passionnée qu'elle inspirait : affection qui la suivra dans les jours d'exil et sur le trône de Naples.

Mais ce qui frappait surtout en elle, c'était une piété au-dessus de son âge. « Il semblait, disait « bien des années plus tard sa sœur Marie-Anne, « que Marie-Christine avait reçu une tout autre « nature que nous et qu'elle n'avait participé en « rien à la corruption originelle des enfants « d'Adam. »

Sa mère, une chrétienne des temps primitifs, encourageait et développait ces sentiments religieux qu'elle voyait avec bonheur germer dans l'âme de sa fille; et si la famille de Savoie a l'honneur de compter une bienheureuse de plus parmi ses membres, elle le doit en grande partie à la reine Marie-Thérèse.

C'est d'ailleurs un fait, que généralement la sainteté est le fruit d'une tradition et d'une éducation. La plupart des saints ont eu des mères éminemment pieuses.

Rosa Borsarelli nous a transmis mille détails touchants de cette enfant prédestinée.

Elle nous la montre interrompant ses jeux pour joindre ses petites mains et prier pour ceux qu'elle aimait, ou bien agitant joyeusement une clochette à travers le palais pour appeler à la pratique en commun de quelques exercices pieux que la Reine avait mis en usage, entre autres la récitation du chapelet pendant le Carême et à certaines fêtes de l'année.

Marie-Christine demeura toute sa vie fidèle à cette dévotion de son enfance, et à Naples elle récitait le chapelet chaque jour avec le Roi et ses sœurs.

Les fêtes religieuses, Noël surtout, étaient pour elle des occasions de grande joie. Pour lui être agréable on organisait dans le palais une superbe crèche, et comme cette âme d'élite aimait déjà les petits et les humbles, elle priait le Roi de faire ouvrir les portes du palais, afin que tous les habitants de Cagliari ou de Turin pussent jouir des merveilles de la chapelle.

Quand elle eut sept ans, la Reine confia la direction spirituelle de sa fille à un religieux olivétain, le Père Jean-Baptiste Terzi. C'était un prêtre d'une haute intelligence et d'une grande valeur morale. Il était entièrement dévoué à la famille royale. Ce fut lui qui ferma les yeux du Roi et de la Reine et jusqu'à la mort de Marie-Christine il fut pour elle un conseil éclairé et prudent. La sagesse de sa direction modérait souvent l'ardente piété de la princesse, l'empêchant de rien exagérer. Elle avait en lui une si aveugle confiance que jamais elle n'ouvrit un livre, ne prit une décision sans le consulter.

Les événements politiques allaient bientôt bouleverser la paisible cour de Turin, et, comme tant d'enfants nés sur les marches du trône, Marie-Christine devait connaître les épouvantes de l'émeute.

Il y avait cinq ans que Victor-Emmanuel était

rentré en possession de ses états de Piémont. Comme Joseph de Maistre, il était religieux, très autoritaire et tout à fait opposé aux idées novatrices. Son premier soin fut donc d'effacer toutes traces de la Révolution et de rétablir la religion et la noblesse dans leurs anciens privilèges.

La Reine partageait les mêmes sentiments et l'encourageait dans sa résistance au mouvement libéral ; mais les courants politiques ne se remontent guère, il faut les suivre ou être brisé. C'est ce qui arriva à Victor-Emmanuel. Il était pourtant un roi excellent, uniquement occupé du bien de ses sujets, cherchant par une sage économie à diminuer les impôts, à alléger la misère du peuple ruiné par vingt ans d'invasion.

Les armées françaises avaient non seulement porté dans toute l'Europe la dévastation et la ruine, en se retirant elles avaient laissé derrière elles comme un dangereux limon d'idées antisociales. En 1814, les rois effrayés par cette marée montante de la Révolution avaient essayé de l'arrêter par une répression énergique, mais il était trop tard.

Des affiliations secrètes, qui avaient pris naissance en Allemagne, s'étendaient partout, sapant sourdement tout principe d'autorité. Le danger à courir, le mystère et l'étrangeté des réunions, développèrent rapidement le carbonarisme, principalement en Italie. Il y a du conspirateur dans

tout Italien, et le pays avait été plus que tout autre gangrené par les idées philosophiques et révolutionnaires.

Les papes signalèrent les premiers le péril des sociétés secrètes. Pie VII d'abord, Léon XII ensuite, publièrent des encycliques, formulèrent des excommunications contre les démolisseurs des trônes et de l'autel; mais leurs efforts ne furent pas secondés.

Le roi de Sardaigne fut la première victime. Dès 1820, les Piémontais demandaient réformes sur réformes, et, enfin, une Constitution.

Le Roi fit d'abord quelques concessions ; mais voyant s'accroître les exigences populaires, il refusa d'aller au delà de ce que sa conscience lui représentait comme un devoir. Des émeutes éclatèrent à Turin, puis à Alexandrie, dont les révoltés s'emparèrent.

Victor-Emmanuel songeait à aller au-devant des rebelles, après avoir mis la Reine et ses enfants en sûreté dans le fort d'Asti, lorsqu'une députation du municipe de Turin vint changer cette résolution. Les envoyés demandaient au Roi d'accéder aux vœux populaires, en donnant une Constitution, ou bien d'abdiquer en faveur de son frère, lui représentant l'impossibilité de la lutte contre une multitude abusée ou gagnée à prix d'argent.

La responsabilité du sang versé effraya Victor-Emmanuel; et, ne voulant pas agir contre sa

conscience et sa dignité de roi, il préféra descendre du trône.

Dans la nuit du 13 mars 1821, il réunit les dignitaires de la couronne et les représentants de la ville, pour leur faire connaître sa décision. Il consentait temporairement à se substituer son frère, Charles-Félix. Ce prince étant absent, il remit la régence du royaume à son cousin, Charles-Albert, prince de Carignan, que ses idées libérales rendaient très populaire.

Marie-Thérèse assistait à ce dernier conseil. Dès que le Roi eut signé son abdication, elle se rendit à la chapelle et fit appeler ses filles, leur disant : « Mes filles, le Roi votre père vient d'ab-« diquer : nous ne sommes plus maintenant que « de simples particuliers; remercions Dieu, qui « a gardé intacts la conscience et l'honneur. »

Le Roi, sa femme et ses filles aînées acceptèrent ce changement de situation avec une dignité, un calme qui prenaient leur source dans un profond sentiment chrétien. Marie-Christine, bien plus jeune que ses sœurs, ne pouvait comprendre l'ingratitude des Piémontais, et avec la naïve droiture de l'enfance elle disait à ceux qui venaient lui faire leurs adieux : « Mon père est si « bon ! pourquoi faut-il qu'il souffre de si grandes « peines ? »

Victor-Emmanuel se retira à Nice. Pendant ce temps, le prince de Carignan organisait une junte provisoire et proclamait la constitution des Cortez d'Espagne. C'était un ardent partisan de

l'indépendance italienne. L'Autriche, effrayée, intervint, et le 21 mars Charles-Albert dut résigner le gouvernement et le remettre entre les mains de Charles-Félix. De Nice, Victor-Emmanuel renouvela son abdication, et le prince de Carignan fut exilé en Toscane.

En 1823, le mariage de Marie-Thérèse avec le duc de Lucques fit abandonner Nice à la famille royale, qui suivit la jeune duchesse dans sa nouvelle résidence.

Marie-Christine venait d'atteindre sa douzième année, et malgré ses ardents désirs elle n'avait pas encore fait sa première communion. Elle remplit ce grand acte dans la cathédrale de Lucques, en la fête de Pâques. Quelques jours auparavant, elle avait reçu la confirmation des mains de l'archevêque, Mgr Sardi.

Dès lors, Marie-Christine cessa d'être une enfant, et les progrès qu'elle fit dans la vertu tenaient du prodige. On la vénérait comme une jeune sainte.

L'épreuve est le creuset où s'épurent et se forment les âmes d'élite. La révolution qui avait renversé Victor-Emmanuel n'avait atteint Marie-Christine que d'une façon indirecte ; elle allait connaître des brisements plus douloureux et plus irréparables. La santé du Roi était très altérée, on lui conseilla le changement d'air, il quitta Lucques et vint s'établir tout près de Turin dans la délicieuses résidence de Moncalieri ; mais les forces du Roi étaient épuisées, et

le 10 janvier 1824 il mourait chrétiennement dans les bras de la Reine et de ses filles. Marie-Christine adorait son père et sa douleur effraya son entourage. Pour l'arracher à ses pénibles souvenirs la Reine quitta Moncalieri et se fixa à Gênes.

Les princesses vécurent là dans une retraite complète, partageant leur temps entre le travail et la prière. La Reine avait organisé dans son palais un ouvroir pour les pauvres où se rendaient toutes les grandes dames génoises. La jeune Marie-Christine était la plus active de ces ouvrières de la charité, et dans l'ardeur de son zèle elle demandait qu'on l'éveillât de grand matin afin de se remettre plus tôt à l'ouvrage.

Elle avait pour les malheureux une si grande compassion qu'elle donnait sans compter. On lui avait alloué pour ses aumônes la somme de 70 francs par jour. A la première demande qu'on lui faisait, la pauvre petite était si émue qu'elle donnait la somme tout entière, et lorsqu'elle se trouvait les mains vides en face d'autres misères elle avait de véritables désespoirs ; sa mère cherchait alors à lui faire comprendre que la sagesse doit présider même à la charité et qu'il faut savoir diviser ses aumônes. Marie-Christine promettait, mais, entraînée par son cœur, elle manquait malgré elle à sa promesse. Cette extrême sensibilité se traduisait souvent par des larmes qui lui attiraient de vifs

reproches de sa sœur Marie-Anne, qui lui disait que pleurer de la sorte ne convenait pas à son rang :

« — Je m'efforce de me corriger, répondait « l'enfant, mais je n'ai pas la force de voir souf- « frir quelqu'un. »

Marie-Christine eut pour gouvernantes deux femmes éminemment supérieures, la princesse de Saint-Georges et la marquise de Villamarina, qui mirent tout en œuvre pour être à la hauteur de leur mission. Leur zèle fut secondé par des maîtres habiles et plus encore par les étonnantes aptitudes de la Princesse et son amour de l'étude. Non seulement elle apprit avec succès tout ce qu'une femme de son rang doit savoir : la littérature, l'histoire, la peinture, la musique, les langues étrangères ; mais encore les mathématiques, la philosophie, la physique et jusqu'à la minéralogie : sciences abstraites qui d'ordinaire dépassent la portée de l'esprit féminin. Elle avait une étonnante maturité d'esprit, et sa sœur Marie-Anne disait bien des années plus tard : « Toute jeune, elle était remplie de jugement et « d'un discernement très délicat. Si on l'interro- « geait, elle exposait ses pensées avec tant de « simplicité et de clarté que je demeurais émer- « veillée de sa prudence et de sa rectitude. »

Le sérieux de son esprit et sa haute piété ne l'empêchaient pas d'être très gaie et d'aimer le plaisir dans une certaine mesure. Vive et souple, elle dansait à ravir. Son entourage adorait Marie-Christine, et, au milieu des adulations de tous,

elle resta simple et humble. Jamais, dans le cours de son existence, on ne lui connut l'ombre d'un sentiment de vanité.

Depuis cinquante ans, il n'y avait pas eu de jubilé ; les révolutions et les guerres qui désolaient l'Europe empêchaient les Papes de convoquer les fidèles à ces grandes assises religieuses. A la mort de Pie VII (1823), le Conclave nomma pour lui succéder le cardinal della Genga, qui prit le nom de Léon XII. C'était un homme d'une haute intelligence et d'une grande fermeté d'idées. Le premier acte de son pontificat fut de promulguer un jubilé universel pour 1825. Plusieurs souverains d'Europe furent effrayés de l'affluence de peuple qui se rendrait à Rome et du mouvement politico-religieux que cela pouvait occasionner; ils essayèrent de faire changer la décision du Pape, lui représentant que l'heure n'était pas aux manifestations religieuses ; mais Léon XII fut inébranlable, et le jour de Noël 1824 il présida à l'ouverture symbolique des portes saintes.

Marie-Thérèse et ses filles furent les premières à répondre à l'appel du Souverain-Pontife. Elles arrivèrent à Rome à la fin d'octobre et s'installèrent à la villa Massimi où le duc et la duchesse de Lucques vinrent les retrouver.

Les contemporains nous ont conservé le souvenir du merveilleux spectacle de Rome à cette époque. Les rues étaient remplies de pèlerins accourus de tous les coins du monde; les céré-

monies se succédaient sans interruption et les immenses églises étaient trop petites pour contenir la foule; on prêchait dans toutes les langues et jusque sur les places publiques.

Marie-Christine fut comme électrisée par ces scènes religieuses, et les quatre mois qu'elle passa à Rome ne furent qu'un pèlerinage et une prière non interrompus. Tout parlait à son imagination ardente, mais ce qui l'émouvait par-dessus tout c'était le souvenir de ces jeunes vierges de la primitive Eglise qui, par amour pour leur Dieu, renonçaient aux joies de la vie, visitaient les chrétiens prisonniers, soignaient les pauvres et les malades, et enfin allaient joyeusement au supplice. Son ambition était d'emporter à Gênes quelques reliques de ces saintes héroïnes, dont la vie et la mort l'enthousiasmaient. On fit connaître ce pieux désir au Souverain-Pontife, qui s'empressa d'y accéder et fit remettre à la jeune princesse le corps d'une de ces saintes dont elle imitait si bien le dévouement et les vertus.

Personne n'a compris et pratiqué comme la reine de Savoie le devoir de l'exemple. Ce devoir imposé à tous, mais plus encore à ceux que leur naissance ou leur situation a placés au sommet de l'échelle sociale, cette grande idée de l'exemple inspira à la Reine de donner à ses visites jubilaires un caractère de pénitence publique. Elle les fit entre ses deux filles, pieds nus, la tête voilée et le rosaire à la main. La population romaine fut si profondément remuée par ce spec-

tacle que, quarante ans après, le souvenir n'en était pas encore effacé.

On connaît les étroites alliances qui unissaient les maisons de Naples et de Savoie (1). Marie-Christine n'était encore qu'une enfant que déjà la duchesse de Gênes rêvait de resserrer davantage les liens de parenté en faisant épouser sa filleule à son neveu Ferdinand, le futur roi de Naples. Les souverains napolitains voulurent connaître cette jeune fille que l'on disait si accomplie. Le séjour à Rome des princesses de Savoie rendait cette entrevue très facile. François Ier et sa femme, Isabelle d'Espagne, s'arrêtèrent donc quelques jours en allant à Modène, et, comme tous ceux qui l'approchaient, ils furent absolument séduits par la grâce et le charme de Marie-Christine.

Ces espérances de grandeur terrestre n'éblouirent pas la jeune princesse ; son âme sainte détachée des vanités mondaines s'absorbait tout entière dans une ferveur et un recueillement que rien ne troublait.

Léon XII avait été tellement touché des hautes vertus de Marie-Thérèse et de ses filles, qu'il voulut leur témoigner publiquement son admiration en offrant à la reine de Savoie la rose d'or de 1825.

Depuis le VIe siècle, les Souverains-Pontifes bénissent une rose d'or le quatrième dimanche de Carême. Cette fleur symbolique est envoyée

(1) La sœur du roi de Naples avait épousé le duc de Gènes, frère de Victor-Emmanuel Ier.

chaque année à une princesse dont le Saint-Père veut honorer les vertus et le dévouement.

Le 28 mars, Mgr Marrazzani, majordome de Sa Sainteté, l'apporta en grand apparat à la royale veuve. Il fut reçu au perron par l'ambassadeur des Etats Sardes et toute la noblesse piémontaise en résidence à Rome.

Cet hommage rendu aux vertus de sa mère fut une des grandes joies de Marie-Christine.

Les princesses repartirent pour Gênes au mois de mai, en promettant au Souverain-Pontife de revenir pour la clôture du jubilé et d'accepter l'hospitalité du Quirinal.

Les palais ont d'étranges destinées. Celui-ci fut d'abord un couvent de bénédictins bâti sur l'emplacement des fameux jardins de Salluste. Le pape Paul III en fit sa résidence favorite. Grégoire XII trouva le monastère insuffisant, l'acheta et commença l'édifice actuel que ses successeurs terminèrent en grandissant encore le plan primitif. C'était au Quirinal que se tenaient le conclave et la plupart des consistoires. Quand en 1860 le fils de Marie-Christine vint chercher un asile à Rome, Pie IX lui fit ouvrir toutes grandes les portes du palais des Papes et le vaincu de Gaëte y reçut l'hospitalité pontificale jusqu'à cette néfaste année 1870, où Victor-Emmanuel II, le fils du prince de Carignan, vint à son tour s'y installer, non plus, hélas ! en fils soumis et reconnaissant, mais en spoliateur du Saint-Siège.

Après la clôture du jubilé la noblesse romaine voulut donner des fêtes en l'honneur des filles de Marie-Thérèse ; mais la Reine qui savait combien Marie-Christine aimait peu les plaisirs mondains allégua sa mauvaise santé et rien ne troubla la vie pieuse et paisible du Quirinal qu'on appelait à Rome « le monastère de la reine de Savoie. »

Ce qui plaisait surtout à Marie-Christine, c'était ce qui la rapprochait des malheureux. Elle désira revoir l'hospice de la Trinité des Pèlerins fondé par saint Philippe de Néri et où les pèlerins pauvres de l'univers catholique sont soignés et servis par les cardinaux et les grandes dames. Le Patriciat saisit cette occasion pour témoigner son admiration et sa sympathie aux princesses et elles furent reçues par la prieure de l'association, la princesse Dona Pamphili, entourée de toute la noblesse romaine.

Au reste les six mois que la Reine et ses filles passèrent à Rome ne furent qu'une longue ovation. L'ambassadeur des Etats Sardes les pria d'assister à un banquet où il réunit tous leurs compatriotes, et quand elles entrèrent dans la salle elles furent saluées par des salves d'applaudissements et des cris d'enthousiasme qui arrachèrent des larmes à Marie-Christine.

Quelques jours plus tard toute la colonie piémontaise se rendit aux deux services solennels célébrés par les cisterciens pour l'âme de Victor-Emmanuel Ier. Marie-Christine assista à plu-

sieurs consistoires. La vue des honneurs que l'Eglise accorde aux saints la détachait davantage des grandeurs de ce monde et cette jeune fille de quinze ans ne rêvait rien autre chose ici-bas que le silence d'un cloître et la robe de bure d'une religieuse.

Dans les premiers jours de mai 1825, la Reine et ses filles firent leurs adieux au Souverain-Pontife et partirent pour Modène. La santé de la Reine qui s'altérait de plus en plus les ramena bientôt à Gênes où les jeunes princesses ne voulant pas quitter leur mère vécurent dans une solitude complète.

La mort du roi Charles-Félix (1) vint ajouter un surcroît de souffrances morales aux douleurs et aux préoccupations de Marie-Thérèse.

Charles-Félix n'ayant point d'enfants, lé prince de Carignan était appelé à lui succéder. Il y avait eu de tous temps une très grande hostilité entre la Reine et son parent. Les idées avancées du Prince étaient en complète opposition avec celles de Marie-Thérèse, qui blâma hautement plusieurs actes du nouveau roi. Charles Albert fut très mécontent de cette opposition ouverte et il le fit sentir à la royale veuve par une infinité de vexations.

Devant cet antagonisme, la plupart des courtisans s'éloignèrent du palais Tursi. Parmi ces abandons il y en eut un qui affligea plus particulièrement les princesses; ce fut celui d'un des

(1) En 1831.

amis personnels de Victor-Emmanuel. Le Roi l'avait comblé de faveurs et la Reine avait en son dévouement et sa fidélité une entière confiance; la désillusion fut poignante. Marie-Christine la ressentit aussi vivement que sa mère et sa sœur, mais elle était si parfaitement chrétienne qu'on ne surprit jamais sur ses lèvres une plainte ou un murmure.

La renommée de Marie-Christine avait franchi les Alpes et Louis-Philippe ambitionna un semblable trésor pour le duc d'Orléans. La perspective du trône de France n'éblouit pas les princesses et elles refusèrent : la Reine parce que toutes ses sympathies étaient pour la branche aînée des Bourbons et que dans son extrême délicatesse de conscience elle ne voulait pas pour sa fille d'une couronne usurpée; Marie-Christine, parce qu'elle n'avait d'autre ambition que d'entrer au couvent, le jour où sa mère lui serait enlevée.

En même temps que Louis-Philippe faisait demander Marie-Christine pour le duc d'Orléans, l'empereur d'Autriche sollicitait la main de Marie-Anne pour son fils l'archiduc Ferdinand. Cette alliance dépassait toutes les espérances de la Reine et de sa fille qui acceptèrent avec joie. Le mariage fut promptement décidé et se célébra en grande pompe à Milan. Les princesses passèrent quelques jours en famille dans la cité lombarde, puis Marie-Anne partit pour Vienne. Marie-Christine et sa mère revinrent alors tristement

au palais Tursi. La Reine, de plus en plus préoccupée de sa santé, avait le pressentiment qu'elle ne reverrait jamais plus sa fille; et aux inquiétudes que lui causait la tristesse de sa mère venait s'ajouter pour Marie-Christine le chagrin d'être séparée d'une sœur qu'elle aimait avec tout l'élan de sa nature expansive et ardente.

Afin de combler le vide causé par le départ de Marie-Anne, Marie-Christine ne quittait plus sa mère, l'entourant d'une affection de tous les instants, attentive à prévenir ses moindres désirs.

L'état de la reine de Savoie ne laissait aucun espoir de guérison, mais sa vie ne semblait pas en danger immédiat. De nouvelles complications survinrent qui en quelques heures la mirent à toute extrémité. Pour ne pas inquiéter sa mère, Marie-Christine gardait près d'elle un calme inaltérable, et l'entourage admirait cette jeune fille assez maîtresse d'elle-même pour dominer sa douleur.

Marie-Thérèse conserva jusqu'à sa dernière heure l'énergie de son âme et la lucidité de son esprit; elle fit ses adieux à Marie-Christine, la bénit ainsi que ses filles absentes, puis, munie des secours religieux, elle attendit avec résignation le moment fixé par cette volonté divine à laquelle elle s'était toujours soumise. Elle s'endormit du sommeil des justes entre les bras du Père Terzi et de la princesse de Saint-Georges. Après avoir fermé les yeux de la Reine ils en-

trèrent chez l'orpheline qu'ils trouvèrent agenouillée et priant. Elle n'eut pas un cri, pas une larme, mais dit seulement en joignant les mains : « Que la volonté de Dieu soit faite ! » Puis s'adressant au Père Terzi : « Mon Père, me voilà « maintenant toute seule, j'espère que vous au « moins ne me laisserez pas ! » Le religieux sanglotant protesta qu'il ne l'abandonnerait jamais et tint fidèlement sa parole.

La douleur de Marie-Christine était si grande, qu'elle ne pouvait point pleurer, et la comtesse de Proscasso disait qu'elle « faisait compassion à voir. » Elle priait ou parlait de sa mère, et quand on essayait de la distraire, elle répondait :

« — Je ne sais pourquoi il y en a qui ont tant « de frayeur de penser à la mémoire de leurs « défunts ; pour moi je n'y trouve que des conso- « lations. »

La mort n'est pas seulement une impitoyable faucheuse, elle amène presque toujours avec elle un cortège de difficultés et de préoccupations : c'est ce qui arriva pour Marie-Christine. Elle ne pouvait rester seule au palais Tursi et mille raisons de politique et de convenance l'empêchaient d'aller vivre chez une de ses sœurs. Sa première pensée fut d'entrer au couvent. « Un cloître sera « ma cour, disait-elle, et des religieuses mes « sœurs. » Le Père Terzi, usant de son autorité spirituelle, ne lui permit pas de prendre aussi vite une semblable décision, et, faisant appel à ses sentiments chrétiens, il l'engagea à se

soumettre entièrement à son tuteur le roi de Piémont. C'était une nouvelle épreuve ajoutée à toutes les autres, car Marie-Christine savait l'antipathie qui existait entre sa mère et le Prince.

Dès que Charles-Albert connut la mort de la Reine, il envoya le comte Pierre Vitali pour assister aux obsèques et ramener Marie-Christine à Turin. Trois jours après l'orpheline quittait le Palais Tursi suivie des regrets de tous les Génois, des pauvres surtout qui pleuraient en elle une vivante providence. Elle était accompagnée du Père Terzi, de la comtesse de Proscasso et de sa femme de chambre Rosa Borsarelli. Le Roi l'attendait au bas de l'escalier Royal, il la conduisit à la Reine qui s'appelait elle aussi Marie-Thérèse. C'était la première fois que les princesses se voyaient.

Le Roi donna à sa pupille un grand état de maison, l'entourant de toutes sortes d'honneurs ; mais ces égards ne pouvaient faire oublier à Marie-Christine les amertumes de sa situation : elle rentrait orpheline dans ce palais où tout lui rappelait les années heureuses de son enfance, elle se trouvait sous la tutelle d'un prince dont les idées étaient en opposition avec celles de sa famille et qui par ses intrigues avait beaucoup contribué au renversement de son père. La Reine, qui devait plus tard l'aimer comme une fille, redoutait de trouver chez elle, sinon une hostilité ouverte, au moins une résistance passive, et était très froide pour Marie-Christine ; enfin,

au lieu des amis, des parents qui l'entouraient jadis, elle n'avait plus auprès d'elle que des inconnus et des indifférents.

Par une cruelle inadvertance, le Roi choisit pour gérer la fortune de Marie-Christine l'ancien ami de Victor-Emmanuel, dont l'abandon avait brisé le cœur de la royale veuve et de ses filles. La Reine actuelle était très bonne, elle comprit tout l'odieux d'une semblable décision et n'eut pas le courage d'en faire part à Marie-Christine. Elle chargea de ce soin la comtesse de Proscasso, qui ne lui dissimula pas qu'obliger la jeune fille à des rapports journaliers avec un pareil ingrat c'était lui infliger une véritable torture. « Du reste, ajouta-t-elle, que Votre Majesté ne « craigne rien, Marie-Christine se soumettra à « tout et supportera patiemment le coup qui va la « frapper. »

Avec toutes sortes de ménagements la gouvernante remplit son pénible message ; en l'entendant la princesse devint très pâle, un tremblement nerveux la saisit tout entière, mais elle ne fit entendre ni une protestation ni un murmure, et dit seulement : « Je recevrai ce monsieur « demain. »

Quand le lendemain on vint lui annoncer que le chevalier était dans l'antichambre, attendant ses ordres, elle s'agenouilla au pied de son crucifix, s'absorba dans une fervente prière, puis, calme et souriante, elle donna l'ordre de le faire entrer et accueillit le déloyal serviteur avec une

aisance, une affabilité qui émerveilla la Reine et son entourage. Cette victoire sur elle-même lui conquit toutes les sympathies, et dès lors elle n'eut plus que d'enthousiastes admirateurs.

Ferdinand II, le nouveau roi de Naples, reprenant les projets d'alliance ébauchés à Rome, fit demander la main de la princesse de Savoie. Marie-Christine considérait les grandeurs humaines comme un véritable danger et toutes ses aspirations étaient pour le cloître; aussi répondit-elle par un refus positif à la demande que lui transmit Charles-Albert. Le Roi, habitué à l'obéissance de la princesse, en fut fort étonné et très irrité; mais, comme c'était un de ces hommes à volonté énergique qui dans la vie ne voient que le but à atteindre, sans s'inquiéter de l'obstacle, il mit tout en œuvre pour faire réussir un projet qui servait son ambition personnelle.

Il fit venir à Turin la veuve de Charles-Félix, qui la première avait eu la pensée de ce mariage, espérant qu'elle aurait une heureuse influence sur sa filleule. La duchesse de Lucques vint aussi joindre ses instances à celles des deux reines. Les séductions de la royauté, la valeur personnelle du Roi, les considérations politiques, la perspective du bien à faire, tout fut mis en œuvre pour modifier la résolution de la princesse; mais, persuadée de sa vocation religieuse, elle demeurait inébranlable.

Alors le Roi imagina d'envoyer Marie-Christine à Modène, près de sa sœur aînée, qu'elle aimait

beaucoup et en qui elle avait une grande confiance. Marie-Christine espérait que Marie-Béatrix, dont elle connaissait la haute piété, faciliterait son entrée au couvent. Elle se trompait. La duchesse, d'accord avec toute sa famille, chercha à lui démontrer que la perfection est possible partout et que dans certaines conditions on fait plus de bien en restant dans le monde qu'en s'enfermant dans un cloître. Ces conseils impressionnèrent profondément Marie-Christine, qui repartit pour Turin, sinon convaincue, au moins ébranlée. Inquiète de la décision à prendre, elle multipliait ses prières et ses aumônes pour obtenir du Dieu des rois que la lumière se fît en son âme.

Ce fut le P. Terzi qui triompha de ses dernières hésitations. Un jour qu'elle parlait devant lui de son attrait pour le cloître, il l'interrompit en disant : « Pour moi, je suis d'avis que ce n'est « pas là ce que le Seigneur exige de vous ; mais « qu'il est dans ses desseins que vous acceptiez « le poste que lui-même vous offre par l'inter« médiaire de ceux qui vous le représentent. Il « faudrait donc vous rendre aux vœux de Fer« dinand II et lui donner une réponse favo« rable. »

Ces paroles semblèrent à Marie-Christine un ordre du ciel, elle resta quelques instants silencieuse, puis elle répondit : « Eh bien ! puisqu'il « en est ainsi, je le veux, j'accepte ! »

Cette décision fut aussitôt transmise au Roi

qui, sur-le-champ, expédia un courrier à Ferdinand.

Peu de jours après, le duc de Corigliani, lieutenant général des troupes napolitaines, et adjudant général de Sa Majesté, arrivait à Turin pour demander solennellement la main de la princesse de Savoie, et presser la conclusion du mariage.

Au milieu de la joie universelle, Marie-Christine demeurait calme et recueillie en apparence, mais au fond de son âme, elle donnait des regrets à sa vie religieuse et s'effrayait de l'avenir. Plus elle se rapprochait de la date fixée pour son mariage, plus son trouble augmentait; et le jour du contrat elle ne put s'empêcher de fondre en larmes pendant qu'on l'habillait.

« Hélas! disait-elle, quel pas terrible je vais « faire! J'entre dans un état pour lequel je n'ai « point de vocation, et cependant il faut que je « m'y prépare! »

Et comme la comtesse de Proscasso cherchait à la consoler, lui disant de prendre courage et que « ses craintes étaient choses qui passent », elle répondit en serrant nerveusement la main de sa gouvernante : « Vous avez raison. Du « reste, si elles ne passent pas, nous passerons « nous-mêmes. »

La toilette finie, elle se rendit avec sa suite dans la grande salle du palais, où devait se signer le contrat. Il est d'usage, dans les maisons régnantes, de jurer l'observance de certaines clau-

ses. La piété scrupuleuse de Marie-Christine s'effraya de cette formalité, et on eut beaucoup de peine à l'y faire consentir. Après la cérémonie du serment, Marie-Christine s'assit entre la reine régnante et la reine veuve, et reçut l'hommage des dames et seigneurs napolitains.

Il y avait près de Gênes, à Voltri, un sanctuaire dédié à Notre-Dame des Anges, qui était en grande dévotion dans le pays. Marie-Christine voulut s'y marier. La bénédiction nuptiale fut donnée par le cardinal Morozzo, archevêque de Novare. La jeune reine frappa tous les assistants par son recueillement et sa piété, et surtout par la transformation qui se produisit en elle. En montant à l'autel, elle était pâle et triste; quand elle en descendit, elle était souriante, et une expression de bonheur éclairait son joli visage. Les nouveaux époux passèrent trois jours à Gênes pour assister aux fêtes données en leur honneur, puis Marie-Christine fit ses adieux à la cour de Turin, prodiguant ses témoignages d'affection à la Reine, qui avait été très maternelle pour elle, et à sa gouvernante, la comtesse de Proscasso.

C'était à elle surtout qu'elle avait manifesté son effroi du mariage; aussi, pour adoucir l'amertume de la séparation, ne trouva-t-elle rien de mieux à lui dire que ces mots : « Si vous saviez « comme mon Ferdinand est bon ! »

Le 28 novembre 1832, elle s'embarqua sur le *Marie-Isabelle*, le plus beau des vaisseaux napolitains, et elle quitta Gênes pour toujours, suivie

des acclamations et des vœux de bonheur de la foule.

Le jour même de son mariage Ferdinand II avait dépêché à Naples le commandeur Jean Capriola pour en annoncer la conclusion aux Napolitains. Cette nouvelle fut accueillie avec des transports inimaginables et de tous côtés on fit des préparatifs pour recevoir magnifiquement cette jeune reine, que la voix populaire représentait comme une sainte.

Le 30, la flotte sardo-napolitaine parut à l'horizon et fut aussitôt saluée par l'artillerie des forts. A ce signal des milliers de barques fleuries et pavoisées s'élancèrent au-devant du navire royal. Malgré une pluie torrentielle, la foule couvrait le rivage de la Margelina au Carmel; les fenêtres, les terrasses, les toitures étaient envahies par une multitude en délire, avide d'apercevoir sa souveraine. Le cortège royal n'arriva qu'à grand'peine au palais, où l'attendait la reine mère et les princes et princesses du sang. Marie-Christine fléchit le genou devant sa belle-mère et lui baisa respectueusement la main, puis elle eut pour chacun des membres de sa nouvelle famille un de ces mots charmants dont elle avait le secret et qui la rendaient irrésistible. Le lendemain, les époux royaux se rendirent au tombeau de saint Janvier, le patron (j'allais presque dire l'idole) des Napolitains. Ils furent reçus au seuil de la basilique par Mgr Savarese, vicaire capitulaire, et son chapitre On les conduisit proces-

sionnellement au maître-autel et de là à la chapelle du Saint-Sauveur où les attendaient les nobles préposés à la garde des saintes reliques, le syndic de Naples leur président, et les douze chapelains gardiens du trésor. L'église de Saint-Janvier, une des plus riches du monde, est bâtie sur les fondations d'un temple d'Apollon et est ornée de colonnes de porphyre provenant des temples de Neptune et du Soleil.

Le soir il y eut réception solennelle à la cour, illuminations générales et fêtes populaires.

L'âme a, comme le visage, un trait caractéristique qui imprime à tout l'ensemble de l'être une physionomie particulière. La pensée dominante de la reine de Naples, celle qui fut le mobile de toute sa vie, l'inspiratrice de ses actes, c'est la pensée du devoir à remplir, du bien à faire. Son zèle était secondé par une intelligence supérieure, une délicatesse extrême, un charme irrésistible ; non seulement elle voulait le bien, mais encore elle savait l'accomplir.

Cette jeune femme de vingt ans ne fut pas éblouie par la réception enthousiaste des Napolitains, et, à travers ces fêtes brillantes, elle devina une infinité de plaies morales et de souffrances physiques. Le Roi était absolument brouillé avec sa mère ; la cour donnait l'exemple d'une légèreté de mœurs qui révoltait Marie-Christine, habituée à l'austérité de la cour de Savoie. Quant au pays, les guerres et les révolutions l'avaient ruiné ; il n'y avait plus ni industrie ni com-

merce, et la misère était affreuse. Marie-Christine se promit d'user de son pouvoir sur le Roi pour remédier à tous ces maux, et, pendant les trois années qu'elle passa sur le trône de Naples, elle fut la providence « et l'ange consolateur de tous », suivant l'expression des Napolitains.

Elle inaugura cette ère de bienfaisance en faisant rendre par Ferdinand II un édit par lequel tous ceux qui avaient engagé des objets au mont-de-piété pouvaient les retirer *gratuitement* jusqu'à concurrence de six ducats par reconnaissance (1). De plus, le Roi demandait aux corps d'Etat et aux grands du royaume de consacrer au soulagement des pauvres les sommes destinées aux fêtes et aux cadeaux royaux, « afin « d'attirer les bénédictions du ciel sur son « mariage. »

Marie-Christine comprenait trop le devoir filial pour ne pas mettre tout en œuvre afin de réconcilier le Roi et sa mère. Elle s'y employa avec toutes les délicatesses de son esprit et de son cœur, et réussit si bien que, depuis, la bonne harmonie ne fut jamais troublée entre Isabelle d'Espagne et Ferdinand II.

Persuadée que l'apostolat le plus efficace est de rendre la vertu aimable, Marie-Christine se servit, pour moraliser la cour, de tous les dons charmants qu'elle avait reçus en partage. L'apôtre se faisait sirène pour ramener les âmes

(1) Le ducat napolitain vaut 4 fr. 26 c. de notre monnaie.

à son Dieu. Afin de plaire à sa nouvelle reine, tout se transforma à la cour de Naples, et, comme l'exemple des grands est contagieux, dans tout le royaume les mœurs devinrent plus chastes, et les mises plus sévères.

L'esprit de la Reine était trop sérieux pour que les futilités de la toilette ne la laissassent pas indifférente. Elle s'y assujetissait comme à un devoir d'état, mais jamais, disent les témoins de sa vie, on ne la surprit se regardant complaisamment devant une glace. Lorsque les couturières venaient prendre ses ordres, elle disait :

« — Faites à votre goût ; vous vous y entendez mieux que moi. La seule chose que je vous demande, c'est que les bras et le cou soient couverts. »

Elle était, sous ce rapport, d'une sévérité excessive. Un peintre avait fait d'elle un portrait charmant, où il s'était autorisé à modifier un peu l'austérité de mise de la Reine. Mais celle-ci ne le toléra pas, et l'artiste dût faire disparaître son œuvre.

Naturellement elle trouvait le spectacle un plaisir dangereux. Au début de son mariage elle ne s'y montrait pas ; mais le peuple napolitain murmura bientôt de ne jamais voir sa jeune reine partager son plaisir favori, et quant aux acteurs ils se plaignaient hautement de cette abstention, qui leur infligeait un blâme indirect. En face de ce mécontentement général le Roi insista auprès de Marie-Christine qui s'inclina devant

le devoir d'état et fit avec sa grâce habituelle le sacrifice de ses goûts. Seulement, elle exigea de sérieuses réformes dans la censure théâtrale, déclarant positivement qu'elle ne sanctionnerait jamais par sa présence ce qui lui semblait être contraire à la loi de Dieu et au salut des âmes ; et le Roi, qui connaissait l'inflexibilité de la jeune femme quand sa conscience était en jeu, fit de sévères règlements pour moraliser le théâtre dans ses Etats.

Un rescrit du Saint-Siège autorisait le roi des Deux-Siciles et toute sa cour à faire gras les jours où l'Eglise le défendait au reste des fidèles ; mais la Reine ne voulut jamais user d'une dispense qui pouvait être une cause de scandale pour le peuple et l'autoriser à transgresser les lois ecclésiastiques. Le Roi suivit son exemple, les courtisans imitèrent leurs souverains et la dispense papale tomba en désuétude.

Marie-Christine modifia aussi certaines règles d'étiquette qui lui semblaient irrespectueuses pour les ministres de Dieu. Ainsi, elle ne voulut jamais permettre que les prêtres lui baisassent la main, ni que son chapelain l'attendît pour dire la messe au pied de l'autel; trouvant que ces actes d'humble hommage attentaient à la dignité sacerdotale.

Marie-Christine considérait la prière comme une obligation imposée aux reines. Il lui semblait qu'elles devraient comme Moïse avoir sans cesse les mains levées vers le ciel, pour obtenir

la protection divine sur le Roi et les sujets. Chaque matin elle entendait deux messes, l'une pour remercier Dieu des grâces reçues, l'autre pour en demander de nouvelles. Dans le jour elle faisait une visite au Saint-Sacrement et récitait le chapelet. Jamais elle ne passait devant une église sans y entrer. Mais ces actes de dévotion publique ne suffisaient pas à son ardente piété, elle avait fait construire dans la chapelle une tribune qui communiquait avec ses appartements privés, afin de pouvoir aller prier librement et à toute heure. Cet amour de la prière ne lui faisait négliger aucun devoir. Elle savait trouver du temps pour tout ce qui était bon et utile. Comme à Turin et à Gênes elle travaillait chaque jour pour les pauvres; cet exemple fut naturellement suivi par les dames de la cour, et bientôt le travail pour les pauvres devint à la mode dans l'aristocratie napolitaine.

D'ordinaire les misérables n'arrivent pas jusqu'aux rois; leurs demandes passent par plusieurs bouches, le secours accordé par beaucoup de mains, de telle sorte que le bienfait parvient souvent trop tard. Marie-Christine voulut que tout le monde eût le droit de lui remettre des suppliques et elle recommandait de ne faire marcher ses chevaux qu'au pas, afin qu'il fût possible de l'approcher dans ses promenades. Aussi l'on savait où était la Reine rien qu'à l'affluence des pauvres qui se portaient sur son passage.

Tous ses revenus personnels passaient en aumônes, mais quoiqu'ils fussent très considérables ils étaient encore insuffisants pour sa charité. Comme elle était très adroite elle imagina, afin de ne pas toujours recourir à sa cassette royale, d'utiliser son habileté de doigts pour toutes sortes d'ouvrages féminins qu'elle faisait vendre secrètement et dont le produit lui permettait de soulager quelques misères de plus. Cependant on lui fit observer qu'une telle générosité encourageait la paresse chez le peuple; elle le comprit et la première elle eut l'idée de secourir les pauvres en leur donnant du travail: idée que les philanthropes de 1848 devaient reprendre à grand tapage. Marie-Christine n'organisa pas de bruyants *ateliers nationaux,* mais dans les dépendances du palais on donnait de l'ouvrage à tous ceux qui en voulaient, et la rétribution était proportionnée aux besoins de chacun.

La sainte jeune femme rêvait d'aller, comme Elisabeth de Hongrie, soigner les pauvres dans les hôpitaux et jusque dans leurs mansardes. Le Roi s'opposa à cet excès de charité qui était contraire à tous les usages reçus, et qui pouvait n'être pas sans danger pour la Reine. Comme toujours, celle-ci s'inclina devant la volonté de son mari, car personne n'a poussé aussi loin qu'elle la soumission conjugale. Même les lettres de ses sœurs passaient par les mains du Roi.

Sous son inspiration, Ferdinand II introduisit

de sérieuses réformes dans les finances, diminua les impôts et donna une grande impulsion à l'agriculture et à l'industrie, en fondant à Saint-Leu un établissement séricicole modèle.

Dans l'origine, Saint-Leu n'était qu'un rendez-vous de chasse, avoisinant Caserte, le Versailles des rois de Naples. Marie-Christine le prit en affection, parce que le site lui rappelait « son cher Moncalieri », et elle venait souvent s'y reposer des ennuis de l'étiquette; mais comme la pensée du bien à faire la suivait partout, elle imaginait d'organiser son village de Saint-Leu en une sorte de colonie théocratique et industrielle, en imitant les établissements des Jésuites au Paraguay, dont tout le monde parlait à cette époque. Le curé était le chef du village et les vieillards l'aidaient dans l'administration. Marie-Christine fit construire des ateliers modèles, elle plaça à leur tête d'habiles ouvriers lyonnais et bientôt les soieries de Naples acquirent une célébrité européenne.

Ce succès donna un heureux essor à l'industrie nationale; des ateliers se formèrent de tous côtés et la culture du mûrier prit un grand développement.

Constamment occupée des intérêts du peuple, Marie-Christine ne cessa d'encourager l'industrie et le commerce, soutenant de ses sympathies et de sa bourse tous ceux qui par leur intelligence et leur activité pouvaient contribuer à la prospérité du pays.

Les meilleurs rois ne sont pas plus à l'abri des conspirations que les tyrans, et la vie du roi de Naples fut souvent menacée. La première de ces tentatives d'assassinat eut lieu en 1833. Le complot fut découvert, les conjurés arrêtés et condamnés. La bonté d'âme de la Reine lui fit oublier le crime pour ne songer qu'aux criminels et elle supplia le Roi de les gracier; mais celui-ci, très excité, voulait un exemple rigoureux et semblait impitoyable. Le jour de l'exécution, Marie-Christine revint à la charge, elle était si pâle, si tremblante que le Roi fut effrayé et qu'en hâte il envoya le général Saluzzo avec un ordre de grâce. Marie-Christine attendait anxieuse, le général revint en criant: « C'est fait »; elle crut qu'il était arrivé trop tard et se trouva mal. — Les vivats de la foule la rappelèrent à elle. Toute frémissante elle se jeta dans les bras du Roi, le remerciant de sa clémence et le suppliant de ne plus lui donner d'angoisses pareilles. Il le lui promit, et, en effet, jusqu'à la mort de la Reine il se montra bon et miséricordieux. Si Marie-Christine avait vécu plus longtemps, l'histoire n'aurait probablement pas à parler des tristes révoltes et des terribles répressions qui ont ensanglanté les dernières années du règne de Ferdinand II; le roi *Bomba* n'aurait pas existé et peut-être que François II serait encore à Naples!

En 1834, Ferdinand II, grâce à Marie-Christine, était l'idole de son peuple. Les Napolitains regardaient leur jeune reine comme une sainte et

attribuaient à son influence les sages réformes et la bonne administration du Roi.

Au mois de mars, le roi et la reine de Naples allèrent passer les semaines saintes à Rome et saluer le nouveau pape, Grégoire XVI. Ce voyage se fit dans un demi-incognito. Après Pâques ils assistèrent pourtant à quelques fêtes données en leur honneur. La première eut lieu au palais Farnèse, à l'ambassade des Deux-Siciles, les ambassadeurs de France et d'Autriche les princes Borghèse Massimo et Torlonia eurent aussi l'honneur de recevoir les jeunes souverains.

Ils quittèrent Rome le 30 avril pour rentrer à Naples. Au mois de juin ils se rendirent en Sicile, présider l'ouverture de l'exposition industrielle de Palerme. C'était la première exposition importante de l'Italie méridionale et ils voulaient par leur présence encourager fabricants et ouvriers.

Ils s'embarquèrent le 18 sur un des premiers bateaux à vapeur et le lendemain ils entraient dans le port de Palerme. On était alors si peu habitué à cette rapidité de la vapeur que les préparatifs de la réception royale n'étaient pas achevés et que les souverains ne trouvèrent personne pour les recevoir à leur arrivée. Au lieu de se rendre directement au palais, ils s'arrêtèrent à la cathédrale, Marie-Christine voulant remercier Dieu de son heureuse traversée. Le peu de temps qu'elle passa en prières suffit aux Siciliens pour pavoiser les rues. Quand elle sor-

tit de l'église une foule enthousiaste se pressait sur son passage et le cortège royal avait grand' peine à se frayer un chemin à travers la multitude. Immédiatement le Roi et la Reine reçurent les dignitaires de l'Etat et la noblesse; mais la réception fut interrompue par les cris du peuple, qui voulait revoir la Reine. Quand elle parut au balcon elle fut acclamée si bruyamment que, ne pouvant dompter son émotion, elle fondit en larmes.

Ferdinand II et Marie-Christine passèrent presque deux mois en Sicile. Comme toujours, le passage de la Reine fut marqué par toutes sortes de bonnes œuvres : la plus remarquable est la fondation à Palerme d'un établissement de sourds-muets.

Au moment où les souverains quittaient le port, suivis des acclamations et des vivats des Siciliens auxquels ils avaient promis de revenir bientôt, quelqu'un s'écria : « Hélas ! notre bonne « et sainte petite reine nous ne la reverrons « plus ! » En effet, la santé de Marie-Christine s'altérait visiblement. La mort de sa mère l'avait profondément ébranlée et elle ne s'en était jamais tout à fait remise. Les difficultés et les tristesses qu'elle avait rencontrées aussi bien à la cour de Naples qu'à celle de Turin avaient achevé de briser sa nature nerveuse et délicate. Toujours maîtresse d'elle-même elle savait se dominer, mais c'était aux dépens de sa vie, et l'âme indomptable usait le corps.

Peu après son retour de Palerme les médecins

l'envoyèrent à Caserte, dont l'air plus vif convenait mieux à son état de langueur que le climat de Naples. Elle y fit un assez long séjour, et quand elle revint on la croyait guérie ; mais cette espérance s'évanouit bientôt.

Il y avait trois ans que Marie-Christine était mariée et elle n'avait pas d'enfants, ce qui était pour elle une cause de profond chagrin. Elle priait et faisait prier sans cesse pour obtenir du ciel le bonheur d'avoir un fils. Cette joie lui fut enfin donnée et dans le courant de 1835 elle comprit que ses vœux étaient exaucés. La nouvelle se répandit rapidement et grande fut l'allégresse des Napolitains. Hélas ! elle fut de courte durée; car, l'amélioration qui s'était produite chez la Reine ne se maintint pas ; ses forces diminuaient de jour en jour et bientôt on eut la triste certitude qu'elle ne survivrait pas à la naissance de son enfant. Elle-même en avait le pressentiment ; aussi elle mit en ordre toutes ses affaires, prit ses dernières dispositions et écrivit ses adieux à ses sœurs, à Rosa Borsarelli, et à la comtesse de Proscasso.

On l'avait envoyée passer quelque temps à Portici qui est plus salubre que Naples. Mais comme on représenta au Roi que l'héritier du trône devait naître dans la capitale, Marie-Christine, toujours esclave de son devoir, revint à Naples « pour se délivrer et mourir (1). »

(1) Ce sont les expressions de Marie-Christine dans sa lettre d'adieux à la duchesse de Lucques.

Le 16 janvier 1836 le canon du fort Saint Ulme annonçait aux Napolitains qu'ils avaient un prince; aussitôt Ferdinand II expédia des courriers dans tout le royaume et lui-même écrivit à Charles-Albert pour lui faire part de la naissance de son fils.

Etrange destinées des choses humaines! ce prince dont la naissance est si joyeusement et si promptement annoncée au roi de Piémont sera détrôné vingt-quatre ans plus tard par le fils même de ce roi!... L'enfant fut baptisé dès le lendemain de sa naissance, on l'appela François-d'Assise-Marie-Léopold. Le Roi publia un édit d'amnistie générale pour tous les détenus qui n'étaient pas sous le coup de condamnations infamantes et fit de grandes largesses aux pauvres. A la prière de la Reine, il décida de recueillir cinquante orphelines et de les élever sur sa cassette privée.

Huit jours après l'état de la Reine empira et le Roi fit demander des prières publiques.

Le 30, on n'avait plus aucun espoir.

Le P. Terzi administra les derniers sacre ments à la jeune reine qui les reçut avec une piété et une résignation admirables. Elle avait fait le sacrifice de sa vie et n'appartenait déjà plus à la terre.

Son confesseur lui ayant dit : « Ma fille, ayez « confiance, Dieu vous fera la grâce de vous « redonner la santé », elle répondit : « Mon « Père, je ne m'occupe plus de ce monde. »

Et comme le vieillard pleurait, elle lui dit : « Consolez-vous, mon Père, et essuyez vos lar-« mes, Dieu me veut là-haut. » Après un moment elle ajoutait : « Vous m'avez appris la « résignation à la sainte volonté de Dieu, et je « la pratique. »

Le Roi qui était présent s'écria : « Vous le « voyez, mes amis, on meurt comme on a vécu ! »

Au milieu de ses souffrances, Marie-Christine conservait toute sa lucidité d'esprit; sentant approcher la mort, elle demanda son fils. Elle l'embrassa à plusieurs reprises silencieusement, le bénit, et, détachant de son cou une image de Notre-Dame des Douleurs, qui ne l'avait jamais quittée, elle la mit sur la poitrine de l'enfant; puis, sans une plainte, sans un mot, elle tendit le petit être au Roi; mais son regard était la plus éloquente des recommandations.

Regardant ensuite ceux qui l'entouraient, elle leur dit : « Veuillez me pardonner tous les cha-« grins que j'ai pu vous causer, et souvenez-vous « de moi devant Dieu. »

Sur un signe d'elle, les assistants se retirèrent et la laissèrent seule avec le Roi et son confesseur, l'archevêque de Patras. Ferdinand II adorait sa femme. Comme tous les méridionaux, il ne savait pas se maîtriser et dominer son chagrin. Ce violent désespoir troublait le recueillement de Marie-Christine et inquiétait l'archevèque pour la raison du Roi. Ne pouvant le calmer, il l'entraîna hors de la chambre, disant :

« Sire, souvenez-vous que vous avez à vous con-
« server pour votre fils et vos états. »

L'archevêque de Naples passa avec tout son chapitre la nuit en prières dans la cathédrale; la foule remplissait les églises, des cierges brûlaient devant toutes les madones pour obtenir un miracle. Mais le ciel fut inexorable.

Dans la matinée, Marie-Christine ouvrit les yeux, cherchant autour d'elle, et on l'entendait murmurer : « Ferdinand ! Ferdinand ! » Quelqu'un lui dit qu'il présidait le conseil des ministres et qu'il allait arriver. Elle referma les yeux et on aurait pu la croire endormie si on n'avait vu s'agiter ses lèvres pour répondre aux prières des agonisants. Vers midi, elle fit un mouvement, et d'une voix très distincte elle dit : « Mon Dieu ! je crois, j'espère, j'aime de tout mon cœur. » Et dans ce suprême acte de foi, d'espérance et d'amour, elle rendit le dernier soupir.

Elle avait vingt-trois ans et trois mois, et était dans la quatrième année de son mariage.

Au moment où les cloches de Naples annonçaient la mort de la Reine, le navire apportant les félicitations du roi de Sardaigne à l'occasion de la naissance du prince entrait dans le port.

Suivant l'usage établi à la cour, le corps de Marie-Christine resta pendant vingt-quatre heures sur le lit mortuaire, entouré seulement des aumôniers et dames du palais; on le couvrit ensuite du manteau royal, et on le porta dans la salle

d'Hercule (1), transformée en chapelle ardente. On ouvrit alors les portes du palais, et pendant trois jours, tous les Napolitains, sans distinction de rang, purent venir s'agenouiller près de celle qui avait été leur reine, et que déjà ils invoquaient comme une sainte.

Dans la journée du 8, le corps de Marie-Christine fut mis en bière ; une caisse de cuivre aux écussons de Naples et de Savoie recouvrait le cercueil, qui était en cyprès, avec un couvercle de cristal. Des aides de camp portèrent le funèbre fardeau sur une voiture traînée par huit chevaux, et le cortège prit lentement la route de Sainte-Claire, le Saint-Denis des rois de Naples. Sur le seuil de l'église on avait écrit : « Derniers « devoirs rendus à Marie-Christine de Savoie, « épouse de Ferdinand II, notre bien-aimée « Reine, ornée de toutes les vertus. Citoyens ou « étrangers, demandez pour cette reine qui en « est digne la paix et le repos éternels. »

A l'intérieur de l'église de nombreuses inscriptions rappelaient les vertus de Marie-Christine et les traits principaux de sa vie.

Les aides de camp enlevèrent le cercueil de la voiture et le portèrent jusqu'à l'entrée de l'église, où les plus anciens des gentilshommes de la chambre le prirent à leur tour et le montèrent sur le catafalque, un immense monument de style gréco-égyptien, dans le goût de l'époque.

(1) Ainsi nommée parce que l'*Hercule de Farnèse* y est placé.

Un gentilhomme, un aide de camp, une dame d'honneur, les chapelains restèrent la nuit auprès du corps. Le lendemain matin la messe solennelle fut dite par le grand aumônier ; l'ancien précepteur des princes, Mgr Ange Scotti, prononça l'oraison funèbre, et quatre évêques donnèrent les absoutes.

Le cercueil fut ensuite porté au pied de l'autel et ouvert en présence de la municipalité, des dignitaires de la couronne et des ambassadeurs étrangers. On procéda à la reconnaissance du corps, puis on scella la bière et on la descendit dans les caveaux où dorment du dernier sommeil les princes napolitains. Les années, loin d'effacer le souvenir de Marie-Christine, ne firent qu'augmenter les sentiments de vénération qu'on avait pour elle. De toutes parts la foule accourait autour de son tombeau et, la nuit venue, on voyait encore des suppliants agenouillés et priant avec ferveur devant les portes de l'église. Des malades furent guéris, des grâces obtenues par son intercession. On l'invoquait non seulement dans le royaume de Naples, mais dans toute l'Italie.

En 1853, l'affluence des pèlerins devenant de plus en plus considérable, on décida d'enlever le corps de Marie-Christine du caveau où il reposait depuis dix-sept ans, pour le transporter dans une chapelle séparée. En présence du cardinal Mario Sforza, archevêque de Naples, des religieux gardiens du clergé, les médecins de la mai-

son du Roi ouvrirent le cercueil et constatèrent que la mort avait respecté cette sainte dépouille. Le visage n'avait subi aucune altération et les articulations avaient conservé leur souplesse.

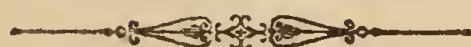
Toutes les formalités requises, on déposa ces restes bénis dans un monument provisoire, sur lequel on plaça pour tout ornement une couronne et un sceptre de métal doré. Les événements politiques empêchèrent d'élever à la sainte jeune femme un tombeau digne d'elle. Une simple épitaphe indique aux fidèles le lieu où elle repose.

Cette translation augmenta encore la dévotion et la confiance des peuples et décida les archeques de Naples, de Gênes et de Modène à introduire un procès en béatification au mois de juillet 1859. Après les enquêtes voulues, le pape Pie IX signa le décret déclarant bienheureuse Marie-Christine de Savoie, reine des Deux-Siciles.

JACQUES DE LA FAYE.

LE VICOMTE DE NARBONNE LARA

(1755-1813)



Nous ne descendons point des rois, mais les rois descendent de nous.

(*Devise des Lara.*)

Le vicomte de Narbonne naquit en 1755 au lendemain de cette paix d'Aix-la-Chapelle (1748), qui, après une si longue éclipse de son influence et de son prestige, avait rendu à la France son rôle d'arbitre et de médiatrice dans les affaires de l'Europe, à la veille de la guerre de Sept Ans (1756-1763), qui devait accumuler sur notre pays tant de hontes et de revers, à cette époque enfin dont Voltaire, historien exact et scrupuleux, cette fois, contre son habitude, avait pu dire : « L'Europe entière ne vit guère luire de plus beaux jours que depuis la paix d'Aix-la-Chapelle jusque vers l'an 1755. Le commerce florissait de Pétersbourg à Cadix, les beaux-arts étaient par-

tout en honneur ; on voyait entre toutes les nations une correspondance mutuelle; l'Europe ressemblait à une grande famille réunie après ses différends. »

L'origine de la famille de Narbonne Lara se perd dans les nuages d'une antiquité presque fabuleuse. Pour ne s'en tenir qu'aux données certaines de l'histoire, le chef de cette maison fut saint Guillaume le Grand (1). Au XII[e] siècle, Hermengarde de Narbonne s'illustra par ses exploits contre les Sarrasins, et résilia ses pouvoirs en faveur de son neveu, Pierre de Lara; enfin, au XV[e] siècle, un des principaux partisans des Armagnacs (2) fut Guillaume III, l'un des meurtriers (1419), avec le breton Tanneguy du Châtel, de Jean sans Peur, et qui fut tué à la défaite de Verneuil (3). Quant à Victor-Théau-Raphaël-Simon de Narbonne, sa patrie est Colorno, gros bourg du duché de Parme. Son père était premier gentilhomme de la chambre de l'infant dom Philippe, époux d'Elisabeth de France, fille de Louis XV, dont sa mère était dame d'honneur.

(1) Il chassa les Sarrasins du Languedoc et reçut de Charlemagne, en récompense, le comté de Toulouse et le titre de duc d'Aquitaine; puis renonça au monde (808), vécut et mourut en saint (812) dans un monastère qu'il avait fondé près de Lodève.

(2) *Armagnacs* et *Bourguignons*, deux factions engendrées par les querelles des maisons de Bourgogne et d'Orléans, qui désolèrent la France pendant la démence de Charles VI.

(3) Ancienne place forte (Eure). En 1424, Charles VII perdit sous ses murs une bataille contre les Anglais, qui gardèrent la ville jusqu'en 1449.

Il avait cinq ans, lorsqu'il fut amené à la cour de France. En même temps qu'il faisait d'excellentes études au collège de Juilly, dirigé avec tant d'éclat et de succès par les Oratoriens, il reçut ses premières leçons de grec de l'homme le plus austère et le plus vertueux de toute la Cour, du Dauphin (1) lui-même, qui lui fit traduire, avec une prédilection particulière, les différents *Mémoires* que Xénophon a consacrés à son maître Socrate. Quand on a présents à l'esprit les utiles et judicieux enseignements dont abonde ce beau livre, chef-d'œuvre de l'*Abeille attique*, on se rend aisément compte des raisons qui motivèrent ce choix en apparence si peu explicable : les *Economiques,* par exemple, semblent un fragment anticipé du Télémaque, dont ils ont avec la sûreté de vues, la sereine et majestueuse sublimité. Ne trouve-t-on point la plus dure, et pourtant la plus juste satire de l'inertie et de l'indolence de Louis XV dans ce portrait du monarque idéal, que le pieux et docte héritier du trône proposait à l'étude de son élève : « Nous convenons que le prince s'occupe beaucoup de l'art militaire, parce que chez les peuples qu'il a soumis à l'impôt, il indique aux gouverneurs combien il doit entretenir de cavaliers, d'archers, de frondeurs, en nombre suffisant pour défendre la patrie...; il fait en personne la revue des troupes...; ceux des gouverneurs qu'il a reconnus coupables de

(1) Fils unique de Louis XV et père de Louis XVI.

négliger leurs garnisons ou de prélever des gains illégitimes, il les châtie, les casse de leur emploi. Bien plus, il visite et apprécie lui-même les portions de territoire qu'il parcourt. S'il voit le royaume bien peuplé, la terre bien cultivée et chargée des arbres et des fruits que comporte le sol, il attribue aux gouverneurs un sol plus étendu... ; le roi, lorsqu'il dispense ses faveurs, appelle d'abord les hommes qui se sont illustrés à la guerre, parce qu'il n'y a aucun avantage à labourer, s'il n'y a personne pour défendre le pays ; mais après les guerriers, il appelle ceux qui cultivent le mieux le pays, et lui font produire le plus, parce que même les plus courageux ne sauraient vivre, s'il n'y avait pas de cultivateurs (1). »

La mort prématurée du Dauphin (2), qui, en adoptant, en élargissant ce programme (la nation grande par les armes, riche par l'agriculture) si digne de provoquer l'émulation d'un petit-fils de Henri IV, donna une nouvelle et irrésistible impulsion à la marche envahissante des idées révolutionnaires et anarchiques ; cette mort fut non seulement un deuil pour les honnêtes gens, mais encore la plus affreuse calamité qui pût s'abattre sur le royaume.

Jusqu'à l'âge de dix-sept ans, le jeune Narbonne se livra, avec la gaieté et l'entrain qu'il

(1) Chap. IV, passim.

(2) Il mourut en 1765, âgé de trente-six ans, et repose avec son épouse (Louise de Saxe) dans la cathédrale de Sens.

mettait en toutes choses, à ces belles études classiques, si complètes alors, si mutilées aujourd'hui, et qui étaient d'autant plus fécondes en résultats, pour les progrès généraux de l'intelligence et de la moralité, qu'elles n'étaient point amoindries et ridiculisées par les absurdes ukases des libérâtres impies auxquels l'éducation contemporaine doit tant de suppressions coupables et d'ineptes innovations. Grâce à la profonde et nette intuition des besoins de l'époque où il lui allait falloir vivre, il ne négligea rien pour joindre à la connaissance sérieuse, réfléchie, des langues latine et grecque la pratique et l'étude des langues modernes, mais surtout de l'italien, de l'allemand, de l'anglais. Depuis Marlborough et Bolingbroke (1), l'anglais faisait partie de l'éducation de tout gentilhomme, futur guerrier ou apprenti diplomate; on venait de reconnaître l'utilité de l'allemand dans la déplorable guerre qui s'était terminée aux traités de Paris et d'Hubertsbourg (1763); l'italien, enfin, était la langue des Bourbons de Parme et de Naples, bref, la langue maternelle de Narbonne.

Aussitôt hors de page, il prit du service, et nous le trouvons capitaine de dragons, guidon de gendarmerie à l'âge de vingt ans. On était en 1776. C'était le moment où, par sa maladresse, le ministère North (2) préparait le soulèvement

(1) Deux Anglais célèbres des XVII[e] et XVIII[e] siècles, le premier comme général, le second comme philosophe.

(2) Lord North (1732-1792) fut à la tête du cabinet anglais de 1767 à 1782. C'est sous lui qu'éclata l'insurrection de

des colonies contre une tyrannique et tracassière métropole.

Lafayette frétait un vaisseau et se déclarait avec éclat pour les *insurgents*. Narbonne ne fut point du nombre de ces jeunes gens aventureux, héritiers des plus beaux noms de la noblesse française, qui répondaient à l'appel de Washington et de Franklin. Alors que des Broglie, des Ségur, des Montmorency, des Laval, des Noailles allaient, sur les bords de la Delaware ou près de la baie de Chesapeake, chercher l'occasion si longtemps désirée d'effacer les souvenirs de Crevelt et de Québec (1), il demeurait, en apparence, indifférent et sceptique dans les loisirs, studieux du reste, de ses diverses garnisons, sans importuner autrement les bureaux du ministère pour être envoyé sur les champs de bataille du Nouveau Monde.

Comment expliquer une telle abstention de la part d'un gentilhomme qui, depuis, en mille circonstances, donna d'irrécusables témoignages de sa fougueuse bravoure et de sa bouillante impétuosité ? Ne faut-il pas admettre qu'avec la maturité précoce de son esprit il comprenait les contradictions du rôle brillant, mais inconsidéré, que les volontaires de Lafayette jouaient par delà l'Atlantique, alors que, dans leur généreuse

l'Amérique anglaise, qu'on imputa à ses mesures financières mpolitiques.

(1) Nous avons été battus dans la première de ces villes (Prusse rhénane) en 1758 par le duc de Brunswick, dans la seconde (Canada) en 1759 par les Anglais.

imprudence, ils se faisaient un jeu de semer tous ces principes de tolérance universelle, d'égalité, de liberté et de prétendue solidarité des peuples, qu'on allait, moins de vingt ans plus tard, si cruellement rétorquer contre ceux-là mêmes qui s'en étaient montrés les plus désintéressés champions et les plus infatigables propagateurs ?

Grâce aux exceptionnelles protections dont il disposait à la cour, Narbonne eut, en pleine paix, le plus rapide avancement. Il est successivement colonel du régiment de l'Angoumois, puis de celui de Piémont. C'est avec ce grade qu'il séjourna quelque temps à Strasbourg, où végétait alors, dans les prosaïques ennuis de fonctions subalternes, un officier de la plus riche intelligence, de la plus fertile imagination, du plus profond savoir, et qui se préparait à renoncer au métier des armes, pour se donner à la littérature et à la poésie. Trop heureux s'il ne se fût point jeté aussi dans la mêlée des partis politiques ! Nous voulons dire André de Chénier (1).

Chénier, Narbonne !

Si l'on considère leur élévation, leur fierté, leur enthousiasme pour ce qui est héroïque et délicat, leur prédilection pour le beau et l'exquis en toutes choses, et, sur le terrain politique, leur dévouement à la personne de Louis XVI et à la cause de la royauté, non moins que leur égal mé-

(1) Né en 1762 à Constantinople où son père était consul, André de Chénier fut un poète distingué. Ayant blâmé hautement, dans des lettres insérées au *Journal de Paris*, les excès de la Révolution, il périt sur l'échafaud en 1794.

pris pour la suprématie de la foule et le triomphe des émeutes, peu d'âmes étaient aussi faites pour se comprendre et pour s'aimer. Il y avait longtemps aussi, sans doute, que deux officiers de race et d'avenir, hellénistes convaincus, ne s'étaient ainsi rencontrés (1). On aimerait, appuyé sur des renseignements authentiques, à se représenter Narbonne et Chénier rapprochés par une estime réciproque, unis par une même communauté de distractions et de travaux, lisant et goûtant ensemble les chefs-d'œuvre de la poésie grecque dans ces fameux *Analecta* que Brunck (2) venait précisément de publier à Strasbourg. Et cependant, si l'on pénètre à fond ces deux caractères, on voit que, sur un point essentiel, ils se séparent de la manière la plus nette. A cette époque, le futur aide de camp de Napoléon se donnait à la vie avec une confiance qu'aucun nuage n'assombrissait, tandis que, désespérant de l'avenir, le grand émule d'Archiloque (3) était la proie de la plus farouche misanthropie. Ce double courant d'idées et de sentiments se retrouverait dans la fameuse idylle *la Liberté*. Le « blond pasteur de chevreaux », optimiste et souriant, serait Narbonne, et Chénier, le berger à l'œil jaloux, aux haineuses imprécations. Quelle grâce

(1) Vauvenargues était mort, 1749, et Paul-Louis Courier venait de naître, 1773.

(2) Brunck, helléniste français, né à Strasbourg en 1729, mort en 1803.

(3) Poète ionien, né à Paros vers l'an 700 avant Jésus-Christ, mort vers 635, composa des odes, des satires, des épigrammes, des élégies, des fables, etc.

attique, et quelle noble facilité dans cet hymne à la bienfaisante Tellus!

La Terre, notre mère, et sa douce richesse,
Sont-elles sans pouvoir pour bannir ta tristesse?
Vois la belle campagne, et vois l'été vermeil
Prodigue de trésors, brillant fils du soleil,
Qui vient, fertile amant d'une heureuse culture,
Varier du printemps l'uniforme verdure....
La Récolte et la Paix, aux yeux purs et sereins,
Les épis sur le front, les épis dans les mains,
Qui viennent, sur les pas de la belle Espérance,
Verser la corne d'or où fleurit l'abondance...

Au contraire, rien égale-t-il l'âpre verve, la sanglante ironie de cette réponse?

Sans doute qu'à tes yeux elles montrent leurs pas;
Moi, j'ai des yeux d'esclave, et je ne les vois pas.
Je n'y vois qu'un sol dur, laborieux, servile,
Que j'ai, non pas pour moi, contraint d'être fertile,
Où, sous un ciel brûlant, je moissonne le grain
Qui va nourrir un autre et me laisse ma faim :
Voilà quelle est la Terre. Elle n'est point ma mère :
Elle est pour moi marâtre, et la nature entière
Est plus nue à mes yeux, plus horrible à mon cœur
Que ce vallon de mort qui te fait tant d'horreur.

Mais pour Narbonne, les belles-lettres, quels qu'en pussent être l'enchantement, l'absorbante séduction, ne pouvaient, ne devaient être qu'un gracieux passe-temps. Des études plus sévères, des travaux d'une plus pratique utilité le réclamaient. Obéissant à cette ardeur qui le poussait à saisir toutes les occasions d'augmenter et de varier ses connaissances, il suit, avec une régularité qui ne se dément pas, les leçons de Koch, ce célèbre professeur de droit qui était alors le maître de l'enseignement public à Strasbourg,

et que Gœthe lui-même, dans ses *Mémoires*, loue non sans une expansive et reconnaissante sympathie, comme un modèle de netteté, de logique, de méthode. Quelques années plus tard, en compagnie d'un publiciste dont les écrits jouissaient d'une vogue universelle, et dont le nom est encore cité aujourd'hui, Rulhière (1), il approfondit, jusque dans leurs minutieuses dispositions, les Négociations et les Traités de l'ancienne Europe. Cette dernière entreprise ne pouvait se mener à bonne fin qu'à la suite de longues veilles et grâce à l'application la plus assidue. Comment se reconnaître dans tous les mensonges des chancelleries ? comment s'avancer, sans se perdre, dans les enchevêtrements, les circuits trompeurs de ce labyrinthe diplomatique ? Comment enfin saisir le véritable sens de ces *Notes* et de ces *Dépêches* qui, par leur prolixité voulue, fatigueraient une patience bénédictine, comme par leur imbroglio, leurs équivoques et le machiavélisme savant de leurs sous-entendus, elles eussent désespéré la clairvoyance de l'antique Sibylle ? Ces Négociations ne se terminaient pas non plus en quelques heures. La plupart étaient singulièrement prolongées. Celles de Gertruydenberg vont de 1709 à 1714 ; celles des traités de Vienne, de 1733 à 1738 ; celles qui aboutissent au traité des Pyrénées (1659) avaient été projetées par Mazarin dès 1646 ; celles enfin qui ont été cou-

(1) Claude-Carloman de Rulhière, né en 1735 à Bondy près de Paris, mort en 1791, membre de l'Académie.

ronnées par l'avènement du duc d'Anjou au trône d'Espagne (1700) duraient, on peut l'affirmer, depuis l'avènement de Charles II, soit depuis trente-cinq ans !

De ce qui précède, on peut déduire deux conclusions : la première, c'est que l'on comprend désormais pour quels motifs Napoléon devait si justement estimer dans Narbonne sa parfaite connaissance des Cours de l'Europe et des affaires extérieures de la France ; la seconde, c'est qu'il faut, une fois pour toutes, si l'on ne veut pas tomber dans une systématique injustice, renoncer à la légende des généraux et des hommes d'Etat de l'ancienne monarchie, qu'une certaine Ecole historique, chaque jour plus discréditée, nous a si longtemps dépeints comme d'une suffisance égale à leur insuffisance.

Ce n'est pas, à Dieu ne plaise ! que nous prétendions absoudre l'ancienne noblesse du reproche de légèreté ! Narbonne, qui était, suivant l'expression de Fontanes, « l'un des princes de la jeunesse » (avec les comte et vicomte de Ségur, le marquis de Lafayette, le duc de Biron, le chevalier de Chastellux, le comte de Vaudreuil, le comte de Choiseul-Gouffier, le duc de Bragance, le prince de Ligne), ne se rendit-il pas coupable du plus incompréhensible des *juvenilia*, en se faisant ou en se laissant affilier à la secte de Weishaupt (1) ? Vraiment, au dix-huitième siècle, les classes privilégiées semblent ne rien avoir

(1) Grand maître de l'Illuminisme en Allemagne (1748-1822).

omis pour attirer sur elles le formidable coup de foudre de la fin ! Braves, elles le sont jusqu'à la folie, avec un adorable cachet d'insouciance et de bonne grâce : qu'on se rappelle la maison du roi à Malplaquet, les héroïques dévouements des d'Assas et des Plélo, les chevaleresques exploits des frères de Belle-Isle, en Bohême ; de Bussy, de Lally, aux Indes ; de Montcalm, au Canada ; du comte de Grasse, aux Antilles, et cent autres pages glorieuses où les fils corrompus, mais non dégénérés, de la vieille aristocratie française soutinrent avec tant de vaillance les traditions d'honneur et de vertus militaires que leur avaient léguées les mousquetaires de Valenciennes et de Steinkerque. Mais il ne suffisait pas d'être brave, il ne suffisait pas non plus, par une sorte de provocation aussi funeste qu'irréfléchie, d'approuver, dans les salons de d'Holbach et de Necker, les fameux « *titres du genre humain* », ou de « *marcher avec le progrès* », dans le seul but de faire plaisir aux Helvétius, aux Raynal et aux Condorcet. La royauté menacée, la première obligation d'un gentilhomme était de se constituer son garde du corps. Que penser de ceux qui, par une sacrilège défection au plus sacré des devoirs, se rangèrent au nombre de ses ennemis les plus haineux ? Quel jugement porter sur ceux qui s'enrôlèrent parmi les adeptes de la Franc-Maçonnerie, cette formidable machine de guerre qui se préparait à battre en brèche la religion catholique et la monarchie héréditaire ?

L'historien en est réduit à se demander par quelle aberration Narbonne, à qui tout enjoignait de ne point voir les manœuvres des Encyclopédistes et les trames du *grand orient* sans un sentiment de dégoût et d'horreur, put céder à la fascination de la secte nouvelle, et se joindre aux fauteurs des « *saints mystères de l'athéisme* » (1), aux ennemis de la famille, du gouvernement, du patriotisme, de la morale, aux adorateurs du *râteau*, *de la navette*, *du triangle et du marteau* (2). Du reste, il ne nous déplaît point de convenir qu'il était là en bonne compagnie. Voici comment l'armorial de France était représenté dans les Loges : comte de Praslin, comte de Castellane, prince de Broglie, duc d'Aumont, les Lameth, comte de Tessé, marquis de la Tour-Maubourg, comte de Crillon, vicomte de Beauharnais, de Lusignan, de La Rochefoucauld, de Damas, marquis de Montalembert, comte de La Marck, comte de Choiseul-Gouffier, prince de Hesse, vicomte de Tavanne, marquis de Montesquieu, sans parler de Philippe-*Egalité*. Les grands maîtres de l'ordre au XVIIIe siècle avaient été le duc du Maine, fils légitimé de Louis XIV, le comte de Clermont, ce prince du sang, homme d'esprit et si mauvais général, le prince de Conti, et enfin le duc de Cossé-Brissac, qui était en fonctions à la veille de 1789. Il fallait, du reste, un réel courage pour se dégager

(1) Lettre de Voltaire à d'Alembert, 1766.
(2) Emblèmes de la Franc-Maçonnerie.

des liens de la confrérie, car, entre autres exemples de l'implacable et farouche énergie avec laquelle les affiliés punissaient les *renégats*, on connaît la fin tragique de M. de Lescure, le frère du grand Vendéen, qui fut empoisonné par ses anciens acolytes (1).

Narbonne franc-maçon ! On est accablé.

Ainsi, voilà un homme dans la première fleur de l'âge, aimable, spirituel, distingué, instruit, beau, riche, avec les meilleures relations, fêté dans le monde, adulé à Versailles et à Trianon, caressé et choyé par les membres de la famille royale, remarqué de Louis XVI et de Marie-Antoinette, qui venait d'être le compétiteur de M. de Ségur pour l'ambassade de Russie, à qui tout agrée et réussit dans la vie, dont toutes les ambitions doivent être satisfaites pour le présent, à qui rien ne semble refusé dans l'avenir ; voilà un homme qui doit tout à la bonté du roi, et qui se retourne contre le roi ; qui ne peut rien être sans la royauté, et qui vient en aide à ceux qui sapent les bases de la royauté ! En présence de si formidables anomalies, la pensée hésite, incertaine, désemparée, et l'on finit, dans l'impossibilité d'expliquer l'inexplicable, par adopter le point de vue de Joseph de Maistre : « C'est précisément parce que la Révolution française, dans ses bases, est le comble de l'absurdité et de la corruption morale, qu'elle est éminemment dangereuse

(1) Cf. *La Franc-Maçonnerie et la Révolution*, par L. d'Ethampes et Claudio Jannet.

pour les peuples. La santé n'est pas contagieuse, c'est la maladie qui l'est trop souvent. *Cette révolution bien définie n'est qu'une expansion de l'orgueil immoral débarrassé de tous ses liens; de là cet épouvantable prosélytisme qui agite l'Europe entière : l'orgueil est immense de sa nature; il détruit tout ce qui n'est pas assez fort pour le comprimer; de là encore les succès de ce prosélytisme.* Quelle digue opposer à une doctrine qui s'adressa d'abord aux passions les plus chères du cœur humain, et qui, avant les dures leçons de l'expérience, n'avait contre elle que les sages? La souveraineté du peuple, la liberté, l'égalité, le renversement de toute subordination, le droit à toute sorte d'autorité : quelles douces illusions! *La foule comprend ces dogmes, donc ils sont faux : elle les aime, donc ils sont mauvais!*

Aussi, pourquoi vouloir faire partie de la foule, quand tout nous convie à faire partie de l'élite? Ajoutons que presque tous, sinon *tous* les grands seigneurs dont nous venons de citer les noms, ne tardèrent pas, en face des crimes de la Révolution naissante, à se rendre compte de l'énormité de leur erreur, et que, demeurés en France, ou membres de l'émigration, ils cessèrent toute fréquentation des Loges, « transformées en clubs de jacobins (1). »

Au reste, il suffit d'un peu de réflexion pour

(1) Louis d'Ethampes et Cl. Jannet, *lib. cit.*, 215.

comprendre que la présence de ce nom sur de pareilles listes était due moins à des convictions réelles qu'au désir de suivre la mode du jour. Sous peine d'être taxé de provincialisme et de gaucherie, un courtisan, à la fin du règne de Louis XVI, devait partager ou feindre de partager les engouements et les passions des contemporains. On eût rougi de ne pouvoir se vanter de connaître, pour les avoir éprouvées en personne, les agréables convulsions provoquées par le baquet magnétique de Mesmer (1), ou d'avoir assisté à une lecture du roman qui faisait alors tourner toutes les têtes, le *Paul et Virginie* de Bernardin de Saint-Pierre (1788). Un gentilhomme qui se respectait devait avoir — dans une de ces montgolfières qui faisaient pousser des cris d'orfraie à la vieille duchesse de Choiseul (2) — accompagné Pilâtre de Rozier ou Blanchard. Il était du meilleur air de tirer l'épée pour défendre ou pour incriminer l'imprudent héros de l'affaire du Collier (le cardinal de Rohan, 1784), d'assister à quelque fête florianesque chez le vertueux duc de Penthièvre, ou aux bergeries de Trianon avec Marie-Antoinette. Comme le vent était aux productions de l'intelligence, on discutait avec Marmontel et Laharpe sur les mérites respec-

(1) Médecin allemand, auteur de la doctrine du magnétisme animal (1733-1815).

(2) Ravie d'enthousiasme à la vue d'un ballon qui planait dans les airs, elle s'écriait : « Dire que les hommes vont peut-être trouver le moyen de ne pas mourir, et que je ne pourrai profiter de cette découverte ! »

tifs de Gluck et de Piccini, on causait histoire naturelle avec Vicq d'Azyr, astronomie avec Bailly, littérature avec Champfort, encyclopédie avec Naigeon, Grèce antique avec l'abbé Barthélemy dont le *Jeune Anacharsis* venait de provoquer un indescriptible enthousiasme, poésie avec Roucher ou Saint-Lambert, histoire avec Gibbon ou Hume, voyages avec Bougainville, artillerie avec le colonel d'Arçon (1), politique avec Montsabert, droits de l'homme avec Mably. On allait à Villers-Cotterets rendre visite au duc d'Orléans exilé, on assistait à un sermon de l'abbé Maury, on parlait couramment de *bienfaisance*, d'*humanité*, de *charité*, on faisait, en nombreuse et légère compagnie, un pèlerinage à la solitude d'Ermenonville (2), on tenait à ne manquer aucune des réceptions frondeuses du comte d'Artois ou de la duchesse de Polignac, et, après avoir, à la Comédie-Française, applaudi des deux mains aux sarcasmes de Figaro contre la Bastille, la censure, la police, la noblesse et le gouvernement, on terminait la soirée soit par un acte de présence dans les *Loges des Philalèthes*, soit dans le salon du banquier Necker, où, au milieu de l'élite des plus illustres représentants des beaux-arts, de la littérature et de la philosophie, brillait, pérorait, décidait, la

(1) L'inventeur des batteries flottantes, employées pour la première fois au siège de Gibraltar, 1782.

(2) Où était mort Jean-Jacques Rousseau (1712-1778).

jeune, érudite et spirituellement laide ambassadrice de Suède, Mme de Staël-Holstein.

Ce salon était le lieu de rendez-vous, le terrain neutre où se rencontrèrent tous les hommes qui avaient, à un titre quelconque, forcé l'attention publique, vers ce déclin du XVIII[e] siècle.

En 1782, M. de Narbonne avait épousé une jeune fille de treize ans et demi, héritière d'un beau nom et de trois cent mille livres de revenu : Mlle de Montholon.

Cependant l'horizon s'assombrissait, partout circulaient des rumeurs sinistres, avant-coureurs des suprêmes catastrophes, et la royauté se trouvait sur les bords d'un abîme. De jour en jour, les idées favorables à la Révolution prenaient un plus redoutable accroissement. En présence des intrigues, des perfidies, des complots, des lâches compromissions dont il avait le spectacle sous les yeux, l'infortuné Louis XVI pouvait se rappeler la mélancolique parole qui lui était échappée lorsqu'il avait dû renvoyer son premier ministère : « Il n'y a que Turgot et moi qui aimions le peuple ! » Et Turgot était mort, et n'avait pas été remplacé !

Le cardinal de Brienne (1), dont l'incapacité était notoire, s'était heurté contre le mauvais vouloir des notables et laissait à ses successeurs une tâche écrasante : « l'ordre à rétablir, la fa-

(1) Etienne-Charles Loménie, comte de Brienne (1727-1794), successivement évêque de Condom, archevêque de Toulouse puis de Sens, ministre de Louis XVI et cardinal.

mine à prévenir, le crédit à faire renaître, le commerce à ranimer, d'énormes dettes à éteindre, et pour unique ressource 400.000 livres au Trésor ! »

La timidité du roi, son indécision, la conviction qu'il avait de n'inspirer aucune confiance, sa lenteur, et, faut-il le dire, jusqu'à son honnêteté même, tout l'empêchait de triompher de difficultés pour lesquelles il eût fallu l'entreprenante audace du vainqueur d'Ivry, la vaste intelligence d'un Richelieu, ou la foi toute-puissante d'un Louis XIV dans le caractère divin de sa mission sur la terre.

Quant à la noblesse, qui eût dû se presser autour de lui, elle avait, en partie au moins, adopté les principes nouveaux. Elevés à l'école de Montesquieu, favorables à la forme monarchique en vigueur chez les Anglais depuis 1688, les *Constitutionnels* prétendaient faire à la royauté sa part et lui tracer la limite qu'elle ne devait point franchir : *non ibis amplius.* Par leurs concessions au jacobinisme naissant, par leur naïve infatuation pour les théories bâtardes de l'*Esprit des lois,* ils firent à cette royauté qu'ils affichaient la prétention de défendre, plus de mal même que les partis les plus exaltés dont ils furent les dupes avant d'en être les victimes. Mme de Staël, qui fut pour les constitutionnels ce que Mme Roland allait être pour les Girondins, leur inspiratrice et leur Egérie, affirme que les principaux meneurs de ce parti, connus aussi sous le nom de *Feuillants*, les Ramond, les Mathieu Dumas,

les de Jaucourt, les Beugnot, les Girardin, « avaient du courage, de la raison, de la persévérance (1). »

L'histoire récuse le témoignage de Mme de Staël, trop intéressé pour être véridique. Aux constitutionnels, qu'ils s'appellent Ramond ou Lameth, Dumas ou Tollendal, de Jaucourt ou Mounier, Clermont-Tonnerre ou Narbonne, on ne peut concéder cet éloge de la raison et de la persévérance. La persévérance ? Ils en manquèrent lorsque, le 21 septembre 1789, n'ayant réussi ni à faire accorder au roi le *veto* illimité, ni à diviser le pouvoir législatif en deux chambres, ils se retirèrent, eux *ou leurs amis*, du Comité de Constitution. La raison ? Mais n'y avait-il pas une contradiction flagrante à vouloir plaire tout ensemble aux clubistes et à la cour, et à penser qu'il est plus facile en politique qu'en métaphysique de circonscrire le scepticisme ? Les constitutionnels étaient des pyrrhoniens qui ne croyaient ni à la souveraineté du roi, ni à la souveraineté du peuple, ni au *Contrat social*, ni à la *Politique tirée de l'Ecriture sainte*. De là leur faiblesse.

Ce serait assurément pousser l'exigence à ses plus extrêmes limites que de leur dénier le courage. On verra les preuves de courage civil que multipliera Narbonne dans son court séjour aux affaires ; pour le courage militaire, il suffira de dire qu'il se conduisit partout comme un paladin

(1) *Considérations sur la Révolution française*. Liège, 1818.

du moyen âge, dans la campagne de Russie, 1812, comme à l'occasion des troubles de la Franche-Comté en 1790.

Ces désordres, ou plutôt ces véritables jacqueries, n'eurent malheureusement point un caractère local : de 1789 à 1791, sans parler des préliminaires de la Terreur et de la Terreur même, ils se produisaient dans la France entière : à Montauban, à Nîmes, entre protestants et catholiques ; à Marseille, où M. de Bausset, commandant du fort Saint-Jean, fut mis en pièces ; en Corse, où M. de Bully, colonel du régiment du Maine, fut tué dans une émeute; à Aix, où la troupe expulsa ses chefs, coupables d'être nobles; à Metz, à Nancy, à Lille, à Perpignan, où les Jacobins fusillèrent les royalistes ; en Bourgogne, où la fureur populaire ne recule devant aucun forfait, où l'on jette les contre-révolutionnaires dans les étangs, dans les puits, où on les contraint, le poignard sur la gorge, de renoncer à leurs titres, où six mille bandits brûlent soixante et onze châteaux (1). La Franche-Comté ne fut pas épargnée : Narbonne, dont le régiment était à Besançon, venait d'être nommé commandant des gardes nationales du Doubs.

Lors de la convocation des bailliages, en 1788, les gentilshommes de cette dernière province auraient (2) fait acte de *patriotisme*, en déclarant dans

(1) Cf. Poujoulat, *Histoire de la Révolution*, I, 188, et le *Moniteur*, 172 et 298.

(2) *Histoire de la Révolution française* (sans nom d'auteur), chez Clavelin, Paris, I, passim.

leur Assemblée, à Quingey, qu'ils sont citoyens avant d'être nobles. Mais, éclairés par les événements, ils ne tardèrent pas à se raviser. Le 10 septembre 1789, les deux ordres privilégiés, « coalisés pour anéantir l'égalité d'influence dans la réprésentation nationale (1) », votèrent qu'ils n'adopteraient jamais d'autre mode de réunion que celui des anciens Etats « dont ils ne pouvaient cependant se dissimuler les abus. » Leur cri de ralliement aurait été : *Trois ordres ! Trois chambres ! Trois voix !* Dans la classe populaire, travaillée de longue main par les agitations des clubs, un tel programme provoqua, on le devine, une formidable recrudescence de fureurs et de rancunes contre les aristocrates et hauts dignitaires ecclésiastiques de la Franche-Comté. Là, non moins que dans le reste de la France, existait une scission profonde entre la population civile et l'élément militaire, entre les riches et les pauvres, entre les ouvriers et les bourgeois, entre les classes qui, depuis des siècles, représentaient l'influence et l'autorité, et celles qui, suivant le mot de Siéyès, n'étant *rien*, voulaient être *tout*.

Besançon fut le théâtre de scènes sanglantes : les cris de *mort aux accapareurs !* retentissaient dans les rues, le pillage et l'incendie commençaient à porter la terreur dans la portion honnête et saine de la ville. Grâce à l'influence personnelle qu'il exerçait sur la foule, à la discipline

(1) *Ibid.*

qu'il avait su maintenir dans son régiment, aux engagements qu'il prit de déférer aux rigueurs de la justice militaire tous ceux qui seraient convaincus d'avoir voulu affamer le peuple, Narbonne réussit à prévenir de plus graves désordres.

L'énergie et l'habileté dont il venait de faire preuve avaient attiré sur le courageux officier la reconnaissante attention des esprits, nombreux encore, qui n'étaient point absolument aveuglés par l'ivresse démagogique du jour. Aussi peut-on affirmer que s'il se fût décidé à briguer le suffrage des électeurs, il lui eût été facile de faire partie de la représentation nationale. Mais, pas plus que l'Assemblée constituante (1), l'Assemblée législative ne le séduisit : il resta fidèle à son métier de soldat, attendant, sans enthousiasme du reste, comme sans défaillance, l'occasion de prouver son dévouement à la royauté. Cette occasion se présenta bientôt.

En 1791, les tantes de Louis XVI, à la vue des excès qui se commettaient de toutes parts, et dans le but d'épargner à la Révolution une scélératesse de plus, se décidèrent à quitter la France et à gagner Rome. Pour les accompagner pendant un trajet qui ne laissait pas de présenter de graves périls, le chevalier d'hon-

(1) Maury disait, en 1812, au duc d'Otrante : « Les notables étaient des extravagants ; à l'Assemblée nationale, nous étions des écervelés ; les membres de la Constituante étaient des coquins ; mais ceux de la Convention étaient des gredins. Vous n'en disconviendrez pas, monsieur le duc ! »

neur de Mme Adélaïde était naturellement indiqué. Ce fut donc Narbonne qui reçut du Roi la mission, toute de confiance, de prendre les mesures nécessaires à la sécurité des augustes voyageuses. Mais, tenue en haleine par les criailleries de ses aboyeurs gagés, la police des clubs veillait. Un mandat d'arrêt, signé de quelque obscur capucin défroqué, du premier Chabot venu, fut lancé contre les plus vertueuses comme les plus inoffensives des femmes, qui durent s'arrêter à Arnay-le-Duc (Côte-d'Or), et se virent menacées d'un retour brutal sur Paris. Indigné par la lâcheté et le cynisme des Jacobins, Narbonne échappe à la surveillance des miliciens qui le gardaient, et se présente devant l'Assemblée, pour demander, avec le désaveu de l'ineptie qui venait d'être commise, l'autorisation de reprendre les étapes interrompues. Sa démarche allait avorter, sans l'intervention saugrenue d'un député qui, sur un ton goguenard, demanda à ses collègues si l'on aurait la cruauté d'empêcher trois vieilles filles d'aller voir le Pape ! Cette désopilante boutade eut le privilège de dérider les austères Lycurgues, et l'autorisation fut accordée. Narbonne eut l'inappréciable bonheur de mettre les tantes du Roi à l'abri de tout danger, et ne les quitta que lorsque la ville de Trieste (Autriche), le terme du voyage, eut été atteinte. Sa mission accomplie, il rentra en France.

Quelle conduite allait-il tenir ? Dans l'universelle perturbation des hommes et des choses, à

quelle résolution finirait-il par s'arrêter ? Demeurerait-il auprès du Roi, dont la tête était en jeu depuis le retour de Varennes, ou irait-il grossir l'armée de Coblentz ?

Ce serait vraiment reculer les limites de la naïveté que de se lancer, à ce propos, dans un examen approfondi des motifs qui pouvaient déterminer un tel choix !

Ceux des nobles qui, en 1789, accompagnaient ou rejoignaient le comte d'Artois et le prince de Condé, à Coblentz, étaient dans leur droit strict : ils voulaient se mettre à l'abri de l'orage, et préparer une contre-révolution.

Ceux qui attendaient 1791 (et le grand orateur Cazalès lui-même était de ce nombre), obéissaient à la conviction que le meilleur moyen de sauver Louis XVI était de rejoindre les premiers émigrés, et de faire, avec eux, sur Paris, une marche triomphale.

Ceux qui ne franchirent point la frontière, et attendirent les événements, furent guidés, on doit le croire, par des considérations aussi plausibles que généreuses. Bien peu cédèrent à la salutaire terreur qu'inspirait déjà la philanthropique invention du docteur Guillotin. Pour Narbonne, on ne doit pas recourir, si l'on veut expliquer sa conduite, à des combinaisons politiques grandioses, à des principes d'ordre supérieur ; sa décision fut motivée par une cause des plus ordinaires, sinon des plus mesquines, une cause analogue à celle qui fit entrer Laroche-

foucauld dans la Fronde, et qui arracha le grave Turenne à l'accomplissement de son devoir.

Nommé maréchal de camp par l'Assemblée, il ne craignit pas de prouver sa fidélité à la monarchie héréditaire en n'acceptant ce grade que lorsque le Roi eut solennellement reconnu la Constitution. Dès les mois d'octobre et de novembre 1791, la rupture entre la France et l'Empire était imminente. Louis XVI venait d'écrire aux Electeurs de Trèves, de Mayence et de Cologne, pour les inviter à dissoudre les rassemblements qui se feraient sur leurs territoires; mais encouragé par la Suède et la Russie, le magnifique état-major des émigrés devint chaque jour plus provocateur et plus hostile.

Ce fut le 6 décembre 1791 que Narbonne fut nommé ministre de la guerre, en remplacement de Louis Duportail, entré en exercice le 16 novembre 1790, et retiré le 3 décembre de l'année suivante.

Le ministère du protégé de Mme de Staël, dont la durée fut de trois mois (6 décembre 1791-10 mars 1792), a été l'objet des appréciations les plus contradictoires, suivant qu'elles étaient dictées par la similitude des opinions ou par le désappointement des convoitises éconduites. L'auteur anonyme de l'*Encyclopédie du XIX*e *siècle* dit, à l'occasion de l'entrée aux affaires du nouvel administrateur: « C'était une main bien légère pour porter l'épée de la France! » Un juge

autorisé (1) constate « un merveilleux déploiement d'activité. » L'abbé Georgel (2): « C'était un aimable roué. Ce ministre a fourni une preuve nouvelle que l'esprit scintillant des salons était plus qu'insuffisant pour la direction des affaires sérieuses. » Lacretelle (3), avec un certain optimisme: « Jeune homme plein d'activité, de grâces, de talents. » Mais voici le bouquet! nous l'empruntons à l'abbé de Montgaillard (4): « Le ministère de Narbonne fut signalé par une légèreté et une incohérence dont ce courtisan seul était capable; aussi l'appelait-on le ministre *Linotte.* » Le terrible historien se calme cependant, et ajoute (5): « Il avait de l'esprit, de la vivacité, de la grâce, un excellent ton, et beaucoup de fatuité. »

On le verra par l'exposé des faits: Narbonne ne méritait ni cet excès d'honneur ni cette indignité; un examen minutieux de sa gestion démontrera avec une surabondante évidence qu'il avait loyalement l'intention de parer aux graves embarras du moment, et, sinon de sauver la prérogative royale, au moins de ne point aggraver les amertumes de la crise suprême dans laquelle se débattait Louis XVI.

Par la plus regrettable des fatalités, le cabinet

(1) Poujoulat, *Histoire de la Révolution*, I, 288.
(2) *Mémoires*, I, 433.
(3) *Précis historique*, I, 123.
(4) *Hist. de France depuis l'assemblée des notables*, III, 90.
(5) *Ibid., loco citato.*

du 6 décembre 1791, loin de présenter, dans sa composition, une homogénéité complète, était scindé en deux courants opposés. Cahier de Gerville secondait Narbonne avec zèle et dévouement ; mais leur influence était contre-balancée par Bertrand de Molleville, ministre de la marine, investi de la confiance absolue du Roi et de la Reine, et par Delessart, ministre des affaires étrangères, « homme d'une capacité médiocre, et fort au-dessous de ce que la gravité des circonstances exigeait de lui (1). »

Narbonne et Delessart étaient les représentants les plus en vue des deux partis qui s'agitaient autour du Roi. Le second prônait la politique du *tout ou rien ;* son rival croyait ou affectait de croire que les chefs de la faction populaire se bornaient, pour être satisfaits, à exiger « des gages de la sincérité de la cour. » A un point de vue tout spéculatif, Delessart était dans le vrai ; en politique, une concession en amène une seconde, qui en provoque vingt autres, dont la conséquence forcée est l'anéantissement, lent mais sûr, du pouvoir qui se prête à de si fâcheuses abdications. Mais si l'on tient compte de l'exaspération de la démagogie, des manœuvres des *sections,* des intrigues des clubistes, la tactique à double face adoptée par le chef des constitutionnels eût semblé la plus raisonnable et la plus certaine d'aboutir, si la Révolution n'eût

(1) Gabourd, *Hist. de la Révolut.*, livre V, 87.

été lancée dès lors sur une pente irrésistible. Les défenseurs du trône étaient vaincus d'avance. Ni la fière immobilité des uns ni la captieuse diplomatie des autres ne devait réussir à conjurer la victoire du jacobinisme, ce frère jumeau de l'anarchie.

Narbonne conçut un plan audacieux : tendre la main aux principaux chefs de la Gironde, en même temps qu'il chercherait un point d'appui dans les débris du parti feuillant. Mais ces entrevues à peine tenues secrètes, ces liaisons mal dissimulées avec les Guadet, les Vergniaud, les Brissot, ne pouvaient qu'exciter les colères des ennemis de la royauté, ainsi que les méfiances de ses collègues, jaloux des sympathies que son nom suscitait chez des hommes si distincts par les opinions. Mais où le jeune stratégiste parlementaire fit preuve encore de plus de témérité, c'est lorsqu'il voulut rendre à Louis XVI sa popularité d'autrefois en isolant sa cause de celle des émigrés.

Sous l'impulsion de Narbonne, ce prince déclara, devant l'Assemblée, le 14 décembre 1791, qu'il était décidé à rompre avec l'Empire si l'on ne tenait point compte de ses déclarations; mais le 19, il s'aliénait la majorité de la Législative, par une mesure qui est, du reste, tout à son honneur, la déclaration du *veto* sur le décret du 29 novembre, relatif aux prêtres. Sa conduite au 1er janvier 1792 lui fit de nouveaux ennemis.

Lorsque les membres de la municipalité de

Paris, Pétion en tête, se rendirent aux Tuileries pour présenter leurs hommages au souverain, celui-ci, irrité de ce que l'Assemblée, par la plus grossière inconvenance, eût déclaré qu'elle s'abstiendrait de paraître à cette cérémonie, reçut assez mal les magistrats de la cité. Au moment où ils se présentèrent, Louis était dans une salle de jeu : prévenu, il fait ouvrir un battant de la porte, se montre sur le seuil, tenant à la main une queue de billard, écoute, impassible, la harangue des députés; l'homélie républicaine subie jusqu'au bout, il incline la tête d'une façon assez sèche, et retourne terminer sa partie.

Quand les détails de cette réception eurent été colportés dans le public, l'indignation des journaux jacobins atteignit le paroxysme : on vit se succéder contre le Roi et la Reine les attaques les plus furibondes.

Quoi ! l'on n'avait ouvert qu'*un* battant devant l'intègre Pétion, le représentant officiel de la capitale ! Le battant unique causa autant de scandale que devaient en causer les *souliers sans boucles* de Roland.

Ajoutées aux implacables dissentiments que l'on sait, ces puériles querelles d'étiquette provoquèrent dans le pays une impression fâcheuse, qui n'était pas dissipée lorsque Narbonne revint (11 janvier 1792) du voyage qu'il avait entrepris sur nos frontières de l'Est (21 décembre 1791).

On a employé les mots de charlatanisme théâtral, de parade de la foire, de farce et de jongle-

ries à l'occasion de cette tournée d'inspection qui rentrait, on ne peut le nier, dans les attributions d'un ministre de la guerre. N'était-il pas, en effet, de la plus manifeste importance de connaître le total de nos ressources, et de juger *de visu* les lacunes qu'il fallait combler dans notre armement ? Veut-on savoir le chiffre formidable des forces coalisées de la Prusse et de l'Empire?

Armée autrichienne du Brabant..	58.000 h.
Troupes prussiennes............	12.000 —
Armée autrichienne du Luxembourg............................	25.000 —
Troupes prussiennes............	15.000 —
Armée autrichienne du Palatinat.	30.000 —
Troupes prussiennes............	25.000 —
Armée autrichienne du Brisgau..	35.000 —

Soit un total de deux cent mille soldats.

Il était difficile à Narbonne de faire jaillir du sol, d'improviser une armée capable de lutter, avec des chances sérieuses, contre de tels effectifs qui, pour ne parler que des troupes prussiennes, se composaient des vieux cadres de Rosbach, et obéissaient aux meilleurs lieutenants du grand Frédéric. Qu'avait-il vu à Longwy, à Metz, à Wissembourg, à Huningue, partout? Des places fortes dépourvues de matériel, des chantiers déserts, un personnel désorganisé, l'incurie, l'insubordination, le découragement. Certes, Narbonne n'avait rien de Louvois, mais la postérité lui rendra cette justice qu'il déploya une activité fébrile.

Trois armées furent dirigées sur la ligne qui s'étend de Dunkerque à Bâle, et confiées à Rochambeau, à Lafayette, à Luckner; Narbonne, en présentant ce dernier à la barre de l'Assemblée, dit que ce général, allemand par la naissance, était français par le cœur. Cet éloge était peut-être mérité, mais l'âge avait enlevé au vieux chef de partisans son entrain, son coup d'œil, son assurance. Un historien ajoute charitablement qu'il avait le défaut de s'enivrer tous les jours.

Formés du mélange d'anciennes troupes de ligne, d'enrôlés volontaires, de sous-officiers rengagés, cent vingt bataillons et soixante escadrons constituèrent les armées dites d'*Alsace*, de la *Moselle* et de la *Sambre*. Par l'adjonction des gardes nationales, Narbonne se fit fort de réunir, dans l'espace de quelques mois, trois cent mille combattants de toute origine. On avait, ou l'on eut onze cents bouches à feu, dix-huit millions de livres de poudre, deux cent cinquante mille fusils. On créa un comité composé des ingénieurs les plus remarquables pour tracer les opérations, fixer les positions, déterminer les travaux de défense. On consulta les archives de la guerre pour y retrouver les plans et les inspirations de Turenne et de Luxembourg. On institua un conseil particulier où entrèrent les Danissy, les Boisdeffre, les Grimoard, dont l'expérience et les travaux avaient réuni tous les suffrages des hommes du métier. On établit à Paris des manufactures d'armes, des fonderies de canons; on se dis-

posa à faire du pays un immense camp retranché.

Dès les premiers jours de son ministère (17 décembre 1791), Narbonne arracha à l'Assemblée un décret qui autorisait l'émission de deux cents millions d'assignats, dont la plus grosse part devait, d'après les termes du rapporteur, être consacrée « au rachat de la liberté nationale. »

Ce serait oublier le plus sérieux peut-être des embarras qui furent suscités au jeune organisateur, que de ne point faire entrer en ligne de compte le mauvais vouloir, les haines, les dénonciations et les perfides attaques des partis. La cour, il est vrai, et les Girondins voulaient la guerre : la cour, parce qu'elle escomptait les futures victoires, dans l'espérance de rendre à la royauté ses antiques prérogatives; les Girondins, parce qu'ils étaient convaincus que, pour s'implanter et prendre racine, la Révolution, suivant leur phraséologie, devait recevoir le baptême du sang et du feu.

On ne réprime point un certain sentiment de surprise en constatant que le plus décidé parmi les partisans de la paix fut Robespierre. Cette attitude du très incorruptible et non moins médiocre tribun s'explique par la jalousie dont il était animé envers Isnard et Barbaroux. Il craignait que des succès obtenus par nos troupes n'ajoutassent au prestige de ces Girondins, qu'il rêvait d'envoyer à l'échafaud. Comme il désirait enfoncer la Révolution assez loin pour qu'elle ne pût retourner à son point de départ,

et que le but qu'il poursuivait était de devenir le régulateur, l'arbitre de la politique au dedans et au dehors, il lui fallait d'abord écarter les compétitions gênantes, se débarrasser de tous ceux qui poussaient à une rupture avec l'Empereur, faire rentrer dans le néant les *constitutionnels*, et surtout leur représentant au ministère, Narbonne.

Le 23 janvier 1791, poussé à bout par les criailleries de ses adversaires, autant qu'indigné par le déni de justice dont il était la victime, il offrit sa démission en ces termes énergiques : « Me refusant à attendre la honte comme ministre, j'irai chercher la mort comme soldat de la Constitution, et c'est dans ce dernier poste qu'il me sera permis de ne plus calculer le nombre et la force de nos ennemis. »

Des applaudissements lui répondirent.

Mais pas plus que celle de Necker, de Lafayette, de Bailly, de tant d'autres, la popularité de Narbonne ne devait être éternelle. Depuis longtemps, on l'a vu, il lui fallait lutter contre les ministres Delessart et de Molleville qui, au Conseil, représentaient l'élément ultra-royaliste, et bientôt il se vit en butte aux soupçons malveillants des coryphées de la Législative. Un fait suffira pour montrer à quel degré de sottise s'était *haussé* le républicanisme *égalitaire* des membres de cette Assemblée. S'étant un jour appuyé sur le témoignage des représentants « les plus distingués », une effroyable huée réproba-

trice s'éleva de tous les bancs. Cette moitié de cadavre qui s'appelait Couthon se signala par son hydrophobie :

« — Nous sommes tous distingués, ici, Monsieur, sachez-le.

« — Soit », dit Narbonne, et il continua paisiblement.

Mais son prestige était évanoui. Le parti constitutionnel avait vécu.

Le 10 mars 1792, il recevait du Roi la lettre suivante : « Je vous préviens, Monsieur, que je viens de nommer M. de Grave au département de la guerre, vous lui remettrez votre portefeuille. »

A cette nouvelle, une notable fraction de l'Assemblée fut transportée de colère, et l'un des membres les plus écoutés, Ramond, demanda qu'on déclarât que le ministre révoqué emportait les regrets de la nation.

Une adresse louangeuse, envoyée par Lafayette, Luckner et Rochambeau, et dont on lui attribua, sinon la rédaction, au moins l'initiative, n'avait pas médiocrement contribué à accélérer son renvoi. Pour lui, fidèle à ses principes, il se rendit à l'armée du Nord, afin d'y reprendre du service actif, et ne revint à Paris que sur une lettre pressante du Roi. Il assista au Dix-Août (1) sans pouvoir empêcher le crime, et le lendemain

(1) 10 août 1792, journée dans laquelle le peuple de Paris s'empara des Tuileries et massacra les Suisses qui en défendaient l'entrée. Louis XVI fut obligé de chercher un asile auprès de l'Assemblée législative qui le suspendit de ses fonctions et convoqua une Convention nationale.

fut mis en accusation. Sauvé par sa fidèle amie, Mme de Staël, qui le cacha dans son hôtel, il se réfugia en Suisse, et de là à Londres, d'où il réclama, dans une lettre adressée à Tronchet et à de Sèze, la responsabilité de tous les actes de son ministère. Louis XVI le fit remercier en termes émus par la plume de Malesherbes. Le mémoire que Narbonne envoya à la Convention pour disculper son maître fait le plus grand honneur à son courage et à sa loyauté :

« J'ai vu constamment, dit-il, le Roi s'identifier avec les intérêts de la nation, approuver, seconder les efforts que je fis, écrire aux généraux les lettres les plus encourageantes pour leur zèle, nommer aux places que la Constitution laissait à sa disposition les hommes les plus connus pour leur patriotisme et montrer aux Français qui servaient la cause de la liberté qu'on blessait son cœur et son opinion en s'unissant aux émigrés ennemis de la Constitution nouvelle. »

Deux entrevues, que de persistantes protections lui ménagèrent avec Pitt, ne le mirent pas à l'abri d'un arrêté d'expulsion. Dans l'un de ces entretiens, le fier exilé n'avait pas fait mystère de sa constante admiration pour la vitalité, l'indomptable force de résistance de sa patrie : « Je ne sais, dit-il, je ne sais aujourd'hui de la France qu'une chose, c'est que l'excès du péril peut la rendre invincible. » Mal vu de l'ombrageux ministre, il dut retourner en Suisse, où il attendit jusqu'à l'époque du Consulat pour

rentrer en France et demander, mais sans obtenir de réponse, du service dans l'ordre militaire ou dans l'ordre civil. Cette espèce de disgrâce dura près de neuf ans, malgré les efforts des personnages les plus en vue, et surtout de M. de Talleyrand, qui disait de Narbonne : « On l'accusait d'être léger du temps de la Législative ; ces propos-là sont une représaille des esprits lourds ; au fond, il n'y a de léger en lui que sa conversation, qui est charmante. Il est, du reste, très sérieux, trop sérieux même. Il s'attache, il se passionne, il a trop de zèle. »

L'influence de Talleyrand et du duc de Feltre (Clarke, ministre de la guerre) lui valut la restitution de son grade de général, 1809. Alors se livrait l'indécise bataille d'Essling (21 mai), où succomba Lannes, suivie, six semaines plus tard, de la retentissante victoire de Wagram (6 juillet 1809). L'Empereur lui confia le gouvernement de la ville de Raab (S.-O. de Vienne), que, sur sa demande, il échangea avec celui de Trieste, où il eut le bonheur de revoir sa mère. De plus en plus agréable au dominateur de l'Europe, il est nommé ambassadeur à Munich, et profite d'un court séjour à Vienne pour s'employer tout entier à combattre les tergiversations de François II, qui reculait devant l'union d'une archiduchesse avec le fils du pauvre juge d'Ajaccio. En reconnaissance de ces efforts, il fut désigné par l'Empereur pour le poste de grand-maître de la maison de Marie-Louise. Soit irritation

secrète contre le négociateur qui avait, pour faire aboutir son mariage, employé toutes les séductions de sa parole, soit instinctive prévention envers un courtisan qui s'était trouvé plus d'une fois en opposition avec Marie-Antoinette, elle protesta contre ce choix par un refus obstiné ; Napoléon dédommagea Narbonne en le nommant son aide de camp. Quand il revit la France, Narbonne retrouvait dans son foyer reconstitué, à défaut de sa mère demeurée à Trieste, ses deux filles chéries, dont l'aînée épousa le comte de Brancamp, président des cortès de Portugal, et la cadette M. de Rambuteau, le célèbre préfet de la Seine sous Louis-Philippe. Pendant les deux années de paix relative qui s'écoulèrent jusqu'à la fatale année de 1812, Narbonne jouit d'une faveur qui, en étant fort remarquée, lui fit bon nombre d'envieux. C'était lui qui était le plus souvent désigné pour être de service, soit aux Tuileries, soit à l'occasion des divers déplacements que les soins de la politique intérieure rendaient indispensables au chef de l'Etat. Sa distinction, sa politesse qui ne se démentirent en aucune circonstance, et qui tranchaient sur le laisser-aller et la maladresse des nouveaux dignitaires, la plupart fils obscurs de la Révolution, anoblis de la veille, lui valurent de ne point être exposé à ces terrifiantes incartades dont n'étaient point à l'abri même les plus anciens, les plus fidèles serviteurs. Napoléon avait pour lui une affection mêlée d'un certain

respect, fondé sur la franchise d'allures, la liberté de langage devant lesquelles ne reculait point Narbonne, devenu plus grave et plus rempli de déférence envers l'Eglise lorsque l'indépendance ou la sécurité de la religion lui semblaient menacées. C'est ainsi que, dans l'entourage de Napoléon, nulle voix ne s'éleva avec autant d'éloquence et de vigueur, le jour où, par la plus puérile et la plus grotesque des chimères, l'auteur du Concordat voulut battre en brèche la Papauté, et opposer à l'évêque de Rome un patriarche de Paris : « Sire, tel est l'ascendant vrai de la Papauté pour l'Eglise, que si votre volonté ne dominait pas les évêques qui vous semblent le plus d'accord avec vous, que si vous les consultiez sans parti arrêté d'avance, ils vous conseilleraient tous de n'ôter au Pape ni la maison de saint Pierre, ni les droits de ses successeurs, de ne lui prendre ni Rome ni la confirmation des évêques. »

« — Bah ! ajouta Napoléon, mon idée n'en est pas moins de faire un schisme.

« — Sire, répliqua son interlocuteur, avec une grande vivacité, il n'y a pas assez de religion en France pour en faire deux ! »

Mais Napoléon allait expier sa conduite envers le saint Pontife. Comme s'il n'eût pas reconnu un premier avertissement de la Providence, une significative éclipse de son étoile dans les revers de ses meilleurs lieutenants en Espagne, il osa engager avec la Russie

un formidable duel où sa fortune et la fortune de la France allaient misérablement s'engloutir ! En vain les plus sincères, les plus clairvoyants de ses amis, les Duroc, les Caulaincourt, les Lobau, les Daru, cherchèrent-ils à le dissuader. Furieux de l'entrée des vaisseaux anglais dans les ports de la Finlande, il fit transmettre à l'empereur Alexandre un ultimatum qui lui interdisait tout commerce avec la nation qu'il avait mise au ban de l'Europe par le *décret de Berlin;* se défiant de son ambassadeur ordinaire à la cour de Pétersbourg, le duc de Vicence, qu'il trouvait trop conquis à la personne comme à la politique de son ennemi, c'est Narbonne qu'il chargea de cette mission aussi ingrate qu'épineuse. Ce dernier trouva le czar disposé à une implacable résistance; il revint rendre compte des symptômes si inquiétants pour nous qu'il avait constatés dans toutes les classes du peuple russe. Mais déjà le Niémen, ou plutôt le Rubicon était franchi! A la tête de 500.000 hommes, dont la moitié étaient étrangers et secrètement hostiles à la cause qu'ils étaient censés servir, Napoléon, après dix-sept jours d'une halte inopportune à Wilna, s'engagea, malade lui-même et hanté des plus tristes pressentiments, dans cette route de Moscou qui devait être si meurtrière pour nos malheureux soldats, vainquit à Ostrowno, et s'empara de Witepsk (28 juillet).

Sous les murs de cette ville, deux cents volti-

geurs français (parisiens) se trouvèrent en présence de toute la cavalerie russe : « Des deux côtés, dit un témoin oculaire, on jugeait ces fantassins perdus ; mais seuls, ils ne désespérèrent pas d'eux-mêmes... Ils se regardent entre eux, les plus jeunes leurs anciens, et tous, leurs officiers, cherchant à lire dans leur contenance ce qu'ils devaient espérer, craindre ou faire (1). » Décimés, incapables de triompher de cet obstacle vivant, les Cosaques se décident à fuir. Ravi d'enthousiasme par ce beau fait d'armes, Napoléon s'écrie : « Allez, Narbonne, allez leur dire que je les ai vus, et qu'ils ont tous aujourd'hui mérité la croix d'honneur (2). »

L'on se remit en marche. Le 12 août, avant d'atteindre Smolensk, l'Empereur demandait à son aide de camp s'il n'avait point confiance dans l'issue finale :

« — Sire, le Czar m'a montré sur la carte de son vaste empire jusqu'où il reculerait sans céder. Nous en sommes loin encore ; je crois qu'il veut faire ce qu'il a dit, et de plus je crois qu'il ne peut pas impunément faire ni vouloir autre chose dans la situation d'esprit de ses grands et de son peuple. »

Ces tristes présages se réalisèrent plus tôt que ne l'avaient prédit les moins pessimistes. La démoralisation fut presque générale. On com-

(1) *Histoire de la Grande-Armée* par le comte de Ségur. I, 317.
(2) *Id., ibid.*

mença à souffrir de la faim, puis du froid ; on se vit, malgré la savante organisation imprimée par l'Empereur au service des subsistances, privé successivement de bière, de vin, d'eau-de-vie, de pain et même d'eau. Le typhus et la dyssenterie firent d'innombrables victimes. Fatigués par ce voyage sans horizon, énervés par la monotonie de ces plaines stériles, les soldats, sauf peut-être dans le corps de Davout, se débandaient, formaient des groupes distincts, s'écartaient du gros de l'armée, et finissaient par tomber sous les coups des éclaireurs ennemis. Caisses, affûts, véhicules de toutes sortes s'embarrassaient dans la boue, s'arrêtaient, se gênaient, interceptaient le passage. Qu'on ajoute la longue file luxueuse des voitures qui appartenaient aux officiers généraux, aux aides de camp, à l'état major !

S'étant un jour aperçu que l'une d'elles compromettait la régularité de la marche, Napoléon, pour faire un exemple, donna l'ordre de la brûler. Elle appartenait à Narbonne.

Honteux de ce mouvement de colère, et voulant dédommager un compagnon d'armes dont il n'avait qu'à se louer, Napoléon, avec tous les ménagements possibles, lui envoya une caisse remplie de volumes de luxe, sous lesquels il avait fait placer mille louis. Narbonne, qui cependant n'était pas riche, distribua la somme au colonel d'un régiment dont le dénûment l'avait frappé, mais garda les livres; l'un d'eux était le *traité de la patience* de Sénèque.

« — C'est, dit-il, avec un sourire, un ouvrage qu'il est parfois bon de lire en campagne ! »

Du reste, malgré les privations, les déceptions, les mécomptes de tout genre, Narbonne ne perdait rien de son égalité d'âme, de sa verve, de sa vaillance habituelles. Dans ces steppes glacées, sous ce ciel blafard, l'homme de cour, l'homme du monde se retrouvaient. Ce qui, autant que l'impétuosité de Ney, la témérité de Murat, le sang-froid de Davout, le stoïcisme de Daru, la sérénité de Drouot, contribua à frapper d'étonnement ceux qui vivaient à ses côtés, ce fut l'imperturbable habitude (à laquelle il ne renonça jamais) de se faire, aussitôt la halte sonnée, raser, poudrer, coiffer.

Lorsque, après le passage de la Bérésina, le général prussien York trahit Napoléon en livrant Macdonald au russe Witgenstein, Napoléon envoya Narbonne auprès du roi de Prusse : celui-ci destitua York qui, en réalité, conserva avec son commandement l'amitié de son souverain. A Smorgoni, l'Empereur confia les quarante mille soldats, derniers vestiges de la Grande-Armée, à son beau-frère Murat, et retourna à Paris.

De là, il nommait Narbonne plénipotentiaire à Vienne. Après les victoires de Wurschen et de Bautzen (1), et le funeste armistice de Pleiswitz, Narbonne assista au congrès de Prague, qui s'ou-

(1) Wurschen et Bautzen (Saxe). Victoires de Napoléon sur les Prussiens et les Russes, 21 mai 1813.

vrit le 29 juillet 1813, sous la médiation de l'Autriche. Mais de la part des autres ambassadeurs, il y eut tant d'acrimonie calculée, que les Russes et les Prussiens se retirèrent d'abord, puis les Autrichiens, et que la guerre recommença.

Relevé de ses fonctions, muni de ses passeports, que la cour de Vienne lui avait fait remettre, il fut envoyé comme gouverneur à Torgau, place forte sur la rive gauche de l'Elbe, et dont la célébrité remontait à la promulgation, par Luther, des *Articles* qui furent plus tard la base de la Confession d'Augsbourg.

A la suite de l'encombrement, dans les hôpitaux, des malades, des blessés, le typhus se déclara avec une intensité extrême. Narbonne, qui avait plus d'un genre de courage, se multiplia pour rendre l'espoir et prodiguer les encouragements aux malheureux atteints du terrible fléau. Il y succomba lui-même, victime du devoir (1813).

Ce type du galant homme qui, après avoir été le premier ministre d'une monarchie, s'était vu honoré de l'estime d'un puissant souverain, mourut dans une telle pauvreté, que pour subvenir aux frais de sa sépulture il fallut vendre ses deux chevaux !

Il y a dans cette fin vaillante et modeste, après une vie toute de bruit, d'apparat et d'éclat, comme un reflet de la sublime simplicité des héros de Cornélius Népos et de Plutarque : il y a aussi, et surtout, une révélation précieuse sur les senti-

ments de piété et de repentir dans lesquels tomba, non loin du chevet des moribonds, sur cet autre champ de bataille qui est un autre champ d'honneur, cet émule des Rotrou, des Belsunce et des Roze, inoubliables héros, le premier de l'épidémie qui dévasta Dreux en 1650, les deux autres de la trop fameuse peste de Marseille (1720). Digne couronnement d'une existence où l'on voudrait peut-être une unité plus constante, mais où le respect de l'honneur, le culte de la fidélité, l'amour de la gloire jouèrent un rôle, sinon exclusif, au moins prépondérant.

VICTOR JEANROY.

LE MARÉCHAL DAVOUT

DUC D'AUERSTAEDT ET PRINCE D'ECKMÜHL

(1770-1823)



Le maréchal Davout fut, sans contredit, l'une des plus grandes figures de l'époque impériale; de tous les lieutenants de Napoléon, il fut incontestablement celui qui réunissait le mieux en lui, dans de justes proportions, les qualités maîtresses de l'homme de guerre. Général habile, vaillant soldat, administrateur remarquable et, par-dessus tout, homme profondément honnête, Davout revêt un cachet tout particulier au milieu de ce brillant état-major de généraux, tous plus célèbres les uns que les autres, qui s'appellent Ney, Masséna, Murat, Berthier, Macdonald, etc. Bien que sa carrière eût été, pour le moins, aussi glorieuse que celle de ses compagnons d'armes, il est moins connu du public, son nom est moins populaire. Et cependant, com-

bien le vainqueur d'Auërstaedt est supérieur, à tous les points de vue, à la plupart d'entre eux! Combien, par l'ensemble des qualités morales qui le distinguaient comme homme et des vertus militaires qui le caractérisaient comme chef, il mérite une place toute spéciale dans l'histoire militaire de ces époques, à la fois si grandes et si singulières!

Ces qualités, qui font de lui un caractère à part dans le monde impérial, Davout les devait en grande partie aux dignes précepteurs qui avaient guidé ses premiers pas dans la vie, à ces savants et modestes Bénédictins qui ont su conserver d'âge en âge le dépôt sacré de la science, et dont le nom est encore aujourd'hui, dans notre société anti-chrétienne, synonyme de patience et de travail.

Davout fit en effet ses premières études au Collège royal d'Auxerre, fondé aux siècles précédents par le savant évêque Amyot, devenu, en 1777, école militaire secondaire dirigée par les Bénédictins de Saint-Maur, et dont le vénérable dom Laporte, dont nous aurons souvent à retracer le nom en racontant la vie de Davout, était alors sous-principal.

Cela ne laisse point que d'étonner quelque peu les sceptiques de notre société moderne, de voir des prêtres, des religieux, chargés de la direction d'une école militaire. Cependant, il en était ainsi, aux temps passés, par toute la France; et, pour n'en citer que deux, les élèves de ces

écoles, de ces moines, se sont appelés des Napoléon et des Davout.

Il y avait alors en France douze écoles militaires, toutes dirigées par des professeurs ecclésiastiques; les unes, comme Auxerre, Beaumont, Dôle, Pont-Levoy, Sorèze et Rebais, par des Bénédictins; les autres, comme Vendôme, par des Oratoriens; d'autres, enfin, comme Brienne, où fut élevé Napoléon, par des Minimes.

A Auxerre, le jeune Davout s'attacha de préférence au vénérable dom Laporte, lequel, de son côté, conçut bientôt un profond attachement pour cet enfant qui se faisait déjà remarquer « par la maturité précoce de son jugement et par l'énergie puissante de son caractère. » Sous la direction du vénérable prêtre, il fit en peu de temps des progrès sensibles dans les mathématiques, vers lesquelles son esprit positif le poussait particulièrement.

En 1785, Davout, qui avait alors quinze ans — il était né le 10 mai 1770 à Annoux (Yonne), — entra, comme cadet gentilhomme, à l'Ecole militaire de Paris, au moment même où venait d'en sortir le jeune Bonaparte, en qualité de sous-lieutenant d'artillerie.

A Paris encore, le jeune gentilhomme (ses parents descendaient d'une très noble et très ancienne famille du duché de Bourgogne, bien déchue alors de son antique splendeur) eut le bonheur de rencontrer un excellent ecclésiastique, l'abbé Lesguillon, professeur à l'Ecole militaire, qui

sut discerner chez lui, malgré sa rudesse apparente, les fortes qualités dont le digne dom Laporte avait déjà développé le germe, à Auxerre. Sous sa direction, Davout continua donc ses études, et moins de trois ans après, le 2 février 1788, il était nommé sous-lieutenant au régiment de Champagne-Cavalerie qui tenait alors garnison à Hesdin.

« Comme il était presque pauvre, nous dit un de ses biographes, le Roi (1) lui fit don d'un cheval, et plus tard, malgré ses idées avancées, le jeune Davout conserva toujours une vive reconnaissance de ce bienfait. »

Au régiment, Davout continua la vie laborieuse qu'il avait menée jusqu'alors à l'Ecole : l'étude fut sa seule distraction; aussi, son oncle, major dans le régiment, disait-il de lui à ses camarades : « Mon neveu Davout ne fera jamais rien, il ne sera jamais un militaire. Au lieu de travailler sa théorie, il s'occupe de Montaigne, de Rousseau et des autres philosophes ! »

La Révolution arriva. Davout s'enthousiasma vite pour les idées nouvelles, et ses opinions exaltées le firent mettre en disponibilité au mois de juillet 1790, avec ordre de rentrer dans ses foyers.

L'année suivante, au moment où se formaient les bataillons de volontaires levés sur toute l'étendue du territoire français, Davout fut

(1) Louis XVI.

nommé, par ses concitoyens, lieutenant-colonel du 3e bataillon de l'Yonne et partit pour l'armée du Nord, où il se distingua à la bataille de Nerwinde (1), puis au camp de Louvain, ce qui lui valut le grade d'adjudant-général, chef de brigade.

A cette époque, l'armée, éloignée du spectacle dissolvant de l'intérieur, présentait un tableau bien fait pour former une âme aussi fortement trempée que celle de Davout. Sans vêtements, sans vivres, sans solde, les soldats marchaient à l'ennemi, conduits par des généraux de vingt-cinq ans qui s'appelaient Hoche, Marceau, Ambert, etc.

L'officier n'était guère plus heureux que le soldat; comme lui il marchait sac au dos, sans chaussures parfois; comme lui, il bivouaquait dans la neige ou dans la boue, avec son sac pour oreiller; comme lui, il mangeait le pain grossier de la campagne, quand il y en avait! C'est dans ces circonstances que l'officier apprend à connaître le soldat, et que le soldat apprend à juger l'officier; là est la véritable école du métier des armes, dont la devise doit être : abnégation et sacrifice. Davout fut élevé à cette école, et, arrivé au sommet des grandeurs et des honneurs militaires, il eut sur tant d'autres le rare avantage de n'en jamais oublier les dures et salutaires leçons.

(1) Nerwinde, village de Belgique. Victoire du prince de Cobourg sur Dumouriez, 18 mars 1793.

Le 25 juillet 1793, il fut nommé général de brigade. Il était alors fermement attaché aux idées du jour. Républicain convaincu, il croit à l'honnêteté du principe ; pour lui républicain est synonyme d'honnête homme. « Je me rendrais caution de la loyauté de Custine, écrit-il au Directoire du département de l'Yonne, avec lequel il entretient une correspondance suivie ; je le crois républicain. » Et ailleurs : « Le bataillon est républicain, brave, intrépide au feu. »

Pour lui, ainsi que pour le général Foy, « ce qu'il voulait de la République, c'était moins le nom que les vertus. » Malgré son exaltation politique, il ne vit jamais qu'avec un profond dégoût les scènes de violence et d'horreur qui ont déshonoré à jamais les hommes de la Terreur et leurs satellites.

En 1792, à Dormans, dans la Marne, où il était de passage avec son bataillon, il sauva, au péril de sa vie, les jours de sept personnes, parmi lesquelles se trouvait l'ancien évêque de Mende, M. de Castellane. Il faut voir avec quelle modestie Davout raconte ce fait, dans une de ses lettres au Directoire de son département.

«... Nous avons éprouvé une émeute qui a manqué être funeste à bien du monde. Voici le fait en peu de mots : Sept particuliers ont été arrêtés, au nombre desquels M. de Castellane, ci-devant évêque de Mende, décrété d'accusation par l'Assemblée nationale. Pendant l'intervalle que le département prévenait l'assemblée du

peuple, des soldats de troupe de ligne surtout, et avec eux quelques volontaires séduits, se sont assemblés sous les fenêtres de l'auberge où étaient détenus les sept particuliers, en criant qu'il fallait les mettre à la lanterne. Les officiers des trois compagnies se sont assemblés, ayant les deux chefs à leur tête (chaque bataillon de volontaires était commandé par deux lieutenants-colonels) et se sont bien proposé de faire face à l'orage. Cependant les cris, les menaces, les motions les plus affreuses se succédaient; des fusils étaient chargés ; l'on nous couchait en joue ; nous sommes demeurés fermes à notre poste ; nous avons déclaré qu'il fallait commencer par nous assassiner, avant de commettre d'autres *crimes;* nous avons harangué ; la municipalité ne s'est même point assemblée. Enfin, au bout de trois heures, le calme s'est rétabli... nous sommes très disposés, à notre arrivée à Verdun, à faire livrer à la cour martiale les auteurs de toutes ces atrocités. »

On le voit, si Davout était républicain, il était loin de l'être à la manière des tyrans d'alors. Il ne tarda guère du reste à revenir de ses erreurs révolutionnaires.

Le 29 août 1793, la Convention décrétait qu'aucun noble ne pourrait, à l'avenir, servir dans les armées de la République. Davout fut donc obligé de donner sa démission. Il rentra en France où le spectacle sanglant qui s'offrit à ses yeux le dégoûta pour jamais du régime odieux

qui tenait alors le pays entier sous le couperet de la guillotine. « Sa grande âme se révolta. Cet homme, qui, depuis quatre années, voyait tous les jours la mort de près, ne put supporter le spectacle de ces horreurs à froid. »

Chez lui, Davout, à peine arrivé, assiste à l'arrestation de sa mère, qu'il accompagne dans la prison d'Auxerre, où pendant plusieurs mois il lui prodigue les marques de la piété filiale la plus tendre, lui rendant ainsi moins pénibles les longues heures de la captivité. Enfin la chute de Robespierre (1) le rend à la liberté.

En 1794, Davout est remis en activité et employé au siège de Luxembourg, sous les ordres du général Ambert. Là, il se distingue par une conduite héroïque qui contribue puissamment à amener la reddition de la place et qui lui vaut le grade de général de division. Davout le refuse, comme il l'avait déjà fait une première fois.

Il part ensuite pour l'armée du Rhin où il sert sous Pichegru, et à la capitulation de Manheim (2) il tombe au pouvoir de l'ennemi. Le jeune général dut alors sa délivrance à une circonstance singulière qui prouve une fois de plus la fermeté de son caractère. La place de Landau venait d'être prise par les troupes ennemies ; un jeune officier autrichien vient l'apprendre au général prisonnier avec une grande inconvenance. Da-

(1) 9 thermidor an II (27 juillet 1794).

(2) Manheim (grand-duché de Bade), prise par les Français en 1795.

vout répond par un sourire d'incrédulité. L'officier insiste et ajoute quelques allusions blessantes à la situation du général. « Tout arrive à la guerre, réplique Davout; mais, ce qu'il y a d'impossible, c'est que la place se soit rendue à des gens qui ne savent pas respecter les chances de notre état. » Le général en chef autrichien, Wurmser, informé du fait, punit le jeune et inconvenant officier et renvoya Davout sur parole, en lui témoignant les marques de la plus grande estime.

Davout rentra dans son pays natal et profita des loisirs que lui laissait sa situation pour se livrer à de sérieuses études d'histoire et surtout d'histoire militaire. Polybe, Végèce, Xénophon devinrent ses compagnons favoris pendant une année que dura sa captivité sur parole.

Ayant été échangé il fut envoyé de nouveau à l'armée du Rhin, où, sous les ordres de Moreau, il se distingua dans plusieurs combats. Il attira bientôt l'attention de Desaix et dès lors une grande intimité unit ces deux hommes qui se ressemblaient sur plus d'un point; aussi, quand arriva l'expédition d'Egypte, Desaix obtint-il du premier Consul que Davout fît partie de l'expédition.

Arrivé sur la terre des Pharaons, Davout fut chargé de remonter en chevaux la cavalerie et l'artillerie du corps expéditionnaire, puis envoyé dans la haute Egypte à la tête d'un millier de cavaliers : il battit les Arabes à Samahhout, à

Thèbes, à Redegé et à Denchadi. Davout fut le meilleur auxiliaire de Desaix dans l'œuvre de pacification de l'Egypte à laquelle ce général, que les Arabes appelaient « le sultan juste », a attaché son nom.

Rappelé dans la basse Egypte, Davout se couvrit de gloire à la bataille d'Aboukir (1). Et, quand Bonaparte eut quitté l'Egypte pour rentrer en France, quand après son départ l'abandon de cette belle conquête fut décidé, quand un conseil de guerre fut réuni pour délibérer sur les propositions de capitulation faites par les Anglais, Davout seul résista à cette idée. « Il ne craignit pas, dit M. Thiers, de tenir tête à Kléber, dont tout le monde subissait l'ascendant, et combattit avec énergie le projet de capitulation. »

Lorsque la convention d'El-Arisch (2) fut signée, Kléber voulut conserver Davout avec lui et lui offrit le grade de général de division. Il refusa ce grade pour la troisième fois et rentra en France avec Desaix.

Le retour des deux généraux fut salué avec enthousiasme et le *Moniteur*, organe officiel du gouvernement, écrivait alors sous l'inspiration du premier Consul : « Les généraux Desaix et Davout sont arrivés à Toulon ; ces deux géné-

(1) Aboukir, bourgade de la basse Egypte. Victoire de Bonaparte sur les Turcs, 1799.

(2) El-Arisch, fort de la basse Egypte pris par les Français en 1799 ; en 1800 ils y signèrent la capitulation par laquelle l'Egypte dut être évacuée.

raux ont soutenu en Egypte la réputation qu'ils s'étaient acquise dans les campagnes de Hollande et sur le Rhin. Nos armées reverront bientôt avec joie, au nombre de ceux qui les guident à la victoire, ces hommes qui ne sont connus que par un beau caractère, des vues toujours élevées et l'éclat des succès ; qui, supérieurs à toutes les intrigues comme étrangers à tous les partis, ont constamment honoré le nom de Français, aux yeux mêmes des ennemis de la République. »

Le 3 juillet suivant Davout fut nommé général de division et chargé du commandement en chef de la cavalerie à l'armée d'Italie, alors sous les ordres de Brune. Il se distingua à Molino et au passage du Mincio (1), puis fut rappelé en France au mois de juin 1801 par le premier Consul qui le nomma inspecteur général de la cavalerie et, ensuite, commandant de la garde consulaire. Ce fut à cette époque qu'il épousa la sœur du général Leclerc, beau-frère de Bonaparte.

Cependant le premier Consul, ayant formé le projet d'une descente en Angleterre, avait réuni sur les côtes de la Manche une armée dite armée d'Angleterre, bien qu'elle ne dût jamais être appelée à franchir le Pas-de-Calais. Davout reçut le commandement du 3e corps, formé des trois fameuses divisions qui sous le nom de leurs

(1) Le Mincio, rivière de l'Italie septentrionale, entre la Vénétie et la Lombardie. Le général Brune en força le passage le 25 décembre 1800.

valeureux chefs, Morand, Gudin et Friant, devaient acquérir par la suite un renom à jamais célèbre.

Au camp de Bruges, où il avait son quartier-général, le commandant du 3e corps se consacra à l'instruction militaire des troupes placées sous ses ordres et s'ingénia à leur assurer tout le bien-être qu'il put. Il alla même jusqu'à payer, de ses propres deniers, un achat de 34.000 francs de sabots et de chaussons nécessaires à ses troupes, qu'il avait en vain réclamés au ministre de la guerre.

En 1804, quand le vainqueur de Rivoli, d'Arcole et de Marengo eut échangé le titre trop démocratique de premier Consul contre celui plus aristocratique d'Empereur, et qu'il voulut constituer, à l'instar des grands rois sur le trône desquels il venait de s'asseoir, une cour brillante et titrée, Davout reçut le bâton de maréchal et, l'année suivante, le grand cordon de la Légion d'honneur. Il vint alors à Paris recevoir l'investiture de ces hautes dignités.

A cette époque se place un épisode de la vie de Davout qui l'honore au plus haut point. Ayant été nommé président des élections du département de l'Yonne, le maréchal profita de son séjour à Auxerre pour s'enquérir de la situation de la modeste école où il avait fait ses premières études. Pendant la tourmente révolutionnaire la maison d'Amyot avait naturellement été fermée; l'école militaire, transportée dans l'abbaye de

Saint-Germain d'Auxerre, avait pris successivement le nom d'école centrale, d'école secondaire ; quant aux dignes Bénédictins qui professaient avant la Révolution à l'école, ils s'étaient dispersés un peu partout devant la fureur aveugle des puissants d'alors. Le vénérable dom Laporte était réfugié dans un petit hameau des environs d'Auxerre, où il exerçait en secret son pieux ministère.

« Davout, dit M. Joly, l'un de ses biographes, recueillit avidement tous ces détails, et alors ce fut un touchant spectacle. Ce fier et rude soldat qui venait de guerroyer en Allemagne, en Egypte, en Italie, ce général des grenadiers de la garde, qui depuis près de dix-huit années vivait « le ceinturon bouclé, l'épaulette noircie par la poudre », cet homme de trente-cinq ans à peine, c'est-à-dire dans toute la force de la jeunesse, à cet âge où le victorieux est si disposé à ne plus reconnaître et n'adorer d'autre Dieu que la force, cet homme, de sa main guerrière, rouvrit les portes de cette demeure où il avait reçu les premières notions de la science, de cet asile consacré à l'étude, au calme et à la méditation ; il alla prendre par la main ce vénérable prêtre Laporte et il lui confia la direction de ce collège restauré..... Ainsi à Amyot succédait Davout, le guerrier au pieux et savant évêque. »

Le même historien nous donne des détails touchants sur l'entrevue de Davout et de son ancien professeur à cette occasion.

Le maréchal qui était logé à la Préfecture ayant résolu de rouvrir l'ancien collège militaire, « Dom Laporte fut aussitôt mandé; il arriva en toute hâte et trouva le maréchal dans le salon de M. de la Bergerie (le préfet), et entouré d'une nombreuse assistance. Tout d'abord, on fit peu d'attention au pauvre bénédictin dont le costume était aussi modeste que l'attitude; mais bientôt le maréchal, apercevant son ancien maître, s'élança dans ses bras et lui exprima toute la joie qu'il éprouvait de le revoir. Dès lors, la scène changea et dom Laporte, si dédaigné d'abord, devint soudain, grâce à l'accueil du maréchal, l'objet des plus gracieuses prévenances. »

Les gens du salon de M. de la Bergerie n'étaient point autrement élevés que le plus grand nombre de ceux qui forment l'entourage des puissants du moment, quelle que soit l'époque à laquelle on se place. Le vénérable bénédictin d'Auxerre put s'apercevoir une fois de plus, ce jour-là, que « l'amitié d'un grand homme est un bienfait des dieux. »

L'année suivante, Davout, étant venu de nouveau à Auxerre, fit don à l'église Saint-Etienne de cette ville de divers ornements sacrés d'une grande valeur, qui servent encore aujourd'hui dans les occasions solennelles.

Nous laisserons le nouveau maréchal retourner à son camp de Bruges, protéger la sortie de la flottille de l'amiral Verhuel du port de Dunkerque et faire preuve, en cette circonstance,

d'une intrépidité remarquable à laquelle le marin hollandais se plut à rendre, par deux fois, le plus éclatant hommage, pour arriver à cette campagne de 1805 qui devait procurer à Davout l'occasion de se signaler d'une façon si brillante.

Le 29 août 1805, le 3e corps reçoit l'ordre de former la gauche de la Grande-Armée. Le 23 septembre, après une marche de vingt-cinq jours, unique dans l'histoire par sa rapidité et par l'ordre et la discipline qui y président, Davout est sur le Rhin avec ses trois magnifiques divisions qui viennent de parcourir plus de 150 lieues, sans laisser derrière elles ni un malade ni un traînard. Le 3e corps prend part à la prise de l'armée autrichienne du général Mack, à Ulm, livre à Marienzel un brillant combat au corps du général de Merfeeld, auquel il prend 3 drapeaux, 16 caissons et fait 4.000 prisonniers ; puis, poursuivant ses succès, enlève en quelques jours à l'ennemi 191 pièces de canon et entre à Presbourg le 16 novembre, deux mois et demi à peine après son départ du camp de Bruges.

Cependant les Russes, ralliant les débris des armées autrichiennes à Austerlitz, s'apprêtent à tenir tête à Napoléon. Davout reçoit l'ordre de former la droite de l'armée ; il appelle à lui ses trois belles divisions. La division Gudin franchit en quelques heures les trente-six lieues qui la séparent de son chef. « Les soldats, dit M. Thiers, tombaient quelquefois sur la route, épuisés de fatigue ; mais au moindre bruit,

croyant entendre le canon, ils se relevaient avec ardeur pour accourir au soutien de leurs camarades... »

Les hommes qui accomplissaient ces prodiges étaient, en partie du moins, ces mêmes bretons qui, deux ans auparavant, au camp de Bruges, avaient la nostalgie du pays; mais Davout les avait régénérés par son action puissante et bienveillante et, pour lui, ils faisaient l'impossible. Le 1er décembre 1805, au soir, la division Gudin campait à une lieue et demie d'Austerlitz (1).

Le lendemain, 2 décembre, le soleil d'Austerlitz, pour nous servir de la métaphore si souvent employée depuis, se levait sur les trois armées en présence; la bataille des « trois empereurs » s'engageait. Le 3e corps supporte à lui seul tout le poids d'une attaque furieuse sur la droite de l'armée; l'un des aides de camps de Davout, Maris, est blessé à ses côtés, le général Friant a quatre chevaux tués sous lui. Le maréchal est partout où sa présence est nécessaire; il défend à outrance ses positions jusqu'au moment où Napoléon intervenant avec ses réserves prend l'armée alliée entre deux feux et l'écrase.

Après la paix de Presbourg (2), le commandant

(1) Austerlitz est une petite ville de Moravie (empire d'Autriche).

(2) Presbourg, ville de Hongrie (47.000 hab.) sur le Danube. Un traité y fut conclu le 26 décembre 1805 entre Napoléon et l'empereur d'Autriche François II : il donnait au premier les Etats de terre-ferme de Venise avec Venise même, et à la Bavière une partie du Tyrol. Par un article secret, François II renonçait au titre d'empereur d'Allemagne.

du 3e corps rentre en France, mais son séjour y est de courte durée ; à peine a-t-il le temps de se rendre à Auxerre, où il est parrain d'une des cloches de la cathédrale, qu'une nouvelle guerre éclate avec la Prusse. L'armée française entre en campagne dans les premiers jours d'octobre 1806 ; deux armées prussiennes sous le commandement du duc de Brunswick (1) et du prince de Hohenlohe s'avancent contre elle sur la ligne de la Saâle. Le 12 octobre, à Naumbourg, Davout s'empare d'un immense convoi ennemi et le 14, à l'heure même où Napoléon livre la fameuse bataille d'Iéna à l'armée du prince de Hohenlohe, il remporte, à Auerstaëdt (2), sur les troupes du duc de Brunswick, une victoire éclatante, plus glorieuse encore que celle gagnée par l'Empereur.

Cette journée d'Auerstaëdt mérite d'être retracée à cette place, car elle est certainement une des plus belles que nous puissions inscrire sur nos drapeaux.

L'armée du duc de Brunswick, ayant avec elle le roi et les princes de Prusse, s'avançait de la ligne de la Saâle sur celle de l'Elbe. Davout en étant informé le 13 octobre, massa ses troupes sur les hauteurs qui dominent la Saâle, afin de s'opposer à la marche de l'armée ennemie ; puis

(1) Charles-Guillaume-Ferdinand, duc de Brunswick-Lunebourg, général au service de la Prusse, longtemps nommé *le prince héréditaire*, né en 1735, mortellement blessé d'un coup de feu près d'Auerstaëdt en 1806.

(2) Auerstaëdt, ville des Etats prussiens (Saxe).

il se rendit auprès de Bernadotte(1) que Napoléon avait chargé de lui prêter main-forte et, lui ayant exposé la situation, il lui offrit même de se placer sous ses ordres, s'il voulait joindre son corps d'armée au sien. Bernadotte, animé contre Davout d'une basse jalousie, refusa et s'éloigna avec son corps d'armée du point où sa présence était si nécessaire.

Davout résolut de faire face seul, avec ses 26.000 hommes, aux 70.000 Prussiens qui s'avançaient et de défendre à outrance le défilé de Koesen, par lequel le duc de Brunswick pouvait donner la main au prince de Hohenlohe pour unir ses efforts aux siens, le lendemain à Iéna, contre Napoléon.

Dès le matin du 14 octobre, l'avant-garde prussienne, sous les ordres de Blücher (2), s'avance vers le défilé et est repoussée avec pertes. Mais, bientôt le gros de l'armée entre en ligne, et ces

(1) Bernadotte, né à Pau en 1764, sergent-major en 1789, général de brigade en 1794, général de division peu de mois après ; se distingua aux armées du Rhin et de Sambre-et-Meuse, contribua puissamment aux victoires de Fleurus et de Juliers (1794), fit capituler Maestricht et prit Altdorf (1795) ; — ambassadeur en Autriche en 1798, ministre de la guerre l'année suivante ; maréchal et gouverneur du Hanovre en 1804 ; gouverneur des villes hanséatiques en 1808 ; — contribua puissamment à la victoire de Wagram, 1809 ; — élu le 20 août 1810 prince royal de Suède ; rompit avec Napoléon en 1812 et entra dans la coalition contre la France ; — reconnu roi de Suède à la mort de Charles XIII en 1818 ; — mort en 1844.

(2) Gebhard Lebrecht de Blücher (1742-1819), prince de Wahlstadt, général des armées prussiennes ; ennemi implacable des Français.

troupes qui combattent sous les yeux de leur roi, avec la résolution de se frayer un passage à tout prix, attaquent nos lignes avec une impétuosité irrésistible. Six heures durant, les vingt-six mille hommes de Davout ont à repousser les attaques réitérées d'une armée trois fois supérieure en nombre.

Une masse énorme de 10.000 cavaliers pousse contre eux des charges désespérées. Rien ne peut ébranler les braves du 3e corps ni forcer leurs positions. Le roi de Prusse, lui-même, excite ses soldats par sa présence avec eux au plus fort du combat et, pour nous servir d'une expression employée à cette occasion, « il prodigue sa vie, comme un simple grenadier. » Le duc de Brunswick, le maréchal de Mollendorf, le général Schmettau sont blessés mortellement. De notre côté, les pertes sont grandes aussi. Le maréchal, impassible au milieu de la tourmente de fer qui s'abat autour de lui, a son chapeau enlevé par un biscaïen. Enfin, le roi Frédéric-Guillaume voyant tous ses efforts inutiles ordonne la retraite, après avoir perdu près de 10.000 hommes tués ou blessés et 3.000 prisonniers. Les débris de son armée se croisèrent, en se retirant, avec ceux de l'armée du prince de Hohenlohe que Napoléon venait de battre à Iéna, dans le même temps.

Quand l'Empereur apprit la lutte disproportionnée de Davout à Auerstaëdt, il ne put y croire, s'imaginant avoir supporté lui-même, à Iéna, tout le gros de l'armée prussienne. « Votre

maréchal, dit-il à l'aide de camp qui lui apporta la nouvelle, votre maréchal, qui prétend qu'il n'y voit pas (Davout était myope), y a vu triple. » Napoléon avait bien entendu le canon du 3ᵉ corps, mais il croyait celui-ci réuni au corps de Bernadotte et n'avait par conséquent aucune crainte de ce côté; d'ailleurs, il était convaincu que Davout n'avait eu affaire qu'à une faible partie de l'armée ennemie.

Mais, quand il sut les détails de la journée, quand il apprit la conduite inqualifiable du futur roi de Suède et la lutte héroïque de Davout et de ses troupes, son admiration pour ces braves ne connut plus de bornes. Il envoya Duroc dire à Davout : « Vos soldats et vous, monsieur le maréchal, avez acquis des droits éternels à ma reconnaissance. » Puis il voulut voir, par ses yeux, le champ de bataille et adresser ses félicitations au 3ᵉ corps sur les lieux mêmes de ses exploits. Le maréchal Davout fut fait duc d'Auerstaëdt. En parlant de cette lutte héroïque, l'Empereur disait plus tard : « C'est la plus belle journée de guerre que je connaisse. »

Davout poursuivit ses succès contre l'armée prussienne et, en récompense de ses glorieux services, Napoléon voulut qu'il entrât le premier dans Berlin et que ce fût lui qui reçût les clefs de la ville.

De Berlin, Davout marcha sur la Pologne; après avoir pris Custrin où il fit 4.000 prisonniers et s'empara de 90 canons, il entra à Var-

sovie le 26 novembre, au milieu des transports enthousiastes des Polonais. En janvier 1807, une armée russo-prussienne, sous les ordres du général Benningsen, s'avançait contre l'armée française, qui avait pris ses quartiers d'hiver en Pologne. Davout lui livra, à Heilsberg, un brillant combat d'arrière-garde, puis, le 7 février suivant, il prit, à la bataille d'Eylau (1), la part la plus brillante. « La victoire, longtemps indécise, dit l'Empereur dans son cinquante-sixième bulletin de la Grande-Armée, fut décidée et gagnée lorsque Davout déboucha sur le plateau et déborda l'ennemi. » Après le traité de Tilsitt (2), Napoléon ayant réparti ses troupes en quatre grands commandements, le 3e corps, avec quelques autres troupes, forma le premier commandement et fut chargé de l'occupation du grand-duché de Varsovie. Davout devait ranimer les débris de la Pologne, afin d'en constituer une province qui aurait été placée sous le protectorat de la Saxe. Dans cette tâche difficile et délicate, le maréchal sut conquérir les plus vives sympathies des Polonais. M. Villemain, dans ses *Souvenirs contemporains*, dit de lui : « Cette soigneuse activité, cette prévoyance universelle

(1) Eylau *(Preussisch-Eylau)*, ville de la Prusse orientale.

(2) Tilsitt, ville de Prusse, sur le Niémen. Il y fut conclu en 1807 un célèbre traité entre la Russie et la Prusse d'une part, et la France de l'autre : c'était au fond un vrai plan de partage de l'Europe continentale entre Napoléon et Alexandre de Russie ; le premier devait avoir tout l'Ouest jusqu'au Niémen, et il cédait le reste au second. La Prusse perdait ses provinces de l'Ouest de l'Elbe et ses provinces polonaises.

qu'il déployait en marche et en campagne, il l'appliqua à la réorganisation et à l'administration des provinces dont il était chargé. » Il resta à Varsovie jusqu'à la fin de 1808.

Plus tard, s'appuyant sur les relations et les sympathies que Davout s'était créées parmi les Polonais, on l'accusa d'avoir projeté de restaurer, à son profit, l'ancien royaume de Pologne et d'avoir caressé le rêve de s'asseoir un jour sur le trône des Jagellons. Il est difficile de dire jusqu'à quel point cette accusation était fondée. M. de Ségur, dans son *Histoire de la campagne de Russie*, est très affirmatif à ce sujet. D'un autre côté, dans sa correspondance avec Napoléon, le maréchal présente, sans cesse, le prince Poniatowski comme le seul candidat possible au trône de Pologne. Enfin, dans une conversation que l'Empereur eut avec la digne compagne de Davout, à son retour de Varsovie, en 1809, Napoléon lui dit : « Eh bien, maréchale, avez-vous désiré être reine de Pologne ? » A quoi elle répondit fièrement : « Je ne désire que ce que désire le maréchal ; et il tient trop à rester Français pour être roi de quelque pays que ce soit. » La réponse était belle à une époque où Napoléon semait ses frères sur tous les trônes de l'Europe et au moment même où Bernadotte venait d'être fait roi de Suède.

Après la conférence d'Erfurth (1), Napoléon

(1) Erfurth, ville de Saxe (32.000 habitants). De 1806 à 1813 elle fut au pouvoir des Français. Il s'y tint en 1808 une

ayant formé l'armée du Rhin, en donna le commandement à Davout qu'il considérait « comme le plus capable de ses maréchaux pour tenir et discipliner une armée. » Celui-ci eut alors sous ses ordres environ 90.000 hommes, avec lesquels il occupa la rive gauche de l'Elbe, profitant de l'hiver de 1808 à 1809 pour exercer ses troupes et opérer la fusion des recrues avec les vieux grenadiers d'Austerlitz et d'Auerstaëdt.

Le maréchal, pendant tout le temps de son occupation en Allemagne, s'appliqua également à pacifier le pays, réprimant sévèrement les abus et les exactions des soldats vis-à-vis des populations, comme les menées des agitateurs allemands contre les Français.

La campagne de 1809 vint arracher Davout à son œuvre de pacification et lui fournir l'occasion de cueillir de nouveaux lauriers sur le champ de bataille. On peut dire, en effet, qu'il est le héros de cette campagne, qui finit à Wagram. D'abord, par de sages et habiles dispositions, il parvient à concentrer ses troupes, à travers mille périls, jusque sous les yeux de l'armée de l'archiduc Charles ; puis c'est à Tengen (19 avril 1809), à Leuchling (28), à Unter, à Ober-Leuchling et à Eckmühl (22), à Ratisbonne (23) et dans vingt autres combats que se distingue le duc d'Auerstaëdt, à la tête de ses trois belles divi-

conférence célèbre (*congrès, entrevue d'Erfurth*) où assistèrent les empereurs Napoléon et Alexandre (de Russie) et les souverains de l'Allemagne, à l'exception du roi de Prusse et de l'empereur d'Autriche.

sions et de quelques autres troupes. A Wagram, Davout, par l'opportunité et la vigueur de son entrée en ligne, décida de la victoire. Napoléon lui conféra le titre de prince d'Eckmühl (1).

Davout rentra alors en France et se rendit à Auxerre. Une de ses premières visites fut pour son ancien maître, le vénérable dom Laporte. En le voyant, le vieux bénédictin s'écria tout ému :

— Eh quoi ! c'est vous, monsieur le maréchal ! c'est vous, prince !

— Ni prince ni maréchal, mon cher maître, mais votre ancien disciple, votre enfant, votre meilleur ami. Vous le voyez, ma première visite est pour vous.

— Ah ! maréchal, je reconnais bien là votre excellent cœur !

Et le bon prêtre pleurait en l'embrassant.

— Mais, poursuivit Davout, je n'ai que peu de temps à passer à Auxerre ; je m'empare de vous, je ne vous quitte pas. Ce soir, je dîne à la préfecture ; je vous emmène.

De pareilles scènes se passent de commentaires. Les raconter suffit ; car elles témoignent assez hautement en faveur, et de l'élève qui sait conserver ainsi, au faîte des grandeurs, le souvenir des modestes précepteurs qui ont guidé ses premiers pas dans la vie, et des maîtres qui savent inspirer de pareils souvenirs.

(1) Eckmühl est un village de Bavière que la victoire de Napoléon sur les Autrichiens (22 avril 1809) a rendu à jamais célèbre.

Davout ne fit guère que passer en France. Napoléon, voulant faire exécuter rigoureusement le blocus continental et jugeant toujours « le 3e corps le plus beau, le plus solide et le plus fortement organisé de son armée », lui confia la garde des villes hanséatiques(1): Hambourg, Lubeck et Brême. Davout établit donc son quartier-général dans la première de ces villes, « tandis que ses collègues allaient, au sein de la capitale, jouir des douceurs de la paix et de leur opulence. » Comme toujours, le maréchal s'acquitta de la difficile mission qui lui était confiée, de la façon la plus remarquable. En même temps, l'Empereur qui destinait « l'invincible 3e corps à former la tête du bélier destiné à porter un coup au grand empire du Nord », chargea son chef d'instruire et de discipliner les jeunes soldats que la conscription lui fournissait et qu'il destinait à former la Grande-Armée appelée à agir contre la Russie.

Davout, secondé par les cadres de son magnifique corps d'armée qu'il avait pour ainsi dire formés à son image, accomplit cette nouvelle tâche au prix d'un travail incessant et des efforts les plus assidus. En peu de temps, dit l'historien du Consulat et de l'Empire, « cette machine militaire acquit, sous la main du maréchal, un aspect vraiment formidable. » Tous les

(1) C'étaient les villes qui faisaient partie de la Hanse Teutonique; cette *Hanse* était une *confédération* de plusieurs cités de l'Allemagne et du nord de l'Europe, unies entre elles pour le commerce.

régiments de cavalerie et d'infanterie destinés à former la Grande-Armée passaient ainsi successivement sous ses yeux, pour achever leur instruction et leur organisation.

Enfin la Grande-Armée est constituée et prête à attaquer le colosse du Nord, Davout reçoit le commandement du 1er corps, dans lequel sont versées les vieilles troupes de ses trois immortelles divisions, Morand, Gudin et Friant. Il a sous ses ordres plus de 120.000 hommes.

Le prince d'Eckmühl était peu enthousiamé par l'idée de cette gigantesque expédition. Son caractère profondément observateur et réfléchi, son long séjour sur les frontières de Russie, en Pologne et en Allemagne, son contact continuel avec le soldat qui lui faisait estimer à sa juste valeur ce brillant échafaudage militaire, composé de soldats de toutes les nations, qui s'appelait la Grande-Armée : tout cela lui donnait peu de confiance dans le succès de la campagne. Il eut le courage de faire part de ses réflexions au maître impérieux qui ne voulait point rencontrer de contradicteurs. Mais Napoléon resta sourd à ses paroles de raison et de bon sens. La Grande-Armée se mit en marche et, le 23 juin 1812, Davout, dont le corps d'armée formait l'avant-garde, franchit le Niémen (1) et pénétra sur le territoire moscovite.

(1) Le Niémen ou Memel, fleuve de la Russie occidentale, va tomber en Prusse dans le Curische-Haff (c'est-à-dire *Hâvre de Courlande*, près de la mer Baltique) après un cours d'environ 800 kilomètres.

Suivre Davout dans cette longue et pénible campagne qui aboutit au désastre que chacun sait, nous est impossible à cette place, car le 1er corps, entré le premier en Russie, en sortit le dernier, après avoir pris la part la plus active et la plus brillante à tous les faits de guerre de cette néfaste expédition.

Il faut lire dans la remarquable *Histoire de la campagne de Russie,* écrite par M. de Ségur, le récit des exploits de chaque jour accomplis par le 1er corps, dont l'organisation était complète à tous les points de vue et qui « réalisait dans des proportions plus grandes ce que Végèce a dit de l'ancienne légion romaine. » Cette armée, dit l'historien, « est une colonie à la fois civilisée et nomade. » Les troupes portent dix jours de vivres; « des convois les suivent en portant pour quinze autres jours; des troupeaux, magasins mobiles, confiés à des soldats spéciaux, les accompagnent. Chaque compagnie renferme des nageurs, des maçons, des boulangers, des tailleurs, des armuriers, enfin des ouvriers de toute espèce. Elles portent tout avec elles; vivres et vêtements, tout s'y confectionne en marchant. Des moulins à bras suivent, tous les moyens d'y suppléer sont prêts. »

Après s'être emparé de Wilna, de Minsk où il trouve d'immenses approvisionnements, de Borizow, le premier corps, réduit à 28.000 hommes, arrête à Mohilew 60.000 Russes sous les ordres du général Bagration, en leur tuant ou

blessant plus de 4.000 hommes, et pénètre le premier dans Smolensk (1). A la bataille de la Moskova (2), Davout a son cheval tué sous lui et est assez grièvement blessé; un moment même on le croit mort.

A Moscou, Davout, seul avec Daru, s'opposa, dans un conseil de guerre, présidé par Napoléon, à ce que l'on continuât à s'avancer davantage dans le Nord. Mais bientôt les Russes prennent l'offensive, Moscou est abandonné, et le 28 octobre 1812 la retraite, cette terrible retraite de Russie, commence. Davout, qui formait l'avant-garde de la Grande-Armée, reçoit la lourde tâche d'en protéger la marche en retraite.

Du 26 octobre au 3 novembre, le 1er corps resta à l'arrière-garde, harcelé sans cesse par l'ennemi. Le 3 novembre il était réduit de plus de la moitié de son effectif et l'Empereur se décida à le remplacer par le corps du maréchal Ney. Mais, le 17, le corps de Ney ayant été complètement détruit, Davout reprit le pénible service de l'arrière-garde et le conserva jusqu'à l'arrivée sur le Niémen, le 9 décembre. De 80.000 hommes avec lesquels le 1er corps avait franchi le fleuve, quatre mois auparavant, 3 ou 4.000 à peine restaient encore !

En présence de cet immense désastre, l'Allemagne commençait à s'agiter ; Davout reçut

(1) 17 août 1812.
(2) 7 septembre 1812.

l'ordre de retourner à Hambourg (1) où l'exaltation des esprits était très grande, et d'agir avec la dernière sévérité contre les agitateurs. Au lieu d'exécuter les mesures extrêmes prescrites par Napoléon, le maréchal usa, au contraire, de mesures de clémence qui amenèrent immédiatement le succès de sa mission.

Mais une autre tâche allait incomber au prince d'Eckmühl. Les armées alliées ayant poursuivi l'armée française, Hambourg se trouva bientôt complètement isolé et réduit à ses propres ressources. Davout organisa activement la défense de la place et exécuta même plusieurs opérations heureuses jusque dans le Mecklembourg. Mais Bernadotte s'avançant contre lui avec 80.000 Russes, Suédois et Allemands, il dut rentrer dans Hambourg qu'il résolut de défendre jusqu'à la dernière extrémité.

Le blocus dura huit mois, pendant lesquels « il se maintint dans une formidable attitude, assailli par les armées russes et allemandes, sans recevoir ni un ordre ni une nouvelle de la France. » En vain, le général Benningsen, qui commandait les troupes assiégeantes, en lui annonçant la restauration des Bourbons, le somma de rendre la place. Davout répondit par l'article du règle-

(1) Charlemagne jeta, en 808, les fondements de Hambourg (ville libre d'Allemagne, sur la rive droite de l'Elbe, 165.000 hab.). Au XIIe siècle, elle était déjà une place de commerce importante; au XIIIe, elle forma, avec plusieurs autres villes, la célèbre *ligue hanséatique*. Elle appartint à la France de de 1806 à 1814.

ment sur le service des places qui défend aux commandants militaires de croire aux bruits répandus par l'ennemi.

En vain, le général russe fit exécuter une attaque au nom des Bourbons, avec le drapeau blanc. Davout fit tirer sur le drapeau blanc comme sur le drapeau russe.

Enfin un membre de sa famille, muni de communications officielles du gouvernement français, étant arrivé à Hambourg, le maréchal réunit ses soldats, leur annonça la restauration des Bourbons(1), leur fit prendre la cocarde blanche, mais déclara qu'il ne rendrait la place que sur un ordre de Louis XVIII. Cet ordre lui ayant été donné il rentra en France avec 30.000 hommes, 5.000 chevaux et un matériel considérable.

A son retour, Davout reçut l'ordre de se retirer à Savigny-sur-Orge. Calomnié auprès du Roi, auprès de qui notamment on exploitait l'ordre qu'il avait donné de tirer sur le drapeau blanc à Hambourg, il se décida, sur le conseil de ses compagnons d'armes, à adresser à Louis XVIII un mémoire justificatif de sa conduite.

Trois chefs d'accusation pesaient sur lui. On lui reprochait : 1° d'avoir fait tirer sur le drapeau blanc, après avoir eu connaissance certaine du rétablissement des Bourbons ; 2° d'avoir fait

(1) Appelé au trône par le Sénat sous la pression de l'étranger, après la chute de Napoléon, Louis XVIII (frère de Louis XVI, né en 1735) rentra en France (il habitait Hartwell, en Angleterre, depuis 1811), le 24 avril 1814.

enlever les fonds de la banque de Hambourg; 3° d'avoir commis certains actes arbitraires qui tendaient à rendre odieux le nom français.

Davout n'eut pas de peine à se justifier auprès du Roi de ces mensongères accusations. « J'ai pu dit-il, dans les grands commandements dont j'ai été chargé, froisser des intérêts particuliers; mais jamais de mon fait ni de mon propre mouvement je n'ai rendu odieux le nom français. Dans les circonstances difficiles où je me suis trouvé, j'ai toujours eu pour guide l'honneur de la patrie et l'intérêt de l'armée. J'ai été sévère, il est vrai, mais d'une sévérité de paroles qu'il entrait dans mon caractère d'affecter dans les pays où j'ai commandé, et dont j'ai laissé croître le bruit, bien loin de chercher à le détruire, pour m'épargner la pénible obligation de faire des exemples. »

Puis, il justifie l'enlèvement des fonds de la banque de Hambourg au moyen de documents authentiques, en ajoutant : « Toutes les règles de la comptabilité ont été rigoureusement observées et la commission des finances est prête à justifier de l'emploi des sommes et valeurs saisies » pour subvenir aux besoins de l'armée.

Enfin, au sujet de l'accusation d'avoir fait tirer sur le drapeau blanc, il dit : « Une seule goutte de sang français répandue avec la certitude qu'un changement de gouvernement en France la rendait inutile, serait sans doute un crime dont l'idée seule me révolte. »

Aux Cent-Jours (1), Davout qui n'avait point, comme tant d'autres, donné le spectacle de ces revirements scandaleux dont cette époque foisonne, Davout fut des premiers à se rendre auprès de Napoléon, qui lui confia, avec le ministère de la guerre, l'organisation des armées avec lesquelles il voulait tenir tête de nouveau à l'Europe entière.

Après Waterloo et l'abdication de l'Empereur (2), le maréchal fut nommé généralissime de l'armée de Paris, et, quoi qu'il en coûtât à son cœur de soldat fidèle à celui dont il avait été si longtemps le compagnon d'armes, il prit le parti de se rallier à l'opinion des Chambres, alors seul organe du pays envahi de nouveau par les armées alliées.

Ce fut lui qui décida Napoléon à quitter Paris et à se retirer à la Malmaison (3), sa présence dans la capitale étant le plus grand obstacle à la solution prompte de la crise qui agitait alors la France; puis il traça les conditions qui lui paraissaient nécessaires pour cette solution. « Nous devons proclamer Louis XVIII, dit-il,

(1) C'est la dernière période du règne de Napoléon (20 mars-28 juin 1815).

(2) La bataille de Waterloo fut perdue par Napoléon le 18 juin 1815. Après ce désastre, il rentra en France et s'enferma à l'Elysée-Bourbon, où il abdiqua (22 juin 1815) en faveur de son fils, qui devait prendre le nom de Napoléon II.

(3) La Malmaison (*Mala Domus*), château et terre dépendant de la commune de Rueil (Seine-et-Oise). C'était la résidence favorite de l'impératrice Joséphine, première femme de Napoléon Ier; c'est là qu'elle mourut en 1814.

le prier de faire son entrée dans la capitale sans les troupes étrangères qui n'y doivent jamais mettre le pied. Louis XVIII doit régner avec l'appui de la nation. J'ai vaincu mes préjugés. La plus irrésistible nécessité et la plus entière conviction m'ont déterminé à croire qu'il n'y a plus d'autres moyens de sauver notre patrie. »

Malgré les sages conseils du maréchal, les négociations n'aboutissaient point; l'ennemi était aux portes de Paris; l'avant-garde prussienne avait franchi la Seine à Saint-Germain. Des escarmouches avaient eu lieu dans les bois de Verrières et à Issy.

Enfin, le 3 juillet 1815 une convention fut signée à Saint-Cloud, puis ratifiée le lendemain par le prince d'Eckmühl.

Plus tard, on reprocha la capitulation de Paris au maréchal. Etait-il donc possible de faire autrement? Nous ne le pensons pas et beaucoup d'autres avec nous, qui sont loin de partager sur ce point l'opinion un peu fantaisiste de l'historien des deux Restaurations, M. de Vaulabelle. Drouot lui-même, le sage Drouot (1), n'a-t-il point dit en effet dans cette occasion, « qu'il était cruel de ne pas pouvoir mourir en soldat, mais qu'en citoyen il devait reconnaître que le plus sage était de traiter? »

Davout se retira, avec l'armée, derrière la Loire, emmenant avec lui toute l'artillerie de

(1) Le comte Drouot, général d'artillerie, né à Nancy en 1774, mort en 1847.

campagne qui se trouvait dans Paris, tous les plans de nos places fortes et les trésors du musée d'artillerie; puis, s'adressant à ses soldats, il leur dit en annonçant la soumission faite au Roi en leur nom : « C'est à vous de compléter cette soumission par votre obéissance; arborez la cocarde et le drapeau blancs. Je vous demande, je le sais, un grand sacrifice : nous tenons tous aux trois couleurs depuis vingt-cinq ans; mais ce sacrifice, l'intérêt de la patrie nous le commande. »

Quand sa démission de général en chef eut été acceptée, Davout se retira dans sa propriété de Savigny-sur-Orge (1) où il vécut dans une profonde retraite. En 1817, Louis XVIII lui rendit le bâton de maréchal et la jouissance de ses traitements dont il avait été privé en 1815, après le procès du maréchal Ney; et, le 5 mars 1819, il le fit entrer à la chambre des pairs.

Malheureusement sa santé était fort ébranlée, par suite des longues fatigues qu'il avait endurées pendant plus de vingt ans; et puis la mort d'une fille chérie vint lui porter un coup dont il ne se releva pas. Sept mois durant, il supporta avec une résignation héroïque les souffrances les plus grandes. Quand il sentit la mort approcher, il voulut que la religion adoucît ses derniers moments sur cette terre. « Après avoir vécu en héros, il voulut mourir en chrétien. »

(1) Savigny-sur-Orge (Seine-et-Oise), canton de Longjumeau, sur le chemin de fer d'Orléans.

Le 13 juin 1823, le vainqueur d'Auerstaëdt rendit sa belle âme à Dieu, en disant au prêtre qui l'assistait dans ce moment suprême : « J'ai vécu en honnête homme; je meurs sans reproche. » Il avait à peine cinquante-trois ans.

Nous n'ajouterons rien à cette courte biographie ; la vie d'un homme comme Davout se raconte; elle ne se commente pas. C'est au lecteur à en tirer les nombreux et puissants enseignements qui s'en dégagent.

La ville d'Auxerre a élevé, il y a une vingtaine d'années, une statue au maréchal Davout; celle-là, on peut le dire, est de celles que tous les Français sont fiers de voir se dresser sur leurs places publiques.

Cette unanimité est le plus bel éloge qu'on puisse faire du vainqueur d'Auerstaëdt.

Marcel Poullin.

JEAN-BAPTISTE ISABEY

(1767-1855)



S'il est des existences d'artistes ébranlées par le choc des passions, secouées par le souffle des haines jalouses, tourmentées et meurtries dans la lutte contre les dédains et la misère, il en est aussi de joies et de plaisirs. Dans toutes les positions sociales, il est des êtres heureux à toute entreprise ; il semble que les Parques antiques se plaisent à leur filer l'or et la soie. Ces privilégiés de la vie sont rarement, il est vrai, les hommes marqués au front par le génie, qui, lui, doit combattre pour grandir, s'affirmer et s'imposer ; mais ils sont presque toujours des hommes de talent, de grand talent ; des intelligences dont la faculté géniale est l'assimilation ; ils plaisent à tous en se faisant comprendre de tous.

Le génie est la flamme qui pousse en avant l'artiste, quelquefois inconscient de la force qu'il

possède. Il l'a reçue, il doit la répandre ; la lumière ne brille pas pour lui seul ; et le génie est un don providentiel ; il n'est au pouvoir de nul homme d'en ravir l'étincelle, non plus que de l'éteindre, même en l'avilissant, ce qui doit être aux yeux de Dieu le plus grand des crimes.

Au contraire, le talent s'acquiert par le travail sous l'action d'une volonté intelligente et tenace. Il est le développement d'heureuses facultés. L'artiste de talent peut choisir sa voie ; l'artiste de génie ne peut se dérober à l'élan qui lui est donné ; il crée d'une telle façon et ne saurait créer d'une autre ; aussi reconnaît-on son œuvre entre mille. C'est une possession intellectuelle. L'homme de génie ne peut s'affranchir de la vision qui l'obsède que par la réalisation matérielle. L'homme de talent est libre d'appliquer ses facultés sur tel sujet qui lui convient ; il n'est point hanté, il n'est pas possédé par le *Dieu*, ainsi que l'exprimaient excellemment les anciens.

Jean-Baptiste Isabey fut un homme de talent. Il sut accorder son esprit aux changements successifs des mœurs de son temps. Son habile et véridique pinceau nous a laissé l'histoire et les physionomies, depuis les coquettes frivolités de la dernière cour de la France royale, jusqu'aux *coups de vent* et aux voiles élégiaques de la première cour de la France parlementaire, en passant par les plumets républicains et les broderies impériales.

Né à Nancy, le 11 avril 1767, Jean-Baptiste

Isabey, septième fils de Jacques Isabey, appartenait au Roi. Les commères de la vieille cité savaient bien que, dans toute famille de noblesse ou de bourgeoisie, le septième-né entrait en ce monde portant sur sa poitrine l'empreinte du scel royal. Je ne sache pas que la légende fût véritable pour Isabey; la fleur de *Loys*, bien près d'être brisée, ne voulut probablement pas se montrer sur le fils d'un bourgeois déjà fort attaqué de la philosophie sociale, cette maladie restée chez nous, depuis un siècle, à l'état de fièvre aiguë, endémique, épidémique et pernicieuse.

M. Jacques Isabey, fils d'un maître d'école de Franche-Comté, aimait les arts, et se moquait absolument de la légende; il ne lui restait que deux fils, et il n'entendait pas les faire soldats. Il fit enseigner le dessin à l'aîné, Louis, et la musique à Jean-Baptiste. Les deux enfants se trouvaient très malheureux; les notes criardes et fausses que Jean tirait de son violon n'annonçaient ni un Mozart (1) ni un Paganini (2); les dessins de Louis étaient absurdes; les professeurs se désespéraient, et les élèves, punis et découragés, ne trouvaient quelques charmes aux beaux-arts

(1) Mozart, illustre compositeur de musique (1756-1791), né à Salzbourg (Autriche), auteur de sonates, de trios, de quatuors, de quintettes, de symphonies et d'opéras, dont les plus célèbres sont les *Noces de Figaro* (1786), *Don Juan* (1787) et la *Flûte enchantée* (1790); son dernier ouvrage est un *Requiem*.

(2) Paganini, célèbre violoniste, né à Gênes (1784-1840).

qu'en changeant de rôle. On s'aperçut que Jean-Baptiste ramassait les crayons de Louis et s'en servait adroitement, pendant que Louis se jouait fort joliment à lui-même les sonates écorchées par son frère. En homme intelligent, le père suivit la nature et les facultés des enfants ; il n'eut qu'à s'en louer, pour l'un et pour l'autre. Louis Isabey fut un des meilleurs musiciens de l'Empire ; et, dès l'année 1780, on trouve dans les gazettes l'éloge du jeune violoniste.

Les progrès de Jean-Baptiste furent plus lents, bien qu'il travaillât avec assiduité, et marquât déjà la vivacité et l'ingéniosité de son intelligence ; mais il faut au musicien moins de science pour charmer l'oreille qu'il n'en faut au peintre pour charmer les yeux. Jacques Isabey s'en rendait fort bien compte ; et, fier des succès de son fils aîné, il disait au plus jeune :

« — Courage, Jean-Baptiste ! Ne désespérez pas ; vous serez peut-être un jour peintre du Roi. »

Le séjour de Stanislas Leczinski (1) dans son duché de Lorraine rendit à sa capitale un éclat qui mourut avec lui. Le roi de Pologne aimait les arts, et les affaires de la province lui laissaient de longs jours de loisirs. Son règne n'était

(1) Stanislas Ier Leczinski (1677-1766), fut nommé roi de Pologne après la déposition d'Auguste II (1704), grâce à l'appui de Charles XII de Suède ; mais après la défaite de son protecteur (tué au siège de Frédérikshall) il fut obligé de se réfugier en France. Il tenta sans succès de reprendre sa couronne après la mort de son rival, et reçut en échange les duchés de Lorraine (capitale Nancy) et de Bar (1738).

qu'une période transitoire, et l'administration française gouvernait le pays. Par la Déclaration de Meudon, Stanislas avait abandonné le recouvrement des impôts à son gendre, Louis XV, moyennant une pension de deux millions de livres, qu'il employait pour le plus grand bien des habitants de ses duchés de Lorraine et de Bar.

Vraiment souverain dans sa ville de Nancy, il y avait attiré d'excellents artistes et des hommes de talent dans tous les genres. Jamais la Lorraine ne fut si prospère que sous l'ombre de règne de ce roi sans couronne, dont elle se souvient encore avec amour. Après lui, Nancy ne fut plus que la capitale d'une province; la noblesse polonaise se tourna vers sa reine Marie Leczinska (1), grande et vénérée dans son abandon; les écrivains et les artistes suivirent la noblesse à Paris, et l'éducation artistique devint difficile à Nancy, comme elle l'était dans toutes les autres villes de province, même de quelque importance.

Jean-Baptiste apprit, cependant, de son maître, Girardet, les règles de la perspective; Girardet, comme tous les peintres de son temps, sans en excepter Watteau (2) et Boucher (3), faisait surtout la peinture décorative. Ce que nous appelons la

(1) Fille de Stanislas Leczinski et femme de Louis XV.

(2) Jean-Antoine Watteau (1684-1721), né à Valenciennes; peignit longtemps des décors pour l'Opéra, et aussi des scènes champêtres et riantes.

(3) François Boucher (1703-1770), né à Paris, succéda à Carle Vanloo dans la place de peintre du Roi (Louis XV). Ses tableaux représentent surtout des bergers, des scènes de plaisirs, etc.

grande peinture s'abordait difficilement ; seuls, les souverains se permettaient les tableaux d'histoire, et le tableau de genre n'était pas connu ; restaient donc la décoration des châteaux, les bannières des confréries, les trumeaux et les paravents des riches maisons de la bourgeoisie.

Le maître d'Isabey n'était pas sans talent. Il comptait parmi les premiers miniaturistes du roi Stanislas, et les fresques dont il décora l'hôtel de ville de Nancy pourraient être signées par un nom plus illustre. Jean-Baptiste Isabey débuta dans ce genre modeste des peintures à la détrempe, des bannières décoratives pour les fêtes publiques et les cérémonies religieuses. Ces travaux, devant s'exécuter promptement, et demandant du goût, de l'invention et de l'à-propos, développèrent singulièrement l'habileté de la main et l'ingéniosité du jeune artiste. Ces premières études lui furent précieuses lorsqu'il eut à ordonner les fêtes de la cour impériale et de l'Opéra.

A ces travaux courants, l'élève de Girardet joignit l'étude du paysage sous la direction de Claudot, peintre fort estimé, ami de J. Vernet. Les progrès et les aptitudes d'Isabey lui permirent de seconder ses maîtres dans leurs travaux décoratifs, et de surveiller, en l'absence de Claudot, les travaux exécutés dans la salle de spectacle de Nancy. Il avait à peine seize ans.

Le jeune peintre commençait à sentir les vagues désirs de l'ambition, il voulait sortir du

cercle étroit de sa province et regardait vers Paris ; les noms de David (1), de Drouais, élève favori de celui qu'on appelait le rénovateur de l'art français, celui de Dumont, le premier peintre miniaturiste de la Reine, l'attiraient comme un aimant irrésistible. Qu'apprendrait-il maintenant que ses maîtres ne lui eussent déjà montré ? Il se sentait de force à lutter avec les élèves de l'Académie ; avec de la persévérance, pourquoi n'y arriverait-il pas ? Certes, la position des peintres à Nancy était lucrative et enviable, mais il voulait aller plus haut ; l'écho des fêtes de la petite cour du roi de Pologne resté dans l'air lui faisait rêver des splendeurs de celle du roi de France. Jean-Baptiste eût pu rêver longtemps les succès et les plaisirs de Paris ; son père ne songeait point encore à l'envoyer aux aventures, et sa mère n'y eût jamais consenti sans un événement quasi romanesque qui, pour un instant, bouleversa la vie et les projets de la famille. Jacques Isabey craignit quelque folle équipée de jeunesse pour son fils et lui ordonna de quitter Nancy.

Où pouvait-il aller autre part qu'à Paris ? Ce voyage si ardemment désiré, lorsqu'il n'en voyait que les suites amenées par sa brillante imagination, lui fut amer et douloureux lorsqu'il en tou-

(1) J.-L. David (1748-1825), né à Paris, mort à Bruxelles. Admis à l'Académie de peinture en 1783 ; membre de la Convention en 1792 ; auteur de la *Mort de Marat* (1793), de *Bonaparte au mont Saint-Bernard*, de *Léonidas aux Thermopyles*, etc.

cha la réalité. Il ne partait plus volontairement, marchant vers le succès, peut-être vers la gloire; il quittait sa patrie, tout ce qu'il aimait; il allait en exil. Dans les notes que le peintre écrivit sur les divers événements de sa vie, on trouve ce passage naïf et charmant : « Je me sentis le « cœur bien gros lorsqu'il fallut quitter cette « ville où tous les visages étaient amis, le toit « paternel où les baisers d'une mère séchaient « mes larmes. Compères et commères venaient « me regarder et me disaient en ouvrant de « grands yeux :

« — C'est donc vrai, mon petit; vous allez « moult loin !

« C'était à qui me prédirait plus de merveilles « et de succès. La veille de mon départ, ma « pauvre mère me fit asseoir près d'elle; elle me « remit en pleurant une petite bourse contenant « cinq louis de vingt-quatre francs. Cette pauvre « femme cherchait à me donner le courage qui « lui manquait. Je dormis peu la nuit qui pré« céda le grand jour de la séparation. A cinq « heures du matin, mon père entra dans ma « chambre; sa voix tremblait quand il me donna « sa bénédiction. En sortant de la maison, « j'aperçus une main qui soulevait le rideau de « la fenêtre et m'envoyait un dernier baiser : « c'était ma mère. Tous mes camarades s'étaient « réunis pour me faire leurs adieux..... puis le « coche s'ébranla; et, lorsque les dernières mai« sons de la ville natale eurent disparu dans la

« brume du matin, mon émotion, un instant
« comprimée, éclata en sanglots. Pendant les
« huit jours que dura mon voyage, je ne cessai
« de pleurer. Je sortis de mon abattement en me
« trouvant dans la cour des coches à Paris :
« c'était le 24 janvier 1785; j'avais dix-huit
« ans ! »

Qu'ils sont loin ces jours où les fils recevaient pieusement la bénédiction du père et pleuraient huit jours la famille et les amis !

Isabey joignait à une sensibilité presque féminine une énergie et un esprit pratique qui ne se démentirent jamais; il n'avait plus le temps de se désoler, il fallait agir. Son premier soin fut de prendre son léger paquet et de se faire conduire rue Cassette, à l'hôtel du comte d'Helmstadt; il était recommandé au maître d'hôtel du comte, M. Bocquet, qui accueillit le voyageur avec une cordiale bonté et le mit vite au courant de la vie parisienne, alors plus facile aux débutants qu'elle ne l'est aujourd'hui, d'autant que les jeunes gens n'étaient point élevés à la brochette. Soit à la maison, soit au collège, ils ignoraient absolument les tapis et les édredons, les tablettes de chocolat au Liebig et le vin de quinquina. L'hospitalité de M. Bocquet logea le jeune artiste dans une petite chambre aux murs blanchis à la chaux, meublée d'un lit de sangle, d'une chaise commune, d'une table en sapin, assez grande pour servir de bureau et pour y étaler des feuilles d'esquisses. A la fenêtre sans rideau,

ouvrant sur les communs de l'hôtel, pendait un miroir fêlé. Isabey le trouva un luxe et ne put retenir un sourire en y voyant son menton d'adolescent; de longtemps ce miroir lui serait inutile.

Ayant pris possession du logis, Isabey s'enquit de trouver un professeur; il ne voulait pas perdre son temps en études sans résultats, il n'avait point de vocation arrêtée, il se croyait capable de marquer sa place dans le genre qu'il poursuivrait. Les marines de Joseph Vernet (1) le séduisaient; la peinture d'histoire éveillait son ambition; il restait fort perplexe. Huit jours de coche et de larmes sont peu faits pour élucider les idées. Jean-Baptiste le sentit; il remit au lendemain à se décider, suivant les circonstances. Comme l'incertitude et les soucis ne hantent guère les cerveaux de dix-huit ans, il s'endormit bientôt en pensant avec un grand soupir au dernier baiser de sa mère.

Le lendemain il apprit que Joseph Vernet n'avait point d'atelier et que David venait de partir pour Rome avec Drouais, qui devait y mourir dans tout l'éclat de son talent. Que faire ? Il se décida, ne pouvant mieux, d'user d'une lettre de recommandation qu'il avait pour

(1) Claude-Joseph Vernet (1714-1789), né à Avignon. Il alla visiter l'Italie où il se fit la réputation du meilleur peintre de marine. Louis XV le chargea de peindre les principaux ports de France : Vernet consacra dix ans à cette tâche et produisit des chefs-d'œuvre. La plupart de ses marines sont au Louvre.

le peintre miniaturiste de la Reine. M. Dumont était de Nancy, très en faveur à la cour; il habitait un appartement luxueux et reçut son jeune compatriote du haut de sa réputation, coiffé et poudré à l'oiseau royal; il se drapait dans sa robe de chambre bleu et or. De ce ton froid qui indique le peu d'intérêt qu'on prend à l'interlocuteur, il dit à Isabey déconcerté :

— Je ne puis rien faire pour vous; je ne prends pas d'élèves. Cependant je visite quelquefois, le matin, un atelier de modèles; si vous le désirez, je vous recommanderai à la personne chargée de recevoir.

Le jeune homme accepta; c'était un premier pas. Fort assidu à l'atelier, Isabey s'aperçut bientôt que son installation et les frais de peinture diminuaient considérablement son petit trésor. S'il avait le *couvert*, il lui fallait au moins gagner le *vivre*. Son aménité, son humeur joyeuse lui procurèrent la sympathie de ses camarades, dont plusieurs menaient de front le commerce et les arts; il résolut de se créer comme eux les ressources nécessaires. Il n'y avait plus que deux louis dans la petite bourse donnée par Mme Isabey; il était urgent d'aviser avant d'y faire le vide. Du projet à l'exécution il n'y avait qu'un pas pour l'active ingéniosité de Jean-Baptiste; il découvrit un tabletier qui lui commanda une suite de médaillons pour ses couvercles de tabatières. C'étaient des copies de Boucher, de Van-

loo (1), ou des compositions au choix de l'artiste, qui recevait six à huit francs par médaillon ; le marchand fournissait l'ivoire. On portait alors d'énormes boutons, sur lesquels on peignait en *camaïeu* des fleurs, des amours, des attributs, voire même des paysages; chaque pièce était payée *douze sols*. Ce n'était pas la fortune; mais le jeune peintre possédait une imagination féconde, secondée par une extraordinaire habileté de main, et, la jeunesse aidant, il ne connut pas les angoisses de la pauvreté.

Le plus original des clients d'Isabey fut un marchand de tableaux sous la colonnade du Louvre, que le peintre a dépeint dans ses notes. « Ce personnage, dit-il, pratiquait une singu- « lière industrie ; il se faisait une collection de « portraits ébauchés pour tous les âges et toutes « les professions, encadrés, catalogués et numé- « rotés. Quand un chaland se présentait, notre « homme le regardait attentivement, consultait « son catalogue et disait au commis : numéro « un, deux, trois ou quatre, série *beauté*. Quant « aux numéros cinq et six, correspondant aux « types classiques, il prétendait que c'était *un* « *four en commerce*. En revanche, quand il indi- « quait série *laideur*, il abordait les numéros les « plus élevés, disant avec sang-froid au patient :

(1) Carle Vanloo (1705-1765), né à Nice ; il obtint en 1735 un fauteuil à l'Académie, le titre de premier peintre du Roi et la direction de l'Ecole de peinture. Il brille surtout par le coloris.

« Là il n'y a plus de limite. » — « Un peu peintre « lui-même, il mettait les yeux en couleur, don- « nait quelques retouches, et l'on avait ainsi son « portrait pour douze francs sans avoir l'ennui « de poser. »

Isabey faisait des pastels pour ce marchand fantaisiste, qu'il séduisit par son adresse à saisir le trait principal des ébauches qu'il lui com mandait et qui lui procura de nouvelles rela tions. Cette séduction, le jeune peintre l'exerçait sur tous, il possédait le don précieux d'inspirer l'intérêt; à peine avait-il livré quelques ouvrages qu'aux relations purement commerciales de la boutique succédaient les visites plus intimes dans l'arrière-boutique, et peu à peu dans les salons bourgeois où l'on accueillit le peintre aimable, bien élevé, apportant sa jeunesse et sa belle humeur aux réunions de famille. De la rue des Arcis à la Porte Saint-Denis on connaissait le miniaturiste; et de vrais portraits, bien payés, grossissaient le budget et permettaient au peintre de donner plus de temps aux études. Il profitait de quelques-uns de ses loisirs pour faire du paysage; utilisant ses promenades dans les environs de Paris, il employait tous les jours une heure au moins à perfectionner son éducation littéraire par la lecture des grands classiques et celle des livres nouveaux, se tenant ainsi au courant des idées du jour en même temps qu'il fortifiait son esprit par la connaissance des écrivains sérieux.

Cette vie, à la fois laborieuse et agréable, traversée de succès et de déceptions, toujours menée par l'espérance, fut interrompue par un chagrin ; son père malade le demandait, il courut à Nancy. Lorsqu'il revint à Paris, l'hôtel d'Helmstadt était vide, le comte voyageait, toute sa maison l'avait suivi. Seul dans le vaste hôtel abandonné, Isabey se sentit pour la première fois aux prises avec la destinée : il ne devait compter que sur son talent et son activité pour subvenir aux besoins de la vie matérielle, que sur sa volonté pour le défendre contre la misère, et se garder des entraînements mauvais et de la surprise des passions. Les traditions d'honneur du foyer paternel et la délicatesse de ses instincts l'éloignaient heureusement des milieux malsains. Il devint sérieux tout à coup, c'est-à-dire qu'il devint homme ; mais les accidents de sa vie, si pleine d'imprévu, ne lui firent jamais perdre son aimable gaieté. Il éprouvait un irrésistible besoin de se dépenser, et la solitude l'étouffait. Le bruit de ses pas résonnant dans les cours, où l'herbe commençait à dessiner le damier des larges pavés, l'ombre faite dans l'escalier par les jalousies soigneusement cadenassées lui devinrent insupportables : il quitta l'hôtel désert. Un camarade lui offrait de partager le loyer d'une chambre, il accepta ; les deux amis se logèrent près du Louvre à raison d'un écu par mois. Ce pauvre petit écu, pour sa part, ne laissait pas que d'inquiéter fort le jeune homme. A la grâce

de Dieu ! pensa-t-il. « Je suis ici plus près de « mes études et de mes travaux, le temps de mes « courses à la rue Cassette, employé avec adresse, « comblera la dépense. » Cette résolution presque téméraire fut une des causes providentielles de la fortune d'Isabey. Il accompagnait souvent son ami dans les visites que celui-ci faisait à son père, employé chez le marquis de Serent ; ces voyages à Versailles leur étaient une joie ; ainsi qu'il arrivait toujours, Isabey plut à la famille, aux amis, aux amis des amis, à toute la maison du marquis. La Reine ayant demandé à M. de Serent quelque peintre ayant assez de talent pour faire en miniature les portraits du duc d'Angoulême et du duc de Berry, qu'elle voulait offrir, montés sur tabatière, à Mme d'Artois, leur mère, chacun proposa le jeune peintre au marquis, qui le fit agréer par la Reine. Bien ému, bien tremblant, car il n'eut jamais la vanité ridicule de se croire un génie, Isabey saisit la fortune et sut la retenir.

« Ce ne fut pas, écrivait-il, sans de vives « appréhensions que je vins donner ma première « séance. A la troisième déjà je pus croire, par « les éloges de l'entourage, que la ressemblance « des jeunes princes était satisfaisante. — Je « m'absorbais dans mon travail, lorsqu'un des « jours suivants, tout à coup, on annonça : la « Reine..... Il faut se reporter à ces temps mo- « narchiques, tenir compte de mon jeune âge, « du point de départ de mon existence, pour

« comprendre l'émotion profonde dont je fus saisi
« à la vue de cette belle et imposante personne
« chez laquelle la double souveraineté de femme
« et de reine se confondait si merveilleusement.
« Mes mains tremblaient, je ne pouvais re-
« prendre mon travail. La Reine sourit et dit au
« comte d'Artois : — Voilà donc, mon frère, le
« jeune Lorrain dont vous m'avez parlé ? »

Les éloges de la Reine caressèrent doucement l'amour-propre du jeune peintre. Lorsqu'après avoir embrassé les petits princes, elle lui dit : « Continuez, mon enfant, cela va bien », il crut sa fortune assurée. Elle l'était, en effet ; la Capricieuse lui sourit dès cette heure, elle ne l'abandonna jamais ; elle lui fit traverser, presque sans dommage et sans danger, les temps les plus désastreux et les plus difficiles.

Trois jours après sa visite aux princes d'Artois, la Reine manda le peintre à Trianon (1), lui confia la copie de son portrait fait par Sicardi, et lui accorda une séance pour une modification dans le costume. Bientôt après les commandes affluèrent et l'on ne désignait plus Isabey que par le surnom de *petit peintre de la Cour*.

Il se lia avec les pages, les jeunes gardes du corps et les peintres décorateurs du théâtre qui lui faisaient accorder ses entrées, soit aux spectacles, soit aux bals costumés qui étaient la folie de cette société imprévoyante et toute au plaisir.

(1) Le Petit-Trianon, palais attenant au parc du château de Versailles, était le séjour favori de Marie-Antoinette.

Isabey fut à l'une de ces dernières fêtes le héros d'une plaisante aventure. Il était petit, mince, sans ombre de duvet sur la lèvre ; la physionomie ouverte, enjouée, avec un air de retenue, des manières douces et polies, la voix insinuante et musicale et le teint de ce blond frais et chaud, particulier aux sœurs de la grande Lorraine (1). Une élève d'Isabey, Mme de Calignac, paria avec une amie, Mme de Simiane, qu'elle mènerait son professeur en habit féminin à cette mascarade où la Reine devait faire une apparition. Conduit par un cavalier en garde du corps, le peintre vêtu d'un domino de soie rose entra dans la loge des pages où Mme de Calignac vint le prendre dans le but, lui dit-elle, d'intriguer Sa Majesté. Mais la Reine était prévenue, Isabey s'en aperçut et joua au mieux son personnage, ce qui divertit beaucoup la Reine ; mais voici qu'au plus animé de l'entretien, le peintre Musson, déguisé en nourricier, reconnaît Isabey, sous la poudre ; c'est, dit-il, un de ses nourrissons qui s'est échappé, il veut le reprendre. Isabey, ne voulant ni ne pouvant lutter contre le robuste Musson, prend un parti désespéré ; il relève les pans de son domino de satin, se lance à la colonne d'avant-scène, y grimpe comme un chat aux exclamations de la salle et s'échappe par une loge des premières.

Cette existence frivole eût pu conduire le jeune homme à la paresse et aux abîmes ; il sut

(1) Jeanne d'Arc, née à Domremy (Lorraine) en 1412, brûlée vive à Rouen en 1431.

la rompre, non qu'il en fût dégoûté ou fatigué, mais par sagesse et fierté. Il dépensait largement, et l'argent sortait plus vite qu'il n'entrait dans l'escarcelle. Peu ou point de grandes études dans ce tourbillon. Isabey s'en échappait bien quelquefois, pour aller visiter l'atelier de David auquel il avait été présenté et qui s'intéressait à ce jeune talent, lancé à peine adolescent dans un monde dangereux, pour ne pas dire corrompu. Le grand peintre le voulait pousser vers la peinture d'histoire; Isabey ne demandait pas mieux, mais il n'osait dire que les portraits le faisaient vivre, et qu'il se trouvait fort embarrassé de mener de front la grande peinture et le pain quotidien. David l'apprit et le fit demander :

« — Jeune homme, lui dit-il, j'ignorais ta position; je te défends, dès aujourd'hui, de payer tes mois d'atelier; prends ces cinq louis; lorsque tu seras gêné, viens me trouver, tu as un ami. »

Ces traits généreux sont fréquents dans la vie du peintre des *Horaces*. Il estimait Isabey d'avoir su quitter Versailles et les entraînements de la vie luxueuse et dissipée, et voulut soutenir le jeune artiste de sa bourse et de ses conseils; Isabey suivit les uns et n'abusa jamais de l'autre.

Les événements marchaient. Malgré son inexpérience et la confiante insouciance de son caractère, Jean-Baptiste Isabey, guidé par le tact et l'intuition qui ne lui firent jamais défaut, percevait les coups de sape qui, sourdement encore, minaient le vieil édifice social et monarchique; un

pied dans chaque camp, il en pouvait prévoir le prochain effondrement. Que sortirait-il des ruines? Que deviendraient les protecteurs qu'il sentait emportés dans la tourmente? De portraits, on n'en parlait plus; l'artiste ne voulait ni quitter la France, ni se joindre aux démolisseurs; tout s'affolait autour de lui, il eut un moment la sensation du désespoir, il entrevoyait la misère. Mais il avait trop de ressort pour s'abandonner; il prit vite un parti. Depuis quelque temps déjà Louis partageait le petit logement de son frère. Ce n'était pas trop de deux courages et de deux volontés pour résister à la tourmente; la musique offre d'ailleurs plus de ressources immédiates que le pinceau : on dansa même sous la Terreur, mais on ne peignait guère. La situation se tendit tellement que les deux frères résolurent de quitter Paris : ils trouveraient à Nancy des parents et des amis, la vie y serait plus facile, ils y attendraient un temps meilleur. Mais on ne voyage pas comme on le voudrait par les temps de liberté : les deux frères furent arrêtés à la barrière et conduits à l'Hôtel-de-Ville; là il fallut expliquer les causes du départ. En 1791, on voyait partout des conspirateurs ou des émigrés; le prétexte d'affaires de famille parut bien vague aux farouches commissaires du Gouvernement, on ne permit qu'à l'un des deux frères de quitter Paris. Jean-Baptiste ne voulut pas laisser Louis se débattre dans les difficultés, il avait plus de connaissance et plus d'entregent

que le musicien, il rentra triste et seul au pauvre logis.

Ce que l'indifférent et l'incrédule regardent comme un incident fortuit, heureux ou triste, est toujours préparé par la Providence pour le développement de certaines existences qu'elle a particulièrement marquées; les conséquences de ses vues nous échappent un temps, elles deviennent frappantes lorsque l'on suit l'enchaînement des événements de la vie. La réputation de l'aquarelliste Isabey fut *la conséquence* du caprice de messieurs les commissaires.

La petite chambre du peintre lui sembla aussi vide que l'hôtel d'Helmstadt, lorsqu'il y rentra sans son frère; le même sentiment qui l'avait chassé de la vaste maison déserte, le poussait hors de son petit réduit; il ne pouvait tenir en place et passait ses journées de ci, de là, visitant ses amis, leurs amis et ses nombreux camarades; il recueillait les nouvelles, plus tristes tous les jours. Chaque évolution politique multipliait les adieux; il lui vint l'idée, moitié par compassion, moitié par nécessité, d'offrir ses pinceaux à ceux qui partaient pour l'étranger ou pour le tribunal révolutionnaire. C'était au pied levé qu'il fallait exécuter ces portraits, l'oreille guettant le signal de l'exil ou le pas des commissaires; la miniature demande plus de temps, Isabey eut recours à l'aquarelle. Une petite boîte de couleurs dans sa poche, quelques feuilles de papier, il partait, certain de rencontrer à l'Abbaye ou dans quel-

que autre prison un être heureux de laisser aux siens un reflet de lui-même. On trouve dans le *Journal d'Isabey* ce détail plein de sentiment et qui donne, plus qu'une page d'histoire, la note réaliste de ce temps où les Français allaient à la mort, comme les Américains vont à Québec ou à San-Francisco, par train express.

« Au moment où je désespérais, écrit le pein-
« tre, une veine nouvelle de travaux se rencon-
« tra ; elle surgit des malheurs de l'époque. Je
« me mis en campagne, offrant mes services à
« toutes les âmes en peine. Je baptisai mes nou-
« velles œuvres du nom de *portraits de consola-*
« *tion*. Tantôt une mère voulait, en émigrant,
« rassembler dans un médaillon les traits de ses
« chers enfants. Souvent aussi dans une courte
« séance un double souvenir devait être échangé.
« Que de fois j'assistai à ce don mutuel, suivi
« d'une cruelle séparation ! L'absence ne devait
« durer qu'un mois, disait-on. Hélas ! n'était-ce
« pas toujours d'éternels adieux ? Parlerai-je de
« la véhémence de mon émotion, lorsque le ha-
« sard me faisait trouver dans les listes d'exécu-
« tions le nom d'une de ces têtes adorables dont
« la veille j'avais essayé de reproduire la beauté...
« J'étais peu payé, et je ne l'étais pas toujours. »

Isabey, malgré l'apparente légèreté de sa vie, fut gardé de la maladie des dettes par le sentiment d'une sévère probité ; il dépensait largement, mais seulement son épargne, et ne speculait jamais sur le gain du lendemain, ainsi que

le font aujourd'hui tant d'artistes imprudents ; sa bonne foi était si connue, que ses fournisseurs l'aidaient de leurs marchandises et de leur argent. Il fit un jour un portrait devant être payé vingt louis, c'était une aubaine ; il en prévint ses créanciers, leur donnant rendez-vous pour le jour où il devait toucher cette somme. Il se présente à l'heure dite chez M. M*** qui, forcé par les événements, avait émigré la veille. Désespéré, le peintre rentra chez lui, ne sachant comment satisfaire ses débiteurs, qu'il savait y trouver. Ceux-ci, touchés de son chagrin et sûrs de sa loyauté, le consolèrent en lui offrant un nouveau crédit afin qu'il continuât de travailler, et lui accordèrent le temps qui lui serait nécessaire pour solder la première dette.

Une blanchisseuse, sa voisine, témoin de ses efforts, voulut aussi l'aider en prenant soin de son linge, afin qu'il pût toujours se présenter partout ; la simplicité d'un habit, brossé avec la sollicitude connue seulement de ceux qui n'en ont qu'un, se relevait par la coquetterie d'un linge irréprochable. Hélas ! combien s'arrêtent devant la porte du succès, faute d'un habit présentable, et meurent besoigneux et inconnus ! La reconnaissance de l'artiste fut à la hauteur du service rendu ; il regardait justement cette ouvrière désintéressée comme la première cause de sa réputation. « Grâce au dévouement de cette « brave femme, écrit-il dans ses notes, je pus « continuer de visiter mes amis les mieux pla-

« cés ; elle me protégea et je lui dus un travail « lucratif qui contribua à me donner quelque « réputation. Elle me présenta à l'un de ses « clients, éditeur en librairie, qui venait d'en- « treprendre la biographie des membres de l'As- « semblée constituante(1); il désirait faire précé- « der l'ouvrage d'une collection de portraits. La « plus grande partie de la tâche me fut confiée. »

Isabey ne fit pas moins de deux cent vingt-huit portraits des plus célèbres constituants. Il les attendait dans le réfectoire du couvent des Capucins, au sortir de la séance ; en quelques minutes il obtenait un croquis ressemblant. Sa jeunesse, sa bonne humeur, aussi bien que son habileté, intéressaient les farouches républicains, comme elles avaient intéressé les seigneurs et les grandes dames, et, sans qu'on lui demandât compte de ses opinions, le peintre se fit des amis et des protecteurs dès hommes les plus connus et les plus influents de la Révolution.

Les portraits qu'il faisait en se jouant interrompaient à peine les grandes études de peinture. Isabey, poussé par David et par sa propre ambition vers le tableau d'histoire, était déjà connu du public et apprécié des artistes ; il avait exposé au salon de Mme Lebrun des miniatures et des études au crayon vantées par les jour-

(1) Ouverte à Versailles le 5 mai 1789, sous le nom d'Etats-Généraux ; réunie à Paris depuis le 12 octobre même année ; se sépara le 30 septembre 1791 et fut immédiatement remplacée par l'Assemblée législative. 1.145 membres, dont les principaux sont : Mirabeau, Cazalès, Maury, Duport, Lafayette, etc.

naux ; son tableau de *la Barque* y fut admiré de tous. Il avait obtenu plusieurs médailles à l'Académie et pensait à concourir pour le grand prix soutenu par David, par Guérin, par Dumont et Picard, ses amis. Ce fut Mirabeau qui l'en dissuada, Le grand orateur, dont il avait fait le portrait et auquel il communiquait ses projets, lui répondit :

« — Mon ami, croyez-moi, il vaut mieux illustrer un genre que d'occuper le second rang dans un genre illustre. Vous excellez dans les portraits, faites des portraits. »

L'horizon s'assombrissait, la Révolution dévorait ses propres enfants ; nul n'était sûr du lendemain. Malgré cela, ou à cause de cela, on vivait au jour le jour, dans la plus complète imprévoyance, et l'on chantait, et l'on se mariait en France comme si l'on eût dû vivre cent ans. Isabey, plein de foi dans l'avenir que lui promettaient son talent et les chances providentielles qui le poussaient en avant, ne recula pas à prendre une compagne qui lui rendît moins froides les quelques heures qu'il passait chez lui. Tout dans la vie de cet homme heureux arrivait à l'heure et sans qu'il en prît souci. Un jour, il voit passer dans la rue un vieillard aveugle conduit par une jeune fille, dont la physionomie pleine de douceur, la démarche gracieuse et modeste attirent et retiennent son regard ému ; il les suit ; ils entrent dans la maison d'un notaire, chez lequel travaillait un de ses amis, M. Baillot,

depuis pair de France, qui lui apprit que Mlle de Saliennes, aussi bonne que charmante, habitait Meudon ; que M. de Saliennes n'avait pas de fortune, et que sa fille aînée avait épousé l'architecte de Mesdames de France. Il se fit présenter ; une fois admis dans la maison, il convainquit M. de Saliennes, qui s'effrayait avec raison des difficultés que traverserait le jeune ménage. Le bonheur resta fidèle au peintre, qui reçut d'importantes commandes, et dont les dessins gravés à la manière noire devinrent populaires et lui donnèrent de gros bénéfices.

Isabey travailla longtemps chez David et pour lui. Il faisait dans les tableaux du maître les fonds, les détails et les dessins d'architecture. Le conventionnel lui reprochait souvent la tiédeur de sa politique.

« — Tu n'es pas patriote ; je ne t'ai jamais vu à nos séances. Viens donc me prendre, je te ferai entrer avec moi aux Jacobins (1); là tu verras des hommes. »

Autant par prudence que pour faire plaisir à son maître, pour lequel il éprouvait une reconnaissante amitié, Isabey s'exécuta. Il raconte ainsi l'aventure :

« Je pris le costume de rigueur : houppelande
« à collet rouge, veste dite carmagnole, casquette

(1) Le club des Jacobins ou *Société des Amis de la Constitution* se réunissait dans l'ancien couvent des Jacobins de la rue Saint-Honoré. Robespierre en fut longtemps le chef. Fermé le 21 brumaire an III (11 novembre 1794).

« et cocarde tricolore. En entrant, comme mot « de passe, David répéta : « *Le frère est avec « moi.* » On nous remit des papiers imprimés. « Ne perdant pas de vue mon patron, la tête « haute, fronçant les sourcils *pour m'enfarou- « cher,* j'allai m'asseoir à une place que l'huis- « sier m'avait désignée. J'étais un peu ému, « mais je le devins bien davantage quand je vis « un membre de l'assemblée monter à la tri- « bune, d'où il s'écria d'une voix de tonnerre : « Mes frères, nous avons un traître parmi nous ! » « Tremblant, je crus sentir tous les regards tom- « ber sur moi ; je ne respirai qu'en entendant « nommer Drouet, le maître de poste de Va- « rennes. En ce moment, je l'avoue, l'amour du « prochain fit défaut : je fus enchanté de n'être « pas à la place du citoyen-frère Drouet. Profi- « tant d'un moment d'agitation, je m'esquivai. « Le lendemain, je confiai au grand peintre la « frayeur que j'avais eue. — « Ah ! ah ! s'écria « David en riant, tu te sentais morveux ! »

La Terreur passa ; il ne fut plus question pour les *austères patriotes* de fonder la République de Sparte, mais celle d'Athènes, et l'on se jeta dans le plaisir comme on s'était jeté dans la mort. Le Directoire noya la République dans les sentimentales puérilités des Petits-Maîtres et des Incroyables. Comme une simple monarchie elle tomba par la faiblesse de ses représentants et l'imbécillité des masses. Connu de Barras (1) et

(1) Membre de la Convention, puis du Directoire (1755-1829).

de tous les chefs du parti de la réaction, Isabey fut l'oracle des salons. Son excellente éducation, l'élégance naturelle de ses manières et celle qu'il avait acquise à son entrée dans la vie, par la fréquentation des pages et des grandes dames de la cour de Marie-Antoinette, lui donnèrent la première place dans le monde hétérogène du nouveau gouvernement. Il semblait né pour organiser des fêtes, et pour les animer de son esprit facile et ingénieux. Sa réputation de suprême élégance éclipsa un moment celle de peintre excellent dans les salons de Mme de Staël et de Mme de Montesson, où il connut Mme Campan, qui lui offrit la haute direction des classes de dessin de sa maison d'éducation de Chevreuse. Là, par cette suite de petits événements providentiels qui aplanit devant lui les routes de la vie, il eut pour élève Hortense de Beauharnais (1), et se lia avec Eugène de Beauharnais d'une amitié qui ne se refroidit jamais; par ses enfants, il connut Mme Bonaparte, et ce fut lui qui fit acheter la Malmaison à la femme du général Bonaparte, qui, à son retour d'Italie, désirait un peu de solitude, autant par coquetterie politique que pour prendre un repos nécessaire. Mais le futur empereur ne pouvait longtemps mener la vie d'ermite; Isabey commença à Rueil (2) l'apprentissage d'ordonnateur des fêtes

(1) Sœur d'Eugène de Beauharnais, fils adoptif de Napoléon Ier.

(2) Commune (Seine-et-Oise) dont dépend le château de la Malmaison.

de la cour. Il vivait alors dans une intimité complète avec la famille du général en chef, qui adorait le théâtre. Ce fut pendant un séjour à la Malmaison qu'Isabey fit le premier portrait en pied du héros de l'armée d'Italie.

« Du matin au soir, dit-il, je le voyais se pro-
« mener solitairement dans le parc, les mains
« derrière le dos, absorbé dans ses conceptions;
« il me fut aisé de saisir son expression pensive
« et la physionomie de sa tournure. Ce portrait
« terminé, je le présentai au général, il se
« reconnut et me félicita de pouvoir travailler
« ainsi sans faire poser mon modèle. »

C'est à sa présence d'esprit, à son imagination toujours en éveil mais retenue par le tact exquis de la valeur des gens et des choses, que Jean-Baptiste Isabey dut de fixer le succès; le peintre aimable de la Malmaison devint le peintre du premier consul, qui, s'exerçant déjà au métier de souverain, manda l'artiste pour l'accompagner dans la visite qu'il fit à la manufacture des frères Sevenne, puis à Jouy, à celle de M. Oberkampf (1) qu'il décora de sa propre croix. Isabey reproduisit les deux témoignages de la sollicitude consulaire pour le haut commerce. Ces deux grandes sépias (2) sont au musée de Versailles.

(1) Christophe-Philippe Oberkampf, né en 1738 à Weissenbach (Bavière), mort en 1815, créa en 1760 une manufacture de toiles peintes (*indiennes*) à Jouy (Seine-et-Oise), et à Essonne (Seine-et-Oise) la première filature de coton.

(2) *Sepia* est le nom latin de la sèche, animal marin qui appartient à la grande classe des mollusques. On donne le nom de *sépia* à la liqueur noire que cet animal porte dans

Isabey se rendit à Boulogne avec le général Suchet (1) pour faire les portraits des généraux et des principaux personnages qui devaient figurer dans le tableau représentant la revue de la garde consulaire dans la cour des Tuileries. Isabey s'adjoignit Carle Vernet : les chevaux de l'esquisse que possède la galerie du Louvre sont de la main de cet habile *animalier*. La composition de ce dessin est admirable de vérité, le mouvement de la manœuvre y est exprimé sans confusion, l'immobilité pensive du premier consul, au milieu du groupe hardiment enlevé des cavaliers, exprime avec un rare bonheur l'autorité du chef et donne de la grandeur à l'ensemble. Ce dessin popularisé par la gravure fut l'occasion de la chute des derniers emblèmes de la République, étouffée dans la main victorieuse du héros d'Italie. Les deux grands peupliers, plantés en 1789 au centre des deux carrés de la cour des Tuileries, furent à peine esquissés par le peintre, seulement pour l'exactitude du plan ; Bonaparte le remarqua.

« — Ces arbres nuisent donc à l'ensemble ? » demanda-t-il au peintre.

« — Oui, mon général. »

Le maître, se sentant déjà fort, se tourna vers Lannes et Murat (2) :

un sac particulier et dont on prépare une couleur pour les dessinateurs, — et aussi au dessin fait avec cette matière.

(1) Suchet, duc d'Albuféra, maréchal de France (1770-1826).

(2) Lannes, né à Lectoure (Gers), duc de Montebello, maréchal de France (1769-1809). — Murat (Joachim), fils d'un

« — Vous le voyez, messieurs, ces arbres blessent la vue, faites-les abattre. »

Cinquante ans après (1848), aux cris de *Vive la République!* d'autres peupliers se dressèrent dans la cour du palais de nos rois ; puis vint Napoléon III, qui de nouveau fit tomber les symboles de la seconde république. La troisième n'a rien planté ; mais elle démolit.

En 1804, le consul était empereur, et la position de Jean-Baptiste Isabey, à la nouvelle cour, sans être définie, ne fut point une sinécure. Il fallait tout créer, les modes et l'étiquette ; qui pouvait, mieux que le *petit peintre* de la cour de Versailles, aider à mettre sur pied celle de Saint-Cloud ? (1) Ce qu'Isabey fit alors de dessins, de sépias et d'aquarelles en dehors des portraits eût suffi à l'occupation d'un artiste pendant dix années. Il dut, sur l'ordre exprès de l'Empereur, composer tous les costumes du sacre (2) et en surveiller l'exécution. Dix jours avant la solennité

aubergiste du Lot, conquit par sa brillante valeur les plus hautes dignités militaires sous le Consulat et l'Empire. Il épousa Caroline Bonaparte, sœur du futur Empereur (1800) et fut placé sur le trône de Naples par Napoléon (1808). Chassé après les Cent-Jours, il fut pris et fusillé en tentant de rentrer dans ses Etats (1771-1815).

(1) Le château de Saint-Cloud (Seine-et-Oise, à 9 kil. E. de Versailles), où était alors la Cour, fut bâti, au xvie siècle, par Pierre de Gondi, archevêque de Paris. Acquis en 1658 par Philippe d'Orléans, frère de Louis XIV, il fut rebâti pour ce prince par Mansart et Lepautre. Henri III y fut assassiné en 1589 par Jacques Clément. Brûlé par les Prussiens en 1870-1871.

(2) Napoléon fut sacré empereur à Paris par le pape Pie VII, le 2 décembre 1802.

il est mandé à Saint-Cloud. L'Empereur lui commande sept grands dessins représentant les principales cérémonies du sacre et du couronnement, lesquels dessins devront servir de règle pour le placement des divers personnages, qui ont à y figurer. Pour la première fois, Isabey désespéra de son habileté. Sept grands dessins, en quelques heures, puisqu'il était nécessaire que le maître des cérémonies s'en pénétrât pour la disposition intérieure de Notre-Dame! Lorsque Napoléon ordonnait, il n'y avait pas d'observation à tenter, il n'attendait pas la réponse. Isabey s'inclina et sortit fort perplexe. Son esprit fécond tourna la difficulté. Il court chez un fabricant de poupées, fait râfle de petites figures; dessine pour chacune le costume que doit porter le personnage qu'elle va représenter. Il les fait habiller, et l'architecte Fontaine exécute sur son ordre un plan en relief de Notre-Dame, avec les places numérotées. Le troisième jour tout est terminé. L'Empereur était à Fontainebleau, Isabey part et demande une audience immédiate.

« — Vous m'apportez les dessins? » s'écrie l'Empereur en le voyant.

« — Mieux que les dessins, Sire. »

Et voilà Isabey déballant le plan de la vieille basilique et le montant comme un théâtre, il y fait manœuvrer ses petits personnages. L'Empereur ravi fait appeler l'Impératrice (1), les dames

(1) Marie-Joséphine-Rose Tascher de la Pagerie, impératrice des Français, née en 1763 à la Martinique, morte en

et tous les officiers présents au château, et séance tenante on essaie une répétition du sacre. Grâce à cet ingénieux expédient, chacun connut la place qu'il devait occuper, dans les diverses phases des cérémonies du sacre et du couronnement.

Les dessins des costumes impériaux, ceux des grands dignitaires et des figures principales ne furent exécutés qu'après le sacre, ainsi que les tableaux de l'ensemble, qui forment un œuvre considérable, que la gravure a reproduit.

Isabey fut nommé ordonnateur des fêtes publiques, et des fêtes particulières des Tuileries. En 1806, il reçut à Strasbourg, où il accompagnait l'impératrice Joséphine, le brevet de *dessinateur du cabinet de l'Empereur*, et de *peintre des cérémonies et des relations extérieures*. Cette fonction le mit naturellement en rapport avec tous les princes d'Europe. Comme dessinateur du cabinet de l'Empereur, Isabey composa les blasons de la nouvelle noblesse, dont Napoléon, qui se piquait de science héraldique, lui fournissait les éléments.

Le talent d'Isabey, la distinction avec laquelle il occupa ses nouvelles fonctions en relevèrent l'importance; plus honorifiques que productives, elles ne contribuèrent à sa fortune que par

1814 à la Malmaison. Elle fut mariée dès l'âge de quinze ans au vicomte de Beauharnais, dont elle eut deux enfants : Eugène et Hortense. Son mari périt sur l'échafaud. En 1796, elle épousa le général Bonaparte qui, étant empereur, la répudia (1809).

la notoriété qu'elles donnaient à ses moindres travaux. L'ordonnateur des fêtes ne bénéficia jamais des sommes considérables qui passaient entre ses mains; sa loyauté, sa probité lui conservèrent l'estime de tous, la jalousie n'y put trouver à mordre. Au milieu de si nombreuses occupations, le peintre donnait un temps relativement considérable à l'étude, et son talent acquit la perfection d'un modelé correct, d'un fini extrême, que le charme de la couleur et l'habileté de pinceau gardaient de la sécheresse et du précieux. Le portrait de Joséphine recevant de l'Empereur la nouvelle de la victoire d'Austerlitz, ceux de Talleyrand, de Murat, du jeune prince Louis de Hollande, et le portrait du pape Pie VII sont considérés comme les chefs-d'œuvre du genre. Le divorce de l'Empereur fut un moment douloureux dans la vie d'Isabey, fort attaché à Joséphine; il dut cependant exécuter plusieurs miniatures pour la corbeille de la nouvelle impératrice, dont il fit le portrait. Le peintre, séduit par la beauté du teint de Marie-Louise (1), la coiffa de roses, et sut l'embellir sans trop nuire à la ressemblance. Charmée de son peintre, elle voulut qu'il lui enseignât l'aquarelle; mais, pas plus que Prud'hon, Isabey ne put lui donner le sentiment artistique.

(1) Marie-Louise, impératrice de France, née en 1791, morte en 1847 dans le duché de Parme, était fille de François II, empereur d'Autriche, et fut épousée en 1810 par Napoléon, qui avait fait de ce mariage une condition de la paix avec l'Autriche.

Marie-Louise désirant réunir les portraits de sa famille pour une parure, Isabey l'accompagna à Prague. N'ayant pu y rencontrer la cour réunie, il dut aller à Vienne pour exécuter les portraits de l'empereur François et des archiducs. Ce voyage, comme tous les événements de la vie d'Isabey, lui acquit des amitiés illustres; elles le protégèrent dans la tourmente qui déjà grondait sourdement sous les pas de Napoléon. De retour à Paris, l'Empereur nomma son peintre décorateur de l'Opéra, en remplacement de Desgotty. Là, l'élève de Claudot se rappela ses premières études et les utilisa merveilleusement.

1814 (1) troubla profondément Isabey, et dans ses affections, et dans son existence. La chute de la monarchie l'avait atteint à peine adolescent; l'horreur des excès révolutionnaires et la pitié pour les victimes l'attachaient au souvenir de ses premiers protecteurs, plus que les convictions de la politique, dont il ne s'occupa jamais. Il n'en pouvait être de même à l'égard de ceux dans l'intimité desquels il vivait depuis les temps heureux de la Malmaison. Quoique le *peintre du cabinet* eût conservé son indépendance et qu'il osât donner son opinion dans les questions relatives à ses emplois, la fascination exercée par

(1) Vainqueurs de Napoléon, les alliés (Prussiens, Russes, Suédois, Autrichiens) déclarèrent qu'ils rétablissaient les Bourbons (31 mars 1814). Napoléon abdiqua à Fontainebleau (11 avril) et se rendit à l'île d'Elbe, qui lui avait été donnée en souveraineté.

Napoléon palliait à ses yeux les fautes de l'homme dont le génie avait sauvé la France à l'agonie, et l'avait reconstituée par une législation admirable. Touché dans son affection pour la reine de Hollande et le prince Eugène de Beauharnais (1), Isabey ne l'était pas moins dans sa position qui s'écroulait avec celle de ses amis puissants. Non seulement il n'avait pas profité de sa situation pour assurer sa fortune, mais il aimait le plaisir, et vivait de son talent comme il eût fait des rentes d'un domaine. Avant de quitter Paris, Marie-Louise lui remit un portefeuille en l'invitant à venir lui faire ses adieux à Rambouillet (2), où elle devait s'arrêter et rejoindre son père.

Dans son journal, Isabey exprime avec beaucoup de simplicité les divers sentiments qui l'agitaient, pendant ses dernières visites aux souverains déchus.

« Je ne manquai pas de me rendre à Ram-« bouillet. En m'apercevant, Marie-Louise dit à « François II :

« — Voici Isabey. Veuillez l'engager à venir « nous voir à Vienne, pour terminer les portraits « qu'il a commencés il y a trois ans. »

« A ces mots s'évanouit le seul espoir qui me

(1) C'étaient les deux enfants de Joséphine.

(2) Le château de Rambouillet, dans la ville du même nom (Seine-et-Oise), est à 32 kil. S.-O. de Versailles, et date du XIVe siècle. Il est construit en forme de fer à cheval et flanqué de grosses tours ; un beau parc, dessiné par Le Nôtre, y est attenant et communique avec la forêt.

« soutenait. Il devenait évident que l'Impératrice « renonçait pour toujours à la France.

« Ayant fait mes adieux à l'Impératrice, je me « rendis auprès de l'Empereur, surmontant les « difficultés qui s'opposaient au voyage de Fon- « tainebleau. J'arrivai au château dans la mati- « née. Je rencontrai tout d'abord le général « Bertrand (1).

« — Passez, me dit-il, par l'escalier tournant; « l'Empereur est dans les petits appartements. »

« J'y fus précédé et annoncé par Constant, « valet de chambre de Napoléon. Le duc de Ro- « vigo (2) se trouvait avec l'Empereur : il tenait « à la main une description de l'île d'Elbe. Sa « Majesté se promenait de long en large. M'aper- « cevant, l'Empereur fit quelques pas à ma ren- « contre. L'émotion m'oppressait; ne pouvant pro- « noncer un seul mot, tant mon cœur était plein; « je m'agenouillai en m'emparant de sa main.

« — Allons! dit l'Empereur avec bonté en me « relevant; c'est fini pour moi! Mais vous, « continua-t-il avec une nuance d'amertume, « vous devez à votre famille la continuation de « vos travaux. Prenez courage, Isabey; mes « successeurs vous rechercheront... »

(1) Le général comte Bertrand (1773-1844), né à Châteauroux, un des héros d'Aboukir, d'Austerlitz, de Friedland, de Wagram, est célèbre par sa fidélité à Napoléon, qu'il accompagna à Sainte-Hélène.

(2) Napoléon donna le titre de duc de Rovigo au général Savary (1774-1833), né à Marc, près Vouziers (Ardennes), qui fit partie de l'expédition d'Egypte, et se distingua à Austerlitz, Eylau, Friedland, etc.

« S'arrêtant, il appela Constant pour lui de-
« mander une tabatière sur laquelle était le
« portrait de Marie-Louise.

« — Tenez, me dit-il, vous savez que je change
« de tabatière à chaque instant ; faites-moi donc
« mettre ce portrait sur un portefeuille, afin qu'il
« ne me quitte jamais. Envoyez-le moi de suite,
« et gardez la tabatière en souvenir de moi. »

« Il me reconduisit jusqu'à la porte.

« Je repris le chemin de Paris, où je rentrai
« absorbé par la grandeur émouvante de l'Em-
« pereur dans l'adversité... Mais tous ceux aux-
« quels je m'adressai ne me comprenaient plus...
« Ils avaient déjà bu à la source de l'oubli. »

Isabey ne crut pas devoir faire aucune démarche auprès du Roi (1), ni auprès des ministres, pour obtenir la continuation de ses emplois. Il craignait même d'attirer leur attention, en voyant la proscription s'étendre sur tous les amis de Napoléon. Il pensa qu'il serait plus sage et plus digne de suivre l'Impératrice, et partit pour l'Autriche.

Il se convainquit bientôt que Marie-Louise était inhabile à protéger ses amis, et revint en France, où il se trouva aux prises avec les mêmes difficultés. Le projet d'un congrès européen à Vienne (2) lui suggéra la pensée

(1) Louis XVIII, frère de Louis XVI, qui régna de 1814 à 1824.

(2) Il s'y tint, en effet, du 3 octobre 1814 au 9 juin 1815, et les puissances alliées travaillèrent à y assurer l'équilibre européen.

de rendre visite au prince de Talleyrand (1).

« — C'est moi, lui dit-il en entrant. Je suis sans place, mes travaux, mes dessins du sacre, mes gravures, tout est perdu.

« — N'êtes-vous pas connu du prince de Metternich (2)? demanda Talleyrand. Venez avec moi à Vienne ; vous peindrez le Congrès. Vous êtes de la légation. »

A peine à Vienne, le succès revint au peintre. Les relations ébauchées au premier voyage s'affermirent ; l'achèvement de portraits commencés alors, et restés inachevés faute de temps, précéda de nouvelles commandes. Le nombre des visiteurs obligea le peintre à faire garder sa porte, afin de pouvoir travailler.

Un matin, un colloque assez vif attire l'attention de l'artiste.

« — Aurait-il la migraine? » demande une voix bien connue.

Isabey se lève, la porte s'ouvre, et le prince Eugène serre les mains de son ami.

Après les premières effusions, l'évocation des souvenirs de la jeunesse, passée dans le flamboie-

(1) Charles-Maurice de Talleyrand-Périgord, prince de Bénévent, diplomate, né à Paris en 1754, mort en 1838, prit une part active aux intrigues qui avaient pour but de renverser Napoléon et de ramener les Bourbons en France. Membre du gouvernement provisoire en 1814, puis ministre des affaires étrangères sous Louis XVIII, il assista en cette qualité au Congrès de Vienne.

(2) Le prince de Metternich (1773-1859), homme d'Etat autrichien, ancien ambassadeur d'Autriche à Paris (1806), négociateur du mariage de Napoléon avec l'archiduchesse Marie-Louise, présida le Congrès de Vienne.

ment merveilleux de l'Empire, porte les deux amis vers le grand proscrit.

« — Hélas ! s'écrie le prince, c'est encore à l'Empereur, même tombé, que je dois le reflet de grandeur qui me protège. Mais que comptes-tu faire ? Demain, je te conduis chez l'empereur de Russie ; c'est lui qui m'a appris ton arrivée. »

De ce moment, Isabey n'eut plus une heure à lui. Outre les représentants des puissances au Congrès, toute l'aristocratie de Vienne défila devant son chevalet. On parle de la mode et de l'engouement parisien ; à Vienne, c'est bien autre chose. Nous sommes des Spartiates, comparés aux Viennois. L'atelier de l'artiste français reçut tant de têtes couronnées, de princes et d'ambassadeurs, que le prince de Ligne (1) dut lui enseigner toutes les règles du cérémonial hiérarchique. Seules, l'impératrice d'Autriche et l'impératrice de Russie ne quittèrent pas leurs palais. Les plus grandes dames vinrent, comme les souverains, poser dans le modeste atelier, situé à l'entrée du Prater (2).

Le dessin du Congrès était terminé. Isabey songeait au retour, lorsque la nouvelle du débarquement (3) de l'Empereur court de Cannes dans

(1) Charles-Joseph, prince de Ligne, général au service de l'Autriche, né à Bruxelles en 1735, mort en 1814, avait à plusieurs reprises séjourné en France et conservait beaucoup d'attachement pour notre pays.

(2) C'est une promenade renommée de Vienne.

(3) 1er mars 1815. Débarqué à Cannes après avoir quitté l'île d'Elbe, Napoléon poussa droit sur Paris où il arriva au

toute l'Europe avec la rapidité de la foudre. Isabey l'apprend au Grand-Théâtre; il court chez l'Impératrice; elle lui confirme le fait. Prendre congé du prince de Metternich, qui devait le charger de quelques dépêches, faire ses apprêts de voyage occupe le reste de la nuit.

A Strasbourg, Isabey revit les couleurs impériales; son équipage allemand lui eût attiré quelques désagréments, si, arrivé en Lorraine, il n'eût apostrophé les gens en bon patois, qu'il n'avait pas oublié.

A peine arrivé aux Tuileries, l'Empereur fit chercher Isabey. Le père voulait des nouvelles de son fils; il retint longtemps le peintre, le questionna sur son séjour à Vienne et sur les personnages qu'il y avait vus. Ce fut leur dernier entretien. Les flots montants de la marée providentielle emportèrent l'*homme du Destin*, et le roulèrent, comme une épave, jusqu'au rocher de Sainte-Hélène.

Isabey eut beaucoup à souffrir de la seconde Restauration. Des caricatures politiques couvraient les murs, encombraient les vitrines des libraires, des papetiers et des marchands de tableaux: quelques-unes d'une ignoble grossièreté, beaucoup de spirituelles. Elles furent attribuées à Isabey, qui, pendant le Directoire, en avait fait de fort piquantes, non, cependant, sur

bout de vingt et un jours sans trouver de résistance. Mais ce nouveau règne ne dura que *Cent jours*. Le vaincu de Waterloo fut alors exilé à Sainte-Hélène.

les personnes, mais sur les mœurs du temps. La police fit une perquisition chez lui, brisa les planches de quelques portraits, de celui du Roi de Rome (1), et saisit les dessins et les études faites pour des tableaux. Le peintre, effrayé, non pour lui-même, mais pour ses travaux commencés, pour les épreuves du sacre dont les planches n'étaient pas terminées, se résolut, sur les conseils du comte d'Osmond, d'emporter ses chers trésors en Angleterre.

Il y arriva mal à propos : le procès du Régent et de Caroline de Brunswick (2) avait fait fuir la noblesse. Il y fit cependant quelques portraits, entre autres, ceux de la famille de lord Seymour.

Espérant peu de son séjour en Angleterre, Isabey se disposa au retour ; son talent, comme son caractère, s'accommodaient mal de l'air épais et des façons de vivre de la reine des brouillards. Il était trop français et trop parisien, trop artiste surtout pour sauvegarder ses intérêts contre les marchands anglais, qui lui achetèrent bien au-dessous de leur valeur un grand nombre de portraits historiques, les dessins originaux du Congrès, de la Revue et de la Table des Maréchaux, qu'il craignait de voir

(1) Fils de Napoléon et de Marie-Louise ; le même que Napoléon II et le duc de Reichstadt (1811-1832).

(2) Caroline de Brunswick, reine d'Angleterre (1768-1821), fut mariée en 1795 au prince de Galles (depuis régent du royaume quand son père fut tombé en démence, puis roi sous le nom de Georges IV). Les deux époux se séparèrent après quelques mois de mariage.

confisqués en France. Puis, il fallait faire de l'argent, la famille d'Isabey était nombreuse. L'acquéreur de la *Table des Maréchaux* gagna, dit-on, sa fortune avec cette œuvre remarquable, très peu connue en France.

La loyauté de caractère d'Isabey souffrait de la suspicion qui pesait sur lui depuis les poursuites exercées contre lui ; il craignait de nouvelles persécutions, et se décida à solliciter une audience du Roi, pour lui exposer la situation que lui faisait l'interruption des travaux commencés, particulièrement le tirage des planches du Congrès.

Louis XVIII avait trop d'esprit et trop la connaissance des hommes, pour voir dans le peintre, connu de toutes les cours, un ennemi ou un insulteur. Il lui exprima le regret des pertes que lui avait fait subir l'excès de zèle du préfet de police, et lui permit de continuer, chez lui, le tirage du Congrès.

L'esprit tranquillisé, Isabey se remit au travail, et le travail lui revint aussi productif que dans ses meilleurs jours. Libre des charges imposées par ses emplois à la cour impériale, le peintre donna tout son temps aux commandes de dessins ou de portraits, que ne lui marchandaient pas les étrangers qui affluèrent à Paris pendant les premières années de la Restauration. La réputation de l'artiste était européenne ; il n'était pas une famille de distinction qui ne voulût visiter son atelier, et posséder une

œuvre quelconque du peintre à la mode. Le Roi lui ayant commandé son portrait, le duc et la duchesse de Berry l'ayant imité, toute la cour crut devoir suivre leur exemple. Le comte d'Artois(1) n'avait point oublié le *petit peintre* de Marie-Antoinette. A peine fut-il roi, qu'il nomma Isabey dessinateur de la Chambre, et le fit officier de la Légion d'honneur. L'Empereur l'avait fait chevalier dès la création de l'ordre.

Isabey eut le rare bonheur de n'exciter que fort peu l'envie. Il le dut certainement à l'affabilité de son caractère, mais surtout à l'exacte connaissance qu'il possédait de la valeur de son talent. Il ne le prit jamais pour du génie ; il ne *posait pas,* comme beaucoup le font aujourd'hui pour avoir produit quelques œuvres estimables et beaucoup de médiocres. Consciencieux, correct, laborieux, Isabey cherchait la nature dans la forme, le naturel dans l'expression, et la grâce dans l'ensemble ; on met toujours de soi dans ses œuvres. Il plaisait à tous par les mêmes qualités que sa peinture ; l'art aimable était son idéal.

Le dessinateur de la chambre du Roi ne fut pas plus heureux que celui du cabinet de l'Empereur ; la monarchie bourgeoise de 1830 ne reconnut pas les emplois de cour. Cependant, Louis-Philippe nomma Isabey conservateur des musées

(1) Le titre de comte d'Artois fut donné par Louis XV à un de ses petits-fils, Charles-Philippe, depuis roi (1824-1830) sous le nom de Charles X.

royaux et lui donna un appartement à l'Institut.

A l'Institut, comme à son hôtel de la rue des Trois-Frères, l'artiste reçut tout ce que Paris compta d'hommes éminents dans la diplomatie, l'armée, la littérature et les arts. Il y continua la vie charmante qu'il avait toujours menée, conduisant avec la même adresse le travail et les plaisirs de l'esprit ; Nourrit, Martin, Ellevion lui chantaient les plus beaux morceaux des œuvres de Méhul, de Chérubini et de Lesueur (1) devant les maîtres qui les avaient composées ; Boïeldieu (2) ne dédaignait pas de jouer les plus charmantes pages de ses opéras, alors dans toute leur vogue. Les peintres Vernet, Gérard, Thomas, son gendre Cicéri l'entouraient d'affection et de respect. Cependant, comme il faut toujours une goutte de fiel au calice de la vie, Isabey, habitant l'Institut, regrettait vivement de n'en être qu'un locataire. L'écrivain Lemercier (3), membre de l'Académie, lui disait, en riant : « Tais-toi donc ! si tu cries, on saura que tu

(1) Méhul (1763-1817), célèbre compositeur de musique, auteur du *Chant du départ* (1794), de *Joseph* (1807), etc. — Chérubini (1760-1842), autre compositeur illustre, auteur de *Lodoïska* (1791), d'*Elisa* (1800), etc. — Lesueur (1763-1837), compositeur non moins fameux, auteur de *Télémaque*, de *Paul et Virginie*, des *Bardes* (son chef-d'œuvre), etc.

(2) Boïeldieu (1775-1834), né à Rouen, auteur de nombreux opéras comiques, dont le plus connu est la *Dame blanche* (1825).

(3) Népomucène Lemercier, littérateur (1772-1840), a composé un grand nombre d'ouvrages presque tous remarquables ; son chef-d'œuvre est la tragédie d'*Agamennon* (1797). Il entra à l'Académie française en 1810.

« n'en es pas, et cela surprendra bien tout le « monde. »

Certes, l'élève de David avait le dessin assez académique pour faire partie des maîtres reconnus, portant l'habit aux palmes vertes ; la plus grande partie de son œuvre est d'ailleurs historique, soit par les sujets, soit par les portraits ; mais si le mot eût été alors employé, la *grande presse* et les *grands peintres* lui eussent crié, comme à Doré (1) : « Tu n'es qu'un illustrateur. »

Ce fut aussi un innovateur. Il maria si bien la miniature et l'aquarelle, qu'il en fit un *genre !* Un genre personnel, dans lequel il n'a pas été dépassé, parce qu'il fondit la grâce et le *galant* un peu à la manière des peintres de la fin du XVIIIe siècle, dans la vérité et la nature, dont nous sommes avant tout friands au XIXe.

C'est à Isabey que l'on doit l'agrandissement de la miniature ; il la transporta de l'ivoire sur le carton. En lui conservant le fini des figures, il donna plus de liberté aux draperies et aux accessoires. L'*Escalier du Louvre* est le modèle de ce genre difficile et charmant ; il mesure 85 centimètres de haut et 64 de large. C'est vraiment une œuvre admirable, d'autant plus précieuse

(1) Gustave Doré, né à Strasbourg en 1832, mort depuis 1880. Il vint à Paris en 1842, acheva ses études au lycée Charlemagne et illustra un grand nombre d'ouvrages dont les trois plus remarquables sont : *l'Enfer du Dante ; la Sainte Bible ; les Fables de Lafontaine.* Il a fait aussi une foule de tableaux ; les plus connus sont : *le Lendemain de l'Orage ; la Bataille de l'Alma ; Dante et Virgile.*

que les travaux des architectes Percier et Fontaine (1) sont aujourd'hui détruits par la reconstruction du Louvre.

L'œuvre d'Isabey offre cette particularité bien rare, qu'il est sans défaillance; le talent du peintre monta. La *Table des Maréchaux*, l'*Escalier du Louvre* (1817), les portraits faits à Vienne, les dessins du Congrès en marquent le point de perfection. L'artiste n'en descendit pas; plus il se sentait vieillir, plus il mettait de science et d'habileté dans les œuvres les plus ordinaires. Un jour, il lui sembla que le pinceau jouait moins entre ses doigts, que son œil percevait moins nettement la finesse des contours; il serra sa palette. Il avait près de soixante-quinze ans.

Il n'eut d'autres infirmités que le nombre des années, ni d'autre chagrin que de voir partir avant lui ses amis et ses contemporains. Cet esprit délicat et fin, cet ami discret et fidèle se disposa à quitter la vie comme il avait quitté la peinture, sans amertume, sans révolte contre la loi immuable du temps, entouré de l'affection de ses enfants, et laissant à son fils Eugène le soin de perpétuer son nom dans la peinture.

Isabey avait eu cinq enfants de son premier mariage avec Mlle de Saliennes: deux fils, dont l'aîné fut tué dans la campagne de 1815, le peintre

(1) P.-François Fontaine, architecte, né à Pontoise en 1762, mort en 1853, fut adjoint à Percier (1764-1840) comme architecte des bâtiments de la couronne sous l'Empire. Ils furent chargés de la restauration du Louvre et des Tuileries, construisirent le grand escalier du musée du Louvre, etc.

Eugène Isabey (1); et trois filles, dont l'une épousa Cicéri. Mme Maxime Wey est née du second mariage d'Isabey avec Mlle Maystre.

Napoléon III, quel qu'ait été son caractère politique, eut la religion de la reconnaissance et du souvenir. Le fils de la reine de Hollande n'oublia pas le maître de dessin d'Hortense de Beauharnais; il fut le dernier souverain dont la bienveillance s'étendit sur le peintre de tant d'empereurs et de rois.

Peu de jours avant sa maladie, ou plutôt avant la défaillance dans laquelle il s'éteignit peu à peu, Isabey assistait à une revue dans la cour des Tuileries et s'entretenait avec l'Empereur, de la famille qu'il sentait devoir bientôt quitter.

Il mourut le 18 avril 1855, à quatre-vingt-huit ans et sept jours, laissant un nom que les historiens perpétueront, parce qu'il a écrit du crayon et du pinceau le poème héroïque et sanglant de 1789 à 1815, dont les héros sont vivants dans son œuvre si considérable, et si curieuse, au double point de vue de l'histoire et de l'art.

C. de Beaulieu.

(1) Né à Paris en 1807. Il s'est fait un nom comme peintre de marines et d'intérieurs.

LE CARDINAL MORLOT

ARCHEVÊQUE DE PARIS

(1795-1862)



> Quand on n'a que soi-même à donner, il ne faut rien se réserver, mais tout livrer de grand cœur. (*Le cardinal Morlot.*)

Il aima Dieu, les âmes, les pauvres : ces trois mots narrent toute la vie du cardinal Morlot. Revêtu, pendant de longues années, des plus éminentes dignités de l'Eglise et de l'Etat, il ne demanda aux grands qu'à s'occuper du salut de leurs âmes ; aux humbles, aux malheureux, qu'à leur faire du bien. A l'instar de son divin Maître, il se croyait ici-bas, non pour être servi, mais pour servir, se dévouer, se prodiguer sans mesure. « Quand on n'a que soi-même à donner, s'écriait-il, il ne faut rien se réserver, mais tout livrer de grand cœur. »

I

François-Nicolas-Madeleine Morlot naquit de François Morlot, pâtissier, et de Charlotte Grépin, le 28 décembre 1795, dans l'antique ville gallo-romaine de Langres (1).

On a raconté sur ses premières années une anecdote curieuse. Sur une place de Langres avait lieu, entre deux maisons d'éducation, un grand combat à coups de boules de neige. Au plus fort de la mêlée, passe un enfant portant sur la tête une corbeille pleine de pâtisseries. La corbeille, aussitôt, devient le point de mire de tous les projectiles, et, en un clin d'œil, les pâtés s'agitent, chancellent, tombent à terre pêle-mêle. Le petit porteur se mit à les ramasser en pleurant. C'était le jeune Morlot. Son aventure, plus tard chantée en un joyeux poème épique intitulé : *La Pitoyade*, attira sur lui l'attention bienveillante du curé de Langres.

Dès l'âge le plus tendre, une attraction irrésistible avait poussé Nicolas Morlot vers le ministère des autels ; sa jeunesse fit rayonner d'avance les vertus et les talents du sacerdoce.

Empêché d'être promu à la prêtrise à la fin de ses études théologiques par défaut d'âge, il entra, comme précepteur, à Dijon, chez M. de

(1) Aujourd'hui chef-lieu d'arrondissement de la Haute-Marne. Evêché. 9.632 hab.

Saint-Seine, fils du dernier premier président du Parlement de Bourgogne. Dans l'intimité de cette grande famille, il serait difficile de décider, a dit M. Foisset, qui, du maître ou de l'élève, profita le plus de relations si voisines des liens de parenté, et si près de leur ressembler. C'est là que l'abbé Morlot acquit ce tact parfait, ce sentiment exquis des convenances, cette rare distinction de manières qui firent, jusqu'à la fin de sa vie, le charme de tous ceux qui purent jouir de son commerce ou l'approcher.

Ordonné prêtre à vingt-quatre ans (1820), il fut nommé vicaire de la cathédrale de Dijon. Un fait témoigne avec éclat des fruits de son ministère : au bout de dix ans, Mgr Raillon, aux acclamations joyeuses de son clergé, fit monter l'abbé Morlot du rang de simple vicaire à celui de vicaire général du diocèse.

Mais Mgr Raillon ne tarda pas d'être transféré à l'archevêché d'Aix, et un chanoine de cette métropole, l'abbé Rey, fut appelé, par Louis-Philippe, à l'évêché de Dijon. Le choix, tout politique, était malheureux ; non que la foi ou les mœurs du prélat prêtassent à suspicion, mais son caractère, ses habitudes d'esprit le rendaient incapable de gouverner. Il se produisit alors ce fait unique, sans précédent, qu'aucun évêque de France ne consentit à le sacrer, même à paraître à son sacre. L'élu dut recourir pour ce au ministère d'un évêque espagnol, et obtenir du Saint-Siège un indult autorisant de simples

prêtres à remplacer les évêques assistants requis par les lois canoniques.

Parvenu à se faire sacrer, Mgr Rey, avant d'arriver à Dijon, avait exclu l'abbé Morlot de toute participation à l'administration diocésaine.

De nombreuses mesures justifièrent bientôt les craintes qu'on avait conçues. Le trouble alla croissant pendant cinq ans, au bout desquels Louis-Philippe unit ses instances à celles du Saint-Père pour demander à l'évêque de Dijon de descendre de son siège. Quant à l'abbé Morlot, considéré pendant toute la crise comme un adversaire, sa modération constante, sa sagesse pleine de réserve, son inébranlable charité avaient excité l'admiration universelle. « C'est le prêtre de France le plus digne de la mitre », s'écrièrent en chœur de nombreux évêques, témoins ravis de tant de vertus.

En mars 1839, sur la demande et la démission de Mgr de Beauregard, l'abbé Morlot fut promu évêque d'Orléans.

II

Le successeur de saint Aignan (1), à peine intronisé, déploya une activité qui n'eut d'égales que sa modération et sa douceur. On put dire que Mgr Morlot était son premier grand vicaire et son premier secrétaire. Aimant à voir, à enten-

(1) S. Aignan, honoré le 17 novembre, fut évêque d'Orléans, de 391 à 453. Il sauva la ville assiégée par Attila en 450.

dre, à faire tout par lui-même, il recevait tous ses prêtres, répondait personnellement à toutes ses lettres, accordait audience à tous ses diocésains. En trois ans d'épiscopat, il eut visité toutes ses églises, tous ses presbytères, constitué l'officialité, imprimé un nouvel essor à l'Œuvre du petit séminaire, attiré des secours à la caisse des prêtres infirmes, rédigé un nouveau catéchisme, enfin, accompli un pèlerinage au tombeau des saints Apôtres.

« Parce que vous avez été fidèle dans de petites choses, je vous établirai dans de plus grandes », dit l'Evangile. Le 27 janvier 1843, Mgr Morlot fut transféré de l'évêché d'Orléans au siège archiépiscopal de Tours.

La chaire de saint Martin semble, entre toutes celles de France, avoir le privilège des grands pontifes. Les quatorze années d'épiscopat de Mgr Morlot (1843-1857) y ajoutèrent un nouveau lustre.

« Mgr Morlot, a écrit Mgr Guibert, qui lui succéda à Tours et était destiné à s'asseoir encore après lui sur le siège de Paris, se mouvait avec une admirable aisance et sans le moin dre embarras au milieu des occupations les plus multipliées et les plus compliquées ; il avait reçu le don rare de mener de front les choses de Dieu, les soins de l'administration, les œuvres de charité, sans négliger les simples devoirs de bienséance... L'un des caractères les plus marqués de sa vertu était une bienveillance admirable

qu'il portait partout et ne l'abandonnait jamais. Ce sentiment si noble et si chrétien était le fond même de son âme. Dans les choses, il aimait à envisager le côté le meilleur et le plus favorable; dans les relations, ses entretiens étaient empreints de la plus douce aménité ; dans les affaires et dans les discussions qu'elles nécessitent, on n'entendait jamais sortir de sa bouche une parole peu agréable, moins encore une parole blessante. Je dois en toute justice rendre ce témoignage à son illustre mémoire que, lui ayant succédé dans le gouvernement de cette Eglise, il ne m'est point arrivé de rencontrer une seule personne à qui il ait fait de la peine. C'est un des plus rares éloges que puisse mériter l'homme public et qui suppose une bonté de caractère qu'on ne rencontre guère parmi les faiblesses de notre humanité. »

Dans sa première visite pastorale, le prélat, se trouvant à Chambourg (1), voulut voir M. Lavau, prêtre constitutionnel qui, cédant enfin aux cris de sa conscience et aux sollicitations de quelques prêtres ses amis, avait abjuré le schisme. En apercevant l'Archevêque, le vieillard s'écria avec une vive émotion : « Daignez, Monseigneur, daignez recevoir la brebis égarée. Elle est rentrée au bercail ; accordez-lui votre bénédiction. » Mgr Morlot ouvrit les bras au vieux prêtre et le pressa contre son cœur avec effusion, à l'édifi-

(1) Chambourg (Indre-et-Loire), 990 habitants, canton de Loches.

cation de toute la paroisse de Chambourg, témoin de cette scène touchante.

Entre les œuvres de Mgr Morlot à Tours, il faut signaler le rétablissement de la liturgie romaine, l'inauguration de la chapelle de La Mettray, la restauration de l'église abbatiale de Saint-Julien, monument splendide du XIII[e] siècle. Il présida en 1849 le concile de sa province, tenu à Rennes, l'un des plus importants de cette époque de renaissance.

Lorsque le choléra se déclara en Touraine, les hôpitaux, les ambulances devinrent le domicile de l'Archevêque. A l'exemple de saint Charles Borromée (1), maintes fois on le vit s'étendre à terre pour mieux entendre les confessions des cholériques ; sous l'influence pieuse de ses exhortations, presque toujours la voix des mourants s'éteignait dans les accents de la plus sublime résignation.

Napoléon III, touché de tant de vertu, sollicita la pourpre pour l'archevêque de Tours, qui reçut à Rome des mains de Pie IX le chapeau cardinalice.

Une si haute dignité, toutefois, ne fit que donner plus d'éclat à la simplicité du pontife, accroître son esprit de dévouement. Pendant les inondations de la Loire (1856), on vit Son Eminence, une pioche à la main, à la tête du clergé et d'un peuple immense, encourager les travailleurs à opposer à tout prix une digue au nouveau

(1) Cardinal et archevêque de Milan (1538-1584), célèbre par son dévouement pendant la peste de 1576.

déluge. Le palais archiépiscopal devint l'asile des inondés. Pendant huit jours, le cardinal les logea, les nourrit, et avec quel cœur ! Quand les eaux furent rentrées dans leur lit, les paysans s'écriaient : « Notre Seigneur est si bon, que nous ne voulons pas le quitter. »

De la part du cardinal, même affection pour ses diocésains ; sa Touraine, pour lui, c'était « le paradis sur terre. » Il dut la quitter cependant. Mgr Sibour, archevêque de Paris, étant tombé frappé au cœur d'un poignard parricide (1857), l'Empereur et Pie IX appelèrent l'archevêque de Tours à ceindre la mitre sanglante de saint Denis (1). Le cardinal Morlot voulut d'abord résister ; un ordre du Saint-Père le fit obéir comme s'il avait entendu la voix même de Jésus-Christ.

III

La première visite du nouvel archevêque de Paris à l'Empereur présenta une scène touchante. A la fin de l'audience, Napoléon III se mit à genoux aux pieds de son pasteur, sollicitant sa bénédiction. Il conduisit ensuite le cardinal auprès de l'Impératrice et du Prince impérial, lui demandant de les bénir à leur tour.

Rarement le diocèse de Paris a été plus prospère que sous la houlette pastorale du cardinal

(1) Apôtre de la France et premier évêque de Paris.

Morlot (1857-1862). De quatre heures du matin où il se levait, jusqu'à dix heures du soir, chacun des instants du prélat, chacune de ses pensées étaient à son troupeau. De nouvelles paroisses furent fondées, de nouvelles églises édifiées; les œuvres de préservation morale de la jeunesse, du soulagement des pauvres prirent un merveilleux accroissement. « Qui pourrait raconter, a écrit Mgr Guibert, toutes les aumônes et toutes les largesses de Mgr Morlot? Elles étaient sans bornes. Elles dépassaient habituellement la limite de son revenu, qui était plus d'une fois dépensé avant l'échéance. Ce cœur généreux se sentait si vivement ému devant les souffrances de la misère, qu'il ne pouvait se résoudre à un refus et qu'il donnait tout ce qu'il avait et même ce qu'il n'avait pas encore. » En vain recevait-il des traitements énormes comme archevêque, sénateur, grand aumônier de l'Empereur, membre du conseil privé, sa charité le réduisait personnellement à la gêne.

Un jour le valet de chambre du cardinal, dispensateur de quelques-unes de ses bonnes œuvres, lui demanda de mettre une petite somme à sa disposition. Il s'agissait d'un pauvre oublié sur toutes les listes, que la misère réduisait à manquer du linge le plus nécessaire. Mgr Morlot ne se fit pas prier deux fois et remit l'argent demandé. Or, le lendemain, sur une table de sa chambre à coucher, il trouva six chemises de toile. Aussitôt d'appeler son valet de chambre;

il l'interroge ; celui-ci balbutie, puis enfin, implorant son pardon, avoue que le pauvre de la veille oublié de tous n'était autre que le cardinal lui-même. A tant s'occuper des autres, il perdait le temps de songer à lui. Le baron Dupin révéla à la tribune du Sénat, après la mort de l'Archevêque, qu'il abandonnait annuellement à la Société de Saint-Vincent de Paul la totalité de son traitement de sénateur (30.000 fr.). (*Moniteur,* du 29 janvier 1863.)

Modéré, conciliant, accessible à tous, visant à n'être qu'archevêque, mais à l'être en tout et toujours, le cardinal savait être ferme.

Un fait sur lequel le temps a fait jaillir *un poco più di lùce* le montre sous son véritable jour.

Après Pianori en 1855, après d'autres encore, tous Italiens, en 1853, le 14 janvier 1858, le comte Orsini avait tenté d'assassiner Napoléon III, et peu s'en fallut qu'il ne réussît. Ces attentats avaient pour but de remémorer au carbonaro couronné ses anciens engagements secrets de travailler à l'indépendance italienne. Après avoir montré du courage au premier moment, l'Empereur faiblit ensuite et céda à un sentiment de peur. Un chef du mouvement maçonnique italien, bien connu de Napoléon, fut mandé aux Tuileries. A peine entré dans le cabinet de l'Empereur, celui-ci lui prit les mains : — « On veut me tuer ; qu'ai-je fait ? que demande-t-on de moi ? » La secte demandait à

Napoléon trois choses : 1° la grâce de Pierre Orsini ; 2° la proclamation de l'indépendance de l'Italie ; 3° la participation de la France à une guerre de l'Italie contre l'Autriche. Un délai de quinze mois serait accordé à l'Empereur pour préparer les événements, s'il voulait s'y prêter ; durant ces quinze mois, il jouirait d'une sécurité parfaite. Mais passé ce délai, s'il n'avait tenu ses promesses, sa condamnation à mort serait exécutée.

On sait quelle volte-face subit alors la politique de l'Empire et comment le souverain se prêta aux deux dernières demandes. Quant à la première, il ne tint pas à lui qu'elle ne fût réalisée. Il fit implorer la grâce d'Orsini par l'Impératrice, consulter à ce sujet les ministres et le corps diplomatique. Un seul personnage se leva contre tous, fit résistance, nia à l'Empereur le droit d'enchaîner la justice : « Sire, s'écria solennellement le cardinal Morlot, Votre Majesté peut beaucoup en France sans doute, mais elle ne peut pas cela. Par une miséricorde admirable de la Providence votre vie a été épargnée dans cet affreux attentat ; mais autour de vous le sang français a coulé et ce sang veut une expiation. Sans cela, toute idée de justice serait perdue, et *justitia regnorum fundamentum.* »

Napoléon comprit, il dut se soumettre. Mais l'histoire dira éternellement comment, pour se faire pardonner l'exécution d'Orsini, le souverain alla voir en sa prison son ancien complice

de la *vente* de Césène (1), jura dans ses bras de se faire son exécuteur testamentaire, et l'autorisa à écrire une lettre-programme qui fut insérée au *Moniteur*. Avec la certitude que l'Italie deviendrait une, que le Pape serait découronné, Orsini, victime de l'idée italienne, consentit à monter sur l'échafaud, d'où il put crier : « Vive l'Italie ! Vive la France ! » (2).

IV

Dès lors commença, par des menées plus ou moins ouvertes, la guerre à l'Eglise. Le cardinal Morlot redoubla de piété envers le Saint-Siège. Il comprenait que la force de l'Eglise est dans l'unité, et que cette unité a, dans le Souverain-Pontife, sa pierre angulaire et sa clef de voûte. Le premier, il publia l'Encyclique de Pie IX contre les usurpations piémontaises; après l'invasion des Marches, le clergé de Paris, réuni sous sa présidence, vota une adresse de protestation, qui fut une vive consolation pour le cœur de Pie IX ; il donna en même temps un nouvel essor au denier de Saint-Pierre. En 1862, le cardinal était à Rome. Au bas de l'adresse glorieuse

(1) Ville épiscopale d'Italie, patrie de Pie VI et de Pie VII, et où se trouve une *vente* ou loge de francs-maçons.

(2) Voir pour plus de détails : *Les sociétés secrètes*, par Cl. Jannet, et le remarquable et piquant ouvrage édité par MM. Bloud et Barral : *La Franc-Maçonnerie, histoire authentique des sociétés secrètes*, 1 beau vol. in-8°. 5 fr. franco.

et vengeresse du 8 juin, son nom fut inscrit le dix-septième. Aussi, par un bref du 25 octobre 1862, le Souverain-Pontife tint-il à proclamer que l'archevêque de Paris et son clergé ne l'avaient cédé à personne en zèle, en fermeté, en dévouement au Siège apostolique.

La guerre d'Italie oppressa le cœur de notre prélat d'une lourde tristesse et lui fut un profond calice d'angoisse. S'il ne crut pas opportun de protester avec éclat, son silence apparent fut, selon un mot de saint Ambroise, plein d'activité, *silentium negotiosum*.

En montant, a dit le vaillant évêque de Nîmes, Mgr Besson, sur le siège où Mgr de Quélen avait tant souffert ; d'où Mgr Affre et Mgr Sibour étaient descendus, l'un sous le feu des barricades (1), l'autre sous le poignard d'un prêtre infidèle (2), le cardinal Morlot avait prévu l'avenir. Son martyre fut aussi cruel, mais graduel, lent et presque ignoré. On le calomnia, et son cœur ne laissa panser ses plaies que par la main de l'amitié intime. Il continua à demeurer lui-même, sans rechercher les grands et sans les fuir, véritable modèle de dignité épiscopale. »

Avec autant d'humilité que de grandeur d'âme, dix-huit mois avant sa mort, le cardinal Morlot songeait à se démettre de son archevêché. A cette époque, il écrivait dans son testament :

(1) 25 juin 1848.

(2) Le 3 janvier 1857, dans l'église Saint-Etienne-du-Mont (Paris).

« Je demande humblement pardon à Dieu et au prochain, quel qu'il soit, des fautes dont j'ai pu me rendre coupable dans le cours de ma vie et de ma longue carrière épiscopale. Cette carrière, j'aspire à l'interrompre, à la quitter au plus tôt, et je demande à Dieu cette grâce dans le désir de me préparer à rendre le compte redoutable qui me sera demandé bientôt et de m'y disposer plus sérieusement que je ne l'ai fait jusqu'ici.

« Si je puis me rendre le témoignage de n'avoir ni cherché, ni désiré aucunement les diverses fonctions que j'ai occupées ; si je puis dire en toute sincérité que j'y ai vécu sans illusion quelconque, je ne dois pas moins reconnaître que, sous aucun rapport, je n'avais rien de ce qui pouvait motiver ni justifier le choix et les préférences dont j'ai été l'objet. »

La mort rapide du Pontife fut un coup de foudre pour tout le monde; lui, l'avait vue venir de loin et était prêt.

Il célébra le saint sacrifice pour la dernière fois le mardi 16 décembre 1862. Le dimanche 20, il fit effort pour se traîner à son bureau :

« — Mais, Monseigneur, après la saignée d'hier, vous ne devriez pas écrire, ni même toucher vos papiers. »

« — Un évêque ne doit s'arrêter que lorsqu'il ne peut absolument plus aller. »

Dans la nuit de Noël, à force d'héroïsme de volonté, il put assister à la messe de minuit et y

communier. La maladie empirait, on lui proposa de recevoir les derniers sacrements :

« — Je ne crains pas la mort, dit-il à M. l'abbé Buquet, et ne regrette pas la vie, je ne demande autre chose que la volonté de Dieu. »

Sans s'être fait annoncer, l'Empereur vint visiter l'illustre malade; il le trouva tout consolé par une bénédiction du Saint-Père, qu'il venait de recevoir. Les pensées du mourant étaient toutes outre-tombe :

« — Parlez-moi de Dieu, c'est ma vie. »

Le 29 décembre, ses souffrances augmentèrent :

« — Mon Dieu, dit-il, unissez mon agonie à la vôtre. »

Quelques instants après, il se munit du signe de la croix, récita le *Confiteor,* puis sa tête s'inclina : une légère crise avait terminé ses souffrances.

Par suite de ses royales aumônes, le cardinal Morlot ne laissait d'autre héritage que celui de ses vertus.

Dans l'admiration de son héroïque désintéressement, le gouvernement décréta que ses funérailles auraient lieu aux frais de l'Etat. Juste hommage rendu au saint pontife qui, au faîte de tous les honneurs, avait donné à ses contemporains le sublime spectacle d'un vrai représentant de Jésus-Christ, n'ambitionnant que le salut des âmes.

Inscrit dans les diptyques de l'Eglise de Paris

entre les noms glorieux de NN. SS. Affre et Sibour, et celui de Mgr Darboy, le nom du cardinal Morlot brillera à jamais d'un éclat divers, mais non moins radieux. S'il n'a point achevé sa vie dans un drame sanglant, il l'a usée tout entière dans le dévouement et la charité. L'histoire redit sur sa tombe la grande parole de saint Basile : « *Totum se tradidit matri Ecclesiæ*, il s'est tout entier dépensé pour l'Eglise. »

J. GUILLERMIN (1).

(1) Voir, du même auteur, les biographies de Mgr de Quélen, — de Mgr Affre, — de Mgr Sibour, dans les 4e, 5e, 6e séries des *Illustrations et Célébrités du XIXe siècle*. Chacune de ces séries forme un beau volume in-8o. En vente chez MM. Bloud et Barral, à Paris.

FRANCIS GARNIER

(1839-1873)



Né à Saint-Etienne, le 25 juillet 1839, Francis Garnier fit ses études au lycée de Montpellier. C'était un élève sérieux, réfléchi et travailleur, dont la première éducation avait été des plus sévères. Ses jeux n'étaient pas les mêmes que ceux de ses bruyants camarades. Il lisait beaucoup, parlait peu, et laissait déjà percer cet esprit chercheur et cette volonté de fer qui devait un jour faire de lui un homme distingué.

En 1855, il fut admis à l'Ecole navale dans un des premiers numéros.

Fasciné et invinciblement attiré par les mystères sur lesquels le voile épais qui s'étendait alors tout autour des diverses provinces de l'Asie ne laissait pénétrer aucune lumière venant du dehors, il se promit, fût-ce au péril de sa vie, d'en soulever un lambeau, et il se tint parole. Dès qu'il fut aspirant de première classe, il

demanda à faire partie de l'expédition de Chine (1), et s'embarqua pour ces lointains parages sur le *Duperré*.

Durant la traversée, il eut l'occasion de faire connaître tout ce que, sous son enveloppe frêle et délicate, son âme recélait de hardiesse et de résolution. Par une mer houleuse, au milieu d'une nuit obscure, un officier de cavalerie (2) qui se promenait imprudemment sur le pont fut enlevé par un coup de mer et lancé dans les flots. Garnier n'eut pas plus tôt entendu le cri sinistre : « Un homme à la mer ! » que, franchissant le sabord, sans songer que le navire filait avec une telle vitesse qu'il était impossible de l'arrêter immédiatement, et que, par conséquent, il se passerait encore un temps assez long avant qu'une embarcation pût venir à son aide, il se précipita tout habillé au secours de son camarade qui allait infailliblement se noyer. Heureusement, on put couper une bouée et la lui envoyer. Elle servit de point d'appui au nageur, qui conserva assez de force et de sang-froid pour saisir l'officier et se maintenir avec lui cramponné à cette faible épave, pendant des minutes qui leur semblèrent des heures. Les malheureux étaient, par cette nuit noire, perdus dans l'immensité de la mer, quand, par un miracle inouï,

(1) En 1856, à la suite d'insultes faites par des Chinois au pavillon de la Grande-Bretagne, les Anglais, unis aux Français, déclarèrent la guerre à l'empire chinois.

(2) M. de Néverlée.

l'embarcation mise à leur recherche finit par les trouver.

Cet acte de courageux dévouement valut à Francis Garnier le grade d'enseigne de vaisseau. Il n'avait pas encore vingt ans.

Une lettre de service l'attacha à l'état-major de l'amiral Charner.

Aussitôt que le corps d'armée du général de Montauban eut planté ses tentes sur la plage de Che-Fou, on construisit des canonnières de fer à fond plat pour forcer les défenses de Pei-ho ; ce sont celles-là précisément qui, par la suite, rendirent de si grands services dans les rivières annamites. Francis Garnier fut chargé de la surveillance de ces travaux.

Il eut ensuite pour mission de maintenir les communications entre la plage et la partie de nos troupes dirigée sur Pékin.

Tout en parcourant et en sondant les rives du fleuve, il recueillait journellement une série d'observations dont il prenait bonne note, afin de satisfaire son âpre désir de connaître. Il ne se doutait sans doute pas du service qu'elles lui rendraient un jour.

A la suite de la campagne de Chine, l'heureuse expédition de Ki-hoa nous donna une colonie nouvelle, la Cochinchine (1). Dès le début, ce territoire prit la tournure d'un petit état. Il reçut

(1) En 1862, la France conquit la Basse-Cochinchine (provinces de Bien-Hoa, Saïgon et Mytho), et en 1867 les provinces de Vinh-Long, Chau-Doc et Ha-tién.

une administration régulière. On laissa les communes à leurs chefs indigènes, mais on plaça dans chaque arrondissement un fonctionnaire français avec le titre et la qualité d'inspecteur.

Francis Garnier eut à remplir ces fonctions à Cholon, ville de Cochinchine habitée en partie par des Chinois et en partie par des Annamites. Sans perdre de temps, le jeune administrateur se familiarisa avec les dialectes que parlaient ses administrés ; il s'imprégna de leurs mœurs ainsi que de leurs idées, et, profondément dévoué aux intérêts des agriculteurs et des commerçants de Cholon, il s'attacha à multiplier les voies de communication, afin d'augmenter l'activité du négoce.

Toutefois, les vues de Garnier étaient trop vastes et trop étendues pour qu'il pût demeurer exclusivement enfermé dans les étroites limites de son arrondissement. Ce qu'il avait établi à Cholon, il rêvait de le voir appliqué à la péninsule tout entière ; il aurait voulu que notre colonie fût mise en rapport avec les riches provinces de la Chine méridionale, et que l'Yunnan fût relié à la Cochinchine par le fleuve Mé-Kong, dont le cours était absolument inconnu.

En 1866, sur les instances du jeune enseigne, une mission fut organisée pour l'exploration des parties centrales de l'Indo-Chine.

Devenu lieutenant de vaisseau, Garnier fut placé en second, sous les ordres de M. Lagrée, qui lui était supérieur en âge et en grade. On

leur adjoignit des médecins, un attaché du ministère des affaires étrangères, des interprètes et une escorte de treize hommes choisis et bien armés.

La petite expédition partit le 5 juin 1866 de Saïgon (1), fit 2.000 kilomètres en bateau, bravant les plus grands périls ; il lui en restait encore plus de 2.400 à faire à pied au travers de contrées insalubres, montagneuses et souvent inhabitées. Les intrépides voyageurs durent alors se nourrir de ce qui leur tombait sous la main, boire de l'eau saumâtre, et coucher sur le sol humide couvert de sangsues terrestres qui, embusquées dans les buissons, les guettaient, s'attachaient à eux et les épuisaient à leur insu en buvant le meilleur de leur sang. La fièvre, cet hôte habituel des régions marécageuses, les saisit à son tour, et il leur fallut quand même continuer à marcher pour traverser de longues et épaisses forêts où des alertes continuelles ne leur laissaient ni trêve ni merci (2).

La mission entra enfin dans la province d'Yunnan, le 16 octobre 1867. Il y avait plus d'une année qu'elle était en voyage. Malheureusement, la pro-

(1) Ville de 82.000 hab., siège du gouverneur de la Cochinchine française.

(2) M. le commandant de Lagrée ayant succombé durant ce long et pénible parcours, son second dut accepter la lourde responsabilité de diriger la marche et les travaux de cette expédition pacifique, mais non exempte de périls. Il s'acquitta de sa tâche avec autant de distinction que de modestie. Au retour, il publia, dans le *Tour du Monde,* la relation de ce voyage, considéré à juste titre comme l'un des plus importants du siècle.

vince était ravagée par une insurrection qui s'était rendue maîtresse d'une partie de son territoire. Pénétrer chez les insurgés était absolument impossible. Un détour était nécessaire.

La mission se résigna à le faire ; elle obliqua vers l'est, où le pays était plus tranquille, et se rapprocha aussi du fleuve marqué *Hoti-Kiang* sur les cartes, et qui n'était autre que le Song-Coï, ou fleuve Rouge du Tonkin. Elle l'explora dans sa partie la plus élevée.

C'est pendant cette expédition que Francis Garnier apprit que le fleuve Rouge devient navigable à partir de Mang-Hao ; c'était une importante découverte, et qui devait avoir une très grande influence sur les événements à venir : la grande ligne commerciale reliant la Chine méridionale à l'Europe était trouvée.

Toute la campagne du Tonkin (1) était en germe dans cette découverte.

Ce fut par le fleuve Bleu que la mission atteignit Shanghaï (2), le 12 juin 1868.

Cinq ans plus tard, après avoir pris une part active et glorieuse à la défense de Paris (3), Francis

(1) Le Tonkin est la région N. de l'empire d'Annam. — L'empire d'Annam (24.000.000 d'hab.), au S. de la Chine, baigné à l'E. et au S. par la mer, comprend le Tonkin, la Cochinchine, le Cambodge, le Laos, etc. Sa capitale est Hué.

(2) Ville de Chine (300.000 hab.) dans la province de Kiang-Sou. Port ouvert aux étrangers depuis 1842, en vertu du traité de Nankin.

(3) En 1870, F. Garnier était chef d'état-major du 8e secteur de Paris (Montrouge), un des points les plus exposés au bombardemen

Garnier, toujours entraîné par la noble et féconde pensée d'ouvrir à la France de nouvelles voies commerciales avec l'extrême Orient, revint à Shanghaï. Cette fois, il n'y arriva pas seul : il était accompagné de Mlle Knigt, d'origine écossaise, qu'il avait épousée en 1869 pendant son séjour en France, et d'une charmante fillette, leur enfant.

Ce nouveau voyage, il le faisait libre et à ses frais, ayant obtenu un congé du ministère de la marine.

Le jeune ménage s'installa à Shanghaï dans le courant de novembre, et Garnier remonta le fleuve Bleu qu'il avait parcouru une première fois en sens inverse ; puis, à son retour, il se rendit à Pékin, afin d'assurer à ses voyages ultérieurs l'appui de l'ambassade de France. En attendant les passe-ports, qui n'arrivaient pas, il fit de nouvelles explorations, et étudia les dispositions hydrographiques et les ressources commerciales du pays qu'il visitait. Ayant traversé des régions absolument neuves et inconnues, il en dressa la carte.

C'est au milieu de ces travaux que le surprit un billet de l'amiral Dupré.

Le gouverneur de la Cochinchine l'appelait pour causer avec lui du Tonkin, qu'il s'agissait d'ouvrir à la France. Voici l'intéressante missive qu'il écrivit à ce sujet à son frère :

« Hong-Kong, le 8 septembre 1873.

« Mon cher ami,

« L'amiral m'a appelé pour me consulter sur « les affaires du Tonkin. Il était en train de s'en- « gager dans une voie bien dangereuse, celle « d'une expédition armée, et j'ai été assez heu- « reux pour l'en détourner ; je ne l'ai pu qu'en « acceptant la mission d'aller, en marchant « autant que possible d'accord avec le gouver- « nement annamite, dénouer moi-même sur les « lieux les complications créées par M. Dupuis. « Celui-ci s'est entouré à Hanoï, la capitale du « Tonkin, de soldats du Yunnan et de frères de « la Côte, et s'est créé une situation indépen- « dante qui lui permet de passer sur la tête des « douanes annamites et de faire un commerce « aussi illicite qu'avantageux.

« J'ai montré à l'amiral que la disparition du « pouvoir annamite au Tonkin serait en même « temps la fin de notre influence sur cette con- « trée; qu'en faisant respecter les droits de Hué, « nous nous plaçons sur un terrain diplomatique « inattaquable ; qu'une expédition que rien ne « motive nous vaudrait peut-être des interven- « tions inattendues et se heurterait à de plus « grosses difficultés qu'il ne croit... J'ai donc « conseillé à l'amiral de négocier avec Pékin « pour demander le retrait des troupes chinoises, « avec le Yunnan pour garantir l'ouverture de

« la nouvelle route et discuter des tarifs doua-
« niers équitables, et avec Hué pour lui montrer
« les dangers qu'il court en s'obstinant à fermer
« le fleuve, les avantages qu'il recueillerait en
« laissant faire le commerce sous le bénéfice
« d'une administration douanière française ana-
« logue à celle qui fonctionne en Chine; enfin la
« nécessité pour lui de recourir à notre média-
« tion, afin d'éviter l'absorption du Tonkin soit
« par la Chine, soit par les Frères de la Côte...
« Je flaire une affaire Pritchard où l'amiral
« Dupré et moi serons désavoués... Mes der-
« nières hésitations cessent; il y aurait lâcheté
« à moi à laisser l'amiral dans le pétrin. »

Cette dernière phrase peint assez bien le caractère loyal et généreux de Garnier pour qu'il ne soit pas nécessaire d'ajouter un mot de plus sur ce caractère chevaleresque. Cette lettre au reste est toute une révélation; le patriotisme et la droiture l'ont dictée; de plus, elle montre la tendance à ne pas sortir des moyens pacifiques et la pensée de fortifier l'autorité annamite.

Afin de ne point laisser l'amiral Dupré dans le *pétrin* ainsi qu'il le dit dans sa lettre, Francis Garnier accepta la mission d'aller sur les lieux, c'est-à-dire à Hanoï, faire une enquête sur les plaintes réciproques de M. Dupuis (1) et du gou-

(1) M. Jean Dupuis (né le 18 décembre 1829 à Saint-Just-la-Pendue [Loire]), chercha, lors du percement de l'isthme de Suez, à se créer une situation à Ismaïlia. Il voyagea ensuite dans l'Extrême-Orient et se fixa à Han-Kéou (Chine) où il fonda un dépôt d'armes et de munitions achetées en

vernement annamite ; le 27 septembre, après avoir mis ordre à ses affaires, il se sépara de sa femme et de sa fille qu'il laissait à Shanghaï, èt s'éloigna de la ville chinoise sa résidence actuelle, pour se livrer tout entier à une mission qu'il n'avait acceptée qu'avec beaucoup d'hésitations ainsi qu'il le dit lui-même dans plusieurs de ses lettres. Dans l'une d'elles qu'il écrit à son ami M. Hippolyte Gautier, il découvre en même temps le fond de sa pensée et les soucis de son cœur. D'un côté il embrasse avec chaleur les intérêts de la France, qui, selon lui, sont d'ouvrir une voie de communication par le fleuve Rouge entre la mer et la riche province chinoise du Yunnan. Il n'espère guère parvenir à pacifier la situation, et il craint d'être désavoué en France s'il emploie les moyens énergiques. Néanmoins son amour pour la science et son ambition pour sa patrie affermissent ses résolutions. Mais pendant qu'il va pénétrer ainsi dans une région inconnue, que deviendront sa femme, sa fille et le petit être dont il attend la naissance? Les faire partir pour la France au commencement de l'hiver lui semble dangereux pour une fillette habituée à respirer l'air chaud et embaumé du pays du thé. La petite famille restera donc à Shanghaï, puis, plus tard, s'il y a possibilité de

Amérique et en Europe pour le compte des mandarins qui avaient à combattre l'insurrection musulmane du Yunnan. Ses opérations commerciales et sa présence prolongée sur le fleuve Rouge lui suscitèrent maintes difficultés avec la cour de Hué.

créer au Yunnan quelques établissements sérieux, elle viendra le rejoindre à Saïgon ; de là on gagnera tous ensemble la France pour préparer les voies à quelques grandes et utiles créations.

A Saïgon, le plan de campagne fut arrêté, les derniers préparatifs terminés, et des instructions furent envoyées à Garnier; elles étaient larges et lui laissaient une telle latitude qu'il était juge de ce qu'il y aurait de mieux à faire.

On lui donna une centaine d'hommes et le 11 octobre 1873, à bord du d'*Estrées* qui remorquait la canonnière l'*Arc*, on leva l'ancre.

« Le salut du pavillon, si simple et si ex-
« pressif, écrit-il, m'a profondément ému ; j'ai
« pensé alors à la lourde responsabilité qui pesait
« sur moi, à toutes ces espérances que mon en-
« treprise faisait naître et que je ne réaliserai
« peut-être pas ! et j'ai eu un instant le cœur bien
« gros, près de déborder. »

Chef de l'expédition, Francis Garnier avait pour second M. Esmez.

La saison n'était pas propice à la navigation ; néanmoins, les premières journées furent très favorables. Mais, dit M. Imbert qui s'est fait l'historiographe de la terrible odyssée de Francis Garnier, dans la soirée du 13, les vents de mousson soufflèrent avec une force qui donna des inquiétudes pour le navire remorqué ; les solides amarres dont on l'avait entouré menaçaient de devenir inutiles ; les lames, par leur violence,

avaient enfoncé les plaques de tôle au point où elles étaient le plus faibles, et la partie où se trouve la machine était déjà immergée. Le 14, la mer étant devenue de plus en plus dure, fit casser une des remorques; il fallut couper la dernière et la malheureuse canonnière, abandonnée à elle-même, ne tarda pas à disparaître sous les eaux. En perdant l'*Arc*, l'expédition perdait sa grande ressource, car la canonnière était indispensable pour remonter les fleuves du Tonkin.

Francis Garnier ne se laissa pas arrêter par cet accident; intrépide dans sa volonté, il continua à aller de l'avant. Le 15 octobre, il mouillait dans la baie de Tourane et recevait la visite empressée de mandarins qui comblèrent de présents tous les membres de l'expédition.

On avait relâché à Tourane pour faire parvenir à Hué la lettre par laquelle l'amiral Dupré annonçait l'envoi de Francis Garnier au Tonkin et priait le gouvernement annamite de diriger sur Hanoï un plénipotentiaire, afin d'y régler les questions en litige. Ces questions étaient énumérées dans la lettre de l'amiral, ainsi que les griefs dont la France avait à se plaindre, et ils étaient nombreux, surtout à la suite des persécutions si cruelles exercées tout récemment contre les chrétiens. La cour de Hué était bien prévenue, car l'amiral concluait ainsi :

« Je donne l'ordre à M. Garnier de rester à
« Hanoï jusqu'à ce que l'affaire de la navigation
« du fleuve Rouge soit réglée. »

Cette dépêche, qui ne laissait place à aucun malentendu, ne souleva à Hué aucune protestation tant que le d'*Estrées* fut en rade. Le roi même parut très satisfait de la venue du jeune chef de la mission, et envoya trois mandarins pour l'accompagner jusqu'au Tonkin. Ces mandarins arrivent le 20 octobre; le 23, Francis Garnier atteignit l'une des entrées fluviales du Tonkin nommée Cua-Cam, ayant toujours avec lui les délégués de la cour de Hué. Enfin, après diverses péripéties, le 5 novembre, vers trois heures, les Français abordaient à Hanoï. On les salua par des salves d'artillerie; c'étaient les navires de M. Dupuis qui leur souhaitaient ainsi la bienvenue. Quant aux mandarins annamites, ils brillaient par leur absence. Ni le maréchal(1), ni le gouverneur d'Hanoï, ni le général de la province, bien qu'ils fussent prévenus, ne daignèrent se déranger. Leur absence était blessante pour la France; c'était un manquement aux usages qui ne pouvait guère se motiver. Cependant Francis Garnier n'avait encore aucune pensée hostile à leur égard. Il estimait au contraire de bonne politique de soutenir l'autorité de Tu-Duc, afin d'appuyer sur elle notre influence au Tonkin. Malheureusement le gouvernement annamite, qui se pique de ne manquer aucune maladresse, avait placé vis-à-vis de notre agent ce vieil ennemi de la France, Nguyen-Tri-

(1) Nguyen-Tri-Phung, vice-roi du Tonkin.

Phung, qui avait si vaillamment combattu pour empêcher notre conquête de la Cochinchine.

Bientôt une nouvelle insolence porta àu plus haut point l'indignation des Français. Elle eut lieu à l'occasion des logements qui furent affectés à nos compatriotes.

Un délégué subalterne fut envoyé vers Francis Garnier par le maréchal pour lui offrir dans une mauvaise auberge des logements insuffisants et malpropres.

Aussitôt le jeune officier, indigné, se rendit droit à la citadelle avec une escorte de quinze hommes, y pénétra avant qu'on eût pu lui en fermer les portes, et se présenta chez le maréchal.

« Ce vieillard, écrit-il dans un courrier in-« time — journal dressé pour donner de ses nou-« velles à son frère — ce vieillard, plein d'énergie « et de patriotisme, plein de haine aussi contre « nous — et cette haine aveugle va le perdre, je « le crains pour lui — a fait, en me voyant, « contre mauvaise fortune bon cœur; il m'a par-« faitement reçu, mais il s'est trouvé fort embar-« rassé quand je lui ai déclaré qu'il m'était im-« possible de loger dans son auberge, mais que « je me trouvais bien dans la citadelle et que j'y « resterais si on ne me trouvait pas un local pré-« sentant les conditions d'isolement et de sécu-« rité que j'étais en droit d'exiger.

« On s'est rappelé alors qu'il existait un camp

« retranché avec de grands logements à l'inté-
« rieur, dans le voisinage de la citadelle. Mon
« second a été le visiter et m'en a rendu bon
« compte. Nous nous y sommes installés le soir
« même. »

Pendant ce premier entretien avec le vice-roi du Tonkin, Francis Garnier avait annoncé à ce personnage qu'il venait sur l'ordre du gouverneur de Saïgon, afin de s'entendre avec lui et de poser les bases d'un traité qui devait se conclure entre la France et la cour de Hué pour ouvrir la navigation commerciale du fleuve Rouge.

A cette déclaration, le maréchal balbutia quelques paroles et se retrancha derrière son incompétence. Il n'avait pas, disait-il, les pouvoirs nécessaires pour traiter cette affaire et devait, avant d'agir, consulter la cour de Hué.

Francis Garnier, s'inclinant devant cette juste objection, répondit avec grâce qu'il attendrait la réponse du gouvernement.

Le soir même on s'installa dans le camp et Francis Garnier adressa à ses hommes une de ces allocutions chaleureuses et vibrantes que le génie seul peut inspirer.

Dans les lettres que Garnier écrit à son frère, lettres qui sont devenues des monuments historiques, nous trouvons accumulés tous les griefs qui modifièrent les dispositions si pacifiques dont il était animé et les raisons qui firent changer l'opinion qu'il avait de M. Dupuis.

« Hanoï, le 10 novembre 1873.

« Mon cher ami,

« Me voici installé depuis quelques jours dans « la capitale du Tonkin, et en train de lutter « contre les difficultés de tous genres... M'y « voici depuis cinq jours, assez inquiet de ne pas « apprendre l'arrivée du *Decrès* et de l'*Espin-* « *gole* (navires qu'il attendait) et ayant à faire « tête à des complications qui exigent des forces « plus considérables que celles que je possède.

« J'ai appris que le maréchal avait fait jeter « en prison l'officier qui commandait à la porte « de la citadelle que j'avais franchie; ce « malheureux n'avait dû la vie qu'à l'interven- « tion du délégué de Hué qui avait conseillé « d'attendre au moins mon départ. Bien entendu, « j'ai fait mettre le malheureux en liberté, mais « depuis ce moment le maréchal semble prendre « plaisir à accumuler les griefs contre lui.

« Les commerçants chinois et annamites ont « reçu l'ordre de ne pas venir me voir; les chré- « tiens n'osent pas m'approcher. On fait le vide « autour de moi. On n'a pas craint de dire dans « une proclamation que je n'étais venu que pour « chasser M. Dupuis et que l'on me ferait partir « ensuite, comme si j'étais l'exécuteur à gages « de la justice annamite.

« M. Dupuis se montre plein de bon sens et de « patriotisme, et défère à toutes mes indications.

« Il n'y a qu'un coup d'éclat qui puisse contre-
« balancer l'effet des menées annamites, redon-
« ner confiance en moi, rétablir l'autorité et le
« prestige dont je suis arrivé entouré. Ce coup
« d'éclat, j'y suis décidé. Le 15 novembre, j'atta-
« querai avec mes 180 hommes la citadelle,
« j'arrêterai le maréchal et je l'enverrai à Saï-
« gon sur un des bateaux Dupuis que je requer-
« rai à cette occasion. »

Le 12 novembre on apprit l'arrivée de la canonnière *l'Espingole;* le lendemain une seconde canonnière, *le Scorpion*, mouillait aussi sous Hanoï. Garnier était au comble de ses vœux, son parti était pris ; certain de la sympathie du peuple qui souffrait affreusement de la tyrannie des mandarins, il voulait donner une leçon au gouvernement annamite et lui prouver qu'on n'insulte pas impunément les Français.

Le 19 novembre il lança un ultimatum dans lequel il reproche vivement à Nguyen-Tri-Phung sa manière d'agir, les bruits mensongers qu'il faisait répandre contre la délégation et les embûches qu'il avait tendues aux Français. Cette pièce se terminait ainsi :

« J'honore votre grand âge, je respecte vos
« vertus militaires, mais je déplore la haine
« aveugle qui vous anime contre les Français !
« puissiez-vous le reconnaître et revenir à vous;
« sinon, que la responsabilité de tous les faits
« qui surviendront plus tard retombe sur votre
« tête. »

Il ne fut rien répondu à cet ultimatum, et, de part et d'autre, on se prépara à une prise d'armes.

« *Alea jacta est,* écrit Francis Garnier à son « frère, le 20 novembre à dix heures du soir, « *alea jacta est;* ce qui veut dire, ajoute-t-il, que « les ordres sont donnés. J'attaque demain au « point du jour 7.000 hommes derrière des murs « avec 180 hommes. Si cette lettre te parvenait « sans signature, c'est-à-dire sans nouvelle ad- « dition de ma part, c'est que j'aurais été tué ou « grièvement blessé. Dans ce cas, je te recom- « mande Claire et ma fille... »

Le 20 novembre à dix heures du matin, Francis Garnier ajoutait ce qui suit à sa lettre :

« All right ! La citadelle a été enlevée avec « ensemble. Pas un blessé. La surprise a été « complète et réussie au delà de mes prévisions. « Le feu de la rade surtout (*Scorpion* et *Espin-* « *gole*) a abruti ces pauvres gens qui n'avaient « pas encore vu de projectiles explosibles. Le « maréchal a été blessé par une boîte à mitraille. « L'envoyé de Hué et tous les grands dignitaires « sont pris. C'est une opération modèle (sans me « vanter). »

Le fait d'armes dont Francis Garnier parle d'une façon si simple et si modeste est certes le plus beau et le plus étonnant qui se soit accompli depuis plusieurs siècles ; il nous reporte au temps des preux. Avec 180 hommes il s'était emparé de la citadelle d'une ville qui ne comptait pas moins de 80.000 habitants, et cette citadelle

à laquelle il n'avait pas craint de donner l'assaut avait de 5 à 6 kilomètres de pourtour ; elle était garnie de fortes murailles, de fossés profonds, de canons, et une armée la défendait : les assaillants devaient combattre 1 contre 50.

La citadelle prise, les malheureux soldats de Tu-Duc s'attendaient à être égorgés. Francis Garnier les fit simplement désarmer, puis il délivra 400 prisonniers qui, depuis quatre ans, avaient la chaîne et le carcan. Bientôt arrivèrent des députations de la ville, drapeau tricolore en tête ; elles venaient exprimer la soumission et manifester la sympathie des Tonkinois pour les Français qui les délivraient du joug odieux de Tu-Duc, le farouche et cruel persécuteur des chrétiens.

Garnier s'établit dans la citadelle en prenant toutes les précautions que peut inspirer la prudence. En quelques semaines, pendant que ses lieutenants soumettaient toutes les villes du Delta, il organisait le gouvernement et faisait régner la justice dans ce pays qui jusqu'alors n'avait connu que l'avidité des mandarins. Grâce au jeune conquérant ces populations déjà préparées par les missionnaires s'attachaient à nous. Nous établissions d'emblée et sans grands frais une colonie riche et pour laquelle on a depuis versé bien du sang et dépensé bien des millions. Malheureusement, hélas ! le jeune héros ne devait pas achever son œuvre.

Les mandarins qui avaient fui Hanoï dans le

premier moment d'épouvante appelèrent à leur secours les Pavillons-Noirs et tout ce qui restait de troupes annamites dans le Tonkin, puis revinrent attaquer les Français à Hanoï. Dans une sortie malheureuse, Francis Garnier fut tué à trois kilomètres de la ville (1).

La nouvelle de cette mort se répandit bientôt. Chacun à Hanoï et dans le Delta comprit qu'en perdant son chef, l'expédition était frappée à mort. Ce n'était, hélas ! que trop vrai.

« Si la fortune eût épargné Francis Garnier « vingt-quatre heures de plus, écrivait tout ré- « cemment M. Léon Garnier, le frère de Fran- « cis, les 200 hommes débarqués à Hanoï le len- « demain de sa mort auraient suffi pour assurer « la possession du Delta ; les fusils, que le traité « de 1874 céda bientôt après à l'empereur d'An- « nam, servaient à armer les nombreux parti- « sans de l'intervention française, déjà organi- « sés en milices, et qui, pour prix de leur dé- « vouement à notre cause, furent quelques jours « plus tard cruellement décimés ; les Pavillons- « Noirs, alors peu nombreux et encore dépour- « vus d'armes perfectionnées, se seraient pro- « bablement retirés dans le haut pays ; la Chine « surprise, et à laquelle il a fallu dix ans pour « se reconnaître et se préparer, n'aurait pas « même songé à intervenir ; les nations euro- « péennes elles-mêmes auraient accepté un fait

(1) 21 décembre 1873.

« accompli si profitable à leurs intérêts ; enfin « le succès qui a justifié tant d'autres entre- « prises aurait valu à l'amiral Dupré l'appro- « bation gouvernementale que méritait son des- « sein, et cette « expédition aventureuse », qua- « lifiée aussitôt de combinaison hardie, eût fait « grand honneur à l'esprit d'initiative du gou- « verneur de la Cochinchine.

« L'affaire était d'ailleurs si heureusement « engagée qu'au dire de tous les lieutenants de « mon frère, il suffisait de vouloir pour qu'elle « lui survécût. »

C'est aussi notre opinion.

La mémoire du jeune héros ne périra pas tout entière, car bientôt le bronze qui reproduit ses traits s'élèvera sur le lieu même qui fut témoin de ses premiers exploits.

On lit, en effet, dans les journaux du 14 mars 1885 :

La statue de Francis Garnier.

La statue de Francis Garnier, destinée à la ville de Saïgon, est terminée. Francis Garnier est représenté debout, dans une attitude de noble simplicité, le visage souriant de ce sourire fin et aimable qui tempérait agréablement sa gravité mélancolique.

De sa main gauche il soutient, au-dessous de la garde, son épée de combat; la droite est posée, sans le moindre geste théâtral, d'une façon très naturelle, sur une carte de l'Indo-Chine qui

recouvre un socle de pierre ; un repli de la carte porte l'inscription : « Ouverture du fleuve Rouge au commerce. »

La statue a dû partir pour Saïgon par un des derniers courriers de février. Il en a été fait, avant son envoi en Cochinchine, une exposition privée à l'intention des nombreux amis du célèbre explorateur.

Colonel F.-A. PROTCHE.

LE VICE-AMIRAL

BOUËT-WILLAUMEZ

(1808-1871)

De l'histoire de tous nos grands marins, ressort presque toujours l'expression de leurs sentiments religieux, mêlés aux récits de leurs exploits militaires ou de leurs travaux maritimes.

On l'a souvent remarqué, et un pasteur de l'Eglise réformée l'a écrit quelque part : « l'homme de mer est plus fortement possédé « par le sentiment religieux que le soldat dont « la terre est le champ de bataille. »

Cette observation, faite par une plume protestante, n'en est pas moins profondément vraie. En effet, un homme doué d'intelligence et de quelque sensibilité dans le cœur, peut-il vivre impunément sur mer, sans être ému jusqu'au fond de l'âme par le spectacle grandiose qui se

déroule devant ses yeux ! Peut-il rester indifférent au milieu de cette sublime majesté d'un horizon infini, de cette solitude vivante où se passe son existence ! L'immensité du ciel suspendue sur sa tête et que son œil vigilant interroge sans cesse ne lui dit-elle pas que plus haut encore il y a quelque chose qui gouverne ce monde ? Cet élan intérieur, c'est d'abord le besoin de la vérité, c'est ensuite l'idée de Dieu, c'est enfin la ferme croyance en lui.

N'est-ce pas cette foi en Dieu qui a donné à l'amiral Bouët-Willaumez une telle activité et une telle vigueur en faveur de l'abolition de la traite des noirs ? Ne se rappelait-il pas que le christianisme dans les premiers temps de son ère, avait déjà brisé les fers des esclaves de l'ancien monde ? Cette pieuse inspiration n'a-t-elle pas aidé puissamment les efforts de cet illustre marin et heureux diplomate, pour éteindre l'esclavage des noirs chez les nations civilisées ?

Telles sont les idées qui s'offrent naturellement à l'esprit, lorsque l'on étudie les trois phases bien distinctes de la carrière de l'amiral Bouët-Willaumez : le Sénégal, la Crimée, la Baltique.

I

Louis-Edouard Bouët naquit le 24 avril 1808, à Brest, dans cette contrée des hommes intrépides dont l'entêtement proverbial devient, chez les plus intelligents d'entre eux, de la ténacité

pour les grandes idées et les grandes choses. Le père d'Edouard Bouët était négociant ; il eut deux autres fils, entrés comme leur aîné dans la marine, et dont l'un parvint au grade de contre-amiral. Quand il eut fait ses études au collège de Vendôme, Edouard fut admis à quinze ans, après examen, au collège royal de la marine à Angoulême, institution qui tenait alors lieu, par une singulière bizarrerie, de l'école essentiellement pratique d'aujourd'hui, installée à bord du vaisseau *le Borda*. Dès cette époque, son goût pour les sciences exactes se développa merveilleusement, mais sans toutefois lui faire abandonner son application aux études littéraires qui lui permirent plus tard de publier d'importants ouvrages. Bouët sortit d'Angoulême à la fin de 1824 et fut embarqué au commencement de l'année suivante, comme aspirant de deuxième classe, ce premier grade de l'armée navale qui fait éprouver les plus douces émotions. Pendant deux ans il parcourut la Méditerranée et la mer des Indes et, promu élève de première classe, se trouva à l'expédition de Morée (1). Les nécessités du service le laissèrent cinq ans dans ce grade, encore secondaire, et ce n'est que le 19 mars

(1) Pendant le soulèvement de la Grèce contre les Turcs (1821-1828), la Morée [presqu'île qui termine la Grèce au Sud] souffrit d'épouvantables ravages de la part des Turcs et des Egyptiens commandés par Ibrahim. En 1828, une expédition française, sous les ordres du général Maison (1771-1840), mit fin aux massacres, chassa les Egyptiens de toutes les places du pays et en assura l'indépendance.

1829 qu'il devient enseigne de vaisseau. Avec ce nouvel emploi, il participe à l'expédition d'Alger, au débarquement des troupes et enfin à la prise de cette ville (1) : superbe et rapide conquête, pleine d'avenir, laissée à la France par une monarchie mourante.

Trois ans plus tard, Edouard Bouët était à bord de l'un des bâtiments de l'escadre qui fit le blocus des bords de l'Escaut (2). On le voit, l'enseigne Bouët savait être de toutes les entreprises maritimes de l'époque ; mais à ce moment une science, la vapeur, peu connue dans son application à la navigation, peu étudiée et dès lors peu appréciée, prit un essor rapide. C'était un nouveau champ pour l'activité intelligente du jeune officier, qui résolut d'étudier le nouveau système de navigation et demanda dans ce but, en 1834, un embarquement sur l'aviso à vapeur *le Sphinx* et obtint ensuite la place de commandant en second sur le *Vautour*, autre aviso du même genre, en armement à Indret (3), où il prenait sa machine, construite sur un récent modèle.

Cette situation donnée à un officier déjà bien noté, permit à l'enseigne Bouët d'étudier sérieu-

(1) Juillet 1830.

(2) Rivière de France, de Belgique et de Hollande ; naît dans le département de l'Aisne et se jette dans la mer du Nord. Longtemps la Hollande s'arrogea le droit de fermer l'ouverture de l'Escaut, mais depuis la prise de la citadelle d'Anvers (1832) la navigation du fleuve est libre.

(3) Ile de la Loire (Loire-Inférieure), à 12 kil. O. de Nantes ; vaste établissement de la marine pour la confection des machines et des vaisseaux à vapeur.

sement, dans une usine spéciale, tous les travaux de détail et d'ensemble se rattachant à la fabrication et au montage des machines.

Ici se place un trait qui donne la caractéristique de cet homme si ardent à s'instruire, à tout connaître.

Depuis deux mois le *Vautour* faisait à la mer, sur la côte de France, des essais de basse et de moyenne pression, dans leurs relations comparatives avec la vitesse produite, lorsque son second fut nommé lieutenant de vaisseau le 1er janvier 1835. Ce nouveau grade était supérieur à la position qu'occupait l'enseigne, il fallait débarquer et interrompre ainsi, au moment le plus décisif, des études et des observations suivies avec tant de passion.

Bouët n'hésite pas un instant et demande comme faveur insigne de rester à son poste de second. Il l'obtient avec une lettre de félicitation du ministre de la marine et peut alors compléter ses travaux, tout en continuant à faire un service inférieur à son grade, pendant une année entière.

Au mois de janvier 1836, le commandement du bateau à vapeur *l'Africain*, au Sénégal, était vacant; l'aptitude spéciale que venait d'acquérir le lieutenant Bouët le désignait au choix du ministère, heureux de pouvoir récompenser tant d'abnégation par ce modeste, mais premier commandement.

A cette époque le gouvernement dut abandon-

ner les essais de culture entrepris à grands frais au Sénégal (1) et songea à donner une plus grande expansion au commerce de cette colonie avec la métropole; il fallait pour atteindre ce but, commencer par pacifier le pays de Galam (2), alors en hostilités ouvertes avec la France. Une expédition était nécessaire dans le haut fleuve, elle fut ordonnée et l'*Africain* devait en faire partie. Ce navire se trouvait dans le fleuve (3), à Saint-Louis (4); le lieutenant Bouët vint le rejoindre et trouva son aviso, avec une machine avariée, démontée, hors de service, dans un port qui offrait peu de moyens de réparations. C'était à désespérer de pouvoir utiliser ce navire et peut-être se résigner à commander un inutile ponton ! Quelle déception pour l'activité d'un tel homme! Mais pour un officier de marine « il n'y a pas de mauvais commande- « ment, disait-il un jour à l'un de ses officiers; « c'est au capitaine à savoir en tirer tout le « parti possible. » C'est alors qu'il dut se féliciter de ses études à Indret et des essais à la mer qui les avaient suivies; sachant mettre à profit

(1) Une de nos colonies de l'Afrique occidentale, depuis 1817 (250.000 hab.). Elle a reçu une grande extension depuis 1855, grâce à l'administration du général Faidherbe dont les travaux scientifiques ont mieux fait connaître ce pays.

(2) Etat de la Sénégambie, voisin de notre colonie du Sénégal.

(3) Le Sénégal, fleuve qui arrose notre colonie du même nom et se jette dans l'Atlantique après un cours de 1.600 kil.

(4) Capitale des possessions françaises du Sénégal (14.386 habitants).

les connaissances techniques et pratiques qu'il avait acquises, il put diriger lui-même les travaux et rendre son navire capable de naviguer. Le gouverneur du Sénégal prit passage à son bord, l'*Africain* remonta le fleuve jusqu'à Bakel (1), mais, arrivé à ce poste, la baisse subite des eaux l'empêcha d'aller plus loin. L'expédition ne pouvait cependant en rester là. Bouët y laisse son navire et s'avance en canot avec le gouverneur jusqu'aux cataractes du Félou. De nombreuses entrevues avec les chefs rebelles ont lieu après plusieurs combats, on s'entend enfin, le poste de Médine (2), à la porte du Soudan occidental et de l'empire des *Peuls* (3), est fondé, le but de l'expédition est atteint, mais chèrement payé. Le gouverneur du Sénégal et l'agent de la compagnie commerciale de Galam y perdent en effet la vie, à la suite de fièvres pernicieuses, et le lieutenant Bouët lui-même, malgré sa robuste constitution, en revient avec un tel état de fatigue qu'on est obligé de le renvoyer en toute hâte en France, sur un bâtiment du commerce.

Néanmoins, de cette époque date une ère nouvelle pour nos colonies africaines, et l'on ne saurait douter un seul instant de l'influence du ieutenant Bouët sur le mouvement géographique qui, alors à peine pressenti, devait plus tard

(1) Ville de 2.000 hab., sur la rive gauche du Sénégal, chef-lieu d'un arrondissement français.

(2) Aujourd'hui poste français de 300 hab., sur la rive gauche du Sénégal.

(3) Les *Peuls*, peuple de la Sénégambie.

s'étendre et amener les grandes et précieuses découvertes de nos jours.

Grâce à la vigueur d'un tempérament exceptionnel, le lieutenant Bouët, arrivé à Saint-Nazaire (1) à la fin de l'année 1836, y revint à la santé en trois mois, et fut alors choisi comme aide de camp, par l'amiral Grivel, préfet maritime à Brest, où le jeune officier reçut la croix de chevalier au mois de mai 1837.

Cependant, toutes les pensées d'Edouard Bouët étaient pour la côte occidentale d'Afrique ; le Sénégal avait un attrait irrésistible pour lui, il se sentait appelé à y retourner car il y avait encore beaucoup à faire dans ces colonies si peu connues, et dont les côtes très incomplètement décrites offraient tant de difficultés aux navigateurs. Avec cette idée fixe, tous les moments de loisir du lieutenant Bouët, qui savait si bien n'en avoir guère, étaient pris par l'étude d'un projet adressé peu après au directeur du personnel, au ministère de la marine. Dans ce travail était tracé tout un plan d'exploration sur le littoral de l'Afrique occidentale ; études ethnographiques et commerciales sur toutes les tribus riveraines et sur celles de la première zone intérieure, points de trait, produits de chaque localité, objets d'importation pour les échanges, tout y était indiqué, étudié en détail. Le navire nécessaire à cette exploration, l'épo-

(1) Chef-lieu d'arrondissement de la Loire-Inférieure (17.000 hab.). Bains de mer.

que et le point de départ étaient aussi désignés et enfin il se proposait comme le chef de cette nouvelle expédition scientifique. La fin de cette étude était surtout curieuse; dans un élan d'enthousiasme : « A moi, écrivait-il, à moi de nou-« veaux traités avec des rois nègres, des chefs « de tribus; à moi des palabres, des lions, des « tigres et des panthères! »

Ce projet préparé avec tant de soins, tant de méthode, si plein de confiance en ses résultats, entrait dans les vues du gouvernement; il fut donc adopté et son auteur nommé en septembre 1837 au commandement du brick-canonnière *la Malouine*. Il devait avec ce léger navire accomplir la mission qu'il avait tracée lui-même. Il la conduisit au but indiqué, avec un rare succès, au milieu de difficultés sans nombre, avec des officiers malades et un équipage décimé par les fièvres d'un pays malsain. Malgré tous ces empêchements divers, pendant près de deux ans le lieutenant Bouët explore toute la côte occidentale d'Afrique, des îles du cap Vert, au fond du golfe de Guinée, sur une étendue de douze cents lieues; il recherche tous les documents utiles au commerce, sans oublier l'hydrographie des points de relâche et des rivières, et prépare ainsi cet ouvrage descriptif sur ces côtes qui rendit, lors de son apparition, et rend encore de si grands services à la marine et au commerce. Rentré en France vers le milieu de 1839, il remet à son ministre un rapport avec des documents

tellement remarquables sur la campagne qu'il vient de faire, qu'une commission de députés, de fonctionnaires supérieurs et de négociants, chargée de l'examiner, ne put s'empêcher de recommander le lieutenant Bouët au gouvernement, qui le nomma officier de la Légion d'honneur le 18 septembre 1839.

Ici se présente un de ces exemples rares de modestie et de justice, qui honore toute la vie d'un homme et rejaillit jusque sur l'histoire de son temps, en établissant que les grands caractères s'épanouissent bien mieux pendant les périodes calmes et sagement conduites d'un empire qu'à l'époque des dissensions et des troubles moraux. A la suite de cette campagne de la *Malouine*, la chambre de commerce de Bordeaux, voulant offrir au lieutenant Bouët une preuve de la reconnaissance de cette ville qui a de très grandes relations et de grands intérêts au Sénégal et sur la côte d'Afrique, lui fit parvenir des jetons de présence en or, pour une valeur de cinq cents francs. L'ancien capitaine de la *Malouine* n'accepta pas ce cadeau, et accompagna son refus d'une lettre très digne dans laquelle il écrivait : « Ma conviction est que nous « ne devons pas paraître défendre ou protéger « les intérêts de telle ou telle fraction de la « France, mais de la France tout entière (1). »

L'année suivante, une nouvelle et non moins

(1) *Revue maritime et coloniale*, mars 1872. *Notice nécrologique sur l'Amiral Bouët-Villaumez.*

difficile mission sur la côte du Maroc et à Mogador lui fut confiée ; il en revint avec deux rapports et un plan d'attaque, très apprécié du gouvernement qui, quatre ans plus tard, s'en servit pour l'expédition de Mogador (1). Très appuyé alors par l'amiral Montagnès de la Roque, sous les ordres duquel il avait servi, le lieutenant Bouët obtenait les épaulettes de capitaine de corvette, le 30 septembre 1840. Sa prédilection marquée pour la Sénégambie et les aptitudes spéciales que lui donnaient ses précédents voyages dans ce pays le firent choisir pour le commandement du brick *le Nisus* et de la station des côtes occidentales d'Afrique, avec une division de cinq autres bricks. Pendant près de trois ans, il ne cessa de naviguer sur la côte ; mouillant le soir, appareillant le matin, il n'est pas un point de ce littoral qu'il n'ait fouillé, dessiné, sondé et dont il n'ait fait l'hydrographie complète; aussi ses travaux remarquables le désignèrent pour le poste de gouverneur du Sénégal à la fin de 1842. Dans ces deux derniers commandements, il rendit d'immenses services à cette colonie africaine. Pendant son séjour comme gouverneur, il sut attirer à lui et gagner la confiance des chefs noirs et put acquérir en 1843, à la suite de traités avantageux, la souveraineté des territoires nécessaires à la fondation des postes militaires et des comptoirs de Grand-Bas-

(1) Ville maritime du Maroc, sur l'Atlantique (15.000 h.) ; bombardée en 1844 par les Français.

sam, d'Assinie et du Gabon (1). En même temps, il s'occupait sans cesse d'anéantir le commerce des esclaves. Ce trafic honteux existait encore à ce point en 1840 que, malgré nos croiseurs et ceux de l'Angleterre, on exportait des diverses régions de l'Afrique occidentale cent cinquante mille esclaves !

En 1844 le commandant Bouët recut l'ordre d'inspecter les postes et comptoirs nouveaux qu'il avait fondés dans le golfe de Guinée ; il s'embarqua pour cette tournée navale sur le *Nisus* et se fit suivre de la *Malouine*, puis, son inspection terminée et les affaires de son gouvernement réglées, il rentra en France, mais pour y paraître à peine.

On était alors au plus beau temps de la conquête algérienne ; nos troupes, engagées à la poursuite d'Abd-el-Kader, se trouvaient sur la frontière du Maroc, où elles furent attaquées par l'empereur de ce pays. Aussitôt une réparation lui est demandée, et sur son refus le prince de Joinville venait bombarder Tanger, s'emparait de Mogador en août 1844 et le maréchal Bugeaud remportait en même temps, sur les bords de la petite rivière de l'Isly, une victoire qui forçait l'empereur du Maroc à signer un traité, par lequel il s'engageait à fermer l'entrée du territoire marocain à notre adversaire.

Le commandant Bouët, arrivé le 16 août sur

(1) Aujourd'hui établissements français de la côte occidentale d'Afrique.

le *Véloce*, débarque avec une colonne de cinq cents hommes et, de concert avec le commandant Hernoux, enlève les batteries d'une île située en face de Mogador et réduites presque au silence par un bombardement de quatre heures effectué par le prince de Joinville.

A la suite de ce combat, le commandant Bouët fut chargé de porter à Paris le rapport officiel de ce succès naval, ainsi que les étendards marocains pris à Mogador. Peu de temps après il part pour Londres où, conjointement avec notre ambassadeur, le duc de Broglie, il combat le droit de visite, prérogative si offensante pour notre honneur national et si vexatoire pour nos navires. Cette question lui était facile à discuter, il y était particulièrement apte, n'ayant cessé de lutter contre ce droit de visite pendant toutes ses campagnes en Afrique. La négociation réussit à notre avantage, et fut suivie, en mai 1845, du traité réglementant la répression de la traite des noirs, et abolissant le droit de visite. Cette satisfaction était bien due au commandant diplomate, il méritait d'y mettre la dernière main et de donner ainsi à la marine de son pays une preuve aussi convaincante de son attachement pour elle.

Le commandant Bouët, promu capitaine de vaisseau le 17 octobre 1844, épousa au commencement de l'année suivante la fille du vice-amiral Lemarant, et, à cette occasion, fut adopté

par son parent l'amiral Willaumez (1), que ses campagnes et ses ouvrages sur la pratique de la navigation et le matelotage ont rendu si populaire dans les marines militaire et commerciale. Dès cette époque, il ajouta à son nom celui de l'amiral, et à la mort de celui-ci, survenue quelques mois après cette adoption, il hérita de son titre de comte. La même année encore, il publia pendant son séjour à terre sa description nautique, si remarquable et si utile, des côtes occidentales de l'Afrique.

A la fin de l'année 1845, le comte Bouët-Willaumez fut nommé au commandement de la frégate à vapeur *le Caraïbe*, destinée à croiser sur la côte d'Afrique, où elle fit partie d'une escadre de vingt-six navires, sous les ordres du contre-amiral Montagnès de la Roque. Peu de temps après, cet amiral mit son pavillon sur le *Caraïbe* et prit le commandant Bouët-Willaumez comme chef d'état-major.

Cette escadre, plus nombreuse que ne le comportait réglementairement la station navale des côtes occidentales d'Afrique, était une conséquence du traité du 29 mai de cette année, qui, en abolissant le droit de visite et en rendant la police des navires à chaque croiseur de sa nation, exigeait un nombre plus considérable de vaisseaux de guerre dans les lieux ordinaires de la traite des noirs.

(1) J.-B.-Philibert Willaumez, vice-amiral, né en 1761 à Belle-Isle-en-Mer (Morbihan), mort en 1845 ; il passait pour le meilleur marin praticien de son temps.

Le comte Bouët, en sa qualité d'attaché naval à l'ambassade de France à Londres, avait concouru activement, comme nous venons de le dire, à la négociation du traité, et se trouvait ainsi initié aux plus délicates questions qui s'y rattachaient. Il lui fut donc facile d'aider l'amiral Montagnès de la Roque dans sa mission, et il rendit de grands services au commandant en chef, à la marine du commerce et au pays.

Après une croisière laborieuse de dix-huit mois, le commandant Bouët-Willaumez se sentit épuisé et rentra en France au commencement de l'année 1847, et écrivit pendant les loisirs forcés que lui donnait son état de santé son premier ouvrage sur le *Commerce et la traite des noirs aux côtes occidentales d'Afrique*, qui parut en 1848, à Paris.

En septembre de la même année, Bouët-Willaumez retourne encore au Sénégal ; il venait d'être appelé au commandement supérieur de la division navale des côtes occidentales d'Afrique, composée alors de quatorze navires. Il part de Lorient en novembre, sur la frégate *la Pénélope*, à bord de laquelle il arbore son guidon, et arrive devant Saint-Louis dans le courant de décembre.

Ce nouveau commandement lui donnait en même temps une mission qui touchait en bien des cas aux délicates fonctions de diplomate. Il fallait relever l'autorité du pavillon français, méconnu plusieurs fois sur divers points de la côte, et, en second lieu, poursuivre sans cesse

et avec la plus grande énergie la traite des noirs en détruisant les ports cachés des négriers, qui souvent poussaient l'audace jusqu'à faire la traite sous notre pavillon.

Pour arriver à la destruction d'un pareil trafic, il était utile d'opérer des descentes armées dans les repaires des négriers, et c'était là précisément qu'était la difficulté, car il fallait le faire sans violer les règles du droit international.

Au mois de mars 1849, des noirs d'un village du territoire d'Acka avaient pillé les marchandises du comptoir de Grand-Bassam et leur chef se refusait à indemniser les traitants ; une expédition est aussitôt entreprise contre lui, et bientôt le chef d'Acka, à la vue de ses villages en feu, se soumet et se voit condamné à restituer le double de ce qui avait été volé par ses sujets.

Ce jour-là, le commandant Bouët-Willaumez dut sentir son enthousiasme pour les palabres(1) avec les chefs noirs se refroidir momentanément. Après sa soumission, le chef d'Acka voulut conclure, selon la coutume nègre, le traité d'amitié que l'on venait de préparer avec lui. Une grande palabre devait donc réunir le commandant en chef, son état-major, le roi noir et les notables d'Acka. Tout ce monde forma un grand rond sur la principale place du village ; au milieu se tenait

(1) On appelle ainsi les présents volontaires et quelquefois forcés que les commerçants font aux petits rois de la côte d'Afrique afin de se maintenir en bonne intelligence avec eux. — Par extension, on nomme aussi *palabre* la conférence dans laquelle se font les présents.

une affreuse femme fétiche, vêtue de ses plus beaux habits de fête, c'est-à-dire d'un grand nombre de colliers, plus bizarres que riches, fabriqués avec des coquillages et des dents de bêtes fauves, remuant de ses mains dans une grosse calebasse le bamban ou boisson sacrée, horrible mélange d'œufs de crocodiles, de peaux de serpents, de mâchoires humaines, trempés dans du vin de palmes, que cette féticheuse doit introduire avec les doigts dans la bouche des assistants. Nul ne peut y échapper, le traité serait sans valeur, et froisser d'ailleurs en ce moment solennel la superstition des noirs serait dangereux.

Le commandant Bouët se dévoua, et après lui tout l'état-major. Heureusement que les officiers européens, mis au courant de cette peu agréable corvée, cachent dans leur poche un petit flacon de cognac, destiné à faire passer le goût de la boisson fétiche, et aussi à dissiper une atroce nausée prête à monter aux lèvres.

Pendant cette croisière, les compagnies de débarquement de la division navale, unies aux troupes du petit état de Libéria (1), poursuivirent les négriers, fouillèrent les points où ils pouvaient se cacher, et les réduisirent tous.

Par leur courage, ces troupes ouvrirent sur la

(1) République nègre dans la Guinée (Afrique) fondée en 1822 en faveur des esclaves affranchis de l'Amérique renvoyés dans les terres de leurs ancêtres.

côte des Dents (1) une route aux commerçants, préparant aussi une voie plus sûre aux explorateurs qui, plus tard, attaquèrent le continent africain par tant de côtés à la fois.

Mais l'officier de marine, dont le bouillant courage se déployait avec une fougue si impétueuse dans ces expéditions, ne s'oubliait pas cependant dans ses combats avec les indigènes pillards, dans ses travaux d'explorateur, dans ses études d'hydrographe, dans son habileté de diplomate ; rentré à son bord et une fois à la mer, le commandant Bouët-Willaumez redevenait marin, et sa division était exercée par lui à des manœuvres techniques pendant lesquelles il faisait exécuter par les navires sous ses ordres des points controversés de tactique navale, afin de les expérimenter.

Son attention se portait en outre, avec une constante sollicitude, sur la santé des équipages. Il séjournait peu sur les points les plus malsains, et, en visitant successivement chaque poste, il fuyait adroitement devant l'hivernage le long des côtes et venait terminer la mauvaise saison sur la rade foraine, et par conséquent très saine, de l'île de Gorée (2). Nommé, en octobre 1849, commandeur de la Légion d'honneur, il

(1) *Côte des Dents* ou *d'Ivoire*, partie de la Guinée supérieure (Afrique occidentale), ainsi nommée de la grande quantité de dents d'éléphant qu'on s'y procure. Nous y avons notre comptoir du *Grand-Bassam*.

(2) Ile de l'océan Atlantique rattachée au Sénégal, à 2 kil. du cap Vert (6.000 hab.).

rentra à Lorient avec sa frégate *la Pénélope* en juin 1850, et recevait dans cette ville une lettre de l'amiral Romain-Desfossés, lui portant les félicitations les plus élogieuses de ce ministre sur la campagne qu'il venait de terminer.

Telle est, rapidement racontée dans son ensemble, la première phase si bien remplie de la carrière maritime du comte Bouët-Willaumez. Elle est très brillante. Aussi ses contemporains ont-ils accusé le commandant Bouët de se laisser aller trop facilement aux fantasias militaires. On le voyait, il est vrai, surtout à l'époque de son gouvernement du Sénégal, en pantalon à bandes d'or, avec des bottes éperonnées, aussi souvent à cheval, à la tête de spahis, que sur un navire ou dans une embarcation. Pour cet esprit essentiellement organisateur et administrateur, il n'était pas cependant de petites choses dont on ne pût retirer un grand profit ; son tact d'observation lui avait appris qu'il faut frapper d'abord l'imagination enfantine des noirs pour se servir ensuite avec fruit du prestige acquis par le déploiement du brillant appareil militaire.

Les noirs lui donnèrent raison, et dans leur langage imagé le désignaient sous le nom de *King-Bouët*, le roi Bouët. Le commandant était passé pour eux à l'état de légende fascinatrice et son autorité s'en était singulièrement accrue. Demandait-on son âge à un jeune noir, il répondait invariablement : *moi gand comme ça, quand King-Bouët véni ici prémie fois ;* et d'un geste de

la main, il indiquait sa hauteur. Pour tous ces hommes primitifs, *le gand Bouët*, *King-Bouët*, marquait une époque intéressante dans leur vie, et importante pour leur histoire.

Le commandant Bouët-Willaumez a beaucoup fait pour le Sénégal et les autres colonies de la côte occidentale d'Afrique : il a conquis et fondé plusieurs ports et comptoirs sur ces côtes ; il a ainsi ouvert au commerce maritime et colonial de nombreux débouchés et procuré aux navires de guerre des points de repos et de ravitaillement pour cette station navale de douze cents lieues d'étendue. Cependant il est juste d'ajouter qu'il a trouvé de belles compensations dans ce séjour de douze années aux côtes d'Afrique : s'il ne se ménageait guère, trouvant en ces lieux un vaste théâtre pour l'expansion de ses forces actives et de son aptitude merveilleuse pour l'organisation administrative et militaire, on ne lui a pas ménagé non plus les honneurs et les récompenses, car pendant cette période de douze ans il recevait la croix de chevalier, d'officier et de commandeur de la Légion d'honneur, et deux grades d'officier supérieur, ceux de capitaine de corvette et de vaisseau. Mais ce qui, dans ce même laps de temps, émeut le philosophe chrétien c'est que, si l'on dégage de cet ensemble de faits les croisières habiles, les combats contre les peuplades sauvages, les travaux hydrographiques, l'étude de la tactique navale, il ressort de ce milieu une idée profonde et persévérante

pour l'avancement de la civilisation dans les contrées africaines, et une action consolante en faveur de la moralisation religieuse des nègres. Le commandant Bouët sait parfaitement que, vis-à-vis de ces peuplades déshéritées, la parole ne doit pas toujours être donnée à la poudre, et qu'à côté de la force il faut employer la religion, le travail, la diffusion des sciences pratiques des nations plus heureuses, pour relever le sauvage et le faire monter à la hauteur de l'homme civilisé. Dans cet ordre d'idées, il fonde à Saint-Louis un vaste collège dirigé par des missionnaires, où cinq cents enfants noirs pourront recevoir une éducation européenne. Il dit à ce propos, dans son ouvrage déjà cité sur le *commerce et la traite des noirs:* « La France doit sou-
« tenir cette œuvre comme une réparation envers
« cette malheureuse Afrique, qui a le droit de
« nous crier : Vous êtes riches, vous êtes éclairés ;
« ne soyez pas avares de votre art et de votre
« science envers mes enfants, ô vous qui, pour
« satisfaire vos caprices, me les avez enlevés
« en si grand nombre pour les faire périr dans la
« misère et dans la servitude ! »

L'abolition de l'esclavage est donc l'œuvre humanitaire et marquante du commandant Bouët-Willaumez, car il avait à lutter, pour cette noble cause, contre les noirs et leurs chefs eux-mêmes. N'est-ce pas à lui qu'un roi de la côte d'Afrique disait : « Toi qui es marin, tu sais que
« les plus gros poissons mangent les petits ; eh

« bien, ce que le grand Fétiche a voulu sous « l'eau, il le veut sur la terre (1). »

C'est ainsi que les chefs noirs comprennent et expliquent l'humanité, c'est toujours l'être faible qui doit céder la place à son supérieur, l'être fort ; il en sera ainsi chez tous les peuples fétichistes, jusqu'à ce que les notions du vrai soient parvenues chez eux et leur aient montré qu'au-dessus des lois physiques il y a la loi prédominante de la charité et de l'amour, la loi de Dieu, pour laquelle les peuplades adonnées au fétichisme sont heureusement moins rebelles que celles soumises aux préceptes de Mahomet.

II

Au retour de sa dernière campagne au Sénégal, le commandant Bouët-Willaumez passa trois ans en France. Pour lui, homme actif avant tout, le repos consistait à changer de travail ; aussi, après les agitations de la vie maritime s'adonna-t-il aux travaux littéraires. A cette époque, il publia successivement, dans les *Nouvelles annales de la marine*, la relation très intéressante de ses dernières campagnes aux côtes occidentales d'Afrique en 1850, puis dans la *Revue des Deux-Mondes*, en 1852, un article sur le personnel et le matériel de la flotte, un autre

(1) *Commerce et traite des noirs aux côtes occidentales d'Afrique*. Paris, in-8°, 1848. — Déjà cité.

sur les colonies, et au commencement de 1853 une brochure intitulée : *Parallèle historique des principales batailles de terre et de mer.*

Il travaillait à son principal ouvrage, lorsque ses talents spéciaux le firent réclamer, presque en même temps, par l'amiral Hamelin commandant l'escadre de la Méditerranée, et par l'amiral Bruat commandant celle de l'Océan, pour remplir auprès d'eux les fonctions de chef d'état-major.

Les premières propositions étant venues de l'amiral Hamelin, le commandant Bouët se trouvait engagé vis-à-vis de cet officier général, et il choisit l'escadre de la Méditerranée. Peut-être même les éternelles prétentions moscovites qui surgissaient alors de nouveau en Orient l'attiraient-elles de préférence vers cette escadre, où il prévoyait que son activité serait plus à l'aise.

Ce pressentiment du commandant Bouët ne fut point trompé par les événements, et en janvier 1854 il proposa un plan de croisière de suite appliqué, et lorsque la guerre entre les alliés et la Russie est déclarée en avril, il dirige, de la corvette à vapeur *le Caton*, où il se tenait pour mieux suivre les opérations, les diverses périodes du bombardement d'Odessa(1), et sauve, par

(1) Odessa, ville de la Russie d'Europe, sur la mer Noire (100.000 hab.). Le port et la citadelle ont été bombardés en 1854 par la flotte anglo-française, qui eut soin d'épargner la ville.

une manœuvre habile, le *Vauban*, atteint par des boulets rouges. Toujours au poste le plus périlleux pendant cette affaire, il contribua certainement au succès de la journée, par l'importance qu'il sut donner à ses fonctions.

Après Odessa, les escadres se dirigèrent sur Sébastopol (1); une partie des vaisseaux alliés doit croiser devant le port, tandis que l'autre transportera les troupes destinées à l'expédition de Crimée que l'on prépare à Varna (2).

Un moment arrêté par le choléra, l'embarquement continue au mois d'août avec un ordre et une rapidité dus à l'initiative du commandant Bouët qui, nommé le 12 août contre-amiral, n'en conserve pas moins ses fonctions. Peu de jours après l'escadre française appareille pour la Crimée. La jonction des armées alliées ayant eu lieu le 8 septembre, une conférence réunie à bord de la *Caradoc* décida qu'une commission formée d'officiers généraux explorerait les côtes de Crimée ; l'amiral Bouët-Willaumez faisait partie de cette mission qui choisit la plage d'Oldfort comme le point le plus favorable au débarquement. Dès ce jour l'amiral Bouët s'occupa de se préparer et d'en régler les opérations dans ses

(1) Ville et port militaire de Crimée, sur la rive méridionale d'un bras de la mer Noire (50.000 hab. avant 1855, à peine 10.000 aujourd'hui). Prise d'assaut le 8 septembre 1855 par l'armée anglo-française que commandait le maréchal Pélissier.

(2) Ville forte de la Turquie d'Europe (25.000 hab.), sur la mer Noire.

plus petits détails. Ce débarquement est un chef-d'œuvre d'organisation dû en grande partie à l'amiral Bouët dont le nom restera ainsi lié dans l'histoire à ce fait mémorable. A huit heures et demie du matin, les troupes quittèrent les vaisseaux; à midi et demi, trois divisions avec leur artillerie attelée étaient à terre. Le soir elles avaient leurs vivres, leurs bagages et le complément de leur artillerie de campagne.

Le maréchal Canrobert et l'amiral Bouët débarquèrent les premiers et plantèrent aussitôt des guidons pour indiquer la place que les divisions devaient prendre en descendant à terre. « Jamais, dit le prince de Joinville, dans ses « études sur la marine, jamais le génie guerrier « de notre nation, jamais la perfection des insti- « tutions auxquelles nous devons notre armée, « notre marine, notre corps d'officiers, ne s'est « révélé avec plus d'éclat. L'histoire rendra jus- « tice à l'amiral Bouët et aussi aux généraux de « Martimprey et Trochu. Ce furent les auteurs « de cette merveilleuse entreprise où tout était « à organiser et où tout fut prévu. »

Un mois s'était écoulé, le 17 octobre avait lieu l'attaque dirigée contre Sébastopol par la flotte; elle fut formidable, mais le seul but atteint par ses escadres fut d'éteindre, en deux heures, le feu du fort de la Quarantaine. L'amiral Bouët se trouvait à côté du commandant en chef Hamelin, lorsqu'une bombe tomba sous la dunette du vaisseau amiral *la Ville de Paris;* seuls ils

échappent à cette explosion terrible qui tua autour d'eux deux officiers et en blessa sept autres. Quelle heureuse fortune souvent remarquée dans la carrière de certains hommes de guerre qui semblent ainsi protégés par l'utilité de leurs services et par leur propre gloire !

Après ce combat stérile du 17 octobre, où les troupes de terre ne purent utilement coopérer à l'action de la marine, celle-ci fut bientôt réduite à un rôle secondaire. L'amiral Bouët-Willaumez allait bientôt quitter l'armée d'Orient, il lui laissa cependant une dernière preuve de ce qu'il eût pu faire si, au lieu d'être en sous-ordre, il avait eu le commandement suprême. La mauvaise saison s'avançait rapidement dans cette contrée, les ouragans se succédaient presque sans interruption, celui du 14 novembre venait de coûter à la France la perte du vaisseau *le Henri IV* et celle d'une corvette ; l'amiral Bouët proposa alors de créer des ports de refuge à Hasatch et à Balaclava (1) pour les navires de la flotte ; son projet est adopté, et il crée en outre et organise ce port de Kamiesch (2) où toute l'armée navale pouvait dorénavant se tenir à l'abri et recevoir les navires porteurs des ravitaillements en hommes, en vivres et en matériel de guerre.

A la fin de l'année le vice-amiral Hamelin était nommé amiral et remplacé dans le commandement en chef par le vice-amiral Bruat ; il rentre

(1) Villes et ports de la Crimée, sur la côte méridionale.
(2) Sur la côte de la Crimée, près et au sud de Sébastopol.

en France accompagné de son chef d'état-major le contre-amiral Bouët qui, pendant toute cette campagne, avait été son bras droit ainsi qu'il l'avait déjà écrit au ministre de la marine.

Le comte Bouët-Willaumez ne perd pas de temps dans de vains loisirs, il reprend aussitôt le travail du cabinet et se remet à son important ouvrage sur les *Batailles de terre et de mer jusque et y compris la bataille de l'Alma* qu'il publie en 1855. Ce remarquable ouvrage lui avait demandé beaucoup de temps, coûté de nombreuses recherches et montrait chez son auteur une érudition critique très profonde qui l'amena à faire paraître, quelques semaines après, une brochure annexe à ce grand ouvrage intitulée : *Projet de tactique navale pour une flotte de vaisseaux à vapeur.*

Dans les derniers jours de cette même année, l'amiral Bouët fut nommé au commandement en chef de la division navale du Levant et du corps expéditionnaire de Grèce; il se rend au Pirée (1) et met son pavillon sur la frégate à vapeur *le Gamer* le 7 février 1856 et un peu plus tard sur la *Pomone*. Le 12 juin il est élevé dans la Légion d'honneur au grade de grand-officier, et après l'expédition de Grèce, croise avec sa division dans l'archipel, visite les côtes de Syrie, de l'Asie-Mineure et remplit dans ces divers pays des missions diplomatiques qui lui valent de la

(1) Port d'Athènes (Grèce), à 8 kilomètres de la ville.

part du Ministre un témoignage de satisfaction.

L'amiral Bouët-Willaumez était depuis quelques jours membre titulaire du conseil des travaux de la marine lorsqu'éclata la guerre entreprise contre l'Autriche avec le concours de l'Italie (1). Il est alors nommé au commandement en chef de la flottille destinée aux opérations de l'Adriatique. A cette même époque le vice-amiral Romain-Desfossés avait le commandement supérieur des forces navales, et lorsque le comte Bouët quitta Toulon le 12 juin, le contre-amiral Jurien de la Gravière bloquait déjà Venise depuis quelques jours avec deux vaisseaux et une frégate. Mais cette rapide campagne de 1859 ne permit pas à la marine d'avoir une action très efficace sur les événements. L'amiral Bouët, dont la division se composait de trois batteries flottantes et de vingt et une canonnières portant ensemble quatre-vingt-sept bouches à feu de gros calibre, avait en outre trois frégates à vapeur pour remorquer les batteries et il avait mis son pavillon sur une quatrième, le *Mogador*.

Le 1er juillet, toutes les divisions réunies quittèrent le mouillage d'Antivari (2) pour tenter un mouvement qui devait tout décider, d'après un

(1) Campagne de 1859. L'empereur d'Autriche, menacé dans ses possessions italiennes par les Etats sardes, les envahit ; repoussé par les Piémontais et les Français, notamment à Magenta et à Solférino, il signe le traité de Villafranca (12 juillet 1859) et cède la Lombardie.

(2) Ville de la Turquie d'Europe, avec un port sur l'Adriatique.

plan conçu par l'amiral Bouët et qui consistait à attaquer Chioggia, près de Venise. Mais au moment où le premier coup de canon allait être tiré, arriva la nouvelle de l'armistice, puis de la paix de Villafranca. Le rôle militaire de la marine était terminé, mais, en quittant son escadre, l'amiral Romain-Desfossés exprima néanmoins au contre-amiral Bouët-Willaumez sa reconnaissance pour le concours habile et dévoué qu'il avait constamment rencontré en lui.

Selon les lois de l'humanité le traité de Zurich (1), réglant les conditions de la paix de Villafranca, était une belle œuvre ; mais quelle déception pour un génie militaire, dont les espérances de gloire disparaissaient si promptement ! C'est en éprouvant ce dernier sentiment que l'amiral Bouët-Willaumez quitta le commandement de sa flottille et sa frégate *le Mogador*, pour venir s'enfermer dans les travaux plus calmes et moins glorieux, mais non moins utiles, du conseil des travaux. C'est là que le grade de vice-amiral vint le trouver le 9 juillet 1860, pour le conduire un mois après à la préfecture maritime de Cherbourg qu'il quitta en 1861 pour celle de Toulon. Ce n'est pas sans intention, sans doute, de la part du ministre, que l'amiral Bouët fut appelé à ce poste ; l'expédition du Mexique (2) arrivait à

(1) Ville de Suisse (10.000 h.). Traité du 10 novembre 1859 entre la France et l'Autriche.

(2) Le Mexique est une grande République de l'Amérique du Nord. — En 1861, sous la présidence de Juarez, les

la période d'exécution, et en très peu de temps, en quelques jours même, il dut donner une nouvelle preuve de ses talents d'organisateur en dirigeant l'embarquement d'un corps expéditionnaire.

En 1864, au mois d'avril, l'amiral Bouët-Willaumez reçut le commandement de l'escadre d'évolutions ; l'année suivante il était mouillé à la Goulette, port de Tunis, entre les escadres anglaise et italienne, toutes deux fort peu bienveillantes en ce moment pour notre pavillon. Là, il remplissait une mission très épineuse, qu'il fit heureusement aboutir. Mais pour en arriver à ce but, il s'était inspiré de traditions françaises un peu trop anciennes pour plaire à la diplomatie du quai d'Orsay ; aussi, quoique chargé à la même époque d'accompagner avec son escadre le yacht *l'Aigle*, pendant tout le voyage de Napoléon III en Algérie, sa nomination de sénateur eut à souffrir de deux mois de retard.

C'est encore pendant le commandement de cette escadre composée de neuf cuirassés qu'il profita des exercices d'évolutions pour faire expérimenter avec succès les principes émis dans son récent ouvrage sur la *Tactique supplémentaire à l'usage de la flotte cuirassée*.

spoliations dont les Européens avaient à souffrir déterminèrent la France, l'Angleterre et l'Espagne à s'unir pour exiger des réparations. Peu satisfaite de celles qui furent offertes, la France entreprit seule une guerre à la suite de laquelle Maximilien d'Autriche fut élu empereur. Mais les Français s'étant retirés, ce prince fut vaincu et fusillé par Juarez, qui rétablit la république (1866).

Le 7 avril 1866, arrivé au terme de son commandement, il vint à Paris occuper son siège au Sénat, où aucune des questions maritimes qui y furent traitées ne le laissèrent indifférent. Bien au contraire, il montra une réelle compétence toutes les fois qu'il prit la parole pour défendre les intérêts des habitants du littoral et des gens de mer, ou qu'on discutait des lois relatives au budget ou aux autres questions maritimes. Ces divers travaux le firent nommer vice-secrétaire, puis secrétaire du Sénat, et plus tard, en 1868, grand-croix de la Légion d'honneur.

III

Chose étrange ! la guerre contre la Prusse était déjà déclarée et l'escadre du Nord et de la Baltique était sans chef. Quel rapprochement malheureux entre les deux Napoléons ! tous deux croient peu à la marine, tous deux s'en servent trop tard dans des entreprises militaires immenses, où son action devait se combiner avec les opérations des troupes de terre. Quelle diversion, si l'amiral Bouët, nommé assez tôt au commandement de cette escadre, appuyé surtout dans ses moyens d'attaque par une flotte de transport et par des équipages d'élite qui manquaient et qu'on ne savait où prendre immédiatement, quelle diversion heureuse et dont les suites étaient faciles à prévoir, que celle de cette

flotte de combat, lançant en même temps dans la Baltique les bordées de ses vaisseaux et les quarante mille hommes de troupes que portaient les navires de transports!

Mais six jours déjà sont écoulés, et l'amiral Bouët, que son plan d'expédition contre le littoral prussien, préparé jusque dans ses plus minutieux détails pendant l'affaire du Luxembourg en 1867, désignait au poste de commandant en chef, n'était pas nommé.

Il le fut enfin le 22 juillet 1870; le 23 il arbore, dans le port de Cherbourg, son pavillon sur la frégate cuirassée *la Surveillante* et s'annonce à la flotte dans un ordre du jour dont la concision exprimait la valeur qu'il donnait au temps.

« Officiers, sous-officiers et marins, disait-il, « à dater de ce jour, j'ai l'honneur de vous com- « mander. Je fais appel à votre activité, à votre « énergie, à votre patriotisme.

« *Vive la France! et vive l'Empereur!* »

En effet, dès le lendemain, sans perdre une minute, confiant dans les promesses ministérielles, persuadé qu'il est suivi par les troupes de terre, il appareille pour aller à la rencontre de la flotte prussienne, avec une escadre d'avant-garde, composée de sept frégates cuirassées et d'un aviso.

« L'amiral Bouët ne sait en partant où il « rencontrera l'escadre ennemie; mais il est

« plein d'espoir. Lui qui toute sa vie n'a rêvé « qu'abordage et sanglantes mêlées, il croit son « adversaire assez chevaleresque pour ne pas se « cacher. C'était une illusion; elle était géné- « reuse. Elle n'a point arrêté les sarcasmes de « ceux qui, dans leur cabinet, l'ont représenté « en Don Quichotte errant sur un théâtre vide, « jetant à tous les vents son gant à l'ennemi « absent.

« Il ne fit pourtant que suivre ses *instructions*, « en se dirigeant tout d'abord vers le Sund pour « recueillir, à l'entrée même de la Baltique, « selon les ordres qu'il avait reçus, des rensei « gnements plus précis (1). »

Les uns affirment que l'escadre du prince Adalbert de Prusse est à Kiel, d'autres paraissent prétendre avec raison qu'elle est à la Jahde (2); quoique pressé par les agents diplomatiques de la France d'entrer dans la mer Baltique, l'amiral Bouët persiste à poursuivre l'escadre ennemie; mais le 2 août une dépêche venue de Paris lui donne l'ordre d'entrer dans la Baltique. L'amiral obéit et se rend dans cette mer où ses vaisseaux resteront impuissants et ses efforts stériles.

(1) *L'Amiral Bouët-Willaumez et l'expédition dans la Baltique*. Paris, in-12.

(2) Golfe de la mer du Nord, dans le grand-duché d'Oldenbourg, à l'O. de l'embouchure du Weser; n'existe que depuis 1218. En 1850 le gouvernement prussien acheta au duc d'Oldenbourg le droit d'y creuser un port dans le but d'y former l'établissement principal de sa flotte.

Et en effet, l'escadre prussienne était à la Jahde! S'il eût été maître de la direction à suivre, l'amiral rencontrait l'ennemi ; et s'il eût été secondé par la flotte de transport, il opérait cette diversion sur laquelle était basé son plan d'attaque.

A partir de ce moment, les jours ne furent plus remplis pour l'amiral que par des désillusions et des impossibilités s'accumulant les unes sur les autres, dans la vaine attente des transports, tant promis, pour aboutir à un blocus plus nominal qu'effectif.

Les semaines s'écoulaient dans l'inaction, apportant la nouvelle de nos désastres ; le comte Bouët-Willaumez apprend qu'un autre amiral est appelé à commander en chef les vaisseaux, au nombre de quatorze, destinés à la mer du Nord et enfin prêts à prendre la mer. Il accepta patriotiquement cette nouvelle amertume, en montrant à cette occasion combien avait d'abnégation celui qu'on laissait dans un rôle devenu secondaire, avec une escadre de gros vaisseaux incapables d'approcher des côtes semées d'écueils.

L'amiral Bouët réunit alors ses capitaines, pour s'inspirer de leurs avis, dans un conseil qui déclara que, pour l'honneur du pavillon et le prestige de la marine, toute tentative d'attaque, entreprise sans navires spéciaux et sans troupes de débarquement, leur serait nuisible.

Les résolutions de ce conseil furent mal ac-

cueillies par l'opinion publique, habituée à ne juger les hommes de guerre surtout que par leurs succès, sans s'occuper des moyens mis à leur disposition et sans étudier les questions techniques.

On a voulu établir un parallèle peu équitable entre les opérations des flottes française et anglaise en 1855 contre les Russes, dans cette même mer, et l'escadre de l'amiral Bouët; on a voulu comparer une armée navale, à laquelle rien ne manquait et pour laquelle tout avait été prévu, avec une petite escadre livrée à elle-même avec des ressources insuffisantes; c'était insensé, mais c'était de règle à une époque où il était de mode de jeter le mot de traître à la face de tout chef malheureux, et de cacher sous cette injure imméritée les imprévoyances et les incapacités de ceux qui, de leurs chauds abris, dirigeaient leurs opérations militaires.

Que dire encore de cette triste campagne? Parlera-t-on de Kolberg, seul point que pouvaient battre les canons de nos vaisseaux ? Oui, car l'amiral Bouët eut la force de ne point donner le signal du bombardement de cette place sans défense, pleine de femmes et d'enfants; cette ville est aussi une station balnéaire et les malades protégés par la croix de Genève y font leur saison !

Ce bombardement était inutile : c'eût été tuer sans but et exposer nos provinces envahies à de terribles représailles.

N'était-ce pas, de la part de l'amiral Bouët, une

marque religieusement humaine d'un grand courage qui ose se retenir !

A la suite de ce blocus improductif, la *Surveillante* revint à Cherbourg à la fin de septembre, suivie des autres frégates ; le 10 octobre l'amiral Bouët-Willaumez quitta ce port pour aller remplacer la division navale du vice-amiral Gueydon qui croisait sur les côtes du Hanovre. Mais il tomba malade et fut obligé de débarquer à Dunkerque, plus accablé par les tristesses de son cœur patriotique que par la violence du mal. Il se retira ensuite à Vannes d'où il fit paraître en juin 1871 son dernier ouvrage : *Questions et réponses au sujet de nos forces navales*. Bientôt après, une courte maladie l'emportait, le 9 septembre de la même année.

Ainsi mourait prématurément et en fervent chrétien cet officier général, dont on ne saurait trop louer les talents militaires et les vertus privées.

D'une taille élevée, il avait une belle intelligence et une santé robuste toujours au service d'une activité sans bornes. Esprit très enthousiaste, prompt à s'enflammer pour les grandes et nobles causes, l'amiral Bouët n'en était pas moins très circonspect et très studieux, et quoiqu'il eût la décision prompte, elle venait toujours à la suite d'une réflexion profonde sachant peser rapidement le bon et le mauvais côté des plus vastes conceptions.

L'amiral Bouët-Villaumez, comme tous les

officiers d'un grand mérite, avait d'abord plié devant les exigences de la discipline, et secondé ses chefs avec un zèle et un dévouement constamment dignes de leurs éloges. S'il avait su obéir, il sut aussi commander avec cette fermeté imposante qui, tout en inspirant l'amour du devoir, sait par son affabilité se faire aimer de ses subordonnés et en obtenir les plus utiles efforts.

Un homme possédant un cœur aussi ardent que loyal et généreux devait sentir trop vivement pour ne point souffrir d'un facon très cruelle des malheurs de la France et de l'impuissance où il s'était trouvé de n'y pouvoir apporter aucun remède, et l'amiral Jurien de la Gravière exprimait avec une vérité saisissante la mort de son collègue et de son ami d'enfance, lorsque sur sa tombe il disait devant une réunion émue : « Ne « demandez pas à quelle maladie il a succombé; « il est mort du deuil de la Patrie. »

H. Dupré-Lassalle.

GUSTAVE DORÉ

(1832-1883)



Tout semble immobile et tout change : la terre dans sa forme, l'humanité dans ses aspirations, chaque peuple dans ses mœurs et l'expression de son génie.

Cet incessant travail de transformation est-il, dans l'ordre supérieur, le résultat de l'effort de quelques intelligences, pesant sur la masse des individus et la pénétrant du souffle de leurs propres aspirations ; ou les artistes et les écrivains ne sont-ils que le reflet du courant général des hommes de leur temps dont ils se font les interprètes ?

C'est une question non encore résolue.

Quoi qu'il en soit, chaque siècle apporte à l'histoire sa physionomie propre et le trait particulier de son génie. Les hommes du XVIIe siècle voyaient haut, ils ouvrirent plus grandes les portes de la science et celles de l'art. Dans une langue claire,

simple, forte de la grandeur des pensées, ses écrivains affirmèrent le souverain Bien et le souverain Beau ; le XVIIe siècle fut surtout un siècle littéraire ; le XVIIIe en fut la monnaie.

L'art se fit galant et coquet.

Désespérant de s'y maintenir, les écrivains descendirent les sommets, ils ergotèrent, discutèrent et se disputèrent ; écoliers malavisés, ils lancèrent tant de pierres dans l'œuvre de leurs devanciers qu'ils en gâtèrent les fruits d'or et firent le vide où tomba la société de ce siècle du bel esprit.

Notre génération ramasse en courant les épaves de ce grand ensemble du passé, elle les transforme à son usage et croit les inventer, pour le plus grand épanouissement de l'être humain. Elle n'a ni le temps ni le souci de regarder en haut ; ce qui ne rapporte point en jouissance positive ou en numéraire est inutile ; donc, elle fait de la science pratique, de l'art pratique, et coupe les ailes du génie. Il ne faut pas que rien dépasse le niveau égalitaire de ce siècle de la diffusion des lumières, disent ses admirateurs ; de l'emiettement des intelligences, pensent les voyants.

De l'esprit pour tous ! de l'art pour tous ! crie incessamment la philosophie égalitaire ; et le volume illustré, je n'ose dire le *livre*, est sorti du cerveau des libraires.

Le volume illustré est la source inépuisable où le pauvre et le riche, l'homme de loisir et

l'ouvrier puisent, non pas toujours le goût, mais la sensation de l'art, ce qui n'est pas la même chose ; et c'est précisément cette chose, cet épanouissement plus physique qu'intellectuel de l'être humain, qui sera la caractéristique de notre temps, où la plume et le crayon s'ingénient à matérialiser la pensée.

Certes, pas plus que cent autres manifestations de l'art moderne, l'illustration n'est une nouveauté : les Classiques de l'édition dite *des Fermiers généraux,* illustrés par les Moreau, les Cochin, les Boucher, les Fragonard, aussi bien que des livres de moindre importance, en sont, dans nos bibliothèques, un magnifique témoignage ; mais, chefs-d'œuvre au point de vue purement artistique, les gravures de ces merveilles typographiques, pas plus que les admirables peintures des vieux missels, n'éveillent les curiosités populaires ; elles sont une joie pour l'esprit, un régal pour les amateurs et les délicats et non pas un appel, souvent brutal, aux lecteurs des nouvelles couches.

En prenant la note vibrante de notre temps, en se multipliant par les moyens industriels qui diminuent ses frais de reproduction, l'illustration est devenue un art tout moderne ; mais, en se vulgarisant, elle n'est point déchue de noblesse : à la science du dessin il lui faut joindre, plus qu'autrefois, le génie de la composition, la richesse de l'imagination, le sentiment et la vie.

Comment donc la veut-on classer parmi les arts industriels?

Que la foule ignorante, que les esprits superficiels confondent la reproduction d'un sujet avec sa conception, qu'ils voient du même œil le travail du cerveau et celui de l'outil, la composition de l'artiste dessinée par lui sur le bois, et sa réalisation par le graveur qui l'a plus ou moins bien suivie et creusée, cela s'explique ; mais que nombre de gens se disant et se croyant *connaisseurs,* que des artistes *connaissant* par eux-mêmes les difficultés de l'art regardent l'illustration comme une branche inférieure du grand ensemble, cela est vraiment incroyable.

Ce non-sens est cependant un lieu commun, et dans tel atelier à la mode où le maître arrive à grand'peine à grouper trois figures pour une action quelconque, vous parlez de ces prodigues créant sans trêve et poursuivant de leur verve l'insatiable actualité. Nommez Bertall, ce talent si finement observateur dont le crayon méconnu a si heureusement fixé les physionomies parisiennes de son époque, du haut de sa palette naturaliste le peintre jettera sur votre dire un dédaigneux : — « Oui, il faisait de l'illustration. »

Il faisait de l'illustration ! c'est-à-dire il n'appartenait pas au grand art, mais à la librairie.

Cet injuste et ridicule préjugé a tourmenté la vie et sans doute hâté la mort de l'artiste le plus complet de notre génération. C'est à coups de

génie que Gustave Doré lutta contre la prétention idiote de certains artistes et la manie des critiques qui ne voulaient voir en lui que l'illustrateur qui ne se réclamait d'aucun maître.

En effet, la personnalité de Gustave Doré, aussi intéressante au point de vue de son caractère qu'à celui du talent, prouverait la thèse des idées innées. Il ne paraît pas que l'homme ait plus approfondi les choses de la vie que l'artiste son art. Dès son plus jeune âge, Doré alla devant lui, sans autre préoccupation que celle de traduire les visions de son esprit, dessinant sans effort et sans étude, comme l'oiseau dit sa chanson.

A cinq ans il faisait des croquis d'animaux tout à fait extraordinaires, et qui accusaient dans un enfant de cet âge plus que des dispositions, mais un don très étendu et très particulier.

Cette absence de travail et d'étude fut la pierre incessamment jetée à l'artiste qui ne procédait que de lui-même et gardait sa fière originalité avec l'opiniâtreté d'un fils de l'Alsace. Il eut ce bonheur, assez rare pour un artiste, de n'être point gêné par l'obligation de pourvoir aux soins matériels : sa famille était aisée et son talent lui rapporta vite et beaucoup.

M. Pierre Doré, ingénieur des ponts et chaussées, habitait Strasbourg depuis un an lorsque sa jeune femme, Mme Alexandrine-Marie-Anne Pluchart, lui donna un second fils, le sixième jour de janvier 1832. Quelques circonstances retardèrent de trois jours la déclaration légale

de cet heureux événement; de là l'erreur de quelques biographies.

Si, comme le croyaient nos aïeux au moyen âge, le lieu et l'heure de la naissance ont quelque influence sur le caractère et l'inclination de la petite âme qui prend vie sur notre planète, Louis-Auguste-Gustave Doré leur dut peut-être sa prodigieuse imagination; il naquit, rue de *la Nuée-Bleue,* entre cinq et six heures du matin, alors qu'il ne fait plus nuit et pas encore jour, que le monde invisible laisse de sa forme aux objets que la lumière pénètre lentement, et que l'œil indécis confond avec le rêve. Le caractère de son talent ne porte-t-il pas l'empreinte du fantastique et de l'au delà?

Quoi qu'il en soit de cette hypothèse, lorsque le docteur Goupil remit le baby à la belle nourrice, aujourd'hui la vieille Françoise pleurant encore son cher enfant, elle s'écria :

— Il est mignonnet, mais hardi et bien vivant.

Ce portrait, agrandi, est resté ressemblant; la vie de l'esprit et la vie du cœur surabondaient dans cette nature si complexe et si complète. Elle circulait sous l'épiderme rose de la face un peu poupine; elle brillait dans les yeux bien coupés, à prunelles de velours; elle souriait dans la bouche aimable et petite, et le menton, arrondi et sans barbe, rappelait *le mignonnet.* Les grandes lignes du front, bien développé, légèrement gonflé au-dessus des sourcils, le nez bien planté, le regard droit, perçant et ferme

dans sa sérénité, annonçaient bien l'artiste, abordant les travaux les plus multiples sans prendre souci des difficultés qu'il savait devoir vaincre, le créateur opiniâtre et hardi travaillant sans trêve de la tête et de la main.

Mme Doré devina promptement le génie de son second fils ; son orgueil maternel jouissait des étonnements de la famille et des amis devant les humoristiques croquis dont l'enfant couvrait ses cahiers et dont il *illustrait* les lettres qu'il écrivait à tout propos, obéissant d'instinct à ses puissantes facultés de travail physique et de création intellectuelle.

Les dessins de Granville, les journaux satiriques et toutes les publications artistiques étaient reçus par M. Doré ou ses amis; ils faisaient la joie de Gustave, qui en comprenait le côté humoristique avec une merveilleuse sagacité. Son intelligence très ouverte lui avait rendu faciles les études élémentaires; le besoin qu'il éprouvait de reproduire ses juvéniles impressions décuplèrent ses facultés; en 1840, il composa pour Mme Braun, amie de sa mère, un album d'autant plus intéressant que les petits personnages étaient fort ressemblants; on les reconnaît dans tous les croquis, notamment Mme Doré.

Les *Brillantes aventures de M. Fouilloux* (le chien de Mme Braun) furent les débuts de l'illustrateur.

Les fonctions d'ingénieur des ponts et chaus

sées obligent à de fréquentes tournées d'inspection; M. Doré se plaisait à prendre avec lui son fils Gustave, dont la bonne humeur et la vivacité lui rendaient moins longues les heures dérobées à la famille. L'imagination toujours en éveil du petit voyageur se pénétra des paysages et des types vivants qui frappèrent les premiers ses yeux d'enfant dans cette Alsace si pittoresque : il en connut bientôt toutes les légendes, sa prodigieuse mémoire s'emplit de notes et ses albums de croquis.

L'enfant, agile et curieux, plut sans doute aux génies du vieux Rhin français; ils lui soufflèrent leur poésie : coteaux présentant au soleil leurs pampres verdoyants, vieux burgs bâtis en aire sur les rochers, gorges profondes, sombres échevellements des forêts, cette œuvre des premières années se continue, gardant jusqu'à la fin la note de l'idéal et du grand rêvé par l'artiste.

Ces études furent une mine de laquelle Doré s'inspira au commencement de sa vie artistique et de ses travaux pour Philippon; la première suite qu'il en tira fut *le Voyage de Mistenflûte et de Mirliflor*, daté de 1842, suite de croquis appartenant à M. Kratz, son ami d'enfance.

Dans les croquis de Doré, pieusement gardés par ses amis et sa famille, les premiers types humains sont datés de 1839; ce sont des figures de paysans et de gens du peuple, groupées avec une fantaisie étonnante; le trait, hardi, donne la physionomie avec une grande vérité. Cette série

ne se compose guère que de masques sur un commencement d'épaules. Peu à peu l'artiste s'enhardit, indique le corps et les jambes, puis les formes s'accusent par des ombres légères, et tel sujet daté de 1840, par la main d'un enfant de huit ans, serait accepté de plus d'un artiste en réputation.

Ce qui étonne dans les croquis du jeune commençant ce n'est pas la justesse du trait; mais, si l'on peut s'exprimer ainsi, *l'expression morale* des physionomies, comprise et saisie comme l'aurait pu faire un observateur connaissant la physiologie des habitudes et des passions humaines et les signes dont elles marquent la face.

Gustave Doré commença ses études au collège de Strasbourg, et ce ne fut pas sans chagrin qu'il dut quitter la vieille cathédrale objet de ses contemplations, lorsque son père fut nommé ingénieur civil à Bourg. Au collège de Bourg, l'illustration des classiques charma les loisirs de Gustave, cependant fort exact à ses études; il commença naturellement par Télémaque, originale parodie dans la note *charge*, peu habituelle à Doré qui n'est pas un satirique.

C'est à Bourg que parurent les premières illustrations de Gustave Doré, dans une petite publication de l'imprimeur Ceyzeriat, pour laquelle le futur collaborateur du *Journal pour rire* fit d'assez nombreux croquis à la plume.

En septembre 1847. la famille Doré fit un

voyage à Paris; Gustave accompagna ses parents, le cœur plein d'espérance; enfin il verrait Paris, Paris d'où sortait ce fleuve artistique qui se répandait jusqu'au fond de la Bresse. La tête pleine de projets, bien résolu à tenter un suprême effort pour obtenir de son père qu'il lui laissât suivre la route de l'art, le jeune homme fit un choix dans ses cartons, y prit ce qu'il crut le meilleur, et sournoisement le fourra au fond de sa malle.

M. Doré, tout en appréciant les dispositions artistiques de son fils, souriait de ses enthousiasmes qu'il regardait comme l'exubérance juvénile d'une nature d'ailleurs également bien préparée pour les études scientifiques, grâce à une merveilleuse faculté d'assimilation. Ancien élève de l'Ecole polytechnique, M. Doré désirait y voir entrer sês fils : Ernest, l'aîné, s'y préparait; Gustave devait l'y suivre avec honneur. C'était un élève laborieux, ne donnant que ses loisirs au dessin et à la musique qu'il adorait et qu'il étudiait avec passion. Là est un point très remarquable dans cette riche intelligence : Gustave Doré *étudia* la musique et dessina d'intuition, sans jamais pouvoir faire autre chose que ce qu'il voyait en lui-même.

Le rêve depuis longtemps caressé par le jeune artiste était de soumettre ses essais à quelques juges plus compétents que ses amis et ses admirateurs de province. Il ne voulait pas s'en ouvrir à son père : la réalisation était difficile,

M. Doré ne sortant guère sans lui. Un jour, cependant, ayant à faire quelques visites administratives, M. Doré partit seul. Gustave prend ses albums et court place de la Bourse, à la rédaction du *Journal pour rire*. Il demande le directeur. Philippon aimait les jeunes, et plus d'un artiste lui doit sa fortune et sa réputation. Cet adolescent de seize ans, au regard ferme, au teint rosé, aux manières correctes, l'intéressa ; il le fit causer, examina longuement ses croquis et reconnut bien vite que l'avenir était à ce garçon à la fois original et charmant, qui possédait deux leviers puissants : la confiance en soi et la volonté. L'intelligent directeur ne perdait jamais l'occasion de s'attacher une personnalité ; il tendit la main à son futur dessinateur.

— Je puis dès à présent, lui dit-il, employer votre jeune talent, et, lorsque vous serez décidé à prendre une place dans la rédaction, venez, je vous garantirai des travaux suffisants et bien payés.

Doré sortit transporté ; il pourrait travailler et vivre à Paris ! Après en avoir contemplé les merveilles, l'idée de retourner à Bourg lui était insupportable. Mais il fallait avant tout persuader à ses parents que sa vocation était sérieuse. Cela fut long et difficile. M. Doré craignait que le succès ne répondît pas aux espérances des éditeurs, et que l'avenir du jeune homme ne se trouvât détourné par une fan-

taisie dont les suites pouvaient être dangereuses.

Enfin Gustave réussit à obtenir de son père de l'accompagner chez Philippon ; les offres de l'éditeur, les assurances qu'il donna ébranlèrent M. Doré, sans le convaincre cependant ; et ce ne fut que le 17 avril 1848 que fut signé le traité qui assurait à la maison Aubert et Cie la collaboration du collégien qui devait être, non pas seulement un dessinateur de publications comiques, mais un grand artiste.

Gustave avait repris ses études au collège Charlemagne. M. Doré exigea qu'il les continuât et prit toutes les mesures pour que l'art ne pût empiéter sur la science, limitant les travaux que pouvait exiger la maison Aubert et conservant au jeune artiste assez de temps pour ses études et pour jouir de la vie de famille par cette clause du traité :

« Attendu l'état de minorité de M. Doré fils,
« M. Doré père garantit l'exécution du présent
« traité, dans toutes ses parties, sous la réserve,
« toutefois, que M. Doré fils ne sera tenu de
« fournir qu'une planche par semaine, s'il n'a
« pas le temps d'en faire davantage, soit à cause
« de ses devoirs, tant que dureront ses études,
« soit à l'époque des vacances dont il sera libre
« de jouir, soit enfin pour cause de maladie. »

M. Philippon s'engageait, de son côté :

« A trouver à M. Doré fils des travaux litho-
« graphiques soit à la plume, soit au crayon,
« aux prix ci-après :

« 1° Dessins à la plume, format d'une page du « *Journal pour rire*, quarante francs.

« 2° Dessins au crayon, format dit *quart-* « *jésus*, souvenirs de garnisons, etc., etc., album « de Cham, quinze francs.

« Les prix sont ainsi fixés pour la première « année ; ils seront portés, savoir, pour la se- « conde : dessins à la plume, cinquante francs ; « dessins au crayon, vingt francs ; pour la « troisième : dessins à la plume, soixante francs ; « dessins au crayon, vingt-cinq francs.

Tel fut l'humble début de l'artiste qui gagna peut-être le plus d'argent et qui y tint le moins.

La merveilleuse organisation de Doré lui permit pendant deux années de mener de front ses études, les travaux du journal et plusieurs suites d'illustrations de librairie qu'il faisait en secret. Avant la signature du traité, le nom du collégien avait paru au journal, et ses condisciples le regardaient comme une sorte de prodige.

M. Doré, redoutant pour son fils les dangers de l'indépendance, le recommanda aux amis de la famille habitant Paris. Mme Heronville ouvrit sa maison au fils de Mme Doré, son amie ; Gustave y retrouva les soins maternels et les habitudes de la chère Alsace. Mme Heronville demeurait rue Saint-Paul, à proximité du collège ; cela évitait la perte d'un temps précieux que le jeune artiste pouvait donner à l'étude, et qu'il employait le plus souvent à la visite des

musées. Le Louvre surtout le retenait de longues heures; sa prodigieuse mémoire se pénétrait des moindres détails des chefs-d'œuvre de toutes les écoles; par intuition il en comprenait les beautés et se les assimilait par l'enthousiasme.

Lorsqu'il revenait, la tête pleine des harmonieuses splendeurs de l'art, le cœur ému d'une admiration juvénile, il s'écriait : « J'ai bien travaillé ! »

Paul Lacroix, ami particulier de M. Doré, fut pour le collégien et pour l'artiste un guide dont la sollicitude l'entoura jusqu'au dernier jour de sa trop courte vie.

La note comique n'était point celle du talent de Doré : les travaux qu'il fit pour les journaux satiriques furent la conséquence de son premier traité. Lancé dans cette voie, il eut quelque peine à s'en détourner ; les travaux lui venaient et sa féconde activité lui rendait les refus difficiles. Cependant, il se sentait de plus hautes aspirations ; il se plaint, dans une sorte de journal où il notait ses impressions de la journée, de ne pouvoir trouver assez de temps pour les hautes études qu'il sentait lui être nécessaires.

« Le temps me manque, écrivait-il, pour mes « travaux ; je voudrais faire des études pour « des ouvrages sérieux et laisser les actualités « comiques qui me sont une source d'ennuis. »

Dès avant la signature du traité, Philippon, demandant à Doré s'il avait des dessins en portefeuille, trouva dans les cartons du collégien

plus de cent croquis portant déjà la griffe de l'originalité personnelle de l'artiste. Une première suite de *Calypso* très amusante, datée de 1842, portait ses légendes en patois alsacien. Le directeur du *Journal pour rire* publia les *Travaux d'Hercule,* album dont le succès annonça heureusement le futur dessinateur.

Doré perdit son père quelques mois après la signature de son traité et il tint à honneur de l'exécuter à la lettre : « C'est un jeune homme « plein d'honneur et de bons sentiments, et vous « pouvez compter qu'il ne manquera pas à ses « engagements », écrivait M. Doré à Philippon.

Pendant trois ans la direction du *Journal pour rire* publia seule les travaux de Gustave Doré ; il conservait les compositions qu'il faisait et dont quelques-unes étaient destinées aux *Œuvres du Bibliophile* de Paul Lacroix, publiées par J. Bry (1852). A cet ouvrage succédèrent plusieurs autres publications hebdomadaires de cet éditeur ; la plus considérable fut l'*Histoire pittoresque, dramatique et caricaturale de la sainte Russie,* qui n'a pas moins de cinq cents dessins. Cet album eut un grand succès ; il est aujourd'hui fort recherché.

Après la mort de son mari, Mme Doré quitta Bourg, voulant que ses fils eussent à Paris la maison de famille ; elle la désirait grande et commode, avec un jardin. Elle trouva, rue Saint-Dominique, la maison historique du duc de Saint-Simon ; les *Pluchart* descendaient indi-

rectement de l'illustre auteur des *Mémoires* (1). Ce fut un attrait de plus pour Mme Doré, qui s'installa dans la maison qu'elle ne devait plus quitter. Elle y reçut bientôt ses nombreux amis et ceux de ses fils. Tous trois étaient excellents musiciens. Gustave organisait des réceptions pleines d'entrain : il avait une voix de tenorino charmante et un remarquable talent sur le violon; il était, de plus, fou de théâtre et faisait représenter des scènes de la vie du duc de Saint-Simon, ou quelque épisode de ses *Mémoires*, par des *tableaux vivants*. Mme Doré se prêtait volontiers à cet amusement, et la maison était sens dessus dessous pour fournir aux accessoires.

Ces réunions, où se rencontraient la meilleure société du faubourg Saint-Germain, des écrivains et des artistes distingués que la gaieté de Doré animait de sa verve originale, durèrent jusqu'à la mort de Mme Doré; et tout ce que Paris compte d'illustrations dans la littérature et dans les arts, particulièrement dans la musique, passèrent des heures charmantes dans les salons de la rue Saint-Dominique.

La vie de Gustave Doré fut une continuelle étude de la nature : c'est le seul maître qu'il connut, mais il le connut parfaitement. Beaucoup disent que l'artiste allait en avant, suivant de sa main habile les caprices d'une imagination

(1) *Mémoires sur les dernières années de Louis XIV* (1692-1715).

de poète : c'est une grande erreur. Doré, par un don précieux, ne *regardait* pas, *il voyait*, et ce qu'il avait vu se gravait dans son imagination féconde pour n'en plus sortir. Effets lumineux ou terribles des paysages, expressions des passions ou des sentiments sur la face humaine, Doré les avait vus ; il en conservait l'impression toujours vivante, il les tirait de son puissant cerveau à son heure, puisant dans ses richesses selon le sujet qu'il avait à traiter.

Travailleur infatigable, en rentrant du théâtre ou du bal, Doré allumait sa lampe et reproduisait les épisodes de la journée, les physionomies qui l'avaient frappé, les types étranges ou grotesques qu'il avait coudoyés.

Cette admirable faculté lui rendait peu nécessaire l'emploi du *modèle*, et lorsque M. Paul Lacroix l'exhortait à s'en servir pour ses peintures, Doré lui répondait impatiemment :

— « Des modèles ! des modèles, M. Lacroix, « toujours des modèles ! Je conviens qu'ils sont « nécessaires aux études, mais, en vérité, j'ai « les miens dans ma tête ; hommes, femmes, « enfants, je les connais avec leurs visages et « leur anatomie ; je sais tout cela par instinct. »

L'intuition, voilà le secret du talent de ce grand artiste.

Un jour cependant, il voulut suivre le conseil de l'ami dans l'affection duquel il avait une foi absolue ; il travaillait à l'immense toile *la Mort d'Orphée*. Il mande la jeune femme la plus en ré-

putation de beauté parmi les maîtres de la peinture; elle n'a garde de manquer, elle arrive au jour et à l'heure marqués. Doré la place, lui indique le mouvement et reprend sa palette. Les quarts d'heure, les demi-heures se passent sans que l'artiste se préoccupe du modèle sur lequel il n'a point jeté les yeux. D'abord étonnée, puis fatiguée, la pauvre fille a changé d'attitude; elle tousse, fait quelque bruit; l'artiste peint avec ardeur et comme s'il était seul dans son atelier. Elle croit à quelque mystification, mais Doré n'est point connu pour un plaisant; il est tellement absorbé par son travail, qu'elle n'ose l'interrompre. Enfin l'artiste s'éloigne de sa toile, et, apercevant la jeune femme!

— Ah! ma pauvre X... je vous ai oubliée; quelle heure est-il? deux heures! vous êtes là depuis dix heures, et vous n'avez pas déjeuné; excusez-moi, je vous prie.

Avec un pareil procédé, le modèle est bien inutile. Est-ce à cette circonstance que la *Mort d'Orphée* doit d'être la moins réussie des toiles, trop grandes, du célèbre artiste? Le terrain vallonné, couvert d'une herbe courte, grise et fanée, sur lequel s'agitent des furies, n'a rien de plaisant pour l'imagination ni les yeux et légitime toutes les critiques que l'on adressait au peintre.

Les nombreux voyages de Doré lui furent une mine inépuisable de documents pris sur le vif. Types humains et paysages se retrouvent dans les œuvres modernes qu'il a illustrées. La Suisse,

qu'il visita souvent, et le Tyrol lui inspirèrent ces tableaux étranges et saisissants dont s'étonnent ceux qui ne connaissent de la nature que ce qu'elle montre d'elle autour des villes. Mais pour les privilégiés qui la voient à toute heure, et par tous les temps, les puissants effets des *paysages d'Ecosse* ne sont point exagérés. Et tels de nos maîtres paysagistes, que l'on pourrait citer, conservent, tournées au mur de leur atelier, de ces sortes d'études de lumière fulgurante et d'ombres mystérieuses, que, moins hardis que Doré, ils n'osent avouer, car il faut vendre! et peu, bien peu voient ces choses de l'œil du corps et de celui de l'esprit.

Les Pyrénées et l'Espagne, que Doré parcourut avec son ami le baron Davillier, dont il illustra le volume, puis avec Théophile Gautier et M. Paul Dalloz, lui donnèrent une suite de dessins d'un sentiment dramatique très personnel. Ce fut encore avec M. Dalloz que Doré visita le Tyrol et la haute Italie ; le choix de ses compagnons de voyage ne fut pas sans influence sur les études qu'il en rapporta.

Malgré la multiplicité de ses travaux, Doré trouvait des heures pour la vie mondaine. Il était très répandu, mais fort peu connu en dehors du cercle restreint de la famille et de ses amis. Par nature et par éducation, il avait des susceptibilités que sa fierté ne parvenait pas toujours à cacher sous une apparence de froideur un peu dédaigneuse. Très recherché dans les salons

aristocratiques, où il organisait des concerts et des scènes de tableaux vivants, sa gaiété cachait un fond de mélancolie, que ses déceptions artistiques ne pouvaient que rendre plus douloureuse à certaines heures. Comme toutes les grandes intelligences, Doré avait à la fois le sentiment de sa valeur et celui de ce qu'il sentait manquer à son puissant génie. Moitié par convenance, moitié par timidité orgueilleuse, il ne se livrait jamais, et, par sa tenue réservée et polie, éloignait toute intimité. En dehors du cénacle choisi d'amis anciens ou illustres, qu'il sut conserver et dont il était chéri, Doré n'eut que des relations.

Le grand artiste avait eu pour condisciples au collège Charlemagne, Edmond About et M. Hippolyte Taine, presque un *pays :* l'auteur *des Essais* est né à Vouziers dans les Ardennes. La plume du versatile et brillant journaliste fit plus d'une blessure à l'artiste et à l'ami, mais l'affection du philosophe lui fut constante et le consola de ses tristesses. Doré comptait parmi ses plus douces heures celles qu'il passait dans la collaboration de l'éminent écrivain, dont il illustra le *Voyage aux Pyrénées* et plusieurs ouvrages non moins intéressants.

Pour juger l'œuvre de l'illustrateur, œuvre prodigieuse et multiple, il le faut scinder ; les compositions de sa prime jeunesse, ses albums, les actualités du *Journal pour rire*, bien qu'il s'y trouve çà et là quelques préoccupations de Topfer et de Granville, annoncent une personna-

lité originale et féconde. Les illustrations de romans modernes, habilement choisies et bien présentées, maintiennent l'artiste parmi les meilleurs du genre. Dans les publications de voyages, Doré prend la tête, il nous rend présents les lieux, les visages, les mœurs des contrées que nous parcourons avec lui, autant, et plus peut-être, qu'en suivant l'auteur du texte, tant il nous prend par la magique puissance de ses conceptions et de ses paysages. Mais, où Doré s'élève au rang d'un maître, c'est lorsqu'il poursuit la pensée d'un écrivain de haute race ; par un effet admirable de perception, le dessinateur se double du penseur pour *traduire,* non pas seulement le texte, mais le sentiment du sujet tel que l'auteur l'a conçu. C'est là que Doré se montre grand artiste et homme de génie. Ainsi le comprenait une des plus vastes intelligences de notre siècle. Lorsque, en 1866, parurent les *Travailleurs de la mer*, illustrés de trois cents compositions signées G. Doré, l'artiste reçut ce billet du poëte encore en exil :

« Hauteville-House, 18 septembre 1866.

« Jeune et puissant maître, je vous remercie. Ce matin, à travers une tempête digne d'elle, votre magnifique *traduction* des *Travailleurs de la mer* m'est arrivée.

« Vous avez tout mis dans ce tableau : le naufrage, le navire, l'écueil, l'hydre et l'homme.

Votre pieuvre est épouvantable, et votre Gilliatt est grand. C'est là une belle page ajoutée à votre in-folio d'œuvres charmantes ou terribles.

« Ce spécimen splendide de mon livre exige le reste. Dieu, vous et l'éditeur le voulant, il est certain que cela sera. Je serai pour vous l'occasion d'un monument de plus.

« Je vous envoie mes applaudissements, et, en remercîments, mes effusions les plus cordiales. »

« Victor Hugo. »

Cet hommage délicat émut profondément l'artiste et lui donna plus de joie que les louanges de toute la presse. Enfin il était compris ; il n'était pas un *illustrateur,* mais un *traducteur.* L'expression si finement employée par le grand poëte est bien la véritable. Doré s'attachait moins à suivre le texte que l'ensemble de la conception d'un auteur de génie ; il se préoccupait moins de la forme que des idées et des passions soulevées par l'écrivain. *Il a traduit* Cervantès, Milton, Dante, en les faisant compréhensibles aux plus ignorants, en rendant leur pensée tangible par sa merveilleuse imagination et les hardiesses de son crayon.

Victor Hugo ne pouvait trouver un mot qui allât mieux au cœur de l'artiste ; il existait entre eux plus d'un point ressemblant. Comme le *barde*, Doré possédait la puissance créatrice, le sentiment de la valeur des choses et la vision de l'au delà. Ces trois qualités maîtresses se

trouvent dans les grandes œuvres de l'artiste, sous des aspects différents : terribles dans le *Juif errant,* le *Paradis perdu* et la *Divine comédie*, philosophiques et bouffonnes avec Cervantès, gracieuses et pleines de poésie dans les *Idylles de Tennyson.*

Les esprits délicats reprochent à Doré l'illustration de l'œuvre de Rabelais ; il est juste de reconnaître qu'on n'y peut reprendre un dessin hasardé, il n'a traduit que le pamphlet de ce père du naturalisme. Les notes que le grand artiste écrivait au jour le jour expliquent sa réserve ; on y trouve cette page curieuse :

Je fis les illustrations de Rabelais, dont « l'œuvre donne la note de l'état des esprits « pendant le moyen âge bouffon, comme j'illus- « trai une suite de romances de chevalerie, « l'histoire du *Chevalier Jaufre, la Belle Bru-* « *nissende, Fier-à-Bras*, *la Légende de Jew, les* « *Contes drôlatiques de Balzac...*

« Le succès de ces livres disposa les éditeurs « à me demander d'autres ouvrages de ce genre ; « craignant de faire supposer que je voulusse « me faire une spécialité dans cette école, que « j'ai particulièrement en horreur, je refusai « positivement d'illustrer *Boccace*, *Brantôme,* « *Montaigne*, *les Cent nouvelles,* etc., etc. »

Le souple talent de Doré se pliait à toutes les exigences. Après les grandioses pages du Dante, parurent les *Aventures du baron Munchkausen,* l'histoire de l'*Intrépide capitaine Castagnette*,

deux bouffonneries exubérantes de gaieté et d'originales fantaisies.

En 1862, les *Contes de Perrault,* dont quelques conceptions sont hors de pair, montrèrent une nouvelle facette de cette imagination jamais épuisée. En 1866, la *Sainte Bible* donna à l'artiste la consécration universelle; ses planches furent rapidement publiées dans les deux mondes, le texte en fut traduit dans toutes les langues et approprié aux trois religions qui se partagent le globe : catholiques, israélites et protestants accueillirent les belles pages de ce livre particulièrement cher à Doré, peut-être à cause des difficultés qu'il rencontra dans la compréhension de sujets si en dehors de la nature de son talent.

La grandeur sereine des livres sacrés, leur simplicité éloquente et sublime, pénétra l'esprit du grand artiste assoiffé de l'éternel idéal; et Paul Dalloz a pu dire sur la tombe de l'ami qu'il pleurait :

« Sa *Bible* fut l'œuvre de son âme, plus « encore que de son talent. »

En effet, Doré fut quelquefois impuissant à rendre l'austérité biblique, lorsque le sujet se présentait isolé de toute manifestation extérieure, alors que la plus haute expression de l'art devait, dans sa pureté, s'unir au divin poème; le dessinateur sentait que la science lui manquait; de là, l'effort et l'hésitation de certaines planches; mais, lorsqu'il peut encadrer le sujet dans les

magnifiques conceptions de son propre génie, lorsque, surtout, il répand les foules dans les palais ou dans ses magnifiques paysages, il redevient le maître sans rival.

Après les études passionnantes de l'*Ancien* et du *Nouveau Testament*, la grande figure du Sauveur souffrant et mourant hanta les rêves de l'artiste; les dessins qu'il en a laissés, dont plusieurs se trouvaient à l'exposition du Cercle de la librairie, ont un caractère que l'on cherche en vain dans les conceptions des maîtres de la peinture moderne.

A côté de ces grands travaux, Doré donnait quelque repos à son esprit en lâchant bride à la fantaisie; le *Capitaine Fracasse*, bijou de l'écrin de Théophile Gautier, tenta la verve de Doré qui reproduisit les tableaux semés dans cette œuvre charmante par le plus coloriste des poëtes. Comme la légende du *Juif errant*, la *Chanson du vieux marin*, traduite de l'anglais par A. Barbier, est un des chefs-d'œuvre dramatiques de l'illustrateur du Dante; les souffrances morales et physiques du malheureux, condamné à raconter sans trêve le meurtre inutile d'un albatros, fournit à l'artiste, amant de l'infini, des scènes d'une profondeur inouïe entre le ciel et la mer.

Les *Fables de Lafontaine*, le *Pays des Fées*, les *Idylles de Tennyson*, *Elaine*, *Genièvre*, *Viviane* et *Enide* sont des chefs-d'œuvre de grâce aimable, d'esprit et de naïveté, dont l'artiste aimait le sourire dans ses heures de fantaisie.

Viviane faillit se transformer en opéra comique, sous l'inspiration du compositeur Vidor, qui, rencontrant Doré chez le marquis d'Osmond, le pria de dessiner les scènes et les costumes du libretto qu'ils tireraient tous deux de cette adorable et poétique légende.

Deux œuvres capitales, *Londres* et l'*Histoire des Croisades*, ne sauraient manquer à cette revue bien imparfaite. Ce dernier ouvrage parut en 1877; les deux volumes de Michaud renferment cent grands dessins, où l'odyssée de l'armée sainte se déroule sans défaillance; la main puissante de l'artiste nous la montre, tantôt combattant, tantôt en marche par les déserts et les montagnes de Syrie, tantôt montant à l'assaut des villes dont elles auront bientôt à défendre les remparts, tantôt déployant leurs escadrons pour la bataille, tantôt s'enlaçant à l'ennemi, combattant corps à corps dans une horrible mêlée où chrétiens et sarrasins roulent sous les pieds des chevaux. La foi, l'enthousiasme, la fureur des combats, la ferveur de la prière animent ces foules, qui se déploient à l'aise dans de vastes et admirables compositions. La mort du saint roi Louis s'élève entre toutes ces pages par la sereine majesté du sentiment; l'émotion profonde de cette armée pleurant son chef a été si fortement comprise par l'artiste qu'elle gagne le spectateur. Peu de nos maîtres acclamés ont à leur acquit de si nombreux et si magnifiques tableaux.

Gustave Doré habitait souvent Londres, il y avait les plus hautes relations; en dehors de son talent, les Anglais prisaient fort son extrême réserve. Le révérend chanoine de Westminster, M. Harford, lui ouvrit les portes de cette aristocratie anglaise, à la fois hospitalière et rebelle aux étrangers. M. Blanchard Jerrold, que son talent d'écrivain mettait en contact avec toutes les classes, le dirigea dans cette Babel, si brillante au sommet, si abjecte à la base, que pas une capitale d'Europe ne peut montrer tant de haillons. Comme toujours, Doré procéda par l'étude sur la nature, et les sinistres dessins des bouges et des types du Londres misérable donnent le même frisson que la réalité. Ce mélange de luxe et de boue est un douloureux étonnement pour le Français, soigneux de cacher ce qui blesse les yeux, peut-être par le seul amour de l'art.

Les ouvrages anglais illustrés par Doré sont fort nombreux; les succès qu'il eut en Angleterre, où il était mieux compris comme dessinateur et comme peintre, le consolèrent-ils des déceptions que lui apportait en France chaque exposition? Il est permis d'en douter. Que fait à l'enfant bien né le baiser d'une étrangère? Doré, comme tous les hommes de génie, resta enfant. C'est du baiser maternel qu'il avait soif; il en mourut.

On croit généralement que Doré ne fit de peinture que déjà presque célèbre, et pour *monter* au rang des peintres; on entend parfois de ces

choses-là ! Doré fit toujours de la peinture. Lorsque Philippon quitta la Place de la Bourse pour s'installer rue Bergère, Doré lui offrit quatre panneaux décoratifs, où les fleurs et les oiseaux, les ornements et les paysages étonnaient et retenaient le regard.

— Venez voir les peintures de mon petit Doré, disait Philippon à ses visiteurs.

Il est vrai de dire que le jeune artiste s'essaya longtemps en secret, M. Paul Lacroix ne lui ménageant guère les critiques. Toujours à l'étroit pour ses travaux, Doré avait loué un atelier rue Monsieur-le-Prince, dans la maison de Jean Goujon. Il y conduisit un jour sa mère et M. Lacroix, et leur montra trente-cinq grandes toiles : paysages, intérieurs, compositions de sujets tirés de l'Enéide et de sujets réalistes, entre lesquels, *la Famille du Saltimbanque,* toile d'une réelle valeur, qui parut au Salon de 1854 avec *les Deux mères*. Le sentiment dramatique, l'accent des attitudes et des physionomies ne trouvèrent point grâce devant la presse ni devant les artistes ; les critiques des journalistes, les haussements d'épaules des peintres décrétèrent que Doré était un *grand illustrateur*. Ce furent les premières gouttes du calice, qui alla toujours grossissant jusqu'à faire éclater le cœur du grand artiste.

Il n'entre pas dans ce plan de discuter les toiles de Doré au point de vue de l'esthétique. Nous accordons à l'Aréopage artistique qu'il

manquait des fortes études nécessaires à la construction des grandes toiles, où la figure exige d'être solidement et correctement bâtie. Doré, cependant, connaissait les maîtres, il les avait étudiés dans tous les Musées d'Europe, il passait de longues heures devant chacun d'eux, et sa prodigieuse mémoire lui en gardait les moindres accents; l'exagération des muscles et la hardiesse puissante du geste dans ses dessins et dans ses toiles évoquent le souvenir de Michel-Ange. Mais Doré n'étudia jamais que des yeux, il ne prit aux maîtres que la ligne; et les longs plis dont il drapait ses figures, plus grandes que nature, ne cachent pas ce qui leur manque d'épaisseur et de modelé.

Ceux qui s'attaquent à la crudité de la palette sont moins fondés dans leurs critiques. Sans parler de ses incomparables paysages, Doré a signé des toiles d'une intensité de ton remarquable, et, sans tenir compte des qualités magistrales des compositions, de la vérité de l'expression, du mouvement et de la vie des figures, de la recherche et de la science des détails, on s'explique difficilement les peintres français reniant Doré pour acclamer un Manet.

Lorsqu'un artiste de génie n'est pas compris, c'est qu'il dédaigne les capitulations. Doré n'en voulut accepter aucune; il ne se préoccupa jamais de la vente de ses toiles et n'avait d'autre objectif que la réalisation de sa pensée, constamment tournée vers les horizons sans limites:

Je peindrai le naturel et le surnaturel, disait-il à M. Lacroix en lui montrant des sujets tirés de l'Enéide. Après ses études de la Bible, il quitta les pays bleus pour Jérusalem, et Virgile pour Isaïe. Or, le pays du rêve et celui de la foi sont lettres mortes, en la terre de France, au moins pour cette génération. L'accent religieux, dans sa plus sublime expression de simplicité, pénètre les toiles de l'illustrateur de la Bible; là est le secret de sa popularité en Angleterre et parmi les Israélites. L'étude des saints Livres est pour les protestants et pour les Juifs la première et la plus constante des études. Aussi, toujours pratiques, les Anglais s'empressèrent-ils d'acquérir les toiles religieuses de Doré et d'en former la *Doré Galery*, où les voyageurs de tous les pays vont admirer *l'Entrée du Christ à Jérusalem, les Ténèbres, la Maison de Caïphe, le Christ devant Pilate,* plusieurs admirables têtes du Sauveur, et *la Vision de Claudia Procula* (femme de Pilate), composition admirable. Sur le côté du tableau, un ange lumineux se penche à l'oreille de Claudia et lui explique la céleste prophétie. Au centre, le Christ, irradiant dans la lumière, est entouré de la troupe glorieuse des Martyrs, des Evangélistes, des Pères de l'Eglise, que suivent les princes et les rois de tous les peuples, parmi lesquels on distingue l'impératrice Hélène, Charlemagne, Godefroy de Bouillon à la tête des croisés triomphants et bannières déployées. Le regard du Sauveur pénètre dou-

cement le regard de Claudia, dont le mouvement indique qu'elle va descendre de son lit.

Outre les peintures religieuses, *Doré Galery* est riche en paysages admirables et compte quelques sujets historiques et *le Néophyte,* cette composition si dramatique et tant de fois gravée.

Chacune des toiles religieuses fut le résultat de méditations et d'études approfondies ; il en causait souvent avec le révérend Frédéric Harford, son ami, qui, en sa qualité de chanoine de Westminster, ouvrait maintes fois des discussions. Un jour, chez M. Georges Grove, Doré lui dit doucement :

— Mon ami, je suis catholique romain, je professe la religion catholique romaine, j'ai été baptisé dans cette Eglise, et j'y reste. Cela est bon, n'est-il pas vrai ? Mais si vous voulez connaître mon opinion intime, ma religion est contenue dans le troisième chapitre de saint Paul aux Corinthiens.

Et, sans hésitation, Doré récita ce chapitre.

— Ai-je omis quelque chose, demanda-t-il, et puis-je me considérer comme chrétien ?

— Un homme qui vit selon cette règle, reprit M. Harford, est non seulement chrétien, mais parfait chrétien.

Ce que Doré exécuta de travaux est incroyable ; le jour n'y pouvant suffire, il y dépensait une partie de ses nuits. Un cabinet de toilette séparait sa chambre de celle de sa mère, qu'il lui fallait traverser pour rentrer chez lui. Mme Doré

ne s'endormait jamais sans avoir vu rentrer son fils, et, lorsqu'il était couché, elle se levait pour s'assurer que rien ne lui manquait, le border et fermer ses rideaux comme au temps de son enfance. L'artiste, hanté par quelque projet, feignait d'être endormi, se glissait doucement dans son atelier, allumait sa lampe ; elle pâlissait au jour sans qu'il s'en aperçût, dans cette fièvre de travail si éloquemment exprimée par M. A. Dumas dans son adieu suprême :

« Gustave Doré, s'écrie le brillant écrivain, la « main toujours armée d'un crayon, d'une plume, « d'un pinceau ou d'un ébauchoir, Gustave Doré « avait véritablement l'air de l'Ange du Travail, « quand il s'élançait, j'allais dire quand il volait, « de la large table où il a composé des milliers de « dessins, aux chevalets et aux échelles où il a « exécuté des centaines de travaux, et aux écha- « faudages où il pétrissait ses groupes et ses « statues. Quelle rapidité, quelle originalité de « conception, quelle imagination inépuisable et « imprévue, quelle science miraculeuse de l'or- « donnance et de l'effet, quelle évocation gran- « diose, dramatique, troublante, de la lumière, « des ténèbres, du chaos, du fantastique, de « l'invisible, du rêve de la terre et du ciel ! »

Doré semblait porter dans son puissant cerveau la perception de l'infini ; loin de s'épuiser ses facultés créatrices croissaient avec son idéal ; le trait et la couleur ne lui suffisent plus, il lui faut la forme dans l'espace, la figure de terre ou de

marbre qu'il animera, qu'il fera palpiter et vivre, et le voilà pétrissant le drame de l'*Effroi*. Une jeune mère se dresse de tous ses muscles des jambes et des bras pour éloigner son petit enfant du crotale qui mord sa courte jupe. Les statuaires ont dit : « Ce n'est pas de la sculpture », comme les peintres criaient devant les toiles : « Ce n'est pas de la peinture. » Mais le cœur se serrait, les yeux se mouillaient ; on partageait l'angoisse de la mère. Donc, cela était de l'art !

D'autres œuvres gracieuses ou terribles, telles que la *Mort du Guide*, la *Gloire*, la *Madone,* la *Barque*, amusantes comme les *Joyeusetés*, prouvèrent la souplesse de ce génie dont les dernières créations furent le merveilleux *Vase de la vigne,* poème de bronze digne de la vieille Grèce, et le *monument* d'un des plus merveilleux conteurs français, Alexandre Dumas.

La *Vierge-Mère,* statuette d'un sentiment exquis, témoigne combien Doré se pénétrait de l'esprit de ses moindres œuvres. Marie porte l'Enfant-Jésus, qui tend ses bras en croix ; la profonde mélancolie des traits, la fixité poignante du regard de la Mère des Douleurs disent qu'elle a marché dans la vie les yeux sur le Calvaire ; rien de plus orthodoxe et de plus simplement grand.

Depuis longtemps l'atelier de la rue Saint-Dominique ne suffisait plus aux travaux du grand artiste ; il se fit aménager rue Bayard un logis à sa taille, une maison de travail ne ressemblant en

rien aux ateliers à la mode, où les œuvres les plus intéressantes ne sont pas celles du maître. Qu'on se figure un hall énorme, une nef de cathédrale éclairée d'une baie immense jetant un jour mystique dans certaine partie, où se déroulaient à demi des toiles, finies ou ébauchées, dont les figures prenaient un air de vie pour regarder les visiteurs. De place en place sur les murs, une tapisserie, une peinture, un buste, une statue inachevée ; des gravures, des aquarelles et un encombrement de tables grandes et petites, et toutes couvertes de dessins, d'aquarelles commencées, de planches de cuivre ou d'acier en voie d'exécution. De nombreux escabeaux, des selles portant des groupes en glaise ou des statues dessinant leurs lignes sous la toile mouillée. Dans les coins, des échelles, et au plein jour le grand échafaud à roue, sur lequel Doré peignait ses grandes toiles, avec sa plate-forme en étagère remplie de pots de couleur. Des fauteuils, de petits divans, et, dans la partie avoisinant le piano, des livres, des pupitres chargés de partitions, des instruments de musique et le violon du maître.

C'est dans cet atelier de la rue Bayard que Doré exécuta ses plus belles œuvres ; il y recevait les nombreux étrangers jaloux de lui être présentés par ses amis. Toujours spirituel et accueillant, le grand artiste leur faisait les honneurs du lieu, sans rester en place un instant ; saisissant une pointe, il dessinait quelques traits sur une

eau forte, mettait une touche sur un dessin, lavait le ciel d'une aquarelle, enlevait un blanc ici, une ombre là, jamais en repos, toujours souriant et jamais fatigué.

Doré recevait tous les dimanches rue Saint-Dominique; ses dîners intimes, présidés par Mme Doré, réunissaient les amis d'Alsace et les amis de jeunesse, MM. Paul Lacroix, Daubrée, Taine, MM. Kratz, Paul Joanne, les peintres Jundt, Marchal, et, les jours de réception, les sommités musicales, Gounod, Litz, Meyerbeer, le chansonnier Nadaud, et souvent les plus hautes personnalités de l'aristocratie anglaise. Après le dîner on passait dans l'atelier pour le café et les cigares.

L'atelier de la rue Saint-Dominique, réservé au travail intime, conservait le parfum de l'esprit et le grand air du pointilleux duc de Saint-Simon, rajeuni d'une pointe de la gaieté particulière aux artistes. Doré y redevenait enfant, et enfant parisien, animant les conversations par son intarissable verve : Mme Doré, silencieuse et grave, coiffée de son turban de cachemire blanc sous lequel brillaient ses yeux noirs et profonds, drapée plutôt que vêtue dans quelque châle précieux, écoutait les conversations sans s'y mêler jamais, et les plus ravissants concerts improvisés par des artistes tels que Dupré, Faure, des voix délicieuses telles que celles de Mmes Patti, Nilson, Alboni, sans manifester ni admiration ni surprise; mais lorsque son fils bien-aimé chantait

ou prenait son violon, ses regards fixés sur lui disaient toute son âme.

L'atelier était richement meublé de curiosités et de bibelots rares : les portraits de famille, celui de M. Doré, peint par Gustave, et de magnifiques aquarelles, souvenirs des voyages faits en famille, alternaient avec les tapisseries ; des photographies d'amis disparus ; celle de Rossini, avec cette dédicace :

« Souvenir de tendre amitié offert à Gustave
« Doré, qui joint à son génie de peintre et de
« dessinateur le talent de violoniste distingué,
« et un charmant ténorino, s'il vous plaît.

« Rossini. »

Tous ceux qui eurent quelques rapports de travail ou d'affaires avec le grand artiste connurent sa générosité, que l'on pouvait appeler charité, parce qu'elle sortait de son cœur et n'était point la conséquence du caprice ou de la légèreté ; il donnait royalement à ceux qu'il savait être dans la gêne, il payait largement ceux qu'il employait, non par prodigalité, mais par justice ; et, suivant le précepte, il oubliait le bien qu'il faisait et la main gauche ignorait l'œuvre de la droite. Sous une apparence ouverte, il se dérobait, évitant la familiarité par une sorte de timide fierté ; il ne se livrait qu'à ses amis.

Il était doux et facile dans ses rapports d'artiste ; il se faisait aider dans quelques-uns de ses travaux, particulièrement dans la manipula-

tion de ses eaux-fortes. Un jour M. L..., ordinairement chargé par Doré de la morsure de ses énormes planches, soit qu'il eût préparé l'acide trop violent, soit qu'il eût laissé mordre quelques secondes de plus qu'il n'était nécessaire, creva la planche en plusieurs endroits. Très malheureux, il court rue Bayard et apprend à Doré que son travail est à peu près perdu, qu'il faut passer le charbon et en gratter une notable partie.

C'était un grand paysage italien, fort pressé.

— N'est-ce que cela ? fit Doré ; asseyez-vous, monsieur L... Jean, avons-nous encore des planches vernies de cette dimension ?

Il s'en trouvait une, heureusement, près du mur ; Doré prend sa pointe et se met au travail. Deux heures après, il donnait la planche à M. L..., stupéfié d'une si prodigieuse activité et plus encore peut-être d'une sûreté de mémoire et de main telle que les deux planches étaient parfaitement identiques de lignes et d'effet.

Doré ne corrigeait jamais un travail ; il le recommençait. Il recommença sept fois la gravure du *Néophyte*.

En 1870, la reine d'Angleterre acquit pour sa galerie de Windsor une des plus jolies peintures de Doré, *le Psaltérion*. L'artiste, sur l'invitation de son ami le chanoine Harford, se disposait à partir pour passer la saison à Londres lorsque les premiers bruits de guerre le retinrent à Paris. Le 27 juillet 1870, il écrivit à son ami :

« Sans doute vous avez deviné les causes « malheureuses qui me décident à remettre « mon voyage à Londres ; nous commençons une « grande et terrible guerre, et l'émotion est des « plus vives en France.

« En cette circonstance, cher ami, comme vous « l'imaginez, je ne puis m'absenter de mon pays. « Nous devons nous unir tous et faire face au « commun danger. Mon frère, le capitaine Emile, « vient de nous écrire que sa division entre en « campagne...

« La reine d'Angleterre m'annonce l'honneur « qu'elle me fait de placer mon tableau dans sa « galerie ; et moi, cher Harford, je n'ai point de « mot pour exprimer ma joie et ma gratitude de « cette marque de son haut patronage. »

M. Harford se hâta d'envoyer à Doré un flacon d'argent contenant une certaine liqueur, précieuse pour toutes sortes d'accidents, pouvant servir de cordial et de baume pour les blessures. Le 13 septembre, Doré, lui en accusant réception, lui exprime ses craintes et les tristes pressentiments de son cœur navré.

« Cher Harford, je ne puis assez vous remer« cier de votre liqueur et de votre affectueuse « pensée. Dans ces jours de détresse, le souvenir « d'un ami est le plus précieux trésor.

« Je vous écris en profitant du jour le plus pro« chain pour faire partir ma lettre par le cour« rier d'Angleterre. L'ennemi est aux portes de « Paris ; et, d'un moment à l'autre le feu va

« commencer. Notre infortune est immense et « notre angoisse terrible ; comment sortirons-« nous de ce gouffre de sang et de l'abandon où « notre pauvre France est plongée ? Je ne vois « point de solution à l'horizon ; et encore si « notre France, innocente de cette guerre, ne se « trouvait pas l'objet de l'exécration universelle !

« Je porterai mon flacon avec moi au rem-« part ; cette prompte marque de votre bonne « affection me sera un bouclier. C'est probable-« ment demain matin que nous sortirons ; le « péril est imminent.

« Mon cher et bien-aimé ami Harford, adressez « pour nous vos prières au ciel ; que cette tragé-« die n'aille point jusqu'au dénouement, que les « malheurs qui vont fondre sur nous n'entraî-« nent point la perte de la France !

« Adieu, mon cher Harford ; mon cœur est « déchiré, mais je vous embrasse avec toute « mon affection.

« Doré. »

Pendant le siège, Doré ne quitta les remparts que pour son atelier. Les œuvres qu'il produisit pendant cette terrible année traduisent les émotions de l'Alsacien et de l'artiste. La *Marseillaise*, la *Patrie en danger*, la grande peinture *la Guerre*, l'*Aigle noir*, l'*Alsace*, sont des œuvres palpitantes du génie patriotique.

Aussitôt que Paris fut ouvert, Doré, redoutant pour sa mère les émotions de la guerre civile, la

fit partir pour Versailles et l'y installa avant de partir lui-même pour Londres où l'appelaient ses affaires et ses amis, fort nombreux. Pendant les divers séjours qu'il fit en Angleterre, il fut plusieurs fois invité par le prince de Galles aux réceptions de Chiswick ; il y fut présenté à la Reine en 1875 ; elle le reçut avec une particulière distinction et lui parla de l'estime que le prince Consort faisait de son talent et de son esprit.

— Je n'ai pas oublié, répondit l'artiste, les encou ragements que le prince donna à mes travaux ; ils eurent une heureuse influence sur ma vie.

— Lorsque vous irez en Ecosse, venez me voir à Balmoral, ajouta la Reine.

De ce jour, Doré fut reçu dans toutes les familles de la haute société anglaise.

En 1878, l'artiste commença à ressentir les premières atteintes de l'affection qui devait terrasser sa puissante nature ; les poignantes déceptions artistiques, puis les inquiétudes que lui donnait la santé de Mme Doré augmentèrent l'agitation fébrile, conséquence fatale d'un travail surhumain. La mort de cette mère tant aimée fut le coup suprême. Pendant les derniers mois de souffrance de Mme Doré, atteinte d'une bronchite chronique, son fils ne la quitta ni jour ni nuit ; il avait porté sa table de travail dans la chambre de la chère malade qu'il servait, soignait et amusait avec des tendresses infinies. Sa piété filiale ne lui avait-elle pas déjà sacrifié une affection profonde,

dans laquelle il avait mis un instant l'espérance d'un bonheur partagé? Doré s'était choisi une compagne digne en tout point, par son caractère, son éducation et sa naissance, de l'affection d'un grand artiste. Mme Doré, qui d'abord paraissait heureuse de cette union, devint de plus en plus triste à mesure que le jour en approchait. Gustave Doré, comprenant que sa mère ne pouvait supporter l'idée de partager le cœur de son fils, renonça à l'avenir qu'il s'était promis.

Malgré les soins les plus assidus, Mme Doré s'éteignit après deux ans de souffrance; la lettre de Doré à M. Harford donne une idée de la douleur qu'il ne put surmonter.

« Paris, 16 mars 1881, 6 heures du matin.

« Cher ami, elle n'est plus, je suis seul ! Elle « est morte ma mère, si tendre, si vénérée, morte « après une longue agonie. Je suis sans force, « mon ami, et ne puis me soumettre à cette ter- « rible loi qui nous sépare les uns des autres; « il me semble qu'un gouffre s'est ouvert devant « moi.

« Vous priez, mon cher ami; je vous conjure « d'offrir au ciel vos prières pour le repos de cette « chère et sainte âme, et aussi pour le soutien de « ma raison; je suis accablé par le découragement et le désespoir, et je crains l'avenir.

« Je vous embrasse tendrement.

« Votre G. DORÉ. »

Le travail, un travail sans trêve pouvait seul distraire le deuil du fils inconsolable; dîners et réceptions, même intimes, cessèrent à la rue Saint-Dominique. Les amis de l'artiste s'inquiétaient de l'état de mélancolie maladive qu'ils voyaient s'accentuer chaque jour, de la surexcitation nerveuse que le docteur Michel attribuait, non sans raison, aux nuits passées le crayon ou l'ébauchoir à la main.

En janvier 1883, Doré voulut reprendre les dîners intimes du dimanche; il invita quelques amis, mais le dîner fut triste, rien ne put réveiller la belle humeur de l'artiste ordinairement si brillant. Au dessert au moment du café, M. Kratz s'aperçut que Doré s'était absenté et ne rentrait pas.

— Il doit être dans la chambre de sa mère, dit-il, et il se leva pour retrouver son ami.

Il le trouva devant le portrait de Mme Doré; après quelques mots affectueux, M. Kratz rentra dans l'atelier.

— Mon Dieu! mais c'est un dîner d'enterrement! s'écria le peintre Jundt.

On proposa de faire de la musique; M. Kratz se mit au piano. Doré rentrait; il prit son violon, mais, après quelques mesures :

— Je ne puis, dit-il.

Chacun comprit que cette première réunion, où le fauteuil de Mme Doré restait vide, impressionnait la sensibilité excessive de Gustave, et que la meilleure consolation qu'on pût lui offrir

était d'entrer dans ses souvenirs, en parlant des vertus de cette mère tant regrettée.

On se sépara de bonne heure. M. Kratz, fort inquiet, certain que Doré ne se coucherait pas, resta près de lui, essayant de le distraire de ses pensées lugubres. Croyant que le mouvement et le changement de lieu y feraient une diversion, il proposa un tour de boulevard. L'animation de Paris ne put tirer l'artiste de sa mélancolie ; tout à coup il s'écria :

— Mon ami, je suis à demi mort de fatigue, mes yeux se ferment, je tombe de sommeil, je sens que je vais passer une bonne nuit.

Très certain que Doré prenait un prétexte pour le quitter, M. Kratz n'osa point insister pour l'accompagner. Le dimanche suivant, Doré, voulant fêter la nomination de M. Vallerand de la Fosse, chevalier de la Légion d'honneur, réunit leurs amis communs. On devait faire de la musique, et tous espéraient retrouver l'artiste, sinon brillant comme autrefois, au moins remis de son accès de tristesse, qu'ils attribuaient au dérangement de sa santé. Le docteur Michel le regardait comme fort attaqué, miné par le chagrin et le travail.

En entrant dans la salle à manger, tous se regardèrent ; au centre de la table, ornée de roses blanches et de lilas blancs, un globe énorme supportait la tragique maquette du *Guide des Pyrénées*.

— Ce n'est pas gai, murmura Jundt.

— C'est un vrai tombeau, répondit Paul Joanne au peintre.

Pendant le dîner, Doré paraissait fort animé, mais sa gaieté était lugubre ; il récitait, en parodie, les discours entendus aux funérailles de Gambetta.

— C'est étrange, fit M. Joanne à M. Vallerand, Doré a certainement la fièvre.

Les convives devaient se retrouver le samedi chez M. Vallerand ; M. Kratz y arriva un des derniers, et, cherchant Doré du regard :

— Gustave n'est pas encore ici ?

— Nous lui accordons le quart d'heure de grâce, fit M. Vallerand.

Un quart d'heure se passa, puis un autre, puis une heure, et Doré n'arrivait pas ; quelle affaire le retenait ? un accident peut-être ?

On se mit à table, M. Kratz agité des plus tristes pressentiments. Un violent coup de sonnette le fait tressaillir.

— Enfin, le voilà ! s'écrie-t-on d'une seule voix.

Mais ce n'était pas l'artiste ; on remet un billet à M. Vallerand, qui le lit à ses convives.

« M. Doré présente ses compliments à M. Vallerand et lui fait ses excuses ; il est fort indisposé et ne peut sortir.

« MARTIN, *valet de chambre de M. Doré.* »

La conduite de Doré était si étrange depuis quelques jours que M. Kratz se demandait si cette indisposition n'était point un prétexte,

lorsqu'en entrant chez lui sa gouvernante lui remit un télégramme qu'il ouvrit avec une affreuse angoisse.

« Venez vite, Gustave est malade, congestion,
« très grave.

« Docteur ROBIN. »

Le 20 janvier Doré se leva, comme il en avait l'habitude, à sept heures du matin ; il était fort pâle, et la vieille Françoise, sa nourrice, voulut en vain lui faire garder la chambre.

— Hier encore vous étiez presque mort, et vous voilà debout! Allez à votre lit, je vous porterai votre déjeuner.

— Je suis fort bien maintenant, donnez-moi mon café, insista Doré.

Françoise, usant des privilèges de son long dévouement, éleva la voix.

— Vous êtes affreusement pâle, et vous avez le frisson ; allez vous coucher.

— Voyons, Françoise, suis-je un enfant et suis-je chez moi ? J'ai de l'indulgence pour vos radotages, mais je veux faire ma volonté.

Il prit une chaise, s'assit près de la fenêtre et resta quelque temps la tête entre ses mains.

Françoise lui servit le café, et, comme il se levait pour passer à son atelier, elle lui prit les mains.

— Mon pauvre Gustave, vous êtes malade, vous changez de couleur à chaque instant ; allez à votre lit.

Il se rassit.

— J'ai froid, dit-il ; je n'ai jamais eu si froid de ma vie.

Puis, d'un mouvement violent, comme pour secouer sa faiblesse, il passa dans sa chambre. Françoise le guettait du salon ; elle en tenait la porte ouverte. A peine y était-il que la vieille nourrice entendit un grand bruit ; elle ouvre la porte de la chambre et trouve Doré la face contre terre. Les vases de la toilette étaient brisés.

— Martin ! Martin ! s'écrie la pauvre femme essayant de relever Doré sans connaissance.

— Mon enfant est mort ! mon Gustave est mort ! s'écriait-elle désespérée.

Les docteurs Robin et Blavet, appelés en toute hâte, soignèrent le grand artiste, qui mourut le 25 janvier, entouré de sa famille et des quelques amis qui l'avaient suivi dans la vie et connaissaient les hautes qualités de l'esprit et du cœur de cet artiste, vraiment extraordinaire par l'ampleur de son intelligence, la profondeur et la variété de ses connaissances et de ses conceptions.

— Guérissez-moi, disait-il au docteur Robin, guérissez-moi, que je termine *Shakespeare.*

Il ne put mettre au jour ce travail énorme qu'il avait préparé et qu'il rêvait depuis plus de dix ans. Le dernier ouvrage de Doré fut *le Corbeau* d'Edgar Poe. Cette sombre légende accentua peut-être la tristesse qui assombrit ses derniers jours. *Jamais plus !* ce cri lugubre de l'oiseau répondait à bien des blessures, toujours

saignantes au cœur du grand artiste. Il ne lui fut pas donné de voir dans le plein air d'une place publique le monument d'Alexandre Dumas. C'était encore un de ses rêves. Il attendait du bon sens populaire la consécration de son génie.

On a dit que Doré voulait être un grand peintre; le mot n'est pas exact. Il disait à sa mère et à M. Paul Lacroix : Je veux être un *grand artiste*, et il le fut.

Cependant, aux expositions des Beaux Arts, les jurys ne lui accordèrent jamais, ni comme dessinateur, ni comme peintre, ni comme sculpteur, la moindre récompense, pas la plus petite médaille. M. Dalloz obtint pour lui la croix de chevalier en faisant porter au ministère une voiture des ouvrages de l'illustrateur, et le ministre, étonné d'un si prodigieux travail, daigna récompenser le traducteur du Dante en 1861.

Après l'Exposition de 1878, M. Bardoux, alors ministre des Beaux-Arts, voulut donner une leçon à messieurs du Jury, assez myopes pour n'avoir point aperçu le prodigieux *Vase de la Vigne*, que tout le monde admirait, et nomma Doré officier de la Légion d'honneur.

Quand on a vu médailler, décorer et prôner les devants de cheminées et les compositions ineptes de messieurs tel et tel, on ne fait pas grand fond de la justice ou du bon goût des maîtres de l'art sous la République.

Un critique autorisé, et souvent juste, M. A. Wolff, a dit de Doré :

« On parlera de lui dans les temps futurs, « alors que le vent aura déjà depuis longtemps « emporté dans l'oubli l'œuvre et les noms des « peintres simplement à la mode qui vendaient « fort cher aux badauds une signature en vogue « et non une œuvre d'art. »

Tout ce que Paris compte d'illustrations dans les arts et dans les lettres accompagna le grand artiste de l'église Sainte-Clotilde, où le service fut célébré par M. l'abbé Gadey, jusqu'au Père-Lachaise. Le cortège traversa les principales voies de la capitale, recevant de la population parisienne, toujours si intelligente et si artiste, l'hommage silencieux et sympathique dû à ce génie qu'elle connaissait par les œuvres de librairie.

Gustave Doré a laissé à la Société des artistes et à l'Orphelinat des arts des legs considérables et qui perpétueront le souvenir de sa générosité. Au Cercle de la librairie, lors de l'exposition de ses œuvres, une immense couronne fut apportée comme un tribut de reconnaissance par vingt jeunes filles conduites par Mme Marie Laurent, fondatrice et présidente de cette Œuvre.

C. DE BEAULIEU.

LE GÉNÉRAL PAJOL

(1772-1844)



« Les généraux illustres du Ier Empire ressemblent à ces statues antiques qui servaient autrefois à guider les voyageurs, et dont le doigt immobile indique encore, après des *milliers d'années*, des routes qui n'existent plus. »

I

« J'emporte l'espérance de conserver une place lans votre souvenir; ce sera la récompense de nes longs services ! »

Telles furent les simples paroles adressées par le général Pajol aux troupes qu'il commandait, lorsqu'en 1842 le gouvernement le releva de ses fonctions.

Les gens de guerre passent vite, ils ont leurs journées éclatantes, les échos retentissent, puis le lendemain l'obscurité se fait, le silence règne autour d'eux.

L'œuvre accomplie par les soldats les plus

éminents et qui semble si matérielle au jour de l'action, ne tarde pas à s'élever dans le monde moral où pénètre si rarement le regard du public. Les noms des Luxembourg et des Villars ont résisté à l'oubli, mais combien, parmi ceux qui prononcent ces noms, savent-ils quels services furent rendus à la patrie par ces illustres capitaines ?

De Corneille, de Racine, de Voltaire, il reste les écrits, on les lit chaque jour ; chaque jour on admire les tableaux des successeurs de Léonard de Vinci, de Michel-Ange, de Raphaël et du Titien. Ces choses, livres et œuvres d'art, tombent sous les sens, malgré leur caractère sublime. L'éloquence elle-même, ce don fugitif en apparence, ne passe pas sur la terre comme un souffle. La chaire chrétienne retentit encore de la parole de Bossuet, tandis que la tribune politique cherche à ressaisir les accents passionnés de Mirabeau.

Les bibliothèques et les musées sont les temples de l'immortalité. De son côté, la religion conserve pieusement la mémoire de ses bons serviteurs. Il n'est pas jusqu'à la politique, si capricieuse d'ailleurs, qui n'ait pour ceux qui l'honorent des échos plus ou moins sonores, plus ou moins fidèles.

Chose singulière, des hommes de guerre, illustrés par des victoires, tels que les généraux Foy et Lamarque (1), ont conquis plus de célébrité par

(1) Foy (1775-1825), général français qui, après s'être distingué dans les guerres de l'Empire, fut sous la Res

quelques discours que par l'éclat de leurs services militaires. Des phrases et des gestes sur les planches de ce petit théâtre nommé *tribune*, ont fait oublier que Foy était le héros de Salamanque, de Vittoria, et recevait à Waterloo sa quinzième blessure. On ne s'est pas souvenu que Lamarque avait trouvé à Gaëte, à Caprée, à Wagram ses vrais titres de gloire.

Les armées, par cela même qu'elles sont immenses, échappent à cette loi sociale qui transforme en famille les petits groupes dont se compose la société. Le barreau, la magistrature, les académies, le clergé même, forment autant de corporations animées d'esprits particuliers, et généralement portés à l'agrandissement. Les hommes distingués sont exaltés après leur mort, et leur célébrité rejaillit en quelque sorte sur la compagnie, en devenant le patrimoine de tous les membres. Il se crée ainsi facticement des réputations qui, par la complaisance des échos, prêtent à chaque corporation ses grands hommes et ses génies.

Le public d'abord, puis la postérité, s'y trompent volontiers.

L'armée, au contraire, sert en silence. Sans cesse renouvelée, elle passe comme le courant d'un fleuve où les vagues succèdent aux vagues.

tauration (1814-1830) un des chefs éloquents de l'opposition.

Comte Lamarque (1770-1832), général français, se distingua dans les guerres de la République et de l'Empire, et fut, sous Charles X et Louis-Philippe, l'un des chefs de l'opposition libérale.

Quelques noms surgissent, mais en petit nombre, car l'esprit militaire, l'esprit de corps ont trop de fierté pour se prêter aux ruses, quelque généreuses qu'elles soient, dont le public lettré aime à s'entourer.

De grandes renommées militaires s'engloutissent ainsi chaque jour dans l'oubli. Il faut le regretter sans en être surpris. Une victoire est souvent l'œuvre du génie. Elle est précédée de profonds calculs. L'action dans sa durée devient une suite non interrompue de combinaisons savantes, positives comme le poème le plus sublime. Ce ne sont pas des idées qui se fondent et se complètent, ce ne sont pas des mots harmonieux qui embellissent la pensée ; mais la vie humaine est en jeu, des torrents de sang se répandent, l'atmosphère est obscurcie par la poudre, les cris douloureux se mêlent au déchirement de la nature, les sillons se comblent de morts et de mourants, l'incendie dévore les maisons, les toits s'écroulent, les arbres volent en éclats, les paysans d'alentour gémissent en fuyant, et le regard embrassant tous les horizons ne voit partout que ruines et destructions.

Certes, l'œuvre accomplie par le général est bien faite pour laisser ici-bas un impérissable souvenir. Cependant ce souvenir s'efface promptement. Les armées s'éloignent, les maisons renaissent de leurs cendres, le soc de la charrue rend aux champs leur verdure, les moissons servent de linceul aux héros, et la plaine a

repris son silence, ses joies, ses labeurs et sa rêverie.

Le général est loin, ses compagnons se dispersent, et les années qui s'écoulent emportent dans une autre vie vainqueurs et vaincus, capitaines et soldats.

Pendant que se livrait cette bataille, un homme, historien ou poète, peintre ou sculpteur, produisait une œuvre dans l'obscurité d'une modeste ville. L'œuvre est restée, et le nom de l'auteur, protégé par l'œuvre, est porté doucement jusqu'à la postérité.

Cet écrivain ou cet artiste vivront dans la mémoire des lettrés plus longtemps que le général, dont l'œuvre fut une victoire suivie d'une paix glorieuse; et cependant le capitaine n'a donné au pays aucun livre ni laissé après lui aucune toile, mais il a ajouté une province au sol de la patrie.

Il faut aussi tenir compte des rigueurs de la discipline; elles empêchent souvent les inférieurs de rendre aux supérieurs la justice réellement due. Condamné, par son grade et son emploi, à la froideur, à la réserve, à la sévérité, le chef cache sa véritable physionomie sous un masque d'emprunt. La foule voit le masque impassible, tandis que les traits de la figure lui échappent complètement.

C'est là une des principales causes qui empêchent les chefs militaires d'être jugés sainement. Ils ne se revêtent pas seulement de l'uni-

forme, mais leurs allures, leur ton et jusqu'à leur visage empruntent à l'exercice du commandement et à la discipline une sorte d'uniformité qui, pour le vulgaire, efface les nuances.

Alors, nous dira-t-on, comment justice peut-elle être rendue ?

Elle ne l'est pas toujours.

Si elle est rendue, le jugement est prononcé par la génération qui suit immédiatement l'époque où vécut le général ; les juges sont ses inférieurs qui entraient dans la carrière lorsqu'il en sortait. Ceux-là ont connu les contemporains, ses compagnons d'armes. Ils ont vu et entendu la vérité au temps de la jeunesse, alors que le cœur est généreux, l'âme ardente, l'esprit désintéressé, dans un moment où la discipline ne pèse plus sur les jugements pour les troubler.

Telle est notre situation à l'égard du général Pajol.

A l'époque de notre entrée au service, les hommes qui avaient fait toutes les campagnes de l'Empire étaient encore sous les drapeaux. Leurs récits de guerre, simples et presque naïfs, étaient empreints d'un caractère de vérité qui appartenait à eux seuls, acteurs et spectateurs des grands drames dont le souvenir était récent

Les héros du régiment, de la division, du corps d'armée n'étaient pas toujours ceux adoptés par l'histoire. Les officiers avaient des admirations sincères, chaleureuses pour tel général, parce qu'il était brave entre les braves ; pour tel autre,

pour sa justice, son humanité, la franchise de sa loyauté.

Les historiens n'ont pas constamment prêté l'oreille à ces récits véridiques. Ils ont complaisamment distribué l'immortalité comme à l'Académie française.

N'en déplaise aux historiens, nous croyons volontiers au vieux dicton : *Vox populi, vox Dei.*

C'est par la *Vox populi* que nous avons d'abord connu le général Pajol.

Elles sont loin de nous, ces journées de jeunesse où, groupés autour d'un foyer, les nouveaux venus dans l'armée écoutaient, dans une sorte de ravissement, les histoires merveilleuses des soldats de l'Empire. C'était le poème de nos pères. Nous évoquions leur mémoire avec un religieux respect, et, tremblants d'émotion, nous interrogions encore, nous interrogions toujours, voulant tout connaître, les blessures et les actions d'éclat, les douleurs et les triomphes.

Le nom de Pajol revenait souvent sur les lèvres. Quelque vieux hussard, enfant de l'armée de Sambre-et-Meuse, avait vu Pajol près de Kléber au pont de Neuwied. Un autre sous-officier, à Wagram, avait chargé avec la brigade Pajol et dégagé la cavalerie de Jaquinot. Un troisième redisait comment il avait vu, sur les bords de la Bérésina, l'Empereur consulter le général Pajol sur les points de passage du fleuve.

Ces admirations de la jeunesse ont été confirmées par l'étude. Elles ont pu changer de caractère, mais sont restées grandes et pures. On nous parlait de l'éclatante bravoure de Pajol, et l'étude nous montre ses talents de capitaine; on nous disait qu'il était bon, et l'expérience nous a prouvé l'excellence de son cœur; on nous disait que son audace était sans égale, et nous avons vu que sa sagesse égalait son audace.

Que les gens de guerre se consolent donc de l'oubli des lettrés, des erreurs de l'histoire et de l'ingratitude des gouvernements. Leur souvenir reste dans le peuple.

Demandez à un laboureur ce qu'était M. de Talleyrand (1) ou Benjamin Constant (2), il vous regardera tout surpris de la question, car ces noms lui sont inconnus. Mais si vous parlez du maréchal Bugeaud ou du maréchal Canrobert : « Oh ! ceux-là, dira le paysan, je les connais, ce sont de braves soldats. »

II

Il était une école historique peu désireuse d'accorder le titre de héros aux hommes que

(1) Charles-Maurice de Talleyrand-Périgord (1754-1838), évêque d'Autun, membre de l'Assemblée constituante, un des ministres du Directoire (1797), membre du gouvernement provisoire (1814), ambassadeur à Londres sous Louis-Philippe.

(2) Benjamin Constant (1767-1830), homme politique et publiciste, né à Lausanne (Suisse), exilé en 1803; rentré en France en 1814, député de 1819 à 1830 et président du Conseil d'Etat.

n'ont point protégé les larges plis du manteau royal de Louis XIV. Cette école a faussé l'opinion. Pour cette école, l'Empire de Napoléon a pu produire d'intrépides grenadiers, de vaillants capitaines, d'habiles généraux, mais ni les uns ni les autres ne se sont élevés jusqu'à l'héroïsme. Par contre, les héros abondent au temps passé. Il en est à Coutras, à Ivry, à la Marfée, à Seneff, à Cassel, comme à Fontenoy. Mais vainement les chercherait-on à Lodi, à Austerlitz, à Wagram ou à Leipzig. Les héros sont maréchaux de France et se nomment de Chaulnes, de la Force, Bassompierre, d'Estrées, Guébriant, de Choiseul; tandis que les Soult, les Oudinot, les Pajol, les Davout, les Masséna, les Montebello ne sont qu'officiers de fortune, heureux soldats parvenus de la gloire.

Sans doute, l'héroïsme est vieux comme les armées. Les Belle-Isle, les Lautrec, les Luxembourg, les de Vaux, les Ségur ont ouvert la route parcourue par les Morand, les Gudin, les Macdonald, les Bessières et cent autres encore. Mais il serait injuste peut-être de chercher exclusivement le type du héros dans les armées d'autrefois. L'âme des Turenne et des Condé s'est troublée en plus d'une occasion. Ils ont commis des fautes et ne les ont point expiées.

Ce n'est point un éloge que nous voulons prononcer ici; nous n'avons que le simple désir de tracer un portrait.

Le portrait sera ressemblant si chaque trait du

crayon reproduit le trait de la figure, si chaque couleur est la couleur véritable. Peu importe que telle nuance ait été, en somme, adoucie; que tel trait ait été accentué. Nous allons poursuivre ces pages, les documents officiels sous les yeux et les pièces justificatives en main.

III

Il nous semble voir encore le général Pajol pendant les années qui s'écoulèrent de 1830 à 1844. Il avait dépassé la maturité de l'âge et conservait encore, malgré le temps, les fatigues, les douleurs et les blessures, cette fière attitude des glorieux soldats d'autrefois.

Pour nous comme pour nos compagnons, Pajol était le type, l'idéal du grand capitaine de cavalerie. Sa taille élevée attirait tout d'abord l'attention. Sa large poitrine, sa tête haute, son mâle visage exprimaient la force, tandis que son regard, puissant et doux en même temps, imposait le respect et la confiance. Son front superbe indiquait une vaste intelligence. Cet ensemble personnifiait le commandement militaire.

Lorsque, dans les cérémonies, manœuvres ou revues, il paraissait revêtu de son uniforme, on croyait revoir la grande armée d'Austerlitz et de Wagram. Les souvenirs revenaient en foule.

Quand un service appelait l'officier du grade le plus modeste au grand quartier-général du

gouverneur de Paris, et que cet officier avait l'honneur de voir le général en chef, il éprouvait des sentiments étranges.

Les ordres étaient donnés d'une façon claire, précise, nette et en peu de mots. Le général ne savait point bégayer et ne cherchait jamais les faux-fuyants. Il allait droit au but, vaillamment, avec une bonhomie un peu brusque. Il écoutait les observations ; mais, lorsqu'elles étaient puériles ou mal fondées, il s'animait, son œil étincelait, et il lançait des paroles d'une énergie presqu'orageuse. Il lisait dans l'âme de l'officier et le jugeait promptement. Parfois, de terrible, il devenait tout à coup paternel, encourageait la timidité et venait en aide à la faiblesse. Cet homme si puissant dominait par la bonté plus que par la force. On sortait heureux et fier. Chaque officier sentait que ce grand cœur aimait le soldat, et que cette main de fer savait faire vibrer les cordes les plus sensibles de l'âme. Hors du service, dans les relations du monde, le général Pajol prouvait qu'il n'y avait jamais eu divorce entre le courage du champ de bataille et l'esprit des salons. C'est d'ailleurs une erreur volontaire admise sous la Restauration, que de supposer des sottises faites ou dites par les généraux de l'Empire ou leurs compagnes.

Presque tous, fort lettrés, élevés avec soin, étaient supérieurs à ceux qui les avaient précédé et à ceux qui les ont suivi. Il suffit de rappeler les Latour-Maubourg, Lawœstine, Fezensac,

Fririon, Marmont, Lamarque, Foy, Sébastiani, Saint-Cyr, Davout, Suchet, Reille, Clausel, Dejean, Préval, Girardin, et tant d'autres encore dont les conversations pleines de finesse et de science charmante rappelaient les traditions du prince de Ligne et du comte Philippe de Ségur, causeur favori de Catherine II.

Pajol était donc homme du monde ; par-dessus tout, il était homme de bien.

Que l'on ne s'y trompe pas, tout homme du monde qu'il fût, le général Pajol aimait peu à parler, surtout de sa personne. La génération à laquelle il appartenait était grave, silencieuse, réservée et s'enfermait dans une dignité presque sévère, qui ne permettait ni questions ni observations. Les généraux de l'Empire ne racontaient jamais ; soit modestie, soit dédain de l'opinion, ils couvraient d'un voile impénétrable les plus belles actions de leur vie. Leurs fils avaient pour eux un respect religieux.

Lorsque le général Pajol mourut, un journal que n'inspirait point le gouvernement publia ces lignes :

« Pajol, dont bien des personnes béniront toujours le nom, inséparablement lié pour elles au souvenir de certains services obscurément rendus avec cette simplicité discrète que les grands cœurs mettent toujours à faire le bien... »

Oui, il faisait le bien, non seulement par son crédit, mais avec sa bourse. Il faisait le bien discrètement.

Son fils aîné, digne héritier d'un nom aussi pur que glorieux, a dit : « Mon père n'était pas seulement un preux de bataille antique, mais encore, et surtout, un homme que distinguaient ses mérites privés. L'austérité de ses mœurs, sa modestie, son intégrité, la simplicité de sa vie le désignaient à tous comme une âme d'élite. Il avait l'amour du bien ; à tous égards, ses idées étaient nettes et ses principes fermement arrêtés. Il avait sans faiblesse, comme sans ostentation, repris le vieux chemin tracé par la foi des ancêtres. Il était revenu à Dieu simplement. »

Après avoir exercé de hautes fonctions et avoir vu de près les sentiers qui conduisent à la fortune, il se retira modestement et sans richesses, n'emportant que son épée.

Lui, si magnifique aux champs de bataille, lui, qui semblait fait pour la guerre, était assez philosophe pour juger la guerre et la condamner : « La guerre, disait-il, n'est pour les peuples qu'une source de misères et de deuils. »

Quelques-uns penseront peut-être que Pajol se montrait sévère envers la guerre qui l'avait élevé.

En vérité, il était quitte envers elle ; nous devrions même dire que la guerre était en reste avec lui. La guerre lui avait donné sept grades, mais il les avait conquis par dix blessures depuis 1792 jusqu'en 1813. Il avait accompli sept actions d'éclat, drapeaux enlevés, charges

surprenantes, canons pris, escalades de remparts ennemis. Douze chevaux tués sous lui payaient généreusement les épaulettes neuves.

Non, il n'était pas ingrat envers la guerre. La paix, héritière de la guerre, fut seule ingrate en ne mettant pas le bâton de maréchal de France dans les mains du vaillant soldat.

Certes, si la guerre eût duré au delà de 1815, Napoléon Ier aurait donné à l'armée le maréchal Pajol ; et si la mort n'avait pas atteint Pajol en 1844, Napoléon III aurait payé la dette du passé, comme il a su le faire pour le général Excelmans.

Il est pour les hommes de lettres, prosateurs et poètes, une journée précieuse entre toutes. C'est en quelque sorte la grande fête de l'esprit. Sous la coupole de l'Institut, les Quarante de l'Académie française reçoivent un nouveau confrère, dont le front est rayonnant. Avant d'entourer sa tête de l'auréole de l'immortalité, un académicien promène un regard complaisant sur les œuvres de l'élu. On donne des éloges à son œuvre, on proclame les beautés de son style, l'élévation de ses pensées, la finesse de ses critiques ; on va même jusqu'à louer le discours ou l'article de journal, lorsque manque le livre. Parfois, en l'absence de livres, de discours et d'articles, on se contente d'une opinion politique. Ne pouvant parler des actions, on entretient le public des délicatesses des phrases, on se laisse aller aux ardeurs de l'imagination, oubliant que l'homme est sur la terre pour agir.

Nous préférons l'homme de guerre qui montre sa poitrine sillonnée de blessures. Celui-là ne possède pas, il est vrai, une parole colorée, élégante, ingénieuse. Il ignore l'art d'éveiller l'attention par les artifices du langage, par les traits piquants, les sous-entendus au fin sourire et les allusions perfides. Aussi l'homme fort est-il oublié, le caractère dédaigné, et tous les honneurs réservés à la parole.

La parole suffit à l'immortalité.

De l'action, on ne prend nul souci.

Sans doute, le *verbe,* ou, si l'on aime mieux, la pensée, est une belle et noble chose, mais à la condition qu'elle n'effacera pas l'action. Or, nous avons tellement exalté la parole, le discours, la phraséologie, que l'action ne compte que pour peu dans la vie humaine. De là l'affaiblissement des caractères. Pajol a su accomplir de grandes actions pendant sa longue existence. Ces actions ont été utiles à la France, et cependant nul ne s'avisera de placer ces actions au-dessus des discours politiques ou académiques. Pajol a donné à son pays non seulement son courage militaire, mais encore son courage civil.

Dans l'exercice de hautes fonctions publiques, on l'a vu déployer une fermeté d'âme rare en toutes occasions. « Un grand caractère dans l'adversité est vraiment héroïque, a dit Sénèque, et nous sommes de telle nature qu'il n'y a rien au monde qui se fasse autant admirer qu'un homme qui sait être malheureux avec courage. »

Pajol fut un homme d'action. Il eut le courage de Bailly (1) proclamant la loi martiale, mourant pour cette loi et ne tremblant que de froid ; il eut le courage de Boissy-d'Anglas (2) saluant la tête tranchée de Féraud (3) devant les assassins.

Pajol enfin fut l'homme énergique, *robur,* comme disaient les Romains.

Les caractères de cette trempe disparaissent, parce que nous avons donné la première place à la parole dans l'estime publique. On s'efforce de bien dire, sans avoir souci de bien faire. Lorsque viennent les jours d'orage, la phrase est impuissante pour dominer la tempête, et les pilotes, les gens du gouvernail, troublés et tremblants, se sauvent dans les embarcations, abandonnant l'équipage et les passagers saisis de terreur.

Les hommes d'action tels que Pajol ont été oubliés, et leurs sièges, au Sénat de la France, sont devenus la proie des critiques ou des sceptiques tels que Sainte-Beuve ou Mérimée (4).

(1) J.-Sylvain Bailly, né à Paris en 1736, membre de l'Académie des sciences, auteur de l'*Histoire de l'astronomie*, etc., puis président de l'Assemblée constituante (1789) et maire de Paris, mort sur l'échafaud le 11 novembre 1793.

(2) Comte Boissy-d'Anglas (1756-1826), président de la Convention au 1er prairial 1795, sauva l'Assemblée en restant impassible devant les meneurs de la foule.

(3) Féraud, député des Hautes-Pyrénées à la Convention, voulut, dans la journée du 1er prairial (20 mai 1795), s'opposer à la populace qui forçait les portes de la Convention et fut tué d'un coup de pistolet. Sa tête, coupée et mise au bout d'une pique, fut portée presque sur le bureau du Président (Boissy-d'Anglas), qui resta inébranlable sur son siège et salua respectueusement la tête de son infortuné collègue.

(4) Sainte-Beuve (1804-1869) ; Mérimée (1803-1870), tous deux académiciens.

IV

Le 3 février 1772, Claude-Pierre Pajol naquit à Besançon. Sa famille bourgeoise et parlementaire le destinait au barreau. Il étudia donc jusqu'à sa dix-septième année.

La Révolution de 1789 éclatait, et Pajol se fit soldat.

Il reçut deux blessures en 1792, en entrant le premier dans Spire à la tête des Grenadiers.

Attaché à l'état-major de Custine en 1793, le lieutenant Pajol enlève une redoute, et a le bras gauche fracturé par une balle de mitraille. Ses concitoyens de Besançon lui offrirent une couronne civique. Capitaine en 1794, Pajol est nommé aide de camp de Kléber. En arrivant au quartier-général il y trouve un collègue, capitaine au 4me hussards, commandant l'escorte. Les deux officiers s'étaient déjà rencontrés, et furent joyeux de se revoir. Les confidences ne se firent point attendre. Le hussard était mécontent non sans raison d'une récente élection au grade d'officier supérieur ; on lui avait préféré un vieux capitaine incapable. La cause de cette disgrâce populaire n'était pas un secret : on reprochait au jeune capitaine sa trop grande exactitude, sa sévérité dans le service. Aussi parlait-il de quitter un métier qui mettait le supérieur à la merci de ses subordonnés.

Pajol, sans prévenir le capitaine de hussards, son ami, appelle l'attention de Kléber sur cet officier ; le général en chef l'interrogea lui-même, et fut tellement frappé de ses mérites qu'il lui confia les fonctions d'adjudant général, en attendant la confirmation du représentant du peuple, Gillet.

Le capitaine resta donc au service. Il se nommait Michel Ney. Devenu maréchal de France, prince de la Moskowa, duc d'Elchingen, il aimait à rappeler ce qu'il devait à Pajol.

Au combat d'Esneux, le capitaine Pajol enleva un drapeau à l'ennemi, et reçut en le prenant un coup de baïonnette dans la main.

L'armée de Sambre-et-Meuse, à la suite de victoires éclatantes, venait de s'emparer de Maestricht. La France entière saluait Kléber de ses acclamations. Le représentant Gillet, attaché au corps de Kléber, décida qu'un officier choisi parmi les plus braves serait envoyé à la Convention nationale pour lui offrir les drapeaux conquis pendant cette rapide campagne.

Cette haute mission fut confiée au capitaine Pajol, qui, le 12 novembre 1794, fut admis dans l'Assemblée à laquelle il offrit 36 drapeaux. La Convention rendit à l'officier les plus grands honneurs, et le Président lui donna l'accolade fraternelle. Quelques paroles simples et énergiques de Pajol produisirent le plus grand enthousiasme.

Peu de jours après, Kléber quitta l'armée de Sambre-et-Meuse pour l'armée du Rhin.

Il est bon de faire connaître dans le détail les hommes historiques si diversement jugés. En apprenant son changement, Kléber écrit à Jourdan, son général en chef : « Pourquoi te le dissimulerais-je ? J'en ai pleuré comme un enfant ; mais, le tribut payé à l'amitié et à la sensibilité de mon âme, que des gens sans entrailles appelleraient faiblesse, j'ai sans doute dû prendre mon parti, et je pars..... Si j'ai le bonheur de réussir à prendre Mayence, je ne demande d'autre récompense que celle de rentrer sous tes ordres ; c'est là le terme de mon ambition. »

Pendant qu'il traçait ce billet, un autre lui était adressé par Merlin, représentant du peuple à l'armée du Rhin : « Arrive, crève tes chevaux ; on ne commencera rien sans toi ; nous sommes maîtres du plateau de Monbach. » Ce représentant Merlin fut un véritable fléau pour l'armée qui assiégeait Mayence. La vie des soldats, l'honneur des généraux, les intérêts de la France étaient aux mains de ces hommes ignorants qui répandaient la terreur, entretenaient l'indiscipline.

Le 18 juin 1794, au siège de Charleroi, Saint-Just, autre représentant du peuple, impatient des lenteurs du bombardement, voulait faire enlever la place de vive force. Un conseil de guerre fut tenu, et les généraux Hatry, commandant les troupes, et Bollémont, commandant l'artillerie, soutinrent Marescot (1) dans l'opinion qui était

(1) Armand-Samuel Marescot, général du génie (1758-1832)

contraire au caprice de Saint-Just. Après le conseil, Saint-Just envoya à Jourdan l'ordre de faire fusiller les trois officiers-généraux. Jourdan eut le courage de désobéir.

« Fusillez-moi ces gens-là ! » reste une vieille devise révolutionnaire.

Pajol était, en 1795, au passage du Rhin, en présence de l'ennemi, grande opération que nulle autre n'a surpassée. Le jeune capitaine remplissait d'importantes missions, et recevait de Kléber les meilleures leçons. Le soldat était soumis aux plus cruelles privations, manquant souvent de pain, et presque toujours de vêtements. La discipline existait à peine et les généraux éprouvaient toutes les douleurs. Kléber lui-même était parfois découragé.

Au commencement de 1796, Pajol fut promu au grade de chef de bataillon, mais conserva sa fonction d'aide de camp de Kléber.

« Nos armées du Rhin, dit le fils du général Pajol, général lui-même, ne semblaient guère en situation d'ouvrir la campagne. L'habillement et l'équipement étaient dans le plus mauvais état ; la solde, arriérée pour la troupe, illusoire pour les officiers, ne suffisait pas aux premiers besoins. Il n'y avait dans les magasins ni vivres ni munitions. L'artillerie manquait de chevaux et de charretiers ; la cavalerie était mal montée. Enfin, la caisse ne renfermait que des assignats sans valeur et n'avait point de crédit. »

On doit rendre justice aux chefs de ces armées,

qui soutenaient par une énergie admirable le moral des troupes, et les conduisaient à la victoire après avoir préservé le sol de la patrie.

Passons rapidement sur ces années si bien remplies, car Pajol n'y exerce pas de commandement. Il combat dans toutes les circonstances, mais son occupation principale est d'étudier la tactique, la stratégie, et de lire les cartes après avoir écouté Kléber et suivi attentivement ses méthodes de guerre. Peu d'officiers ont reçu cette éducation qu'aucun génie, qu'aucune expérience ne peuvent remplacer.

Nous avons dit que Pajol ne laissait pas échapper une occasion de combattre. A Friedberg il enleva un drapeau autrichien après une lutte vigoureuse.

En 1796, à l'armée de Sambre-et-Meuse, une vive discussion eut lieu entre le général en chef, Jourdan, et Kléber qui commandait l'aile gauche. Jourdan montrait une indécision qui parfois allait jusqu'à la faiblesse. Le caractère ardent de Kléber l'entraîna loin des bornes, et Jourdan lui infligea les arrêts ; alors Kléber résigna son commandement. Deux autres généraux, Bernadotte et Colaud, voulurent aussi se retirer. Le premier revint sur cette résolution. Péniblement impressionné, Jourdan pria le Directoire de le remplacer, et désigna Kléber comme son successeur, suivant les vœux de l'armée entière.

Ce fut Beurnonville qui succéda à Jourdan dans le commandement de l'armée de Sambre-et-Meuse.

Kléber fut rappelé et placé à la tête de l'aile droite. Peu de temps après, le Directoire lui confia le commandement en chef de l'armée. Il répondit :

« ..... Pénétré du plus ardent amour pour mon pays, prêt à verser pour lui la dernière goutte de mon sang, il n'est qu'un sacrifice que je me sens incapable de pouvoir jamais lui faire, c'est de compromettre ses intérêts en acceptant une place que je ne me trouverais pas en état de remplir entièrement. Celle de général en chef exige un homme qui réunisse, aux talents d'un habile capitaine, ceux d'un excellent administrateur, et, plus encore dans les circonstances actuelles, un génie créateur. Je ne suis qu'un soldat. »

Malgré toutes les instances, Kléber persista dans son refus.

La démission de Kléber ayant été acceptée en 1798, ce général quitta l'armée, et Pajol alla rejoindre le 4e régiment de hussards.

V

Lorsque l'armée de Mayence marchait à travers les défilés de la Forêt-Noire, Pajol, à la tête de ses hussards, formait l'extrême avant-garde. Le 21 mars 1799, au combat d'Ostrach, le commandant Pajol a son cheval tué sous lui.

A la bataille de Littingen, le 25 mars, Pajol perd encore un cheval ; mais, agile, vigoureux,

hardi, il saute sur une autre monture et seul se fait jour dans les rangs ennemis.

Pendant la retraite, il est oublié à Furtzwangen avec deux escadrons. Loin de l'armée, il est enveloppé de tous côtés, mais il charge avec une telle vigueur que les Autrichiens ne peuvent l'arrêter.

Le 10 juillet 1799, Pajol fut nommé colonel et placé à la tête du 6e hussards, alors en Italie. Il avait vingt-sept ans. Le 6e hussards avait éprouvé de telles pertes qu'il continua et termina la campagne avec 147 hommes et 126 chevaux seulement.

Le 6e hussards, complètement réorganisé, fit, en 1800, partie de l'armée du Rhin.

En 1802, le régiment commandé par Pajol fut inspecté par le général Ney qui donna au colonel les notes suivantes :

« Le chef de brigade Pajol a servi, pendant toutes les guerres de la Révolution, avec la plus grande distinction. Il est extrêmement zélé dans ses devoirs : il maintient l'ordre et la discipline, donne l'impulsion à l'exactitude, que j'ai généralement remarquée dans toutes les parties du service, de l'administration et de la comptabilité du régiment. Il est d'ailleurs instruit, ses connaissances sont celles d'un excellent chef de brigade. Sa conduite morale est exemplaire. »

Le 20 mars 1803, le général Oudinot, inspectant le 6e hussards, nota ainsi le colonel Pajol : « Officier plein d'honneur et d'éducation, con-

naissant parfaitement les devoirs de sa position. Plein d'intelligence et de zèle, il emploie sans relâche toutes ses grandes quatités au profit du 6e régiment de hussards, dont la tenue est digne de tous mes éloges. »

Pajol n'était point encore connu du général Oudinot. Cinq ans après, il épousait sa fille.

Si, au lieu de tracer un portrait militaire, nous écrivions une page d'histoire, le nom d'Oudinot nous arrêterait, car ce nom réveille en nous des souvenirs de reconnaissance. Ce n'est pas sans peine que nous résisterions au désir d'écrire le nom de Marie-Louise Oudinot qui, jusqu'en 1832, fut la compagne de Pajol. Nous dirions qu'elle eut un grand cœur et un grand esprit. Gracieuse, distinguée, femme de bon conseil, elle donna l'exemple de toutes les vertus et fut toujours l'ange du foyer.

Mais ne perdons pas de vue le portrait que nous voulons peindre.

Le 11 décembre 1803, le colonel Pajol fut nommé membre de la Légion d'honneur et promu au grade d'officier de l'ordre.

L'Empereur préparait une descente en Angleterre. Il combinait les dispositions navales avec les mouvements de l'armée de terre. Le 6e hussards appartenait au premier corps d'armée commandé par Marmont.

Vers la fin de juin 1805, Marmont reçut l'ordre d'embarquer son corps d'armée et d'exécuter des simulacres de sortie, afin d'attirer les Anglais

de ce côté. Le 6e hussards fut donc embarqué.

On sait que la troisième coalition mit obstacle au projet de descente. Napoléon comptait en outre sans les difficultés que ses flottes devaient rencontrer. La France allait être attaquée de quatre côtés à la fois. La principale de ces attaques s'opérait par la vallée du Danube. L'Empereur marcha vers la Forêt-Noire pour menacer Ulm.

Marmont débarqua ses régiments. Celui de Pajol se dirigea sur Mayence.

Après la prise d'Ulm, le 20 octobre 1805, Marmont alla vers Munich, puis marcha sur Leoben.

Pajol, commandant l'avant-garde, fit enlever deux ponts sur l'Ens et livra de nombreux combats.

A Austerlitz, le 2 décembre, 70.000 Français battaient 90.000 Russes et Autrichiens. La paix de Presbourg fut signée le 27 décembre

Pajol passa à l'armée d'Italie au commencement de 1806. Nommé général de brigade le 1er mars, il rejoignit la grande armée d'Allemagne. Après Eylau vint Friedland. Pajol ne cessa de manœuvrer et de combattre sous les yeux de Lasalle et de Murat.

Lorsque la paix de Tilsitt eut été signée, Pajol, nommé baron de l'Empire, prit ses cantonnements dans la Haute-Silésie. Au 31 décembre 1808, quoiqu'il n'eût que le grade de général de brigade, il commandait dix régiments de cavalerie légère.

Lorsque, en 1809, la cinquième coalition se forma contre la France, le général Pajol conserva à l'armée du Rhin, aux ordres de Davout, le commandement de ces dix régiments sur quatorze qui formaient la cavalerie de cette armée. Les troupes de Pajol couvrirent les débouchés de la Bohême et Ratisbonne. Bientôt il quitta momentanément le commandement de sa forte brigade pour la défense de Ratisbonne qui lui fut confiée.

Témoin des services rendus par le général Pajol dans tous les combats, satisfait de sa bravoure et de ses talents, l'Empereur le nomma commandeur de la Légion d'honneur, le 25 août 1809, comme témoignage *éclatant de la reconnaissance de la nation.*

On ne saurait comprendre aujourd'hui les mouvements stratégiques et tactiques des troupes de cette époque. On faisait alors la guerre d'après les traditions de Turenne. Pajol, à l'école de Davout et de Montbrun, se montrait capitaine consommé. Il faudrait un volume pour rappeler tout ce qu'il déploya de science et de bravoure dans cette pénible campagne. Le lendemain de la bataille d'Essling, 22 mai 1809, le général Pajol fut chargé de surveiller le Danube, de Tulln à Vienne.

Le 6 juillet de cette année, à la bataille de Wagram, la cavalerie de Pajol exécuta de brillantes charges.

Quelle bataille ! et quels généraux ! Napoléon,

Masséna, Bernadotte, Oudinot, Montbrun, le prince Eugène, Davout, Marmont, Morand, Macdonald, Pajol, Bessières, Gudin, Friant, Grouchy, Lasalle, Colbert, Lamarque, et tant d'autres !

Dans une charge, le général Pajol enleva de son cheval le colonel des dragons d'Oreilly, et le ramena prisonnier : vigueur, intrépidité, sang-froid, étaient de véritables jeux pour ces hommes trempés d'acier.

Comment les Autrichiens, même commandés par l'archiduc Charles, auraient-ils pu résister à une telle armée ?

L'un des caractères distinctifs de Pajol était de reconnaître le terrain. Ses reconnaissances s'étendaient au loin, et jamais on ne pouvait craindre une surprise.

On a dit que l'ennemi combattait mal, et manœuvrait plus mal encore. C'est une erreur. La campagne de 1809 fait le plus grand honneur aux généraux et aux troupes que nous parvenions à vaincre.

Après le traité de Vienne (1), la brigade Pajol resta dans le pays de Salzbourg (2). Pajol souffrait cruellement de ses nombreuses blessures, mais il allait toujours.

Lorsque l'Empereur fit monter l'archiduchesse

(1) Traité de 1809 qui mit fin à la cinquième coalition et par lequel l'empereur d'Autriche cédait à Napoléon les provinces illyriennes avec une partie du Tyrol, et lui donnait la main de sa fille Marie-Louise.

(2) Salzbourg, ville de la Haute Autriche ; 8.000 hab.

Marie-Louise d'Autriche sur le trône de France, la jeune princesse fut reçue, le 16 mars 1810, près de Braunau, par la division Friant et la brigade Pajol. Les escadrons de ce général escortèrent la nouvelle Impératrice jusqu'à Augsbourg.

Au commencement de l'année 1811, des points noirs se montrèrent à l'horizon. Entre l'empereur Napoléon et le tzar Alexandre, l'amitié n'était plus aussi complète, et l'on pouvait prévoir une guerre avec la Russie.

Pajol eut un commandement dans l'arrondissement de Dantzig, et les préparatifs pour une campagne prochaine ne furent plus un mystère; seulement, ces préparatifs étaient dirigés non contre la Russie, disait-on, mais contre l'Angleterre, dans la Baltique.

Pajol passa l'hiver de 1811 à 1812 sur les bords de la Vistule; il faisait de fréquentes excursions dans la Nogath et à Elbing, afin de reconnaître les mouvements des Russes sur le Niémen.

La campagne de Russie commence. Pajol s'empare d'Ochmiano le 30 juin, et entre à Minsk le 8 juillet. Il parvient à Ighouman le 11 juillet et surveille la Bérésina.

Un peu avant cette campagne, l'Empereur avait appelé dans l'armée les descendants des anciennes familles, tels que Crillon, Larochejacquelin, Rohan-Chabot, de Castries, de Chabannes, de l'Espinay, Castelbajac, Girardin. Cette jeunesse aristocratique fit admirablement

son devoir, et le plus grand nombre parvint aux grades élevés. Pajol fut le maître de la plupart d'entre eux.

Après avoir éclairé la marche du 1er corps, de Wilna à la Bérésina, et de Mohislew à Lodi, après avoir précédé et protégé tous ses mouvements, après avoir veillé, combattu, souffert et rendu les plus grands services, Pajol fut nommé général de division le 10 août 1812.

On peut dire avec vérité que si dans cette existence militaire tout est précoce, rien n'est brusque ni heurté. La marche toujours incessante reste régulière. Il s'élève, mais jour par jour, combat par combat, et cette élévation ne doit rien à la fortune, mais tout au labeur. Elle est simplement l'œuvre de qualités supérieures et d'un travail opiniâtre.

Ainsi, soldat en 1789, il est nommé officier en 1792, capitaine en 1794, chef d'escadron en 1796, chef de brigade en 1799, général de brigade en 1807, général de division en 1812. Enfin, il commande en chef en 1813.

Si l'on compare cet avancement aux fortunes militaires faites depuis 1830, si l'on compare surtout l'importance des services, on est en droit de dire que Pajol fut loin d'être favorisé.

Il ne demandait jamais et se tenait à l'écart. Le général Montbrun fut tué à Borodino, à côté de Pajol, et peu après un boulet frappa son cheval et tua celui du général Subervic. Le lendemian, un coup de feu lui cassa le bras, et il fut

emporté dans un château voisin, puis à Moscou.

Pendant la retraite, Pajol, le bras en écharpe, et très souffrant, voyageait à cheval. On le reconnaissait à sa polonaise bleu de roi avec tresses d'or et trois étoiles sur les manches. A son côté pendait un sabre damas demi-courbe, cadeau de la princesse Pauline Bonaparte.

Les ressources manquaient; le maréchal Mortier donna au général Pajol un sac de froment et la moitié d'un bœuf, qui, bien ménagés, durèrent jusqu'à Robr.

En arrivant à Vitebsh, le 25 novembre, l'Empereur manda auprès de lui les généraux Pajol et Bourdesoulle, qui avaient manœuvré sur les bords de la Bérésina. Le lendemain, ces officiers donnèrent à Napoléon les détails les plus précis sur cette rivière. Pajol proposait de remonter la Bérésina, de rallier les 2e, 6e et 9e corps, avec lesquels on se jetterait sur Wittgenstur.

L'encombrement était tel au passage de la Bérésina, que Pajol, arrivé le 27, ne put franchir le pont que le 28, avec ses équipages.

Il est bon de rappeler ici ce qu'étaient les équipages d'un général de division : Pajol avait un coupé, deux calèches, un fourgon et vingt chevaux de trait.

Des 533.000 hommes qui étaient entrés en Russie, 400.000 au moins y étaient restés morts ou prisonniers.

Il fallut un miracle pour que Pajol revît la France. Arrivé à Elbing, il fut atteint de cette

fièvre cérébrale nommée fièvre de congélation, et qui dévorait les restes de l'armée. L'ennemi n'était pas loin, et le général se trouvait dans un état fort grave. Cependant il fut transporté par des chemins de traverse, et au milieu des bandes de Cosaques, jusqu'à Neutecht. A cause des glaces, il était porté sur un brancard que soutenaient des soldats accablés de fatigue.

Rappeler tout ce que Pajol eut à souffrir serait impossible. Il fallut son courage, sa vigoureuse constitution, son énergie prodigieuse pour surmonter tant d'épreuves.

A peine guéri, le général Pajol était à cheval devant la division de cavalerie que l'Empereur venait de lui confier. Au mois de mai 1813, il occupait les défilés qui séparent la Saxe de la Bohême.

Lorsque l'Autriche entra dans la coalition, sa division, qui appartenait au 14e corps, opéra sa retraite sur Dresde.

Pajol prit une part très active à la bataille de Dresde, et eut même un cheval tué sous lui en chargeant à la tête d'une brigade pour délivrer un régiment de hussards ramené par l'ennemi.

L'Empereur voulait lui confier un autre commandement. Alors Gouvion-Saint-Cyr écrivit à Napoléon : « Je supplie avec instances réitérées Votre Majesté de me conserver cet officier général. Il n'y en a pas un autre capable de faire opérer une reconnaissance ou un mouvement de cavalerie d'une manière aussi satisfaisante. »

On connaît le haut jugement de Gouvion-Saint-Cyr, et l'on sait aussi combien il était sobre d'éloges.

Le 16 septembre 1813, l'Empereur faisait en personne une reconnaissance du côté de Nollendorf ; il faillit être pris. Il était suivi du prince Berthier, du maréchal Mortier et de Caulaincourt. Fort mécontent, Napoléon s'écria devant tout son état-major : « Je n'ai plus de général de cavalerie ; Pajol seul sait, non seulement se bien battre, mais ne pas dormir, se bien garder et n'être jamais surpris. »

L'Empereur donna l'ordre d'inviter le général à se rendre immédiatement auprès de lui. En l'apercevant, il lui annonça qu'il le nommait commandant d'un corps de cavalerie (le 5e).

La fortune était moins fidèle à Napoléon. Parmi les chefs de l'armée comblés d'honneurs et de richesses, quelques-uns commençaient à murmurer contre la guerre. Ils voulaient goûter les douceurs de la paix dans leurs riches hôtels de Paris ou vivre dans les terres seigneuriales dont les avaient dotés les faveurs du souverain.

Les officiers de l'état-major de Pajol, ses aides de camp ont souvent répété que jamais paroles amères, jamais expressions de regrets ne sortaient de ses lèvres. Le général semblait, au contraire, redoubler de zèle, veillait la nuit, éclairant l'armée, l'entourant de sa cavalerie, et donnant à l'Empereur tous les renseignements sur les forces et les mouvements de l'ennemi.

Lorsqu'on étudie avec attention la physionomie de Pajol, en le suivant pas à pas, en cherchant à analyser les circonstances si diverses de sa vie, en écoutant pour ainsi dire les battements de son cœur, on découvre une faculté morale qui domine toujours et partout, et occupe dans cette riche nature la place la plus élevée. On peut même dire que toutes ses vertus, toutes ses qualités, découlent de cette faculté. Il avait une grande conscience. Elle le guidait et le soutenait. Tandis que d'autres se laissent aller aux calculs de l'intérêt, aux avantages d'une ligne de conduite, il ne consultait que sa conscience et obéissait religieusement sans arrière-pensée. Il a pu se tromper, il a même dû se tromper, car au temps où il vivait les notions du juste et du vrai étaient singulièrement troublées par des événements que ne conduisaient plus les hommes.

Nous aurons, avant de terminer cette étude, à examiner froidement, sans préoccupations politiques, quelques actes de la vie du général Pajol. Nous dirons loyalement en quoi il nous semble s'être trompé. Mais nous serons toujours dominé par cette pensée, qu'il obéissait à sa conscience. Rien n'est infaillible ici-bas. Les plus belles natures s'égarent lorsque les troubles sont tels que la confusion règne partout. D'ailleurs, pour juger sainement les hommes, il faudrait se trouver placé dans le milieu où ils étaient. Il importerait surtout de voir ce qu'ils voyaient, de sentir ce qu'ils éprouvaient. Le temps, dans sa marche

rapide, balaye, sur la route parcourue, jusqu'à la trace de nos pas. Il transforme les événements dont nous avons été les témoins, les hommes que nous avons connus, et nos souvenirs, nos impressions n'apparaissent qu'à travers un nuage. Aussi faut-il avouer de bonne foi que, tout en écrivant ce qui est pour nous la vérité, il y aurait orgueil à vouloir être cru sur parole par ceux qui viendront après nous. Les jugements historiques ne sont que des à peu près, et le lecteur reste le maître de juger à son tour.

Hâtons-nous d'ajouter que ce n'est qu'avec des hommes connaisseurs, et en même temps hommes d'action, que l'on fait, suivant l'expression de Napoléon Ier, des nations maçonnées à chaux et à sable, capables de défier les passions et les siècles.

VI

Le corps d'armée du général Pajol se composait de quinze régiments de cavalerie et de six batteries d'artillerie.

Ce corps combattit supérieurement à Wachau.

Témoin de la bravoure et des talents de Pajol, le roi de Naples le nomma sur le champ de bataille commandeur de son ordre du royaume des Deux-Siciles.

Le 16 octobre 1813, la cavalerie de Pajol chargeait vigoureusement. Le général dut suspendre le mouvement à cause des marais impratica-

bles. Le roi Murat s'éloignait de quelques pas, lorsqu'un obus éclata sous le cheval de Pajol, qui fut lancé à huit pieds en l'air et retomba sur les chairs palpitantes du cheval. Le capitaine Biot, aide de camp de service, releva son général qui avait le bras gauche cassé et les côtes fracturées.

Murat revint, et demanda le général Pajol. On lui répondit qu'il était tué. Alors Murat conduisit lui-même la charge désastreuse dont Pajol avait prévu l'issue. Embourbés dans le marais, nos cavaliers ne purent manœuvrer. Assaillis par les projectiles, écrasés, décimés, ils firent une retraite précipitée. La terre tremblait sous la course de ces masses de cavaliers français, russes, cosaques, qui, entremêlés, ne pouvaient être comparés qu'à l'ouragan. Le général Pajol, que l'on emportait, fut déposé sur le sol, la face vers la terre, et l'avalanche passa. L'aide de camp souleva son général, et vit avec bonheur qu'il vivait encore. On fit quelques pas, mais un éclat d'obus vint encore renverser Pajol. L'atteinte fut tellement grave, que les pièces de monnaie renfermées dans sa poche éprouvèrent une torsion complète. Après des efforts inouïs, des périls sans nombre, les soldats emportèrent leur général dans un faubourg de Leipzig. Son bras pendait comme en lambeaux, sa tête et son corps, couverts de plaies, ruisselaient de sang.

En apercevant le brancard sur lequel on avait étendu le général, l'Empereur s'écria : « Mon cher Pajol, je fais une grande perte que je ne rem-

placerai pas. » Puis, se tournant vers sa suite, il ajouta : « Si Pajol en revient, il ne doit plus mourir. »

Il fut remplacé par le général Milhaud dans le commandement du 5me corps de cavalerie, mais à la date du 16 octobre seulement. Pajol refusa de se laisser amputer. Lorsqu'il put être transporté, la fusillade retentissait autour de lui, les obus et les boulets pleuvaient sur la ville ; l'un des soldats d'ordonnance fut tué près de la portière, et la voiture elle-même atteinte par un ricochet.

L'imagination ne saurait créer une série d'aventures aussi lamentables que celles qu'eut à subir le glorieux blessé. Au milieu de cette armée sans ordre, il se voit tantôt détourné de sa route, tantôt renversé, et toujours sous les balles qui sifflent. A la porte de Wach, un hourrah de cosaques faillit enlever le petit convoi.

A Fulda, les blessures n'ayant pas été pansées depuis vingt-quatre heures, le médecin remarqua le début de la gangrène.

Enfin Pajol put arriver en France. Le 25 novembre 1813, l'Empereur le nomma comte de l'Empire.

Pendant que la patrie était envahie, le général reprenait assez de forces pour aller à l'ennemi. Au commencement de 1814, Napoléon lui confia la défense de la vallée de la Seine entre Paris et Nogent. Il eut sous ses ordres un corps d'armée fort incomplet.

Malgré ses blessures rouvertes, il était toujours à cheval, se multipliant pour tout prévoir.

Lorsque le prince de Schwarzenberg marcha sur Sens et Fontainebleau, Pajol se retira sur Montereau et y prit position. Jamais, dans sa longue et pénible existence militaire, il n'avait été aux prises avec de telles difficultés.

Il fallait suppléer à tout, administrer, combattre, fortifier, manœuvrer, et maintenir le sentiment militaire, très affaibli par les défaites.

Après la bataille de Vauchamps (14 février 1814), Napoléon voulut venir au secours de ses corps d'armée sur la Seine. A Guignes, le 16 février, son premier soin fut de mander Pajol. Il arriva le bras en écharpe, souffrant, épuisé de fatigues. Des plans furent discutés, et les ordres donnés.

La bataille de Montereau suffirait pour jeter sur le nom de Pajol un éclat impérissable. Il ne disposait en infanterie que de 3.000 gardes nationaux et de 800 gendarmes, en cavalerie de 1.500 jeunes gens qui ne savaient ni conduire leurs chevaux ni manier leurs armes. Les deux compagnies d'artillerie, qui traînaient 16 canons, étaient elles-mêmes fort peu habiles.

Avec 5.300 hommes, dont beaucoup n'avaient pas d'uniforme, le général dut attaquer l'ennemi à Montereau (18 février 1814). Il n'est pas un officier dans la cavalerie française qui n'ait cent fois entendu raconter la charge de la cavalerie de Pajol dans cette journée. Elle décida la victoire.

On vit des cavaliers, tenant à peine à cheval,

s'élancer sur le pont de Montereau, traverser la ville, tout renverser sur leur passage, et n'ayant pas le sentiment de l'œuvre qu'ils accomplissaient. On a dit, à tort sans doute, que Pajol avait fait enlever les gourmettes ; c'est la légende. Quoi qu'il en soit, ces hommes étaient accrochés sur des chevaux emportés, et l'un d'eux nous a dit, depuis, qu'il avait laissé tomber son sabre, et baissé la tête en fermant les yeux.

La charge réussit à merveille, et l'Empereur se montra satisfait. Il s'écria : « Il n'y a que Pajol, dans mes généraux, pour savoir manier de la cavalerie. »

Napoléon nomma Pajol grand officier de la Légion d'honneur. Le jour de la bataille, un feu était allumé devant la maison de poste de Fossard, Le froid était vif, et le bois pétillait. Quatre chasseurs à cheval de la garde veillaient à ce feu, et, pied à terre, observaient ce qui se passait à l'entour. Auprès de ce feu, trois hommes se chauffaient, en échangeant quelques paroles. L'un était l'empereur Napoléon ; les deux autres, le prince de Wagram et le grand maréchal Bertrand.

Une troupe de cavalerie passa sur la route, précédée d'un officier général. Au bruit des chevaux, l'Empereur se retourna, et reconnut Pajol. Celui-ci s'approcha, et Napoléon lui dit : « Ah ! vous voilà, général Pajol ; je suis satisfait de vous, je me plais à le répéter ; si tous les généraux m'avaient servi comme vous, l'ennemi ne serait pas en France. Allez soigner vos bles-

sures, et, lorsque vous serez rétabli, je vous donnerai dix mille chevaux pour aller souhaiter le bonjour de ma part au roi de Bavière. » — Après un court silence, l'Empereur ajouta : « Si avant-hier matin on m'eût demandé quatre millions pour mettre les ponts de Montereau à ma disposition, je les eusse donnés sans hésiter. »

Ici, nous posons la plume pour un instant, et laissons flotter l'esprit entre le passé et le présent. Ces hommes qu'éclairait le feu du bivouac sont morts depuis longtemps ; la ville de Montereau a repris son activité ; le laboureur promène sa charrue dans les champs d'alentour, la rivière coule sans bruit, et ses eaux reflètent les arches de ce pont illustré par la guerre.

Mais sur le pont s'élève aujourd'hui la statue équestre de Napoléon Ier ; dans un bas-relief du monument, le passant admire un épisode de la vie de Pajol.

Après un demi-siècle, cette grande page est donc écrite avec le bronze des canons !

Inspiré par le patriotisme, le fils du général Pajol, général lui-même, a de ses mains forgé cette statue qui, à la mémoire de Napoléon, unit la mémoire de Pajol.

En présence de cette œuvre, que peuvent nos plumes et nos paroles ? que sont nos louanges ou nos critiques ?

VII

Les blessures du général Pajol prirent un caractère tellement sérieux qu'il lui devint impossible de continuer le service.

Transporté à Paris, il garda le lit plusieurs semaines. Le mois de février 1814 touchait à sa fin. Napoléon continuait contre l'Europe entière une lutte désespérée, tandis que, dans la capitale, au bruit du canon, les intrigues les plus coupables amenaient la chute de l'Empire.

De son lit de douleurs, Pajol faisait offrir ses services au roi Joseph. L'Impératrice était partie la veille, et le Sénat, oubliant toute dignité, tout courage, tout dévouement à la patrie, oubliant la sainteté du serment, décrétait le 2 avril la formation d'un gouvernement provisoire dont le chef fut M. de Talleyrand. C'en était fait : l'épée cédait à la parole. L'émigration s'empara des grades de l'armée. Le général Pajol, après avoir été à la tête d'un corps d'armée, se vit réduit à commander la subdivision d'Orléans. L'armée était mécontente. Aussi le retour de Napoléon fut-il salué par les acclamations des soldats. Ce n'est pas ici le lieu d'examiner si ce règne de cent jours ne fut pas un malheur. L'armée avait perdu sa discipline austère, la France était épuisée : 800. 000 soldats étrangers allaient se précipiter sur elle. La main de Napoléon n'avait plus autant

de vigueur qu'aux belles époques d'Austerlitz et de Wagram.

L'Acte additionnel aux constitutions de l'Empire était l'expression des sentiments tout nouveaux qui prouvaient que l'heure du libéralisme était venue, et que le prestige de l'Empire s'effaçait, non dans le peuple, mais dans les salons et dans le monde politique.

Après un long exil, les princes de la Maison de Bourbon rentraient dans un pays profondément changé depuis 1789. De vieux courtisans, aigris par le malheur, avides, passionnés, aveuglés, qui n'avaient rien oublié ni rien appris, revenaient animés d'un orgueil entremêlé de haine. On parlait de vengeance et de représailles, on proclamait le mépris pour nos gloires; en un mot, on blessait cruellement la France.

Le retour de l'île d'Elbe fut donc considéré par le peuple comme une délivrance. Mais, après soixante années d'épreuves, nous devons reconnaître aujourd'hui que le second règne de Napoléon Ier fut loin d'apaiser les passions. Au contraire, de part et d'autre, l'irritation devint plus vive.

Peut-être eût-il été préférable de laisser aux Bourbons le temps de connaître le pays, et d'apprécier les hommes et les choses. Peu à peu, les ambitions aveugles de la première heure auraient diminué, et l'Empire se serait insensiblement fondu dans la nouvelle monarchie. Revenus au pouvoir par la force des choses, les hommes de l'Empire auraient remis en honneur

les grades, les institutions, et l'autorité suprême. Au lieu de cela, par une réaction presque naturelle, la seconde restauration se rejeta dans le passé, et donna naissance à une nouvelle opposition qui, non moins aveugle que le parti de l'émigration, devait nous amener au parlementarisme outré, puis à la République, enfin au Communisme et au Jacobinisme.

Le 2 juin 1815, le général Pajol fut nommé sénateur, et appelé deux jours après au commandement en chef du 1er corps de cavalerie.

Dans cette terrible campagne de Waterloo, le général Pajol fit comme toujours son devoir. Le 15 juin, il s'emparait de Charleroi ; le 16, il combattait à Fleurus ; le 17, il enlevait à l'arrière-garde des Prussiens deux pièces de canon.

Même après la perte de la bataille de Waterloo, Paris pouvait être défendu. L'armée le voulait, la Chambre des représentants et les traîtres ne le voulurent pas.

Dans la nuit du 28 au 29 juin, l'Empereur, apprenant que Blücher, très éloigné de Wellington, arrivait seul devant Paris, demanda le commandement de l'armée pour la conduire encore une fois au combat et infliger une leçon aux Prussiens. La Commission exécutive n'accueillit pas la demande de Napoléon. Peut-être le salut de la patrie était-il dans cette dernière tentative.

Napoléon partit le soir même de la Malmaison pour Rochefort.

L'armée réclamait le droit et l'honneur de

mourir pour la patrie. Dans la nuit du 29 au 30 juin, après le départ de l'Empereur, un certain nombre de généraux de l'armée de Paris signèrent une adresse à la Chambre des représentants.

Ces généraux prenaient l'engagement de défendre l'indépendance nationale jusqu'au dernier soupir.

Inspirés par l'indignation que leur faisaient éprouver les intrigues et les trahisons, ces généraux furent les derniers défenseurs de la France. A ce titre leurs noms doivent être conservés. Ils payèrent par les disgrâces et l'exil le cri suprême du patriotisme : Pajol, Freyssinet, Henrion, d'Erlon, Roguet, Harlit, Petit, Christiani, Brunet, Lorcet, Ambert, Clary, Cambriels, etc..... Cette adresse fut remise à Dupont de l'Eure qui devait la lire à la séance.

Après la lecture de cette adresse écrite au nom de l'armée, la Chambre des représentants fut saisie d'enthousiasme ; elle vota des remercîments aux braves soldats, et à plusieurs reprises acclama Napoléon II.

Oui, la trahison livra Paris à l'ennemi ; oui, le procès-verbal du conseil de guerre de la Villette n'exprima pas l'opinion des généraux ; oui, Fouché traita de la capitulation de Paris avec Blücher et Wellington, malgré l'armée qui voulait combattre.

Le désespoir dans l'âme, Pajol conduisit ses troupes à l'armée de la Loire, et lorsque cette armée fut dissoute, le général demanda et obtint

sa retraite à la fin de 1815. Il avait quarante-trois ans.

Il brisait son épée pour s'éloigner de ces foyers horribles où tout se vend, où tout s'achète, où la patrie, l'honneur, le courage ne sont rien.

Il est des circonstances dans la vie des hommes publics où la seule place honorable est une retraite obscure et silencieuse. Mais lorsque la carrière n'est pas terminée, lorsque la vieillesse n'est pas encore venue, le devoir de l'homme est dans le travail. Pajol le comprit en se dévouant à l'industrie. Au commencement de 1816, il créa une Société de navigation accélérée. Une partie de sa fortune fut engloutie dans cette opération. Cela devait être. Le caractère militaire ne saurait que peu se plier aux exigences du commerce et même de l'industrie.

Après avoir renoncé à introduire en France l'usage des bateaux à vapeur, le général songea à la politique. Il posa donc sa candidature à la députation dans l'arrondissement de Besançon, et publia en cette circonstance une profession de foi qui, à cette époque, portait le cachet libéral des Lafayette, des Chauvelin et des d'Argenton. Mais cette profession serait aujourd'hui pleine de périls, car le général Pajol demandait des administrations choisies par les villes, il formait des vœux pour le système des gardes nationales, il voulait la suppression du conseil d'Etat, la substitution des administrations locales au sys-

tème des préfectures, l'abolition de la centralisation administrative, etc.....

Le général eut la douleur d'éprouver un échec. Il est vrai que le gouvernement combattit énergiquement sa candidature.

La politique convient peu aux militaires. Leur loyauté y est mise à de trop cruelles épreuves.

Ainsi, éloigné des affaires privées et des affaires publiques, Pajol prit le parti de vivre aux champs, mais il ne se borna pas, comme Catinat, à cultiver les fleurs et à méditer philosophiquement. Il fallait plus à son activité, peut-être fallait-il trop. Le général acheta le Paraclet en 1821. Fondé par Abélard, au XIIe siècle, ce monastère, après avoir été saccagé, servait de maison d'habitation (1).

Lorsqu'en 1122 Abélard éleva son oratoire au Paraclet, il n'avait auprès de lui qu'un seul compagnon. Il peint ainsi sa situation : « Je n'avais qu'un seul clerc avec moi, et je pouvais chanter comme le Prophète : « J'ai fui, je me « suis éloigné, et j'ai habité dans la solitude. »

Malheureusement pour lui ce chant trouva peu d'écho chez le général Pajol, qui de nouveau se laissa entraîner vers l'industrie.

(1) Le Paraclet est aujourd'hui un village de l'Aube. C'est là que se retira Abélard pour y trouver quelque repos. Il fonda en 1123 un monastère dont Héloïse fut la première abbesse, et le nomma *Paraclet* en mémoire des *consolations* que lui procura l'attachement de ses disciples qui vinrent le trouver jusque dans cette solitude.

Après avoir terminé des travaux historiques, il établit une usine pour la fabrication des limes anglaises et d'autres produits en acier.

Non content de son usine, il entra dans une société pour l'exploitation des terrains.

Il fut loin de s'enrichir.

Tous ces soins ne suffisaient pas à sa nature ardente; aussi se lança-t-il dans la politique sous le ministère Martignac (1). Deux lettres au *Constitutionnel* sur l'armement de la place de Metz et des villes frontières de la Prusse offrent un tel intérêt qu'en les lisant on se reporte involontairement aux premiers mois de 1870.

Pajol entretenait des relations suivies et fort intimes avec les hommes qui appartenaient à l'opposition la plus avancée.

Nous ne savons, mais il nous semble qu'il fut fatalement entraîné dans une voie qui n'était pas la sienne. Homme d'autorité par caractère, par éducation, par tempérament habitué à commander et fait pour le commandement, ennemi des vaines discussions, nourri des traditions de l'Empire, fort au-dessus des popularités bruyantes, il devait parfois se trouver mal à l'aise en voyant son nom militaire mêlé aux noms de tribuns jaloux et ambitieux, pour lesquels la patrie n'était rien et qu'inspirait toujours l'intérêt personnel. Lui, homme fort, intelligent, expé-

(1) Vicomte de Martignac (1776-1832), succéda comme ministre dirigeant à M. de Villèle (1828) et fut remplacé par le prince de Polignac (août 1829).

rimenté, courageux, se trouvait porté par les événements à côté de ceux qui n'avaient pas peu contribué à renverser l'Empire au nom de la liberté politique. Cependant, il ne pouvait plus rentrer sous sa tente. La Restauration avait trouvé en lui un adversaire constant, nous pourrions dire implacable. Enfant de la Révolution, soldat dévoué de l'Empire, il considérait la Restauration comme la revanche de l'étranger. Ce gouvernement avait brisé sa carrière, interrompu sa vie et froissé ses sentiments intimes. A ses yeux, sans doute, la chute du gouvernement de Charles X ne fut pas l'une des étapes de la Révolution. Il revit son vieux drapeau, et l'odeur de la poudre l'enivra.

Le roi et sa cour avaient précipitamment quitté Saint-Cloud pour se retirer à Rambouillet.

Inquiet de savoir encore Charles X en France, le nouveau lieutenant-général du royaume voulut frapper de terreur le vieillard qui descendait du trône. Une expédition populaire fut décidée. Les gardes nationales marchèrent sur Rambouillet. Mais il fallait un chef à l'expédition : le général Pajol fut ce chef.

En entrant à l'hôtel Laffite, où des députés et des chefs de l'insurrection étaient réunis, Pajol avait dit : « Messieurs, je vous apporte le chapeau de Waterloo. »

Le mot fut peu goûté. « Les indécis, les irrésolus, les esprits faibles analysaient et retournaient en tous sens cette expression, qui n'avait

trait qu'à l'espoir d'une revanche de nos désastres de 1815. »

Ainsi s'exprime le fils du général Pajol.

Le chapeau de Waterloo les effrayait, et ils firent à Pajol l'honneur de comprendre qu'il était au milieu d'eux, mais qu'il n'était pas avec eux.

Cependant, comme il y avait danger à marcher sur Rambouillet avec la multitude plus bruyante que guerrière, nul ne demanda ce commandement.

Charles X disposait à Rambouillet de 10 à 12.000 hommes, dont 2.500 cavaliers et 36 pièces de canon. Ces troupes occupaient d'excellentes positions de combat.

Pajol partit le 3 août, à trois heures de l'après-midi, à la tête de 12.000 hommes, gardes nationaux, étudiants, ouvriers, jeunes bourgeois et vieux vagabonds. Cette troupe était entassée dans seize cents voitures, omnibus, gondoles, fiacres, cabriolets, tapissières et véhicules les plus étranges. A trois kilomètres de Rambouillet, aucun coup de fusil n'ayant été tiré par les soldats de Charles X, la colonne expéditionnaire se montait à 15.000 hommes.

En écrivant ces lignes, tout notre sang de soldat reflue vers le cœur, et le plus pénible des sentiments nous accable. Et qui donc commandait les troupes royales ? A qui ce roi, descendant de Henri IV et de Louis XIV, avait-il confié son honneur et sa vie ? Quel était l'homme qui ordonnait à de braves soldats de battre en retraite à la

vue de gardes nationales incapables d'une lutte en rase campagne ?

Mais si, la veille des Ordonnances, Charles X avait confié un commandement à Pajol, si le jour de Rambouillet ce même Pajol eût eu à sa disposition quatre bataillons, dix escadrons et une demi-batterie d'artillerie, les Parisiens auraient été balayés comme les feuilles mortes par l'ouragan. Mais Pajol n'aurait rien accepté de Charles X.

Avant de quitter Rambouillet, le général Pajol régla le sort des troupes royales et empêcha tout conflit.

Le 3 septembre 1830, il fut nommé gouverneur de Paris et commandant de la 1re division militaire. Cette mission, au milieu des désordres inséparables d'une révolution, avait ses grandeurs et surtout ses périls.

Pendant le long commandement qu'il exerça, Pajol fut sans peur et sans reproche.

VIII

Pajol ne compte plus ses journées par de glorieuses batailles, comme au temps de sa jeunesse, mais il a les émeutes à repousser, l'ordre à maintenir, la loi à faire respecter, le nouveau trône à préserver, la société à sauver.

Après le procès des ministres en 1838, il voit le sac de l'Archevêché, les obsèques du général

Lamarque en 1831, l'insurrection des 5 et 6 juin 1832, et puis les attentats contre la vie du roi, attentats suivis de désordres.

Le 20 novembre 1832, le général fut nommé pair de France.

La question de la *réorganisation de l'armée* n'est pas nouvelle. Avant de préoccuper le gouvernement de Napoléon III, celui de Louis-Philippe avait cherché à résoudre l'important problème de la force nationale. Nous pourrions dire que Pajol prit l'initiative. En 1832, il présenta un Mémoire au duc d'Orléans sur la mobilisation de l'armée, son embrigadement, et l'établissement de camps d'instruction.

Pajol fit partie de la *Commission de réorganisation militaire*. Ses projets ne furent pas adoptés, nous devons même ajouter que rien ne se fit.

Ce règne, où la bourgeoisie gouvernait, ne fut jamais calme. Cela devait être. Propre au contrôle financier, la bourgeoisie est impuissante pour diriger la grande politique, exercer l'autorité et imprimer aux affaires une marche ferme et sûre. Aussi le gouverneur de Paris écrivait-il au ministre de la guerre, le 4 juin 1833, une lettre importante pour calmer les serviteurs des Tuileries dominés par une sorte de stupeur. Nous remarquons dans cette lettre quelques mots caractéristiques : « ..... Que chacun fasse *franchement* et *bravement* son devoir, et je vous réponds de la tranquillité. On m'apprend que le roi et ceux qui l'entourent ont des

craintes ; rassurez-les en mon nom ; personne ne peut être mieux instruit que moi, et je pense que Sa Majesté est trompée.

« Avec la garde ordinaire des Tuileries et quelques centaines de soldats de plus, on résistera à toute attaque; du reste, j'y serai, et je répondrai de tout sur ma tête. »

Faire son devoir franchement et bravement n'est pas donné à tous. Pajol le savait. Il veillait sur l'armée avec une sollicitude extrême, et sa correspondance révèle des faits peu connus, mais importants. Ainsi nous lisons dans un de ses rapports :

« Le système d'*associations patriotiques* dans les corps, loin d'être abandonné, s'étend chaque jour davantage. Des comices sont organisés dans les régiments, ils correspondent directement avec la Commission centrale de Paris.

« C'est au moyen de cette correspondance que les journaux de l'opposition républicaine sont exactement informés de ce qui se passe dans les corps. »

Puis, après avoir conseillé de changer souvent la garnison de Paris, parce que les officiers et les sous-officiers sont exposés aux séductions politiques, le gouverneur de Paris ajoute :

« Cette observation s'est confirmée dans un moment où les légitimistes faisaient de grands efforts d'intrigues et d'argent pour renverser le gouvernement ; des enrôlements clandestins ont été faits dans deux régiments à Paris, et un prêt

était fait tous les cinq jours au nom d'Henri V aux officiers, sous-officiers et soldats engagés pour sa cause, et dont le nombre était très considérable. »

Plus d'une fois, le général Pajol sauva la nouvelle dynastie. Son caractère conciliant, la confiance qu'il inspirait à tous, sa fermeté à l'heure décisive, son profond dévouement à la monarchie font de lui l'homme providentiel de cette époque orageuse.

L'histoire dira que le gouverneur de Paris eut toujours à lutter contre ceux-là mêmes qui avaient accompli la révolution de 1830. Pour résister à des passions ardentes, le gouvernement s'abritait sous l'épée du général Pajol. Or, avec le parlementarisme, qui n'est qu'une lutte oratoire dont le prix se paie en portefeuilles, la personne du roi disparaît trop souvent. Le prestige de la royauté est compromis par les opposants, qui espèrent devenir les ministres du lendemain. Il ne reste donc plus qu'un appui solide à la royauté parlementaire, une bonne épée tenue par une main puissante.

Louis-Philippe semblait le savoir, lorsque, ballotté sans cesse entre M. Guizot et M. Thiers, il promulguait le 13 août 1839 une ordonnance spéciale délibérée en conseil des ministres, qui maintenait le général Pajol en activité sans limite d'âge.

Cependant, le 29 octobre 1842, trois ans après, Pajol fut relevé de ses fonctions de gouverneur de Paris.

Le roi avait-il oublié tous les services rendus? On ne saurait croire à une telle ingratitude.

Il est vrai qu'on vint offrir au général le poste d'aide de camp du roi, puis de gouverneur du Louvre. Pajol refusa simplement. Sa modeste fortune ne lui permettait pas une large existence ; il se retira dans un petit appartement et vécut comme un sage.

N'y avait-il donc plus un bâton de maréchal de France pour ce vétéran de l'Empire? Un général qui a commandé un corps d'armée composé de différentes armes en présence de l'ennemi peut, à la suite d'une victoire, obtenir la dignité de maréchal. Pajol remplissait les conditions légales au moment de la Restauration. Si, rappelé à servir en Algérie, il eût été vainqueur dans une expédition, la récompense ne se serait pas fait attendre ; plusieurs exemples le prouveraient au besoin.

Le roi jugea que les services du général seraient plus utiles dans l'intérieur du pays qu'en Afrique, et le gouvernement de Paris lui fut confié.

Depuis 1830, jusqu'au jour où Pajol quitta son commandement, Paris fut un champ de bataille. Il y eut à combiner des plans, à exécuter des mouvements tactiques, à combattre. En un mot, l'état de guerre exista dans toute sa vérité. Pajol fut toujours vainqueur.

Appelés aux mêmes fonctions, d'autres avant lui, d'autres après lui ont connu les défaites.

Or les défaites dans les rues de Paris se traduisent en France par des révolutions où les gouvernements s'engloutissent : 1830, 1848, 1871 ne le prouvent que trop.

En n'accordant pas au général Pajol la dignité de maréchal, le gouvernement de Juillet a peut-être voulu exprimer une pensée dont il importe de prouver la fausseté.

On a voulu ne pas confondre la guerre civile avec la guerre étrangère. On a ménagé l'ennemi intérieur. Cette conduite est pleine de périls et conduit fatalement aux catastrophes. Elle n'est pas inspirée par l'humanité, mais par la peur ; elle n'adoucit pas les révoltés, mais encourage la révolte.

Pajol était soumis à de cruelles épreuves avant et après ces batailles de carrefours. La bourgeoisie qu'il protégeait, le gouvernement qu'il soutenait n'éprouvaient point pour les révolutionnaires ces haines vigoureuses qui tranchent le mal dans sa racine. Une politique sans principes discutait en tremblant le degré de répression et la dose de justice que nécessitait chaque levée de boucliers.

Entouré d'éloquents trembleurs, Pajol opposait son courage et sa fermeté aux pusillanimes avis des conseillers de la couronne. Plus d'une fois, le gouverneur de Paris dut joindre une grande habileté à ce courage et à cette fermeté.

Toujours vainqueur pendant une lutte de douze ans où le sang coula généreusement, le

général sauva Paris, la France et le trône. Lorsqu'il se fut retiré, la Révolution reprit sa marche et la couronne tomba. Elle fut abattue par un choc infiniment plus faible que ceux auxquels Pajol avait résisté.

Ne pas le nommer maréchal de France était donc une ingratitude. Bien plus, cet acte injuste proclamait que la guerre civile n'est pas la guerre, mais simplement une querelle de puissance à puissance.

Cet encouragement donné à la Révolution, à l'ombre de la couronne de Juillet, devait mener logiquement, fatalement, irrésistiblement à de nouvelles révolutions de plus en plus criminelles.

L'ancien gouverneur de Paris se tenait éloigné du monde officiel sans qu'aucun mauvais sentiment eût jamais pu l'affecter. Cependant, au mois de février 1844, il se présenta au château des Tuileries pour remercier le roi d'un avancement donné à son second fils. En sortant du palais, Pajol fit une chute dans l'escalier. Il devait mourir de cette chute.

Le 20 mars 1844, il succombait.

L'émotion qui s'empara de Paris à la nouvelle de cette mort fut un témoignage éclatant de l'estime et de la reconnaissance publiques.

IX

Aux adieux de Fontainebleau, l'Empereur avait dit : « ... Soyez fidèles à votre nouveau roi ;

soyez soumis à vos nouveaux chefs, et n'abandonnez pas notre chère patrie... »

Le général Pajol aurait donc pu sans se soustraire à l'honneur servir la Restauration. Il ne le voulut pas.

L'ancienne monarchie avait vu dans une circonstance périlleuse les Montmorency, les Clermont-Tonnerre, les Biron, les La Fayette, les Noailles déchirer leurs parchemins et briser leurs blasons. Pajol se montra plus fier, plus digne, et son blason resta pur.

S'il servit le gouvernement de 1830, c'est qu'il crut, à la vue du drapeau tricolore, que la France allait se redresser de toute sa hauteur.

Pajol se laissa entraîner par le torrent. « Il y a une heure dans les révolutions, a dit un écrivain appartenant au barreau, il y a une heure où l'on est content de tout et de tout le monde. Quelques manifestations populaires, un prince qui se laissait appeler roi-citoyen, une révision du pacte social précipitée et par cela même incomplète, un enthousiasme réel d'une part, des sympathies factices de l'autre, la peur, l'intérêt, l'indifférence, tout cela suffit pour rassurer un pays moins exigeant qu'on n'aurait cru, et pour apaiser des ardeurs qui ne demandaient qu'à s'éteindre.

« Il n'y eut pas jusqu'à certaines capitulations, dont le secret n'est pas encore connu, où les devoirs de la reconnaissance et de la famille n'étaient peut-être pas suffisamment ménagés,

que l'histoire jugera un jour, qui furent alors proposées comme des sacrifices. »

Ces choses et bien d'autres encore furent promptement connues du général Pajol. Témoin du réveil de la révolution, entouré d'avocats et de banquiers, le loyal soldat ne tarda pas à comprendre que son chapeau de Waterloo n'était pour tout ce monde qu'une sorte de paratonnerre.

Lorsqu'il mourut, Pajol comptait cinquante-deux ans de service, dont trente comme général de division.

Il pouvait répéter le mot du maréchal Lefèvre : « Eh bien, moi, je suis un ancêtre ! »

Malgre son grand air, Pajol était sympathique. Sous ces dehors superbes se cachait une sorte de tendresse, de bonhomie, de simplicité presque naïve qui attirait à lui tous les cœurs. Un souvenir personnel se réveille dans notre esprit.

En 1837, il y avait encore à Paris, au service du public, un certain nombre de cabriolets de place, bons marcheurs et fort en usage ; le voyageur était seul assis à côté du cocher. Une affaire de service nous appela chez le gouverneur, et le premier cabriolet venu nous y conduisit. Le cocher parut ému, au seul nom de Pajol. Je l'interrogeai avec discrétion. Alors cet homme, tout en conduisant son cheval, ôta son chapeau, et au fond de ce chapeau, sous un tissu transparent, je vis la croix de la Légion d'honneur. La boutonnière du cocher ne portait pas de ruban.

« C'est le général Pajol, me dit-il, qui m'a donné cette croix le 14 octobre 1813. Je servais au 3e hussards, colonel Rousseau, brigade Klichy, division Subervic, et j'étais de l'escorte du général Pajol. »

Alors cet ancien hussard puisa dans son admiration une véritable éloquence. Il parla de son général avec émotion, les larmes aux yeux, et termina par ces propres paroles : « Tous pensent comme moi. »

Peut-être dira-t-on dans peu d'années que Pajol fut un de nos derniers soldats.

Il vécut au bon temps, et Dieu l'avait armé de toutes pièces. Un bras solide servait un grand cœur. Les fatigues ne pouvaient vaincre une nature puissante.

Aussi allait-il, au galop de son cheval, de bataille en bataille. En ce temps-là on voyait l'ennemi de près, fer contre fer. L'audace était une qualité, on accomplissait des actions d'éclat et des prouesses. Le général mesurait du regard le champ de bataille, et, dans le terrain limité, les soldats manœuvraient sous le feu d'une artillerie qu'il était possible de voir et d'enlever. Chaque régiment connaissait ses plus braves qui rapportaient du combat le coup de sabre ou le coup de baïonnette.

On voyait l'ennemi, sa force, sa position, ses différentes armes. Il était le double en nombre, et l'on criait : En avant ! On l'abordait, on le renversait, on le dispersait. Il n'en pouvait être

autrement puisque le soldat de la France est le soldat de Dieu.

Mais il n'y a plus ni batailles ni soldats. La guerre est un immense guet-apens, la bataille un carnage préparé par la science, qu'exécutent de loin, dans l'ombre, des hommes apostés pour détruire en toute sécurité.

Le noble cri de Fontenoy : « Messieurs les Anglais, tirez les premiers ! » n'est plus dans les âmes et sur les lèvres. Loin de là, on met tout en œuvre pour tirer le premier, pour tirer de loin surtout, pour tirer juste et droit au front.

Aussi le beau métier de soldat est-il mis à la portée de tous.

On ne dira plus : la carrière des armes. Porter l'épée ne sera plus la première des professions. La carrière sera changée en vaste plaine foulée par les passants. L'on portera l'épée pour accomplir froidement un devoir passager et non plus avec cet amour passionné, cette soif de gloire, cette mâle fierté qui animaient nos pères, et qui bercèrent notre jeunesse.

Les nations gagneront-elles à cette transformation ? Non, certes. Les armées permanentes, peu nombreuses, entretenaient au milieu des vieilles civilisations une sorte d'esprit chevaleresque qui trouvait des échos au foyer des familles. Les guerres étaient humaines, elles deviendront féroces.

Lorsque Pajol mourut, peu d'hommes avaient connu comme lui Kléber, Hoche, Marceau et

leurs compagnons. Il était la personnification la plus vraie et la plus complète de notre grande époque militaire, et c'est pour cela qu'il faut conserver sa belle figure.

Plaçons-le près de son premier maître, Kléber, « dont la tête s'élevait comme un drapeau au-dessus des bataillons », suivant l'expression du général Foy.

X

Le fils aîné de Pajol, aujourd'hui général de division comte Pajol, statuaire habile, écrivain distingué, a consacré trois volumes à la mémoire de son illustre père. Cet ouvrage, accompagné d'un atlas, a pour simple titre : *Pajol.*

Composé avec un soin religieux, ce livre est en réalité l'histoire des campagnes faites par le premier général Pajol.

Notre vœu est donc accompli, et cette grande figure ne sera pas ensevelie dans l'oubli.

Un autre monument existe. Le fils du général Pajol, avant d'écrire un livre, avait élevé une statue à son père dans la ville de Besançon. Montesquieu a dit : « Je trouve quelque chose de bien naïf et même de bien grand dans les paroles d'un prince qui, près de tomber entre les mains de ses ennemis, voyant ses courtisans autour de lui qui pleuraient : « Je sens, leur dit-il, à vos « larmes que je suis encore votre roi. »

Si Pajol vivait encore, il pourrait dire avec

vérité : « Je sens à vos hommages que je suis encore votre général. »

Pour résumer en quelques lignes la vie du général Pajol, empruntons une pensée à La Bruyère.

« Dans la guerre, dit ce moraliste, la distinction entre le héros et le grand homme est délicate.

« Toutes les vertus militaires font l'un et l'autre.

« Il semble néanmoins que le premier soit jeune, entreprenant, d'une haute valeur, ferme dans les périls, intrépide ; que l'autre excelle par un grand sens, par une vaste prévoyance, par une haute capacité et par une longue expérience. »

Pajol fut un héros sous Napoleon Ier, « jeune, entreprenant, d'une haute valeur, ferme dans les périls, intrépide. »

Il fut grand homme sous Louis-Philippe : « par un grand sens, une vaste prévoyance, une haute capacité, une longue expérience. »

Général Ambert.

PIE VIII, PAPE

(20 novembre 1761 — 30 novembre 1830)



Vénérable à tous les chrétiens par la piété, la science, la sagesse et la bonté de cœur qui relevaient en lui l'éclat du rang suprême, Pie VIII ne fit guère que paraître sur la chaire apostolique et laissa dans toutes les âmes un souvenir de vertus qui demeurera impérissable. Cette auréole qui entoure son front aux yeux de la postérité brillait déjà à ceux de ses contemporains. Le temps ne lui permit pas d'accomplir un grand nombre d'actes éclatants ; mais ce qu'il fit prouve avec quelle force, et en même temps avec quelle délicatesse il aurait su appliquer le remède aux plaies de notre société si profondément troublée. Des leçons utiles sortent naturellement de l'histoire de ce pontife ; il suffit d'en présenter les faits dans leur simplicité.

François-Xavier Castiglioni naquit à Cingoli, près d'Ancône, le 20 novembre 1761, d'une

famille noble et honorée dans la province. Il fit des études sérieuses et obtint une connaissance profonde des sciences, mais surtout du droit canonique. Il acquit aussi une possession peu commune de la théologie, et contracta de bonne heure une conduite soumise et réservée qui convient si bien à un ecclésiastique. C'est l'un des caractères que l'on remarque dans tous les jeunes clercs qui viennent à Rome pour y parcourir la carrière de la prélature.

Le jeune Castiglioni rencontra un maître auquel il s'attacha spécialement : ce fut le professeur Devoti. Il devint plus tard son collaborateur et il reconnaissait dans la suite être l'auteur des notes abondantes, savantes et élégamment écrites qui enrichissent le livre de Devoti intitulé : *Institutiones canonicæ.* (Rome, 4 vol. in-8°; réimprimé plusieurs fois, et, en 1814, avec des additions.) Chez le prélat Devoti, la force du caractère n'était pas à la hauteur de la science, et, dans une circonstance, il eut le malheur de prêter un serment condamné par le Saint-Siège. Il reconnut d'ailleurs loyalement sa faute. Castiglioni le soutint de ses encouragements et prit courageusement sa défense, tout en condamnant l'acte lui-même.

L'étude des antiquités, et spécialement celle des médailles, devint bientôt sa passion. De tout temps, le haut clergé romain s'est distingué par un goût éclairé pour l'étude des antiquités qui abondent de toutes parts au sein et autour

de la Ville Eternelle. Benoît XIV donna un nouvel essor à ces nobles recherches, et forma près de lui un clergé remarquable par son application aux travaux de l'érudition. Par sa connaissance de l'antiquité sacrée et profane, aussi bien que par son style élégant dans la langue latine, Castiglioni aurait fait belle figure dans la cour de ce savant pontife.

Castiglioni ne négligea aucune des sciences qui pouvaient s'allier avec son caractère ecclésiastique, et l'Ecriture sainte fut de sa part l'objet d'une étude approfondie. Ce fut l'un des premiers qui proposa de retoucher les œuvres exégétiques de Jahn (1), de profiter des recherches savantes du professeur allemand, mais de les expurger des principes dangereux dont elles sont infestées. Ce travail fut confié au docteur J. Ackermann. Les épreuves furent envoyées à Rome, et le cardinal Castiglioni les revit lui-même.

En 1800, Pie VII, qui connaissait le mérite de Castiglioni, le nomma évêque de Montalto, ville des Etats romains, voisine d'Ascoli, et patrie de Sixte-Quint. Lorsque commencèrent les premières relations avec Napoléon, l'évêque de Montalto fut consulté par le Souverain-Pontife et ensuite par les cardinaux pro-secrétaires d'Etat qui avaient remplacé Consalvi. Il rédigea

(1) Jean Jahn (1750-1817), orientaliste et théologien catholique allemand, chanoine de l'Eglise métropolitaine de Vienne, auteur d'une *Grammaire hébraïque*, d'une *Grammaire arabe*, d'une *Grammaire chaldaïque*, etc.

plusieurs *parere* (1) et des consultations remplies de raisonnements puissants et robustes qu'il reconnaissait plus tard comme ses œuvres.

Dans le concordat de 1801, ce fut lui qui fit insérer l'article portant que si le chef de l'Etat ne professait pas la religion catholique, il y aurait à établir un autre mode pour la nomination aux évêchés en France.

Sans renoncer à la religion véritable, Napoléon ne tarda pas à se montrer ingrat envers Pie VII et à l'arracher de son trône pour le traîner en captivité. L'Eglise traversa alors l'une des périodes les plus tristes de son existenee, et le clergé des Etats romains en particulier fut soumis à une persécution des plus dangereuses. Le savant et pieux évêque de Montalto, sans arrière-pensée, sans ambition, pour obéir seulement à sa conscience, soutint toujours avec autorité les principes véritables, et son influence corrobora plusieurs esprits chancelants.

Signalé par la police impériale, l'évêque de Montalto fut averti que son zèle déplaisait ; mais il ne tenait compte que des inspirations de sa conscience, et les intentions de Pie VII, qu'il connaissait, lui servaient de règle. Il continua, dans ses exhortations publiques et privées, dans ses homélies, dans les réponses qu'il adressait à la cour romaine sur diverses questions, de se montrer le défenseur intrépide des devoirs et

(1) Sentiments, avis de théologiens sur des questions de dogme ou de morale.

des droits de l'Eglise. L'ordre d'arrêter cet évêque, qui n'était effrayé par aucun péril, ne tarda pas à arriver. François-Xavier Castiglioni fut exilé successivement à Milan, à Pavie et à Mantoue. Là, il était placé sous la surveillance la plus fatigante.

Or, le même homme qui annonçait tant d'ardeur dans ses écrits était, dans la vie civile, un homme doux, poli, même d'apparence timide, et les agents chargés d'épier sa conduite ne purent s'empêcher d'avouer que l'évêque de Montalto n'inspirait partout qu'un sentiment profond d'estime, de vénération et d'amour. Il eût plu aux agents de la persécution de le trouver téméraire, frondeur; il ne se montrait que résigné et soumis aux lois municipales dictées par le césar que la conquête avait donné pour maître à l'Italie.

A l'annonce de la paix, Castiglioni rentra dans son diocèse au milieu des applaudissements du peuple, et une nouvelle correspondance s'établit entre lui et Pie VII, enfin rendu à la ville de Rome.

Le 8 mars 1816, François-Xavier Castiglioni fit partie de la nombreuse promotion de cardinaux qui eut lieu à cette époque. En même temps, il fut transféré à l'évêché de Césène, lieu de naissance de Pie VII, et où ce pontife voulait avoir un fidèle et sincère ami. Plus tard, le cardinal Castiglioni passa à l'évêché suburbicaire de Frascati, et fut nommé grand pénitencier de l'Eglise romaine. Comme cette place, qui de-

mande la science la plus profonde et la vie la plus austère, convenait au cardinal Castiglioni ! lui qui, dès la jeunesse, avait toujours présente à la pensée cette maxime de saint Isidore : « L'ecclésiastique doit briller autant par sa science que par sa vie ; la science sans une vie pure rend arrogant ; la vie pure sans la science rend inutile. »

Dès ce moment, le cardinal de *Tusculum* (Frascati) fut employé activement dans les congrégations romaines auxquelles étaient dévolues les questions les plus importantes, et surtout celles qui concernaient la France. Un historien, qui fut chargé d'affaires de notre pays près de la cour pontificale, et qui eut souvent à traiter avec Castiglioni des points de discipline très délicats, nous dit : « Le négociateur romain, constamment réservé, était, dans les *discussions écrites,* un autre homme que dans les *discussions parlées ;* fort de la confiance de Pie VII et de l'assentiment de Consalvi, il précisait avec clarté ce qu'il pouvait accorder en premier lieu, et il devenait agréable à Consalvi, dont il avait deviné la manière de négocier. Castiglioni gardait par devers lui quelques points de condescendance permise qui mettaient le grand ministre plus à son aise et décidément ajoutaient, dans les affaires, des nuances de conciliation, d'abandons imprévus qui amenaient une concorde parfaite et des résultats avantageux pour les deux cours.

« Quelquefois, on reconnaissait que le cardinal Castiglioni était persuadé et pouvait se laisser vaincre sur une question, mais il rompait l'entretien que venait continuer le cardinal secrétaire d'Etat. Nous n'avons garde de jeter la moindre défaveur sur de tels actes. L'homme savant, l'homme versé dans les plus difficiles connaissances du droit, et qui n'a été envoyé que pour aplanir les premiers embarras, l'homme modeste que l'on n'a choisi que comme tel, pour qu'il ne portât que les premières paroles, ne parvient-il pas à devenir un modèle d'habileté et un type admirable d'obéissance et d'esprit d'ordre, lorsqu'il reste dans la mesure qui lui a été prescrite, sauf à paraître réduit au second rôle ?

« Un Consalvi, suprême modérateur, et qui doit parler le dernier ; un Castiglioni, qui ne se hasarde pas jusqu'au terme qu'il a prédit, qu'il a défini lui-même : de tels hommes honorent le pays qui les a vus naître, et il fallait ces prodiges d'obstinée dictature et de docile tempérance pour faire oublier à des négociateurs royalistes que l'un de ces romains avait envoyé Pie VII à Paris couronner un soldat heureux, ennemi du souverain de la France, et que l'autre, qui ne prenait que la seconde place, eût pu s'avancer fièrement vers la première, pour terminer en quelques phrases des discussions aussi épineuses, lui qui avait, précisément à cause de sa science, toujours aimé les Bourbons comme les

vrais représentants du droit, du bon ordre et de la paix.

« Nous ajouterons un dernier trait. Dans l'accomplissement de ces devoirs si habilement convenus, jamais il n'y eut rien de mortifiant de part et d'autre, et c'est de là que naquit cette disposition chez les Français à servir le cardinal Castiglioni dont Consalvi devait rester le ministre. »

Cette disposition se manifesta dans le consistoire qui suivit la mort de Pie VII et dans celui qui suivit celle de Léon XII.

Telle était, d'ailleurs, la considération dont jouissait le cardinal de *Tusculum* que les deux pontifes qui le précédèrent immédiatement sur le trône apostolique l'appelèrent pour recevoir leur dernier soupir. Pie VII mettait en lui la plus entière confiance, et a certainement prévu son élévation, car il lui disait familièrement : « Votre Sainteté Pie VIII fera mieux que nous après nous. »

Il n'était pas besoin que cette prédiction fût connue comme elle l'était de tous ceux qui composaient le conclave en 1823, lorsqu'il s'agit d'élire un successeur à Pie VII ; les mérites de Castiglioni le désignaient assez aux suffrages des cardinaux. Il y eut une faction nombreuse qui le portait. A sa tête se trouvaient le cardinal Consalvi et le cardinal Joseph Albani, que nous retrouverons bientôt. L'évêque de *Tusculum* obtint d'abord le plus de voix ; cependant, il ne fut

pas élu ; ce fut le cardinal della Genga, qui prit le nom de Léon XII et qui choisit pour ministre le cardinal della Somaglia.

D'une intelligence remarquable, d'une générosité et d'une grandeur d'âme au-dessus de tout éloge, Léon XII se fit encore remarquer par une mansuétude qui lui attirait tous les cœurs capables de goûter les charmes de la vertu. L'ascendant exercé par les éminentes qualités du nouveau pontife parut d'une manière éclatante lorsque, sur son désir de connaître les secrets d'Etat les plus cachés qu'il importait de ne pas ignorer pour mieux diriger la barque mystique, le cardinal Consalvi, ministre dépossédé et si longtemps maître absolu dans Rome, même hors du ministère, révéla au nouveau pontife et au secrétaire d'Etat les moins connus des salutaires projets de Rome, et même porta la main, mais avec délicatesse, sur des blessures qui pouvaient encore se rouvrir : fait unique dans l'histoire, et qui suffit pour faire apprécier les hautes qualités de ces éminents personnages. Quelle cour autre que celle du Pontife suprême aurait pu donner un pareil exemple de confiance, d'abnégation et de magnanimité ? Quel gouvernement, dit à cette occasion un diplomate, que celui qui conseille de pareilles vertus, et qui, n'ayant rien à redouter de la publication de ses actes, manifeste le désir qu'il éprouve de les compléter pour la plus grande gloire de Dieu et la plus parfaite tranquillité du monde !

Léon XII témoigna toujours au cardinal Castiglioni une très grande confiance, et celui-ci continua à rendre à l'Eglise les services que son esprit pénétrant et sa science profonde du droit le mettaient à même d'offrir dans les circonstances les plus difficiles et trop fréquentes. Il y avait, néanmoins, une différence notable dans les rapports établis entre Castiglioni et les deux pontifes auxquels il offrait, avec un zèle toujours modeste, le concours de ses lumières. Pie VII avait pour lui l'affection tendre d'un père ; Léon XII lui portait surtout l'estime et le respect qu'inspire un beau caractère accompagné d'une grande capacité et d'une grande vertu.

Le 10 février 1829, Léon XII laissa le trône apostolique vacant, et les obsèques furent célébrées le 21, le 22 et le 23. Le conclave s'ouvrit aussitôt. Le 9 mars, le comte de Lutzow, ambassadeur de l'empereur d'Autriche, remit ses lettres de créance et prononça un discours en latin ; le cardinal Castiglioni, qui était ce jour-là chef de l'ordre des évêques, répondit en italien. Le lendemain, Châteaubriand se présenta au conclave, remit les lettres de Charles X et prononça un discours auquel répondit le même cardinal Castiglioni. L'ambassadeur avait parlé en français, le cardinal répondit en italien.

Ces deux harangues furent l'objet de nombreuses réflexions dans la société romaine ; mais le sentiment général attribua la palme au cardinal de *Tusculum*, qui avait trouvé le moyen de

donner une leçon utile au grand écrivain français avec la courtoisie la plus parfaite.

Le conclave continuait ses opérations, et les cardinaux Pacca et de Gregorio partagèrent assez longtemps les voix; mais le cardinal Joseph Albani intervint et fit prévaloir le nom du cardinal Castiglioni qui était agréable à l'Autriche et à la France.

Le 31 mars 1829, le cardinal Castiglioni fut élu Pape, et le cardinal Joseph Albani, en qualité de chef de l'ordre des diacres, dut annoncer au peuple romain le *gaudium magnum*. La joie au front, il se présenta en haut du balcon du palais du Quirinal et prononça avec dignité les mots sacramentels : « *Annuntio vobis gaudium magnum : Papam habemus eminentissimum ac reverendissimum domnum Sanctæ Romanæ Ecclesiæ Cardinalem Franciscum Xavierum Castiglioni, qui sibi imposuit nomen Pium VIII.* »

Toute la ville de Rome vit avec joie l'élévation d'un cardinal si digne, et qui jouissait d'une réputation universelle de sainteté, de science et de rare capacité dans toutes les affaires. Le Saint-Siège avait été vacant quarante-neuf jours, et le conclave avait duré trente-six jours.

« L'aspect de Pie VIII, nous dit le cardinal Wisemann, n'était peut-être pas aussi prévenant, au premier coup d'œil, que celui de ses deux prédécesseurs. Cependant, ses traits ne manquaient ni de caractère ni d'amabilité. Lorsque vous regardiez sa figure, vous la trouviez noble

et douce... Les traits en étaient grands et pleins de dignité ; la bouche et les yeux respiraient la douceur. Mais une affection herpétique obstinée et chronique, qu'il avait à la nuque, lui faisait tenir la tête penchée et tournée de côté ; ce qui donnait quelque chose de raide et de disgracieux à ses mouvements et empêchait de voir sa figure en plein et sous un aspect favorable. Toutefois, cela n'était pas le pire ; il semblait être et il était en effet dans un état de souffrance continuelle, produisant une certaine irritation qui se manifestait quelquefois dans son ton et dans ses expressions. Un de ses secrétaires m'en cita un exemple : quand il faisait une répartie heureuse, elle lui attirait aussitôt le plus doux sourire du Pape qui s'excusait de la manière la plus condescendante sur ses infirmités... Malgré la continuité de ses douleurs, il s'appliquait aux affaires avec la plus grande assiduité, et montrait un courage infatigable dans l'exécution de chaque devoir. »

Le cardinal Joseph Albani fut nommé secrétaire d'Etat ; le cardinal Pacca fut confirmé dans son emploi de prodataire, et le cardinal de Gregorio fut nommé grand pénitencier.

Dès le premier moment, le nouveau pontife écrivit au neveu de Pie VII, D. Scipion, marquis Chiaramonti :

« Cher fils, salut et bénédiction apostolique.

« La Providence divine, impénétrable dans ses hauts desseins, a fait tomber sur notre

humble personne le choix qu'on devait faire d'un nouveau pontife. Ne pouvant oublier ce que nous devons à la sainte mémoire de Pie VII, d'éternel et vénéré souvenir, qui nous a élevé à la pourpre sacrée, nous voulons en témoigner notre gratitude à son illustre famille, et lui donner part nous-même de notre élevation. Recommandez-nous avec ferveur au Seigneur, afin qu'il nous envoie des lumières et des aides pour soutenir le poids du pontificat aussi glorieusement que l'a soutenu Pie VII, votre oncle. Maintenant, en signe de notre tendre affection, nous vous envoyons la bénédiction apostolique.

« Donné à Rome, à Sainte-Marie-Majeure, le 31 mars de l'an 1829, de notre pontificat le premier. »

Presque au même instant, Pie VIII, « *Pius pp. VIII* », écrivit à ses propres neveux :

« Mes très chers, salut.

« Dieu, dans sa bonté et son immense miséricorde, nous choisit aujourd'hui pour que nous soyons assis sur la chaire de saint Pierre. A ce grand bienfait, nous sommes pénétré de crainte, nous versons des larmes amères, et nous demandons aide à tous les bons fidèles, et à vous, nos frères suivant la nature, afin que notre création ne soit que pour la seule gloire de Dieu, le bon service de l'Eglise et de l'Etat, et le salut de nos âmes. Aucun faste ! aucune pompe ! aucune élé-

vation! Maintenons-nous humbles, et plaignons-nous pour le poids dont le Seigneur nous a chargé! Qu'aucun de vous ni de la maison ne se meuve de son poste! Nous vous aimons selon Dieu, et, en gage de cet amour, nous vous envoyons la bénédiction apostolique.

« Donné à Rome, à Sainte-Marie-Majeure, le 31 mars de l'an 1829, de notre pontificat le premier.

« PIUS PP. VIII. »

Ainsi les premières pensées de Pie VIII sont des pensées de reconnaissance; les secondes sont la confirmation du serment prêté comme chef de l'Eglise, qui interdit l'appel et le séjour à Rome des neveux du Pape. Ce serment lui-même prouve quelle plaie profonde le népotisme avait causée à l'Eglise romaine. Pie VII et Léon XII avaient fidèlement respecté l'engagement de ne pas s'entourer de leur famille; Pie VIII le confirma par son exemple. Grégoire XVI, Pie IX et Léon XIII ont marché sur les traces de ces illustres prédécesseurs.

Pie VIII montra tout le temps cet éloignement pour le népotisme et pour toute recherche personnelle. En voici un exemple frappant. Durant son pontificat, il fut proposé de donner à saint Bernard le titre de docteur de l'Eglise universelle, de la même manière que le portent saint Augustin et saint Jérôme. Un personnage engagé dans la cause voulant lui gagner les sympathies du Pape, s'avisa de dire que l'abbé de Clairvaux

appartenait à la même famille que le Souverain-Pontife, puisque les Châtillon en France, et les Castiglioni en Italie, n'étaient que des branches différentes sorties de la même souche. Cette remarque, qui fut faite soit dans les débats, soit dans la conversation, suffit pour arrêter la discussion ; car le Pape, craignant qu'on ne l'accusât de quelque partialité, ou d'avoir dirigé ou même influencé la cause, ordonna qu'elle fût abandonnée. Toutefois, l'affaire fut reprise plus tard et menée à une heureuse conclusion, encore sous son pontificat.

Le 5 avril, Pie VIII fut couronné dans la basilique de Saint-Pierre, et fixa comme Léon XII son séjour habituel au Vatican. Le 24 mai, jour anniversaire de la rentrée de Pie VII à Rome en 1814, Pie VIII prit possession de la basilique patriarcale de Saint-Jean-de-Latran.

Le comte de Celles, ambassadeur du roi des Pays-Bas, prince protestant, près du Saint-Siège, envoyait à sa cour des rapports très favorables ; aussi le Souverain, qui avait, en 1825, porté des lois si contraires aux droits de l'Eglise, principalement au sujet de l'instruction du clergé catholique, commença à abolir une partie de ces décrets, et ce fut une des plus grandes joies qui vinrent réjouir le cœur du Pontife au commencement de son règne. La suite, toutefois, prouva bientôt que l'on s'était trop hâté et que l'on avait interprété d'une manière trop favorable les intentions du roi Guillaume.

L'Encyclique que Pie VIII adressa selon l'usage constant à tous les évêques du monde est aussi du 24 mai. On y remarque que le Pape l'écrivit lui-même le matin du jour où il allait prendre possession du patriarcat de Latran. Après avoir parlé de l'autorité du souverain pontificat auquel tous sont soumis, rois et peuples, pasteurs et troupeaux, car c'est à Pierre qu'il est ordonné de gouverner et les agneaux et les brebis, et les petits et les mères, et les pasteurs mêmes, pasteurs à l'égard des peuples, brebis à l'égard de Pierre, Pie VIII déplore les maux qui affligent l'Eglise et surtout la doctrine mortelle de l'indifférence en matière de religion. Il parle ensuite du mal causé par les sociétés bibliques protestantes et rappelle les règles si sages que le concile de Trente avait posées pour les traductions des saintes Ecritures. Il rappelle les lettres apostoliques de Pie VII à l'archevêque de Gnesne, du 1er juin 1816, et à l'archevêque de Mohila du 3 septembre de la même année. Mais un mal plus dangereux encore est celui des sociétés secrètes. Le Siège apostolique n'a jamais manqué de prévenir les fidèles contre ce danger qui menace l'Eglise et la société. Pie VIII montre clairement le péril, il découvre son origine, son but et ses funestes conséquences. Il déclare tous ceux qui donnent leur concours et leur nom à ces associations frappés des foudres de l'Eglise et privés de la vie en Jésus-Christ. Les constitutions de Clément XII, Benoît XIV, Pie VII et

Léon XII sur le même sujet sont rappelées et de nouveau confirmées. Le Pontife déclare dignes d'un anathème particulier ces sociétés qui ont pour but principal de corrompre les jeunes gens dans les gymnases, lycées et collèges, en sorte que, parvenus à l'âge d'hommes, on peut dire d'eux ce mot de saint Léon le Grand : « Leur loi, c'est le mensonge ; leur Dieu, c'est le démon ; et leur culte, c'est la turpitude. » Aux avis les plus salutaires pour obvier à de si grands maux, Pie VIII ajoute : « Rappelez souvent aux brebis de Jésus-Christ, qui vous sont confiées, cet avis de Pie VII, *notre très saint prédécesseur et bienfaiteur,* « qu'elles ne doivent regarder comme salutaires que les pâturages où les conduiront la voix et l'autorité de Pierre..... »

Dans la suite de son instruction aux évêques du monde entier, Pie VIII insiste sur l'une des plaies les plus désolantes de notre temps, et les exhorte à représenter avec toute la force possible la sainteté du mariage et le crime de ceux qui y portent atteinte.

Il n'est pas surprenant que les sociétés secrètes, qui se sentaient atteintes, aient poussé des cris de rage contre le Pontife qui n'avait fait que son devoir en dénonçant leurs trames diaboliques ; mais on peut être surpris au premier abord de la conduite de certains gallicans de France, qui poussèrent des clameurs parce que le successeur de Pierre rangeait les évêques parmi les brebis de son troupeau. Cette erreur

prouve que les gallicans de ce temps, comme ceux de nos jours, n'avaient jamais étudié l'Evangile.

Pour les sociétés maçonniques, elles ne tardérent pas à prouver par des faits que leur seul but est la destruction du règne de Jésus-Christ et l'établissement, sur les ruines de la société, de l'empire de Satan. Les carbonari essayèrent de soulever le peuple contre la royauté si débonnaire du Pape ; mais les temps n'étaient pas venus, l'heure des ténèbres dont parle le divin Maître n'était pas encore arrivée : le secrétaire d'Etat eut bientôt comprimé cette échauffourée trop précoce.

Ce secrétaire d'Etat était le cardinal Joseph Albani que nous avons vu dans deux consistoires à la tête de ceux qui poussaient la candidature du cardinal Castiglioni. Joseph Albani était un véritable homme d'Etat et possédait toutes les qualités d'un grand ministre. Il appartenait à l'une des familles les plus nobles de Rome, et cette famille avait été ruinée par les Français du Directoire. Pie VIII lui abandonna à peu près complètement les affaires politiques pour lesquelles il ne se sentait que peu d'aptitude et de goût; il se réserva les questions religieuses auxquelles il s'était adonné dès la jeunesse.

Il donna des marques d'affection au vicomte de Châteaubriand qui représentait le roi très chrétien près de la cour pontificale. En honorant

notre grand écrivain, il témoignait de son goût toujours très vif pour les lettres. En hâtant les travaux de reconstruction de la basilique de Saint-Paul-hors-les-murs, il témoignait à la fois de sa grande piété et de son amour pour les arts.

Le 18 juin, Pie VIII publia des lettres apostoliques annonçant au monde entier les faveurs du jubilé à l'occasion de son élection. Ce jubilé fut reçu partout avec une reconnaissance qui toucha le cœur du Pontife ; mais le mandement donné par Mgr de Quélen, archevêque de Paris, lui fut particulièrement agréable. De plus, Aloisius Lambruscini, depuis cardinal et secrétaire d'Etat sous Grégoire XVI, alors nonce à Paris, célébra la messe solennelle pour l'ouverture du Jubilé dans l'église Notre-Dame. Le mandement publié par l'évêque d'Orléans, de Beauregard, fut aussi très remarqué par le Pape.

Les lettres apostoliques pour le Jubilé avaient été adressées au gouvernement des Pays-Bas ; mais ce gouvernement aveugle, qui préparait sa chute par l'opposition qu'il faisait à l'Eglise catholique, profita de cette nouvelle circonstance pour témoigner de son mauvais vouloir et entraver une fois de plus la liberté de l'Eglise. Dans ce même royaume, trois grands diocèses, Gand, Tournay et Liège, restaient privés de titulaires ; il fallait négocier et c'était une tâche difficile avec les ministres et un roi protestants et mal disposés ; enfin le 2 octobre parut un décret royal qui enlevait une partie des obstacles opposés aux

droits indispensables de l'Eglise ; mais ce décret venait trop tard. Malgré toute la peine que se donna le cardinal Albani pour éclairer le gouvernement du roi Guillaume et pour amener en Belgique une pacification désirable, la révolution faisait chaque jour de nouveaux progrès dans les esprits, et elle éclata bientôt.

Léon XII s'était beaucoup occupé de l'Eglise d'Amérique qui accomplissait chaque jour des progrès capables de consoler les esprits religieux des défaillances qui se manifestent en Europe. Son successeur n'apporta pas moins de zèle dans cette partie de son ministère apostolique. Il eut la consolation de recevoir les actes du concile de Baltimore célébré en 1829, ainsi que le mandement arrêté et publié par tous les évêques des Etats-Unis. Pie VIII, du reste, était comme ses prédécesseurs rempli d'une tendresse toute particulière pour les missionnaires, à quelque ordre ou à quelque congrégation qu'ils appartinssent. Lorsque, sur le point de partir pour des pays où la mort les attendait presque toujours, ils venaient implorer sa bénédiction, le pieux vieillard, cassé par les infirmités, se levait aussitôt qu'il était averti de leur présence et les accueillait avec une affection visible, presque avec humilité.

Une nation éprouvée par de longs malheurs et toujours constante dans sa foi, les Arméniens, fut l'objet d'une sollicitude toute particulière du Saint-Père. Soumis à la Porte-Ottomane

depuis des siècles, ils étaient obligés de se courber sous le joug des patriarches schismatiques ; le Pape améliora considérablement leur sort en obtenant de pouvoir leur donner un archevêque particulier, et il nomma à cette haute et difficile dignité D. Antoine Nourigian, qui fut sacré à Rome par le cardinal Zurla, en présence des ambassadeurs de France et d'Autriche dont le concours avait été heureusement employé. Le premier de ces diplomates, M. de la Ferronnays, donna tous ses soins pour conserver à la France l'avantage de posséder le supérieur général des prêtres de la Mission, nommés ordinairement Lazaristes, ces utiles ouvriers évangéliques qui arrosent depuis si longtemps de leurs sueurs les vastes régions de l'Orient.

De ses regards sans cesse tournés vers toutes les parties de l'Eglise catholique, c'est-à-dire sur l'univers entier, Pie VIII put apercevoir un nouveau champ dans lequel l'Epouse de Jésus-Christ a commencé à cueillir de nouveaux fruits et qu'elle a déjà empourpré du sang de ses martyrs. Charles X venait de conquérir Alger ; mais à peine le drapeau blanc avait flotté au-dessus des forteresses d'où la barbarie musulmane avait si longtemps insulté à la civilisation chrétienne et à la dignité des nations européennes, qu'une révolution éclatait dans Paris, renversait un trône couvert de tant de gloire et ouvrait cette ère de malheurs dans laquelle notre infortuné pays agonise et périt sous les plus ignobles despotes.

Les mêmes passions qui produisaient en France cette catastrophe à jamais déplorable essayèrent de bouleverser l'Italie. Il n'y avait pas encore un an que Pie VIII était assis sur la chaire de saint Pierre, et pour la seconde fois les carbonari cherchaient à soulever les populations. La première fois les conspirateurs avaient été dispersés et un seul condamné à mort. Dans sa mansuétude, Pie VIII avait commué la peine en une détention à vie dans le fort Saint-Léon. A la seconde com motion, il fut reconnu qu'une sœur de Napoléon Ier abusant de l'hospitalité généreuse que le Saint-Siège lui accordait comme à d'autres membres de sa famille, avait trempé dans la conspiration; la cour de Naples demanda son éloignement et elle fut conduite à la frontière autrichienne où elle reçut un bon accueil. C'est ainsi que cette famille, dans laquelle tous naissent conspirateurs, a toujours payé l'hospitalité et les bienfaits du Saint-Siège. Qui ne se souvient que, sous Grégoire XVI, successeur de Pie VIII, celui qui devint Napoléon III et son frère prirent ouvertement les armes pour détruire le trône du Souverain-Pontife ? Comment oublier que Napoléon III a été le principal instrument aux mains de la révolution pour ouvrir aux spoliateurs sacrilèges les portes de la Ville Eternelle ? Malheur à la France si elle venait jamais à perdre de vue de pareils attentats !

Quelques événements d'un caractère tout différent contribuèrent à consoler le cœur du Pontife.

En Angleterre et en Irlande le sort des catholiques devint moins rigoureux et les évêques de ce dernier pays reconnurent dans une lettre pastorale commune que le sort de l'Eglise s'était un peu amélioré. Cette amélioration suffisait pour ouvrir la porte au zèle admirable d'O' Connell et préparer les succès qu'a obtenus son beau talent. Les Ecossais remercièrent Rome du secours donné à l'évêque de Cybistra qui parvint à élever à Edimbourg une église, grand soulagement pour la population catholique qui n'avait eu, depuis les jours de Marie Stuart, qu'un misérable hangar pour lieu de réunion et pour exercer le culte divin.

Le Pape reçut dans le même temps la consolante nouvelle que la république de Colombie venait de déclarer la religion catholique religion de l'Etat. Il voyait avec plaisir que, dans cette république, nul ne pouvait jouir de la plénitude de ses droits de citoyen s'il ne savait lire et écrire, et que l'ivrognerie habituelle entraînait la perte de ces mêmes droits. Ainsi un Etat vraiment chrétien et catholique prouvait l'ineptie ou plutôt l'imposture de ceux qui soutiennent que l'Eglise n'est pas la source la plus féconde de la vraie civilisation.

Pour Pie VIII, il y eut une autre source de consolation dans la béatification de saint Alphonse de Liguori (1), évêque de Sainte-Agathe des

(1) Né à Naples en 1697, mort en 1787 ; fondateur de l'Ordre du *Saint-Rédempteur* pour l'instruction des pauvres, dont les membres se nomment *Liguoristes*.

Goths. Il était réservé à son premier successeur de mettre le saint évêque au nombre des saints, et au second successeur de le proclamer docteur de l'Eglise (1). Aux yeux du théologien, l'acte accompli par Pie VIII avait une très grande portée; saint Alphonse a soutenu avec une rare vigueur les vrais principes sur la puissance du pontificat suprême; il a, de plus, fait prévaloir les principes d'une morale exacte aussi éloignée d'une rigueur extrême, comme l'enseignaient les Jansénistes, que d'un honteux relâchement prôné par d'autres : deux excès également répréhensibles.

Pie VIII eut aussi le bonheur de mettre au nombre des bienheureux Jeanne de Aza, mère de saint Dominique, patriarche des Frères Prêcheurs, et il rangea saint Bernard parmi les docteurs de l'Eglise, comme il a été dit.

L'empereur Nicolas, de Russie, qui n'annonçait pas encore le persécuteur cruel et astucieux que la suite fit connaître, apporta une consolation au cœur du Pontife, en réparant à Rome les deux églises nationales de Saint-Stanislas et de la Madone *del Pascolo*.

Pour un ami des lettres aussi éclairé que Pie VIII, ce fut un vrai bonheur d'avoir à récompenser les travaux littéraires du P. Grossi, jésuite, et du prélat Berrari. Il honora la science de Dom Remi Crescini, bénédictin, en le cou-

(1) Le premier successeur de Pie VIII fut Grégoire XVI (1831) ; le second, Pie IX (1846).

vrant de la pourpre cardinalice. Il eut pour Chateaubriand une affection véritable et il n'omit aucune occasion de lui en donner des preuves. Il savait reconnaître les services que ce brillant écrivain avait rendus à la religion comme les de Maistre, les de Bonald et autres écrivains laïques qui avaient consacré leurs talents à la défense de la vérité. Secours précieux pour l'Eglise dans tous les temps, comme le prouvent les annales de l'Eglise, mais plus précieux que jamais à notre époque où le clergé, diminué de nombre et réduit à une condition précaire, ne peut plus suffire à tous les besoins. Nécessaire encore, ajouterons-nous, par suite des préjugés aveugles de nos contemporains, disposés à recevoir de la part des laïques ce qu'ils refuseraient d'entendre de la part d'un clerc, quel que soit son mérite.

Pie VIII eut aussi à témoigner son affectueuse reconnaissance à un grand artiste français, Horace Vernet, qui peignit un superbe tableau représentant le Pape porté sur la *sedia gestatoria*. Ces jouissances que procurent les lettres et les arts allaient à merveille à l'esprit élevé, fin, délicat de Pie VIII; mais les soucis que la révolution, dans son ardeur satanique, ne cesse de susciter au pontificat suprême, venaient trop souvent plonger son âme dans de cruelles angoisses.

Tout à coup, en 1829, le bourgmestre et le conseil de la ville libre de Francfort publièrent des statuts nouveaux entièrement contraires aux

droits stricts de l'Eglise; d'autre part, malgré sa grande activité et son savoir diplomatique de premier ordre, le cardinal Joseph Albani ne parvenait pas à faire entrer le roi des Pays-Bas dans une voie complète d'équité à l'égard de ses sujets catholiques de Belgique : la révolution grondait sur sa tête et il ne l'entendait pas.

Ce fut néanmoins de la Prusse, ce royaume né de l'apostasie et de l'hérésie, essentiellement persécuteur, que les plus grandes difficultés survinrent à la cour de Rome. Pie VIII voulut traiter lui-même cette affaire, qui demandait une connaissance profonde de la théologie et du droit ecclésiastique.

Durant le règne de Léon XII, l'archevêque de Cologne et les évêques de Trèves, de Paderborn et de Munster avaient fait parvenir à Rome leurs plaintes au sujet des embarras qu'ils éprouvaient relativement aux mariages mixtes, trop fréquents dans leurs diocèses. L'autorité civile leur imposait des conditions que leur conscience ne pouvait admettre, et l'Eglise souffrait beaucoup de ces tiraillements. Peu de temps après avoir pris en main le gouvernement de la catholicité, Pie VIII voulut venir en aide à ces prélats. D'une main sûre et délicate, il leur traça une ligne de conduite à laquelle ils devaient se tenir. Ce document pontifical est demeuré comme la règle constante dans ces matières épineuses. La fermeté des principes et l'indulgence du Pontife s'y font également remarquer. Il fut suivi

promptement d'un mémoire dans lequel le cardinal Joseph Albani expliquait certains cas qui pouvaient se présenter et aplanissait la voie pour la pratique du ministère. C'est la marche constamment suivie à Rome dans les affaires de cette nature : le Pape, dans un document signé de lui, pose les principes ; puis un ministre, dans un autre document, fournit toutes les explications pour guider dans la conduite.

Mais le gouvernement prussien agit encore cette fois avec une insigne fourberie. Il refusa de reconnaître la grande condescendance du Souverain-Pontife et tout ce qu'il avait fait pour amener et consolider la paix. La persécution continua à sévir contre l'Eglise catholique jusqu'à ce que le courageux archevêque de Cologne, Clément de Dross, pour avoir suivi les règles tracées par Pie VIII, souffrit douze ans de la plus dure captivité. Dans ces affaires, le chevalier de Bunsen, chargé de représenter le gouvernement de Berlin à Rome, manqua à toutes les règles de la diplomatie et de la bonne foi, et les ministres du roi Guillaume n'eurent pas une conduite plus régulière au point de vue du droit public et international. Le bref de Pie VIII et l'instruction de son ministre restèrent sans effet à Berlin

La France, peu après, ne donna pas moins de soucis au Siège apostolique. Le trône légitime venait d'être renversé (1) et un gouvernement sur

(1) Celui de Charles X (1824-1830) auquel succéda Louis-Philippe Ier (1830-1848).

lequel il était impossible d'établir une grande confiance lui avait été substitué. La haine de la religion avait été pour beaucoup dans cette catastrophe : les droits de l'Eglise allaient-ils être respectés ? La persécution allait-elle recommencer ? Dans ces circonstances, que pouvait faire un évêque à qui l'on demandait des prières publiques pour le nouveau roi, de qui on exigeait un serment de fidélité en sa qualité de pair de France ?

Telle était la position de l'archevêque de Paris, Hyacinthe de Quélen, prélat très vertueux et d'une intelligence remarquable, mais fortement attaché aux erreurs gallicanes qu'il avait puisées dans son éducation ecclésiastique et dans le contact continuel d'hommes très recommandables assurément, auxquels manquait néanmoins une notion exacte de l'Eglise. Le malheur pour une âme droite porte conseil; Mgr de Quélen, se voyant en présence d'une difficulté dont la solution lui échappait entièrement, comprit qu'il n'y avait que le Pape qui pût lui tracer une ligne de conduite. Il ne s'inquiéta pas s'il mettait sous ses pieds l'article de la trop fameuse déclaration de 1682, auquel les gallicans tenaient le plus, et il envoya à Rome un représentant pour demander au successeur de Pierre s'il pouvait, comme pair de France, prêter le serment de fidélité au prince que la révolution venait d'élever sur le trône, et s'il pouvait, comme archevêque de Paris, prescrire des prières pour ce même prince.

Le représentant que choisit l'archevêque était M. Caillard, médecin, très recommandable par son beau caractère, qui avait sauvé la vie du prélat au moment où les révolutionnaires le cherchaient pour le mettre à mort. C'était un homme d'une grande droiture, mais absolument étranger aux formes de la diplomatie, ce qui amena quelques petites difficultés auxquelles le Pape eut la bonté de ne pas faire attention. La réponse du Pape, du reste, fut claire et précise : Rome, depuis dix-huit siècles, est accoutumée à vivre au milieu des révolutions, et elle n'a jamais varié dans sa conduite. Elle admet les gouvernements de fait et vit en paix avec eux pour pouvoir travailler au salut des âmes, mais elle fait ses réserves sur les principes. Jamais on ne trouvera dans ses réponses si nombreuses rien qui consacre la révolte. Pie VIII répondit à l'archevêque de Paris qu'il pouvait prescrire des prières publiques pour le nouveau gouvernement, puisque, par le fait, il jouissait du pouvoir et que son autorité était reconnue dans le pays, et il lui conseilla de donner sa démission de pair de France, pour ne pas faire un serment qui répugnait à sa conscience. Toutefois dans un bref du 29 septembre, très clair et très bienveillant, il répond à tous ses doutes, et l'assure qu'il peut en toute sûreté donner les deux garanties de fidélité demandées. A plusieurs autres évêques de France il répondit dans le même sens. De plus, il confirma les pouvoirs de son nonce à Paris,

C'est que, de sa position, il connaissait mieux que beaucoup de nos compatriotes les dispositions générales du pays.

La révolution arrivée en France donna le signal d'une révolution en Belgique, mais d'un caractère absolument différent; chez nous l'esprit d'opposition à la religion avait joué un grand rôle dans la révolte; en Belgique, au contraire, si le roi de Hollande n'avait pas persécuté ses sujets catholiques avec une aveugle obstination, l'insurrection ne se serait pas manifestée. Quoique l'on pût prévoir depuis longtemps le changement qui devait suivre cette révolution et les heureux résultats qu'elle a eus pour la religion, Rome chercha à l'éviter en essayant de rappeler le roi Guillaume à des sentiments plus équitables à l'égard de ses sujets catholiques.

En même temps une insurrection éclata aussi en Pologne. Cette noble nation, opprimée par le despotisme de la Russie, essaya de secouer le joug. Ici encore l'esprit religieux avait sa large part; la tyrannie moscovite se faisait surtout sentir par les vexations que les schismatiques ne cessaient de faire éprouver aux catholiques: mais d'autres éléments se mêlaient à ces sentiments et la Providence ne permit pas que la Pologne sortît libre de cette commotion. Loin de là, la tyrannie devint de plus en plus intolérable, et, à l'heure présente, elle n'a pas cessé d'opprimer un peuple digne d'une meilleure destinée,

surtout s'il savait repousser les conseils des sociétés secrètes.

Tant de révolutions augmentaient les angoisses du Souverain-Pontife. Dans tous les temps c'est toujours dans son âme que viennent converger les inquiétudes les plus poignantes de toutes les âmes chrétiennes ; dans des circonstances troublées comme celles qui se produisaient en 1829 et 1830, aux douleurs des particuliers venaient se joindre les douleurs des peuples et les cris qu'arrachaient les malheurs présents et les inquiétudes pour l'avenir retentissaient dans sa conscience.

Des veilles, des travaux continus avaient surexcité le système nerveux chez le Pontife, l'humeur maligne qui le tourmentait avait attaqué les organes intérieurs ; on comprit que le Saint-Siège allait devenir vacant. Pie VIII demanda à recevoir les derniers sacrements, et des prières commencèrent dans toutes les églises.

Le malade cependant conservait toute sa connaissance ; il se passa alors une scène touchante. Fidèle à son serment, Pie VIII n'avait souffert auprès de lui aucun de ses parents ; il n'avait conservé, pour son service intime, qu'un domestique fidèle et discret à qui il n'avait jamais accordé aucun bienfait. Les larmes seules de ce serviteur dévoué avertirent le Pape qu'il lui restait un devoir à remplir. Il demanda monseigneur le Trésorier, et lui dit qu'il ne s'était pas présenté souvent une circonstance pareille, mais

qu'à la lettre le serviteur qui allait perdre son maître, le serviteur qui n'avait jamais pensé à sa fortune, qui l'avait pansé dans ses souffrances, qui lui avait adressé des consolations, qui appliquait avec courage et délicatesse un baume rafraîchissant sur les blessures et les meurtrissures dont le poids des ornements pontificaux couvrait son corps à chaque cérémonie ; que ce serviteur était là, sans autre pensée que celle de ses regrets ; que ce spectacle devait empoisonner la vie d'un bon maître. A peine le Pape eut-il proféré ces paroles, que le trésorier alla, suivant les droits qui lui étaient acquis, rédiger un acte qui assurait un pain honorable à ce digne compagnon de tant de souffrances. Après avoir entendu la lecture de cet acte, Pie VIII bénit le trésorier et goûta du repos.

Le 29 novembre à minuit, l'agonie commença ; le 30, à trois heures et demie du matin, Pie VIII rendit le dernier soupir : il venait de terminer sa soixante-neuvième année. Son pontificat n'avait duré que vingt mois révolus. Espace bien court, mais qui avait suffi pour faire de grandes choses et annoncer ce qu'il aurait pu accomplir si le temps lui avait été donné. Il laissait dans tous les cœurs chrétiens de profonds regrets.

DOM PIOLIN.

FIN

TABLE DES MATIÈRES

	Pages
Le général Daumesnil	5
Proudhon	27
Marie-Christine de Savoie	99
Le vicomte de Narbonne Lara	145
Le maréchal Davout	191
Jean-Baptiste Isabey	227
Le cardinal Morlot	275
Francis Garnier	291
Le vice-amiral Bouët-Willaumez	313
Gustave Doré	351
Le général Pajol	399
Le pape Pie VIII	461

Bar le-Duc — Typ. de l'Œuvre de Saint-Paul, Schorderet et Cᵉ — 1384